



EXPLORATION DU POTENTIEL TERRITORIAL

habitats et cultures: développement de prototypes de petites maisons et de maisons de jeunes

design urbain: propositions d'aménagement urbain viable

université laval
école d'architecture

en collaboration avec
innu takuaikan

uashat mak mani-utenam

automne 2002

étudiants - étudiantes

anne-marie angers, geneviève beaulieu, vincent bérubé, élisabeth boucher, marjorie bourbeau, heidy bricout, nicolas danis, catherine dubois,
karine faucher lamontagne, rémi jr hovington, louis-alexandre langlois, sylvain léger, simon lepage, maxime leroy, josiane mac, natacha martineau,
phuong nguyen lan, lien nguyen minh, isabelle périgny, jean-nicolas pitre, stéphanie plourde, patrick sauvageau, andy si-pierre.

professeurs responsables

andré casault, geneviève vachon

EXPLORATION DU POTENTIEL TERRITORIAL

habitats et cultures: développement de prototypes de petites maisons et de maisons de jeunes

design urbain: propositions d'aménagement urbain viable

université laval
école d'architecture

en collaboration avec étudiants - étudiantes

innu takuaikan

uashat mak mani-utenam

automne 2002

éditeur en chef
jean-nicolas pitre.

anne-marie angers. geneviève beaulieu. vincent bérubé. élisabeth boucher. marjorie bourbeau. heidy bricout. nicolas danis. catherine dubois.
karine faucher lamontagne. rémi jr hovington. louis-alexandre langlois. sylvain léger. simon lepage. maxime leroy. josiane mac. natacha martineau.
phuong nguyen lan. tien nguyen minh. isabelle périgny. stéphanie plourde. patrick sauvageau. andy st-pierre.

professeurs responsables
andré casault. aeneviève vachon

ALPHÉ ROBERT ÉVALUÉ



Faculté d'aménagement,
d'architecture et des arts visuels

École d'architecture

le 13 décembre 2002

Chef Rosario Pinette
Uashat mak Mani-Utenam
1089, De Quen
Case postale 8000
Sept-Îles (Québec) G4R 4L9

Monsieur le Chef de bande,

C'est avec plaisir que je vous transmets le présent document réalisé par des étudiantes et étudiants de l'École d'architecture de l'Université Laval, dans le cadre des ateliers de maîtrise en architecture suivants : Design urbain et Habitats et cultures. Ces ateliers portent sur des aspects et problématiques reliés à ces deux domaines d'études avec application aux territoires autochtones de Uashat mak Mani-Utenam. Dans le cas de l'atelier de Design urbain, les études ont porté sur la conception d'ensembles urbains et sur le détail de certains lieux plus particuliers, telle la Place du Festival Innu Nikamu. Dans le cas de l'atelier Habitats et cultures, les étudiantes et étudiants ont développé des prototypes de bâtiments répondant à des besoins spécifiques, telles des maisons de jeunes et des petites maisons pour personnes seules.

Avec l'appui enthousiaste du conseil de bande, les 23 étudiantes et étudiants ont visité les sites des principaux lieux d'intervention à deux reprises et ont pu rencontrer plusieurs intervenants du milieu. Au

risque d'en oublier d'autres, je désire souligner la collaboration de mesdames Carmen Rock et Julienne Fontaine, de même que celle de M. Rémy Bastien, sans qui les projets n'auraient pu être conduits et obtenir la qualité qui les caractérise.

La reconnaissance qu'ils ont manifestée personnellement à l'égard de cette collaboration a contribué à ce que ces ateliers atteignent leur principal objectif, c'est-à-dire : promouvoir auprès des étudiantes et étudiants une pratique sensible à la diversité et à la richesse des cultures et usages au Québec et partout ailleurs dans le monde.

Quant à nous, soutenus par le vif intérêt que vous avez manifesté, il nous a fait plaisir de confier ces projets à un groupe de nos étudiantes et étudiants sous la direction des professeurs Geneviève Vachon et André Casault, deux de nos meilleurs pédagogues dont la réputation dépasse les frontières du continent.

Les projets présentés dans les pages qui suivent sont maintenant soumis à l'épreuve la plus importante : celle de l'approbation par les membres de votre communauté, c'est-à-dire, l'acceptation, la modification ou même, éventuellement, le rejet des solutions proposées.

Dans l'espoir que ces propositions nous permettront de progresser dans l'élaboration des projets étudiés, je vous prie, Monsieur Pinette, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Émilien Vachon, architecte
Directeur de l'École d'architecture

EV/ec

c.c. Claude Dubé, Doyen, FAAAV
André Casault, professeur agrégé
Geneviève Vachon, professeure agrégée

TABLE DES MATIÈRES

1. Lettre du directeur de l'École d'architecture
2. Remerciements
3. Présentation générale du rapport
4. Les communautés de Uashat et Mani-Utenam comme territoires d'intervention
5. Projets de *Design urbain*
 - Les propositions pour Uashat
 - Cheminer*
 - Langlois, Périgny et Pitre
 - Planifier et requalifier Uashat*
 - Boucher, Dubois et Nguyen Lan

Les propositions pour Mani-Utenam

La Place du Festival à l'endroit actuel

- Angers et St-Pierre

La Place du Festival au centre de la réserve

- Faucher-Lamontagne et Léger

La Place du Festival sur le site de la carrière

- Danis, Martineau et Nguyen Minh

6. Projets d'Habitats et cultures

Petites maisons pour personnes seules

- À Uashat : Lepage, Plourde et Machine Fane
- À Mani-Utenam : Bérubé, Bourbeau et Hovington

Maisons des jeunes

- À Uashat : Beaulieu et Leroy
- À Mani-Utenam : Bricout et Sauvageau

7. Annexe

Bibliographie

Plans de cours

REMERCIEMENTS

Nous tenons tout d'abord à remercier Innu Taquaikan Uashat mak Mani-Utenam et l'ensemble de la communauté qui, par leur implication et le dynamisme de leur participation, ont rendu possible cette collaboration et la réalisation de ce rapport. Au risque d'en oublier, il nous faut tout particulièrement remercier M. Rosario Pinette, chef de bande, M. Rémy Bastien, directeur des immobilisations et des infrastructures et mesdames Carmen Rock, responsable de la collaboration entre la communauté et l'Université, et Julienne Fontaine, technicienne stagiaire en bâtiment, pour leur appui et leur accueil chaleureux durant nos 2 séjours à Sept-Îles. Nous devons aussi remercier tous nos invités et collaborateurs qui sont venus nous rencontrer ou qui ont participé aux présentations des projets des étudiants: Mme Carmen Rock, M. Georges Ernest Grégoire, conseiller responsable de l'habitation et M. Jean-Luc Vollant responsable du Festival Innu Nikamu, Mme Marie-Paule Robitaille, conservatrice au Musée de la Civilisation, responsable de la collection autochtone, M. Maurice Labbé, architecte à la Société d'habitation du Québec, M. Paul Lecavalier, urbaniste du Groupe Gauthier, Biancamano, Bolduc de Montréal, M. Ronald Frenette, urbaniste au Service de la planification, Ville de Québec, M. Léo St-Onge, résidant de Mani-Utenam et directeur des ressources territoriales et environnemental au sein d'Innu Taquaikan Uashat mak Mani-Utenam, M. Louis Piché, sociologue de la firme Confluences recherche conseil, Mme Tania Martin et M. Alexis Ligougne, tous deux professeurs à l'École d'architecture de l'Université Laval.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RAPPORT

Ce rapport présente 5 projets de design urbain, 6 projets de petites maisons et 4 projets de maisons de jeunes exécutés dans le cadre de la collaboration entre la communauté innue de Uashat-Mani-Utenam et l'École d'architecture de l'Université Laval. 23 étudiants et étudiantes et 2 professeurs regroupés au sein des cours d'atelier de Design Urbain (ARC-64124) et d'Habitats et Cultures (ARC-66359) ont participé à cette collaboration durant la session d'automne 2002.

Collaboration entre la communauté et l'École d'architecture

L'école d'architecture de l'Université Laval a une longue tradition de collaboration avec différents groupes ou communautés du milieu québécois et étranger. La présente collaboration avec le Communauté innue de Uashat-Mani-Utenam est la 3^{ème} collaboration réalisée avec les communautés autochtones du Québec après celle avec la communauté d'Unamen-Shipu (La Romaine) en 1998-99 et avec la communauté abénaquise d'Odanak au printemps 2002.

Ces différentes collaborations communauté - université ont deux objectifs majeurs. Elles visent d'une part à aider les communautés à mieux saisir les rapports qu'elles entretiennent

avec le milieu bâti et à explorer dans une approche participative et adaptée certaines commandes précises en architecture et en design urbain. D'un autre côté, elles ont des objectifs universitaires pédagogiques et visent à introduire les étudiants à un milieu socioculturel différent du leur et à les mettre en situations de découverte, d'écoute et d'observation, qui sont à la fois intellectuellement stimulantes et sensibles aux acteurs du milieu.

Dans le cas précis de la collaboration entre la communauté de Uashat-Mani-Utenam et l'École d'architecture de l'Université Laval, et ce, suite à une rencontre entre le chef de bande M. Rosario Pinette et le directeur de l'École d'architecture, M. Émilien Vachon, en février 2002, les représentants de la communauté désiraient s'associer à l'École afin d'explorer certaines alternatives pour des projets d'aménagement et de design, dans un contexte de réflexion ouverte sur le potentiel de développement durable des réserves. Cette réflexion devait s'effectuer autant à l'échelle architecturale (atelier *Habitats et cultures*) qu'à l'échelle urbaine (atelier *Design urbain*), en adoptant des approches et des méthodes qui se veulent respectueuses de la culture, des modes de vie, de l'environnement, des enjeux sociaux et ainsi que des pratiques constructives des Innus.

Lors d'un premier séjour à Sept-Îles en août 2002, les professeurs Geneviève Vachon et André Casault, avec leurs partenaires de la communauté, avaient pour objectif de cerner le cadre de cette collaboration, de définir les paramètres de l'entente et de préciser les programmes des différents projets sur lesquels la communauté voulait se pencher.

La commande

En design urbain, le mandat général était de concevoir des propositions de design urbain pour les 2 communautés, en fonction d'une analyse exhaustive du potentiel de « transformabilité » des lieux. Ces plans devaient prévoir;

- 1- le développement résidentiel (en forte demande), dont l'implantation de maisons pour personnes seules et la construction d'immeubles d'habitation de plus forte densité;
- 2- le développement commercial et touristique complémentaire à Uashat, en tenant compte du potentiel d'agrandissement des Galeries Montagnaises.

Un mandat plus précis consistait à conseiller les représentants de la communauté dans le choix d'un site et pour l'aménagement d'un espace festivalier pour la tenue d'un important festival de musique annuel à Mani-Utenam.

En architecture, deux problématiques qui complémentaient les travaux de design urbain avaient été définies. Premièrement celle de l'hébergement des personnes seules. Ce travail

consistait à explorer et à développer des alternatives d'hébergement mieux adaptées aux nouvelles réalités des personnes vivant seules qu'elles soient jeunes ou dans la force de l'âge, et ce, sur les 2 réserves. Une deuxième problématique visait les jeunes autochtones, un segment très important de la population, et consistait à concevoir des projets de maisons de jeunes, également pour chacune des réserves.

La démarche de travail

L'ensemble de la démarche de l'atelier se fonde sur une collaboration la plus étroite possible avec les membres de la communauté. Pour ce faire, deux séjours à Sept-Îles ont été effectués par l'ensemble du groupe. Le premier séjour a eu pour objectif la cueillette de données alors que le 2^{ième} séjour visait à valider les orientations, les objectifs et les programmes qui sous-tendent l'élaboration de propositions, ceci par une présentation aux membres du Conseil de bande et à la population en général.

1- prise de connaissance du milieu d'intervention

Au tout début de la session et ce, même avant de se rendre sur le terrain les étudiants ont effectué une recherche en bibliothèque et en archives. Cette recherche a mené à une position plus éclairée du contexte et des enjeux et a constitué une somme de travail

considérable que les membres de l'atelier ont pu partager¹. Plusieurs thèmes d'étude avaient été identifiés et ont été investigués par des équipes responsables. Les sous thèmes sont brièvement présentés ci-après².

Thème 1

Histoire des communautés innues (avant et après la colonisation)

Thème 2

Les relations entre les gouvernements et les communautés autochtones

Thème 3

La transformation du territoire des Innus: Morphogenèse

Thème 4

Portrait démographique et socio-économique des Innus : Enjeux et besoins

Thème 5

Interventions architecturales et urbaines au sein des communautés autochtones : Philosophie, valeurs, précédents

Thème 6

L'habitat traditionnel des autochtones et des Innus

¹ Les travaux des étudiants ont été résumés et présentés à l'ensemble du groupe sous forme de documents Power Point. Ces documents ont été remisés sur un CD.

² Pour plus de détails sur les sous thèmes, le lecteur peut consulter les plans de cours en annexes.

2- Cueillette de données sur le terrain (1^e séjour à Sept-Îles)

C'est lors d'un premier séjour à Uashat et à Mani-Utenam, à la fin du mois de septembre, que les données terrain ont été recueillies. Les étudiants ont pu réaliser des entrevues avec différents intervenants de la communauté, responsables ou futurs usagers. Des questionnaires ont également été complétés et des cartes mentales dessinées par ces mêmes personnes. Les étudiants ont poursuivi leurs recherches dans les archives locales (Institut culturel et éducatif montagnais (ICEM), Musée Shaputuan, Ville de Sept-Îles, etc.) et les responsables de ces institutions ont été rencontrés. Des relevés de bâtiments, des maisons, de rues, etc. ont été exécutés et des observations ont été faites sur l'ensemble des deux réserves.

3- Position du problème et orientations du projet

Au retour de Sept-Îles, les participants ont effectué des mises au point concernant les dimensions de la problématique et des enjeux, la mission des projets sur lesquels ils devaient se pencher ainsi que sur les limites de leurs interventions.

4- Analyses urbaine et architecturale

Au moyen des données recueillies à Uashat et à Mani-Utenam, les équipes ont procédé à une analyse détaillée du cadre spatial des communautés à l'étude (groupe Design urbain) et de

son parc de logement (groupe Habitats et cultures). La grille d'analyse de Bentley *et al* (1985) suggérait quelques pistes³

5- Évaluation du potentiel de « transformabilité » des deux réserves (2^{ème} séjour)

Ces analyses ont donné lieu à une meilleure définition des contraintes et des potentiels, c'est-à-dire à une évaluation du potentiel de transformation du territoire des deux réserves, de leur développement, de leur requalification, etc. La programmation des usages pour les différents projets a été revue et précisée. Des sites potentiels et des stratégies pour l'implantation des résidences pour personnes seules, des maisons de jeunes et de la place du festival Innu-Nikamu (Mani-Utenam) ont été identifiés. Lors d'un second séjour sur les réserves, en octobre, le groupe de chercheurs a présenté des orientations et des hypothèses de design au Conseil de bande et aux résidants, dans le cadre de rencontres interactives.

6- Élaboration des objectifs et des critères de design

À cette étape, diverses tentatives ont été faites afin d'opérationnaliser les résultats des analyses au moyen de stratégies (objectifs) et de mesures d'impact des interventions (critères).

³ Voir le plan de l'atelier de design urbain

Rappel des objectifs pédagogiques⁴

De l'atelier de design urbain :

Ce cours vise à développer, à travers des activités pratiques, la compréhension, la synthèse, l'évaluation et l'expression des idées qui sous-tendent l'étude des problèmes de composition urbaine et l'élaboration de projets de design urbain. Il mise sur le développement d'attitudes responsables à l'égard des dynamiques culturelles, de la justice sociale et du développement durable. L'atelier est le lieu d'application et de vérification des principes, des lois, de la réglementation, des normes et des critères qui gouvernent l'organisation des formes urbaines et le contrôle de leurs transformations.

Aussi, cet atelier vise à développer chez l'étudiant un sens critique relativement à l'existence de différents systèmes de valeurs. Il propose de développer la capacité de l'étudiant à définir la nature de l'information nécessaire, les méthodes de collecte et d'analyse, et les moyens d'intervention appropriés à chaque situation culturelle, dans le cadre de l'élaboration de propositions de design urbain

⁴ Pour plus de détails sur les buts et les objectifs des 2 ateliers Design urbain et Habitats et cultures, consulter les plans de cours en annexe.

son parc de logement (groupe Habitats et cultures). La grille d'analyse de Bentley *et al* (1985) suggérerait quelques pistes³

5- Évaluation du potentiel de « transformabilité » des deux réserves (2^{ème} séjour)

Ces analyses ont donné lieu à une meilleure définition des contraintes et des potentiels, c'est-à-dire à une évaluation du potentiel de transformation du territoire des deux réserves, de leur développement, de leur requalification, etc. La programmation des usages pour les différents projets a été revue et précisée. Des sites potentiels et des stratégies pour l'implantation des résidences pour personnes seules, des maisons de jeunes et de la place du festival Innu-Nikamu (Mani-Utenam) ont été identifiés. Lors d'un second séjour sur les réserves, en octobre, le groupe de chercheurs a présenté des orientations et des hypothèses de design au Conseil de bande et aux résidants, dans le cadre de rencontres interactives.

6- Élaboration des objectifs et des critères de design

À cette étape, diverses tentatives ont été faites afin d'opérationnaliser les résultats des analyses au moyen de stratégies (objectifs) et de mesures d'impact des interventions (critères).

³ Voir le plan de l'atelier de design urbain

LES COMMUNAUTÉS DE UASHAT ET MANI-UTENAM COMME TERRITOIRES D'INTERVENTION

Les communautés Innues de Uashat et de Mani-Utenam sont localisées sur la Côte-Nord, à quelque 675 km de Québec sur la route 138. Ces deux réserves sont séparées par 15 km l'une de l'autre. Alors que Uashat est située à l'intérieur même des limites de la ville de Sept-Îles, Mani-Utenam est voisine de la municipalité de Moisie, plus à l'est. Les deux communautés comptent au total 3183 membres, dont environ 2300 résidents sur le territoire des réserves (1100 à Uashat et 1200 à Mani-Utenam) et plus de 600 vivent « hors-réserve » (MAINIC, 2001). Un seul Conseil de bande gère les deux communautés. Le territoire de Mani-Utenam couvre 567 hectares, soit à peu près le double du territoire de Uashat, qui couvre 212 hectares. Le paysage urbanisé des deux réserves est différencié, notamment parce que Uashat est complètement enclavée par les quartiers résidentiels de Sept-Îles, et que Mani-Utenam est entourée de forêt. Le territoire des réserves ne



représente évidemment qu'une petite partie du territoire traditionnel des Innus qui comprend le bassin de plusieurs rivières.

Population et enjeux sociaux

Uashat et Mani-Utenam sont des communautés « jeunes » avec un important segment de la population qui est âgée de moins de 15 ans. Cela dit, on note un accroissement graduel d'aînés de 65 ans et plus. De plus, la constitution des ménages reflète de nouvelles réalités, comme un nombre grandissant de personnes vivant seules.

D'après les paramètres de Statistique Canada (1996), plus de 40% de la population active des deux réserves est sans emploi, une proportion beaucoup plus élevée qu'à Sept-Îles, notamment. On constate également un taux élevé de décrochage scolaire et d'autres



problèmes sociaux reliés à la consommation d'alcool et de drogue, tant chez les jeunes que chez les adultes. La criminalité chez les jeunes est un problème préoccupant, tout comme les troubles de comportement violent et l'isolement des personnes âgées.

De façon générale, les deux communautés innues manquent de logements et de services de garde. On constate par ailleurs un effritement des activités traditionnelles et de la langue montagnaise, parlée présentement par une majorité d'Innus. Cela dit, la radio communautaire de Mani-Utenam constitue un point d'ancrage important de la diffusion de la langue et du réseau d'entraide. Le Festival Innu-Nikamu de Mani-Utenam, qui attire annuellement environ 8000 personnes, célèbre l'identité autochtone à travers des spectacles de chansons et des activités de rassemblement communautaires.

L'environnement physique

Les deux communautés comptent, en 2000, 615 unités de logement, majoritairement des maisons unifamiliales de type bungalow. Entre 1980 et 2000, 139 unités ont été construites à Uashat et Mani-Utenam. En moyenne, les maisons sont occupées par 4,3 personnes.

Chacune des communautés comporte plusieurs équipements publics et communautaires dont deux écoles primaires et une école secondaire (à Uashat), deux églises, deux dispensaires, un centre de thérapie et une maison de détention juvénile, deux salles communautaires, une aréna (à Mani-Utenam), des terrains de sport, deux piscines extérieures, deux petites épiceries, deux postes d'essence, des garages municipaux et quelques petites industries. Les Galeries Montagnaises, un centre commercial géré par la communauté innue, sont situées à Uashat en bordure de la route 138. D'autres magasins de grande surface sont implantés à proximité. Le musée Shaputuan de la culture innue est situé juste à côté des Galeries. L'institut culturel et éducatif montagnais (ICEM), qui fait la promotion de la culture et de la langue innue, a également son adresse à Uashat.

Les deux communautés sont à peu près complètement déboisées à la suite de la construction de maisons et de rues sur le modèle de la banlieue québécoise d'après-guerre. Cependant, elles recèlent des attraits naturels exceptionnels, notamment le long du littoral. À Mani-Utenam, plusieurs petits chalets s'égrènent le long d'une longue plage en contrebas d'une falaise imposante. À Uashat, le littoral de la baie accueille un ancien camping, une agora gazonnée et les traces d'une ancienne marina. Le paysage nordique de cette région est principalement marqué par la présence d'un sol sablonneux où poussent principalement des résineux. Les

écosystèmes semblent fragilisés par le développement : empiètement dans les zones boisées qui persistent, ratissage du couvert végétal bien avant la construction, érosion du sol, etc.

L'importation de modèles suburbains d'habitat en provenance des villes du Sud s'est effectuée sans grande adaptation aux caractères intrinsèques du paysage et encore moins à la culture innue. À titre d'exemple, le découpage des îlots et des parcelles en propriétés individuelles s'oppose à la notion de partage du territoire communal, quoiqu'une majorité de ménages clôturent désormais leur terrain dans l'intention d'affirmer les limites de propriété.

Un règlement d'urbanisme gère le développement et le lotissement sur les réserves. Cela dit, les décisions d'aménagement et les mesures de contrôle sont généralement prises « cas par cas » au sein du département d'immobilisation et d'infrastructure.

Chacune des deux réserves comporte un système d'aqueduc et d'égout, celui de Uashat étant branché à celui de Sept-Îles. Toutes les rues sont construites et entretenues par le gouvernement local. Le Conseil de bande est par ailleurs un important employeur au sein de ses services municipaux d'entretien.

L'édification des réserves et les revendications

L'établissement de la première « réserve » montagnaise de Sept-Îles date de 1909. Bien que les peuples Innu nomades aient occupé le territoire de la Côte-Nord depuis des millénaires, vivant de chasse, de cueillette et de trappe, c'est au tournant du siècle que leur processus de sédentarisation s'affirme.

Vers 1926, on retrouvait donc une soixantaine de familles montagnaises à proximité de Sept-Îles, regroupées autour d'une petite chapelle dans le secteur qu'on appelle aujourd'hui le Vieux-Uashat. Sept-Îles n'est alors qu'un modeste village d'environ 120 familles de pêcheurs et de travailleurs de la forêt. Ce premier établissement sera plus tard complètement rattrapé par le développement de Sept-Îles, s'interposant entre le vieux noyau et la réserve à proprement parler. Cette dernière se consolide plus à l'ouest (à environ 1km) sur une pointe boisée s'avancant dans la baie.

En 1949, le gouvernement canadien crée une deuxième réserve appelée Mani-Utenam (ou Malioténam), à 15 km à l'est de Uashat. La création de cette seconde réserve vise essentiellement à forcer le regroupement de tous les autochtones dans une seule communauté et ainsi à libérer les terrains de Uashat pour le développement d'après-guerre de Sept-Îles. Alors

que des familles autochtones décident ou se voient obligées de déménager dans la nouvelle réserve, plusieurs autres refusent de partir. Les gouvernements fédéral et municipal, de collusion avec le clergé, exerceront des pressions sur les autochtones récalcitrants, notamment en leur interdisant l'accès à l'église et en refusant d'enterrer leurs morts en terre consacrée. Les Montagnais auront finalement gain de cause : ils habiteront désormais deux communautés séparées par la zone urbaine en expansion de Sept-Îles. La réserve de Mani-Utenam sera donc principalement peuplée d'Innus de Moisie, un autre très ancien établissement autochtone implanté au bord de la rivière du même nom.

À partir de 1919, avec l'adoption de la *Loi sur le Indiens*, le gouvernement canadien oblige les autochtones à se scolariser et, en 1951, à fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 16 ans. Il s'agit là d'un facteur parmi tant d'autres (nouvelle alimentation, construction subventionnée de maisons, emploi dans les compagnies d'exploitation minière, etc.) qui ont précipité le passage d'un mode de vie nomade à une complète sédentarisation, bouleversant ainsi le rapport des Innus avec l'environnement et les traditions.

Les Innus de Uashat et de Mani-Utenam ne sont pas propriétaires des terres qu'ils occupent depuis des siècles. Le gouvernement continue d'exploiter et de développer les ressources

naturelles du territoire (coupes forestières, gisements miniers, centrales hydroélectriques, etc.), bouleversant le paysage traditionnel. Ce n'est que récemment que les gouvernements ont accepté d'entreprendre des procédures visant le dédommagement des communautés affectées et la reconnaissance de leurs droits sur le territoire. Les enjeux des revendications territoriales consistent, de façon générale, à clarifier la portée et la reconnaissance des droits ancestraux des Innus, à déterminer des règles précises visant l'exercice de leur autodétermination et à permettre de sortir de la tutelle imposée par la Loi sur les Indiens. La récente entente de principe entre le Québec, le Canada et les Innus de Betsiamites, d'Essipit, de Mashtewiatsh et Natashkuan vise ce genre de mesures, quoique le conseil de bande de Uashat et Mani-Uténam se soit retiré des tables de négociations.

L'accroissement de l'activisme politique dans les dernières décennies fournit aux autochtones une voix au chapitre des décisions en matière de planification territoriale. Avec une capacité d'adaptation pérenne, les autochtones affirment de plus en plus leur présence et leur identité, notamment à travers la reconnaissance internationale de leur art.

Des défis pour les architectes

Les défis relevés par les étudiants de la Maîtrise professionnelle en architecture (M. Arch.) sont multiples et relèvent d'une grande pertinence sociale. L'atelier de Design urbain et l'atelier d'Habitats et cultures sont des laboratoires de recherche-crédation qui évoluent sous la plus large ombrelle d'un travail interculturel. Dans cette perspective, notre but est de faire avancer la réflexion sur des questions fondamentales concernant l'habitat, le potentiel de développement territorial et l'identité locale. Les thèmes des ateliers ont donc fourni un prétexte pour rechercher les moyens de traduire, à travers le design, une meilleure adéquation entre les usages, les représentations, l'héritage culturel et les qualités intrinsèques de l'environnement. Notre mission était de proposer des pistes de solution concrètes et sensibles, tant à l'échelle architecturale qu'à l'échelle urbaine, qui se fondent sur un examen attentif des particularités locales pour accompagner la réflexion dans laquelle sont engagés les résidants et les membres du Conseil de bande. L'un des défis majeurs consistait à considérer les besoins de la population, notamment en matière de logement, tout en tenant compte des transformations profondes des modes de vie, imposées par le passage brusque du nomadisme à la sédentarisation.

Les sections qui suivent présentent le contenu de chacun des projets comme des pistes de solutions aux défis identifiés précédemment. Les thèmes abordés sont les suivants :

- 1) Requalification et aménagement de secteurs résidentiels à Uashat ;
- 2) Développement touristique et commercial à Uashat ;
- 3) Trois alternatives de localisation et de développement pour une place du Festival Innu-Nikamu à Mani-Utenam ;
- 4) Prototypes de petites maisons pour personnes seules ;
- 5) Développement de maisons de jeunes.

Les défis à relever, pour les architectes et les autres acteurs qui s'intéressent aux rapports entre les milieux bâtis et les cultures autochtones, sont d'une complexité et d'une richesse énormes et promettent de nourrir des réflexions que nous commençons tout juste à aborder.

PROJETS DESIGN URBAIN

UASHAT



LOUIS-ALEXANDRE LANGLOIS ISABELLE PÉRIGNY JEAN-NICOLAS PITRE

UASHAT - DESIGN URBAIN: PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN VIABLE

CHEMINER...

Notre proposition d'aménagement pour la réserve de Uashat s'est développée à partir du thème du cheminement, une idée fondatrice centrée sur les expériences que suscitent les transitions entre espaces naturels et espaces vécus, tant pour les résidants que pour les visiteurs.

Vers un développement touristique et commercial viable pour Uashat

Notre analyse du territoire de Uashat met en évidence le grand potentiel, encore inexploité, de cette communauté. Sa localisation stratégique sur la pointe du Vieux-Poste en fait un lieu aux attraits exceptionnels : des vues panoramiques de la baie et de la mer, un littoral boisé, des plages magnifiques, etc. Uashat, de par sa proximité au centre de Sept-Îles, offre également un potentiel de développement commercial qui met en valeur son rôle d'acteur économique pour la région. Notre mission est de proposer une hypothèse d'aménagement viable qui mise sur un potentiel de développement touristique et commercial complémentaire, tout en offrant une qualité de vie optimale pour les résidants et en respectant le caractère identitaire des lieux. Plus spécifiquement, notre proposition vise trois interventions inter-reliées : 1) l'aménagement du littoral en cheminement récréotouristique d'interprétation de la culture innue; 2) le réaménagement de la porte d'entrée commerciale de la réserve aux abords de la

route 138; et 3) le développement du boulevard des Montagnais comme axe structurant de la communauté. Nous examinons également le potentiel de développement résidentiel sur le terrain vacant situé entre les tissus résidentiels et les Galeries Montagnaises, de même que le potentiel d'agrandissement du centre commercial.

LA VISIBILITÉ PAR L'ENTRÉE

Considérant l'invisibilité de l'accès à la réserve de Uashat depuis la 138, nous proposons de réaménager la porte d'entrée à la communauté en misant sur une découverte progressive du tissu commercial ancré par les Galeries Montagnaises. Nous proposons également de :

- implanter, en face du Musée Shaputuan, un bâtiment d'accueil pour les visiteurs;
- réserver la bande de terrains entre les Galeries et le musée pour structurer le développement futur de magasins de grandes surfaces, tout en cadrant les vues vers le boulevard des Montagnais;
- contrôler l'implantation de futurs magasins le long de la route 138 de façon à ce qu'ils contribuent à renforcer un paysage urbanisé plus cohérent visuellement.

LE CENTRE : UN BOULEVARD ET DES RÉSIDANTS

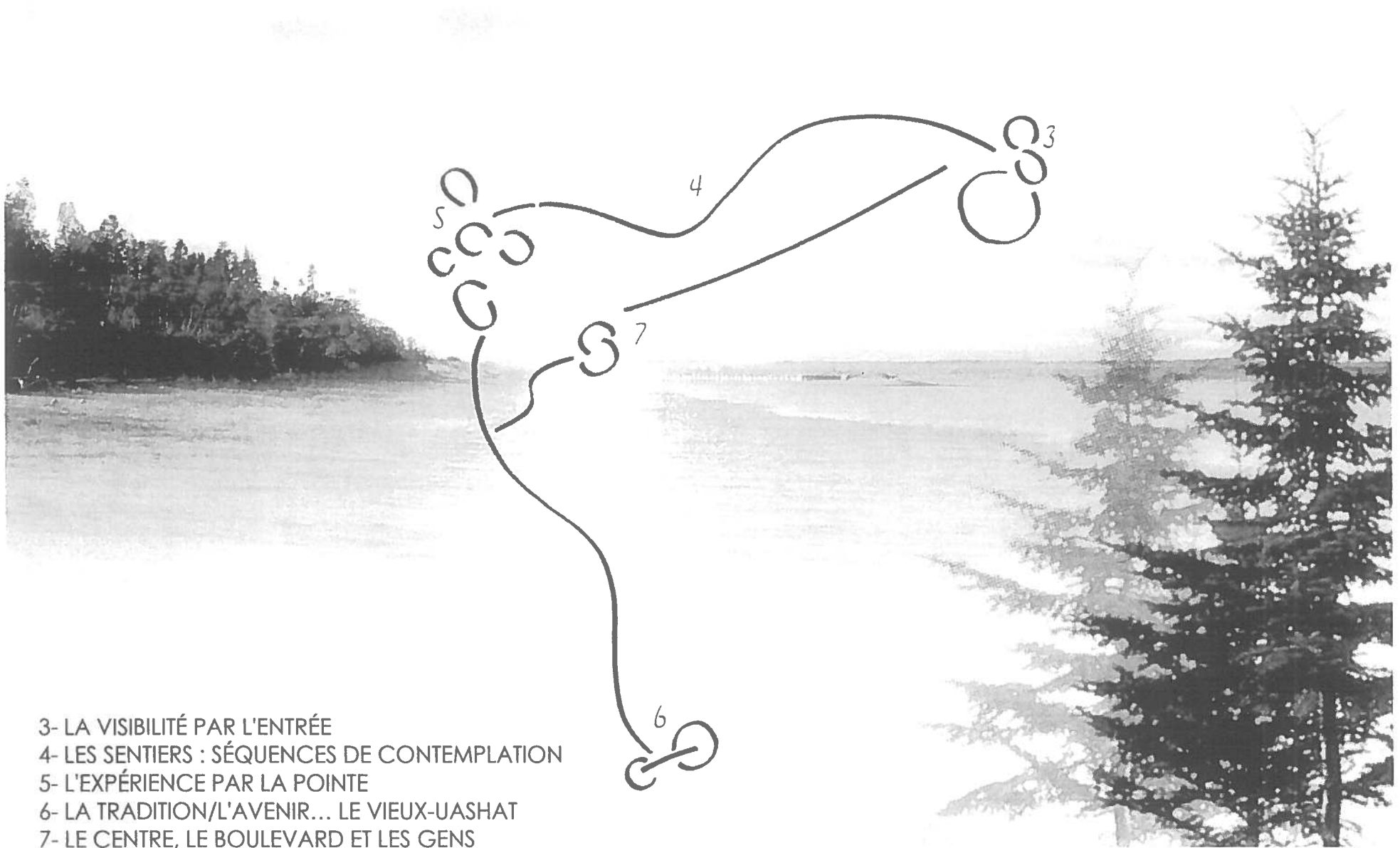
Pour le secteur encore non développé du boulevard des Montagnais, nos intentions sont de :

- faire de cette voie pénétrante un axe structurant qui unit visuellement et fonctionnellement la porte d'entrée commerciale et le centre de la réserve;
- favoriser un développement mixte d'usages commerciaux et résidentiels (maisons en rangée pour location d'unités). Le renforcement du caractère commercial du centre de la réserve s'effectue par l'implantation de services quotidiens, d'un petit hôtel et de bureaux;
- structurer la terminaison du boulevard en aménageant un espace de transition vers le centre communautaire et le littoral.

L'EXPÉRIENCE DE CONTEMPLATION ET DE CHEMINEMENT

Secteur boisé au caractère naturel remarquable, le littoral de Uashat borde la majeure partie de la réserve. Cependant, les accès à la mer demeurent difficilement visibles depuis la zone urbanisée et ne sont pas reliés entre eux. Notre intention est donc de mettre en valeur et de rendre accessible ce potentiel naturel de grande importance pour la communauté innue et les visiteurs, par les actions suivantes :

- relier par des sentiers naturels des points d'intérêt naturels et culturels le long d'un parcours qui unit le Vieux-Uashat jusqu'à l'entrée de la réserve près du Musée de Shaputuan . Plus spécifiquement, nous proposons d'intégrer, à des endroits stratégiques, du mobilier lumière pour renforcer le tracé et la signification du parcours. Des lieux d'observation et de repos sont aménagés à des endroits où le couvert végétal et la vue le permettent.
- transformer la chapelle historique du Vieux-Uashat en économusée de l'artisanat innu et en faire l'aboutissement du parcours culturel;
- réaménager le pointe du Vieux-Poste en parc récréotouristique d'interprétation de la culture innue. L'aménagement d'un camping traditionnel, d'un poste d'accueil touristique, de même que des promenades et des points d'observations servent de critères de design. ;
 - offrir une structure permanente pour l'agora naturelle;
 - créer un repère visuel, le jour comme la nuit, à même les tentes traditionnelles;
 - prévoir un quai pour permettre le départ d'expéditions en mer.

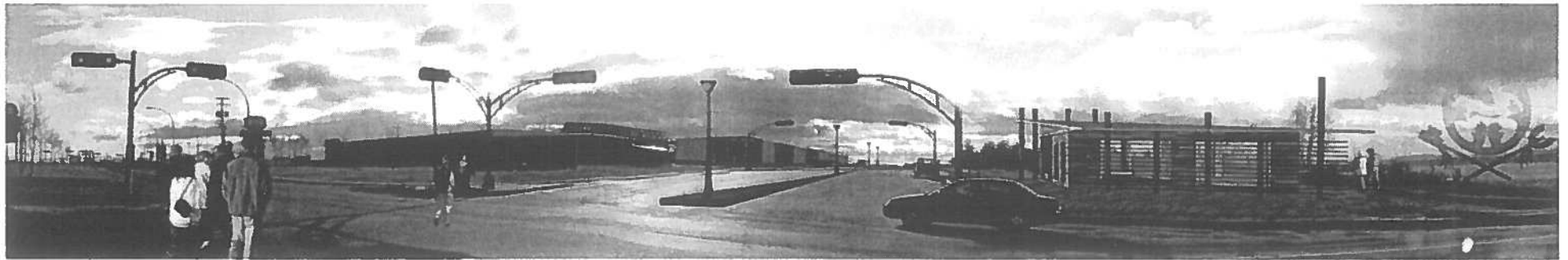


- 3- LA VISIBILITÉ PAR L'ENTRÉE
- 4- LES SENTIERS : SÉQUENCES DE CONTEMPLATION
- 5- L'EXPÉRIENCE PAR LA POINTE
- 6- LA TRADITION/L'AVENIR... LE VIEUX-UASHAT
- 7- LE CENTRE, LE BOULEVARD ET LES GENS

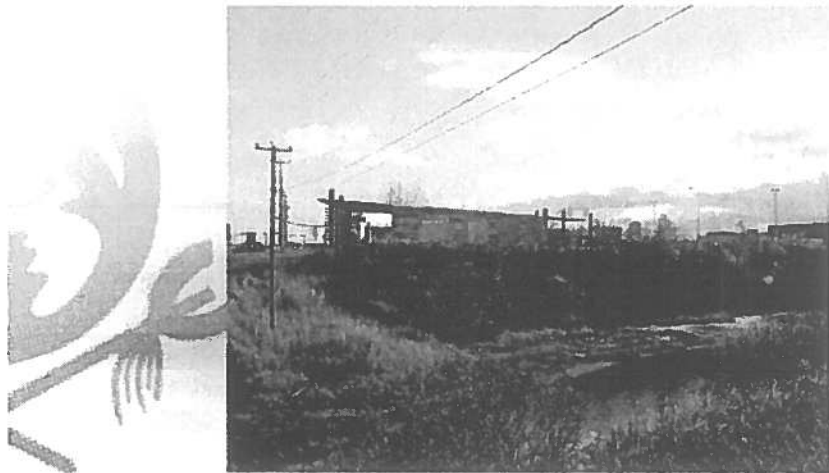
- LÉGENDE
- COMMERCIAL
 - ESPACE VERT
 - INSTITUTIONNEL
 - MOYENNE
 - FAIBLE DENSITÉ
 - INDUSTRIEL
 - VOIRIE
 - MISE EN LUMIÈRE



LA VISIBILITÉ PAR L'ENTRÉE



GRAND ANGLE DE L'ENTRÉE



DE LA 138...

Le point de départ du cheminement touristique de Uashat débute avec l'entrée. Son manque de visibilité est tel, que rien ne distingue la Réserve de Sept-Îles mis à part le musée Shaputuan. La création d'un bâtiment d'accueil vient marquer cette "porte d'entrée" et surtout devient la racine d'un réseau touristique qui naît de cette proposition.

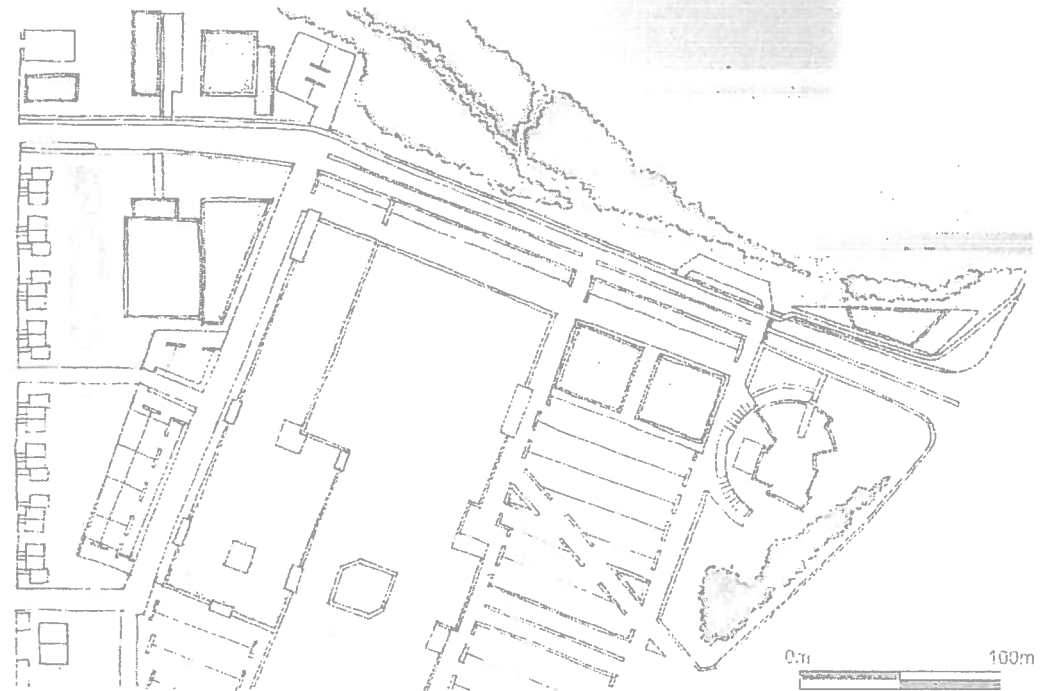
Concept spécifique :

Le nouveau bâtiment entre en dialogue avec le Musée Shaputuan. Une fois réunis, ils s'allient pour marquer l'arrivée à la réserve de part et d'autre du boulevard des montagnais. Le langage architectural est contemporain et les matériaux sont organiques

En Concret :

- Pavillon d'accueil
- Départ des sentiers
- Début de la mise en lumière
- Agrandissement des Galeries Montagnaises
- Valorisation du savoir-faire local

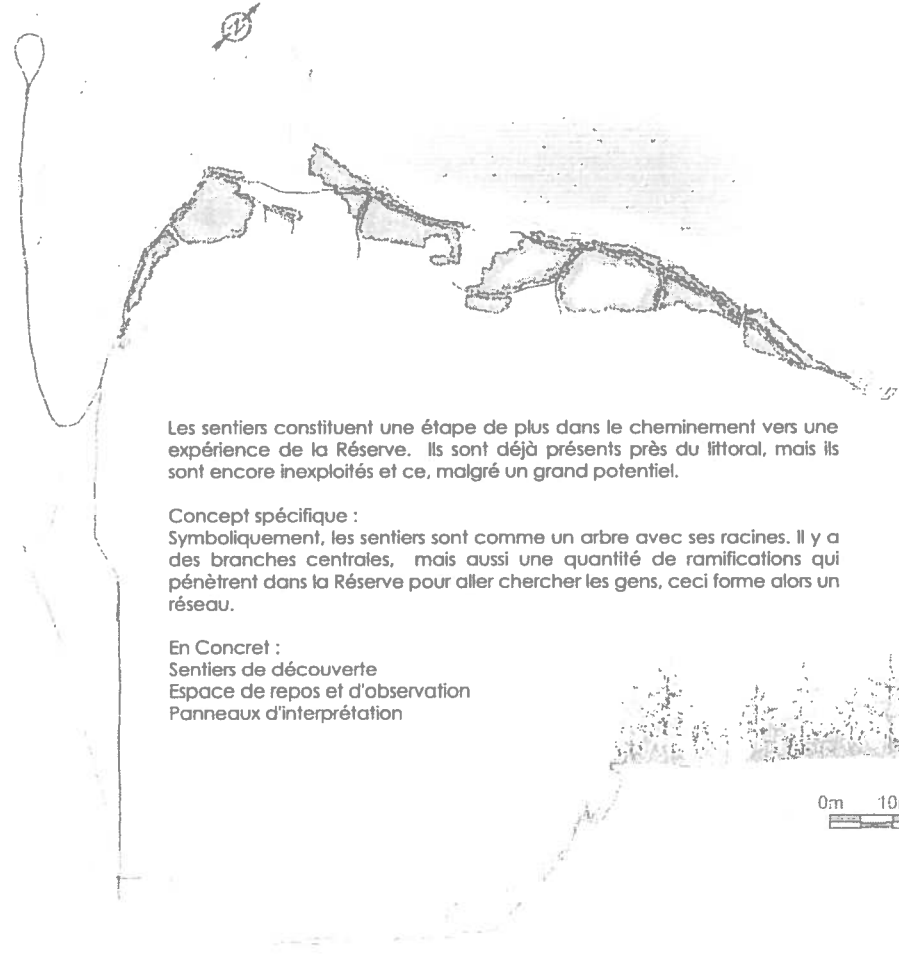
- Centre sportif
- Espace tampon pour le résidentiel
- Restructuration du stationnement



LES SENTIERS: SEQUENCES DE CONTEMPLATION



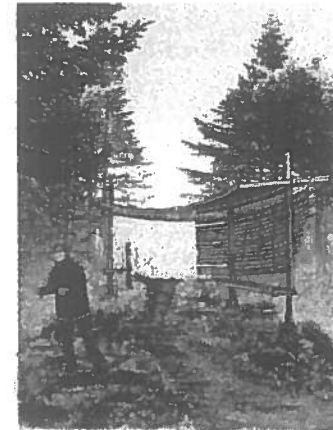
GRAND ANGLE DU SENTIER



Les sentiers constituent une étape de plus dans le cheminement vers une expérience de la Réserve. Ils sont déjà présents près du littoral, mais ils sont encore inexploités et ce, malgré un grand potentiel.

Concept spécifique :
Symboliquement, les sentiers sont comme un arbre avec ses racines. Il y a des branches centrales, mais aussi une quantité de ramifications qui pénètrent dans la Réserve pour aller chercher les gens, ceci forme alors un réseau.

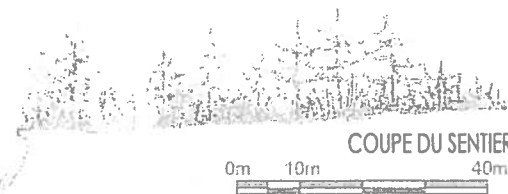
En Concret :
Sentiers de découverte
Espace de repos et d'observation
Panneaux d'interprétation



ARRÊT POUR ADMIRER LA NATURE



VALORISATION DE L'ÉCOLOGIE



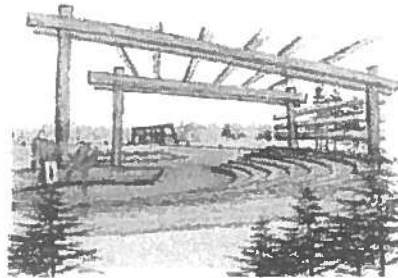
L'EXPERIENCE DE LA POINTE



La pointe est l'accomplissement du parcours touristique, là où les sentiers et l'animation convergent. C'est le lieu désigné pour vivre une expérience de nature " Montagnaise ". De par les bouleversements qu'elle a connus en peu de temps, cette culture tend à la modernité tout en étant étroitement liée à son passé. Les installations proposées répondent à cette ambiguïté.

Concept spécifique :
Symboliquement, la pointe est une représentation du ciel étoilé. Une constellation d'installations où la mise en lumière rappelle des repères lumineux célestes.

En Concret :
Mise en lumière de tentes traditionnelles
Camping
Capitainerie
Sentiers rustiques
Sentiers contemporains
Quai
Agora extérieure
Nombreux points de rassemblements



L'AGORA ET LA CAPITAINERIE AU LOIN

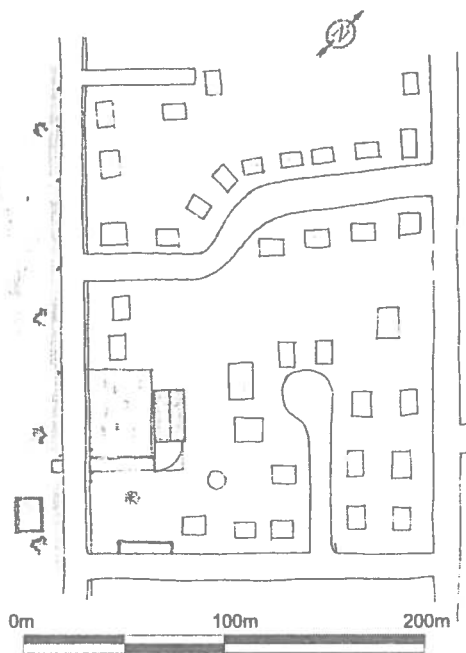


LES SENTIERS ET LE QUAI



LE CAMPING

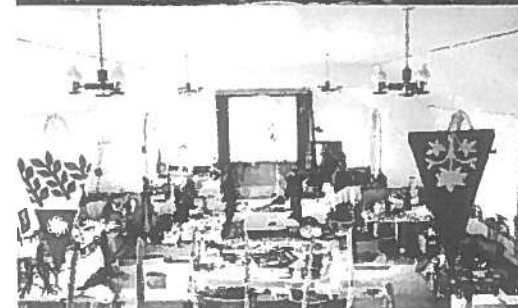
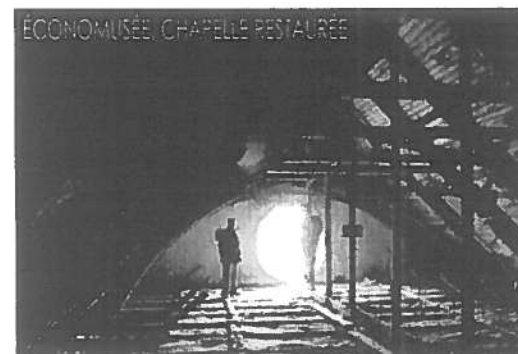




Dans le cheminement proposé, le Vieux-Uashat a des allures de " porte de sortie ". Dans les faits, il n'en est rien, c'est une entrée à la réserve au même titre que celle du boulevard des Montagnais et c'est pourquoi elle est marquée ainsi.

Concept spécifique : La création d'un écomusée, où l'art innu traditionnel et contemporain se rejoignent, dans l'ancienne chapelle devient un point majeur de cette proposition. De plus, dans ce dernier, l'aménagement extérieur servira d'appel à la population.

En Concret :
 Centre d'interprétation de la culture inue
 Lien lumineux avec Uashat
 Aboutissement du sentier
 Descente vers les berges
 Espaces de rencontre
 Traverse sur la rue Amaud



AMÉNAGEMENTS SIMPLES, RESPECT DU LITTORAL



MARQUAGE DE L'ENTRÉE

LE CENTRE, LE BOULEVARD ET LES GENS



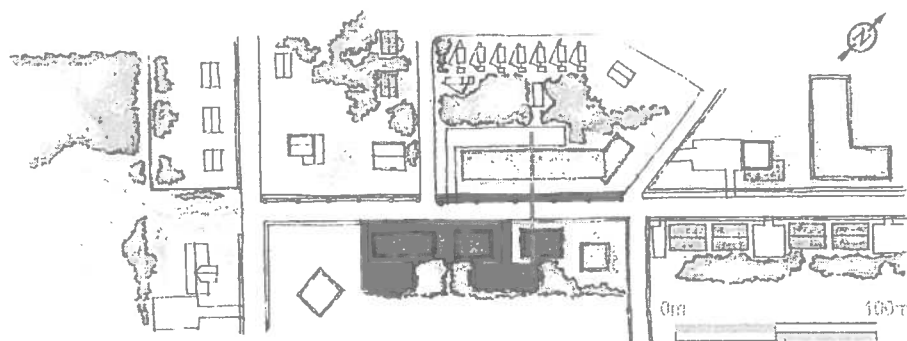
Le boulevard des Montagnais et son extrémité sud sont importants pour la perception de la Réserve. En plus d'offrir une vue unique, le lieu sert déjà de zone de transition.

Concept spécifique :

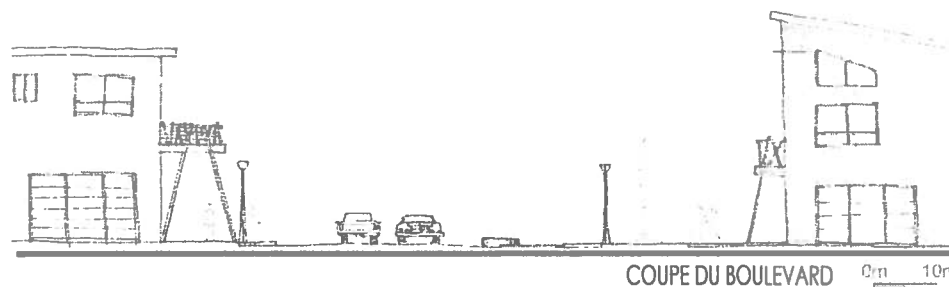
La densification du boulevard est une expression de l'urbanité de Uashat. L'aménagement de son aboutissement est, quant à lui, un rappel de la nature qui borde la Réserve. C'est comme si tout le réseau touristique entrant pour créer une interrelation entre le résidant et le touriste. Par sa position stratégique, l'endroit servira également de borne d'orientation qui fera la promotion des installations touristiques et économiques.

En Concret :

Mise en valeur de l'accès au centre, communautaire
 Développement du boulevard Montagnais
 Proposition d'un Hôtel et d'une caserne de pompier



BORNE D'ORIENTATION



COUPE DU BOULEVARD 0m 10m



ELISABETH BOUCHER CATHERINE DUBOIS PHUONG NGUYEN LAN

UASHAT - DESIGN URBAIN: PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN VIABLE

PLANIFIER ET REQUALIFIER UASHAT

Uashat, en plus de constituer un ancien établissement autochtone, représente une porte d'entrée à la culture Innue dans la région de Sept-Îles. Cependant, peu d'éléments sur la réserve mettent ce potentiel en valeur. Les propositions d'aménagement qui suivent visent à aborder la problématique du manque de logements sur la réserve, de même que sur les possibilités d'expression de l'identité de la culture Innue à travers la planification de l'habitat.

Le développement résidentiel proposé se fait dans l'optique d'une maximisation de l'espace aménageable puisque les terrains vacants sont limités et que la population est en croissance. Ainsi, les densités des nouveaux quartiers seraient plus fortes, certes, mais de nouvelles manières d'habiter (copropriété, location, combinaison de logements et de petits commerces) pourraient y être offertes pour répondre aux besoins des Innus de Uashat et de ceux venant d'autres réserves de la Côte Nord. Bien sûr, chaque type d'habitation a été localisé dans un secteur précis pour répondre à des impératifs fonctionnels et spatiaux.

Par exemple, ce n'est qu'à la jonction des Galeries Montagnaises et d'un des nouveaux ensembles résidentiels que l'on retrouve des bâtiments « mixtes » munis d'un commerce, d'un

bureau ou d'un atelier au rez-de-chaussée et d'un logement au-dessus. Ces bâtiments servent en fait de transition entre les stationnements bourdonnants situés à l'arrière du centre commercial et l'espace de quiétude valorisé dans un secteur résidentiel.

Toutefois, la préséance au développement irait aux résidants de Uashat pour lesquels l'ajout de plusieurs unités unifamiliales est prioritaire. Par contre, les dimensions de leurs terrains pourraient être facilement réduites ou agrandies pour privilégier une densité plus forte ou non, puisque la configuration des îlots rectangulaires est très flexible. De plus, la proposition vise, le plus possible, à bonifier l'expérience que vivent les résidants dans leur quotidien. Des rues sécuritaires, plus étroites, à l'échelle des piétons, dotées en certains endroits stratégiques de mobilier urbain et d'évènements ponctuels agrémentant les parcours, sont des moyens pouvant rendre la vie de quartier plus confortable. Bien sûr, vu la petite taille de la communauté, les actions allant dans ce sens ont dû être hiérarchisées afin de donner la priorité à certains lieux ou secteurs par rapport à d'autres.

Par exemple, la requalification du boulevard des Montagnais a reçu un soin particulier en regard de son statut de porte d'entrée principale sur la réserve. Aux deux voies de circulation déjà existantes s'ajoutent une piste cyclable, une bande végétale de percolation des eaux de

ruissellement et des trottoirs. Toutes ces actions, combinées à l'ajout d'unités résidentielles de plus haute densité, devraient amener les gens à circuler sur le boulevard non pas seulement pour se rendre du point A au point B mais aussi pour le simple plaisir d'y déambuler.

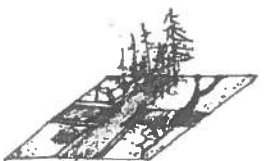
Le nouveau développement résidentiel comporte des petites places et des morceaux de nature pour enrichir les expériences des résidants et pour lier leur milieu de vie aux espaces verts et récréotouristiques de la réserve. Ces places se veulent être tantôt des lieux de rencontre, tantôt de rassemblement, d'expression artistique ou de jeux pour enfants. Les places, mises en réseau grâce aux nombreux sentiers et routes sillonnant la réserve, pourraient en devenir les symboles et en constituer le lien unificateur faisant présentement défaut à Uashat. Avec l'implication de la communauté, les places ont le potentiel de devenir génératrices de l'expression identitaire de la culture Innue. Le défi sera de les concevoir en coopération avec la communauté pour qu'elles offrent des possibilités d'activités qui sauront répondre à ses aspirations et refléter qui elle est vraiment.



Mise en valeur des ressources naturelles



Habitation



Circulation



Potentiel récréotouristique



Espaces publics

INTENTIONS

Développements résidentiels

Maximiser l'espace disponible pour répondre aux besoins de logements de la population en forte croissance;

Créer une zone de transition entre les galeries Montagnaises et les nouvelles résidences proposées à l'aide de bureaux, ateliers ou petits commerces.

Mise en valeur des ressources naturelles

Préserver les espaces naturels existants;

Ajouter de la végétation à des endroits stratégiques pour ramener doucement la forêt dans la réserve;

Inciter les gens à marcher et à prendre contact avec la nature;

Potentiel récréotouristique

Requalifier la fin de l'avenue Dequen pour mettre en valeur le parc du littoral;

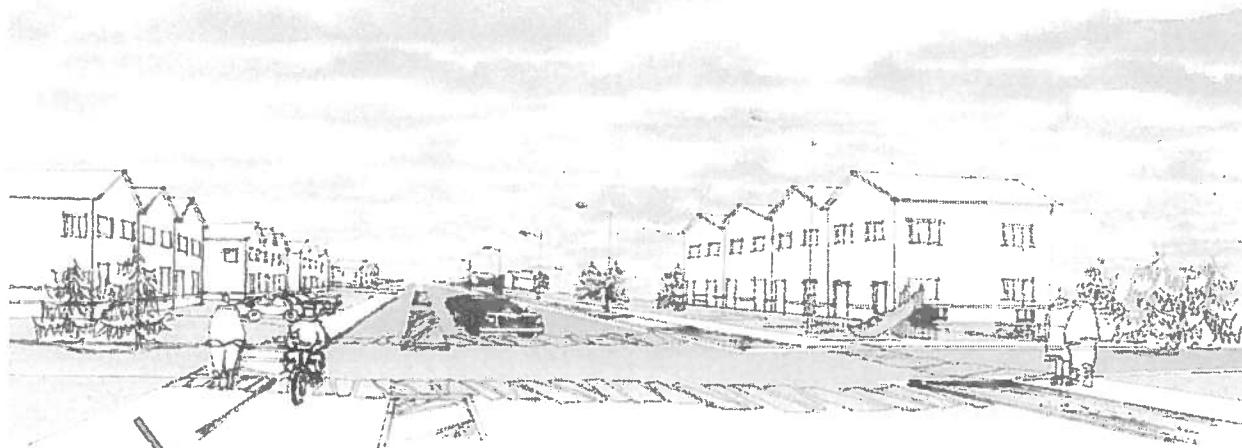
Développer le caractère récréotouristique de la réserve en offrant des lieux de séjour tels auberge et camping ainsi que des activités sportives et éducatives;

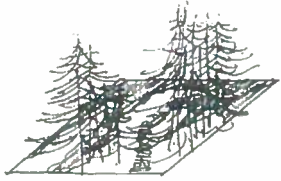
Encourager le côtoiement des touristes et des résidents permanents de la réserve.

Espaces publics

Créer des lieux permettant les rassemblements;

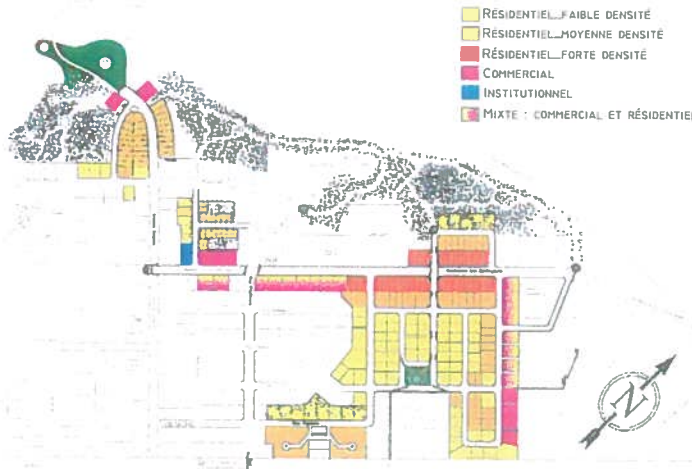
Encourager l'implication des gens du milieu dans l'élaboration des éléments composant les différentes places (auto programmation - auto construction).



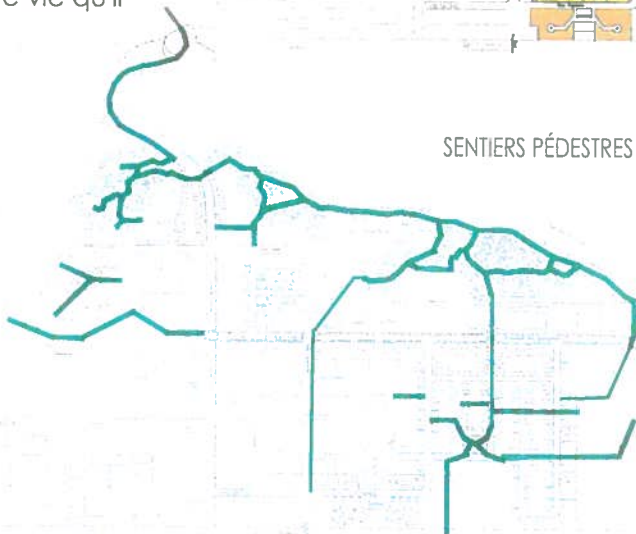


Profiter simplement de son chez-soi tout en protégeant ses beautés naturelles. Des sentiers, des bancs et des points de vue invitant à la marche et à la détente. Un chez-soi où la proximité des services et des autres n'est pas une chose que l'on évite mais que l'on recherche pour la qualité de vie qu'il offre.

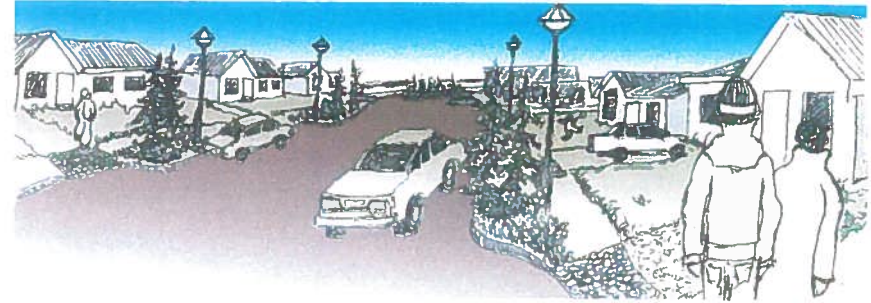
● UTILISATION DU SOL



SENTIERS PÉDESTRES



Paysages visités à travers les sentiers



Vue de l'aménagement proposé pour la rue de l'école



Vue de l'aménagement proposé pour le camping



NOUVELLES
FAÇONS
D'HABITER



Vue vers les bureaux et les galeries Montagnaises à partir du quartier résidentiel

STATISTIQUES

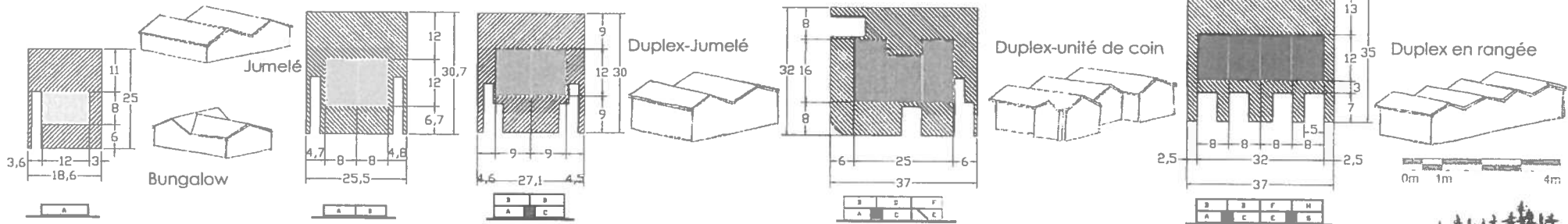
total d'unités de logements ajoutés **391**
Unités de logements actuel
Environ **275**

Pourcentage Du Territoire libre
pour du développement : environ 20%

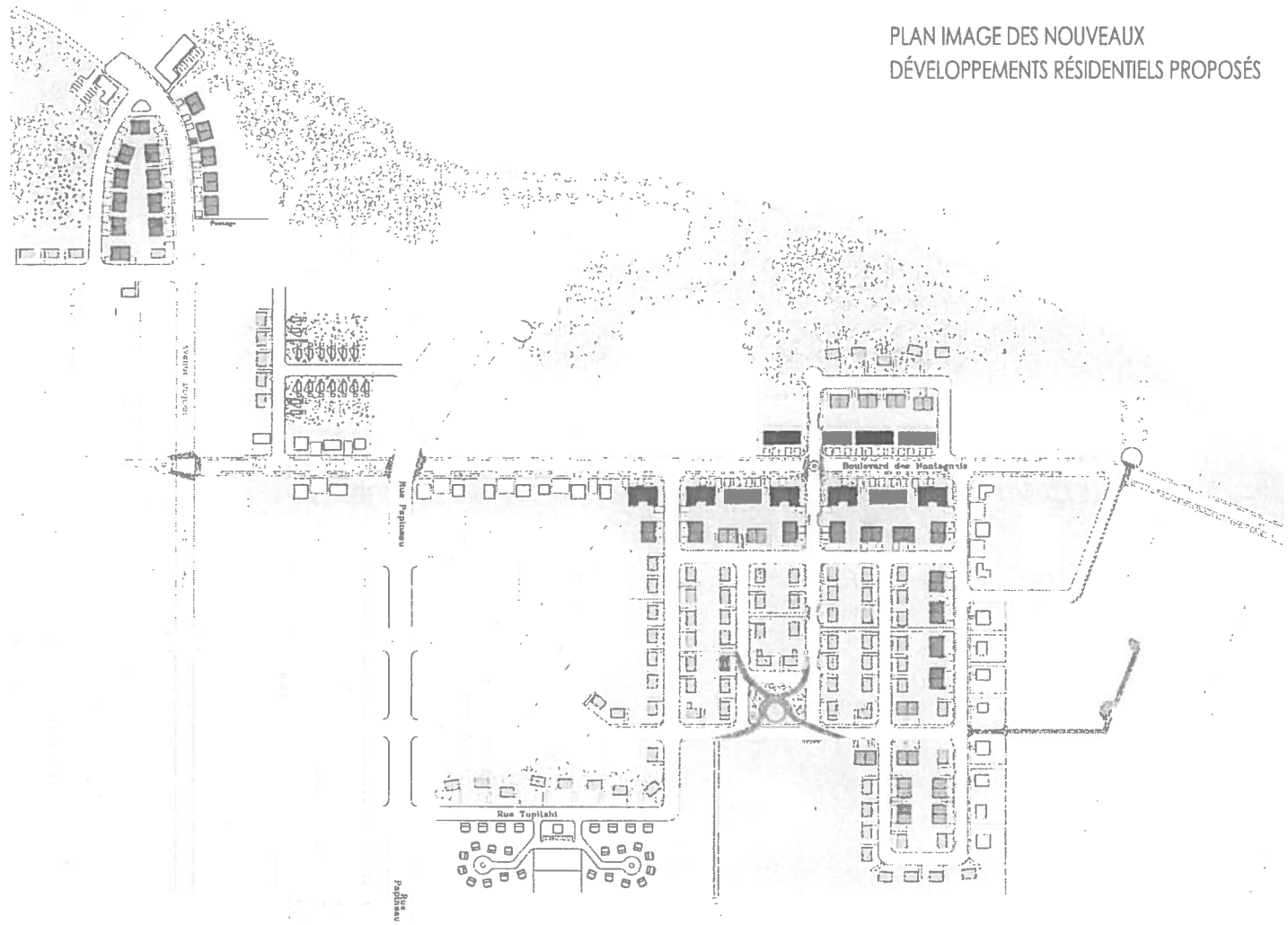
$\frac{275 \text{ maisons} = 3,4\%}{80\% \text{ territoire}}$ $\frac{391 \text{ maisons} = 19,55\%}{20\% \text{ territoire}}$

Intervention proposée : 6 fois plus de
logements pour un même territoire

TYPES PROPOSÉS D'HABITATS : PLANS, COUPES ET AXONOMÉTRIES



PLAN IMAGE DES NOUVEAUX
DÉVELOPPEMENTS RÉSIDENTIELS PROPOSÉS

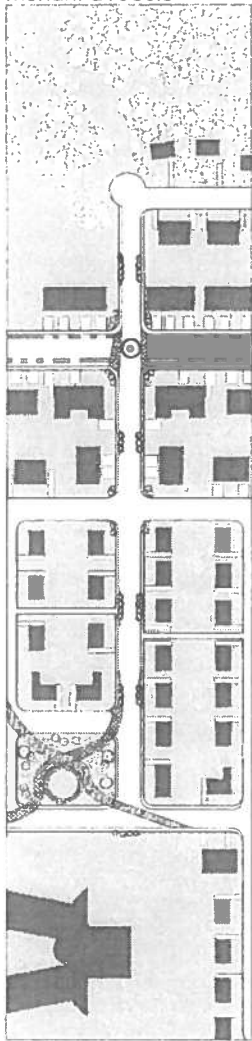


CIRCULATION



Vue du parc devant l'école

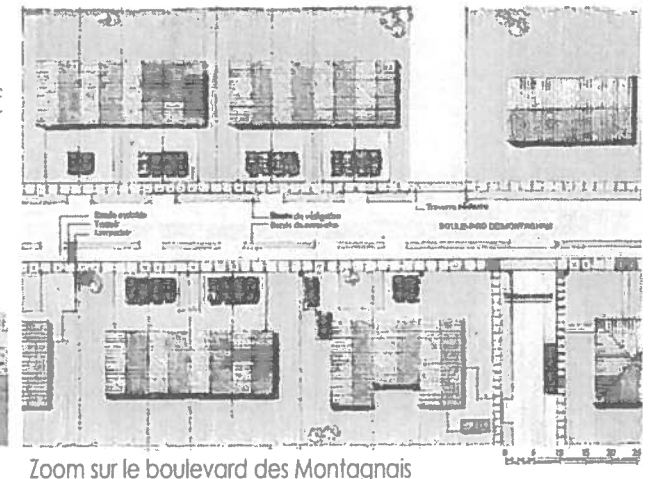
Détail de la rue menant à l'école



0m 20m 80m

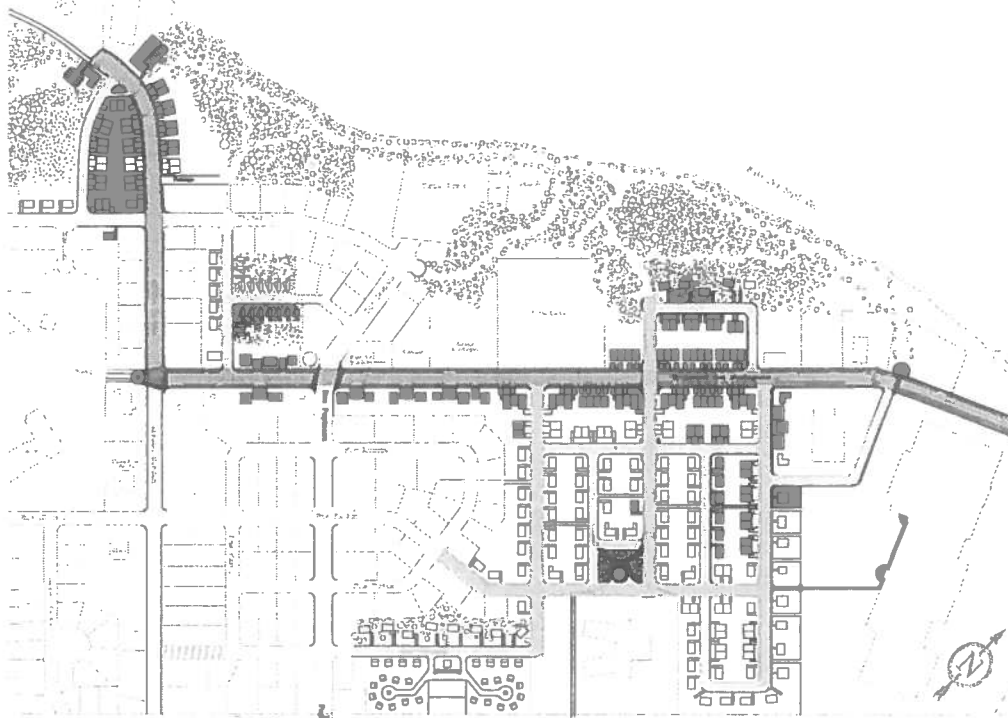


Vue de la rue Dequen vers la marina



Zoom sur le boulevard des Montagnais

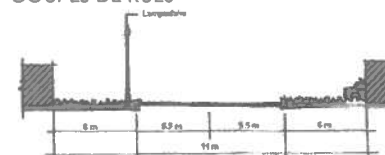
HIÉRARCHIE DES RUES



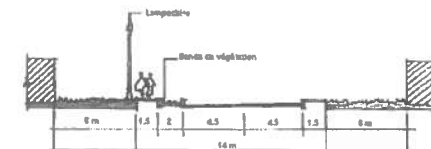
- Grands axes : 18 m
- Rues principales : 14 m
- Rues secondaires : 11 m

0m 100m 400m

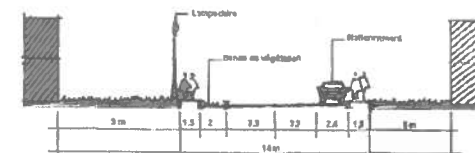
COUPES DE RUES



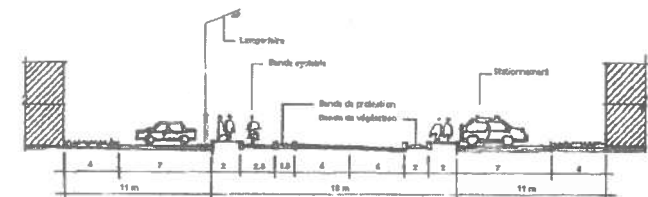
Coupe d'une rue de 11 m sans trottoir



Coupe d'une rue de 14 m avec trottoirs



Coupe d'une rue de 14 m avec stationnements et trottoirs



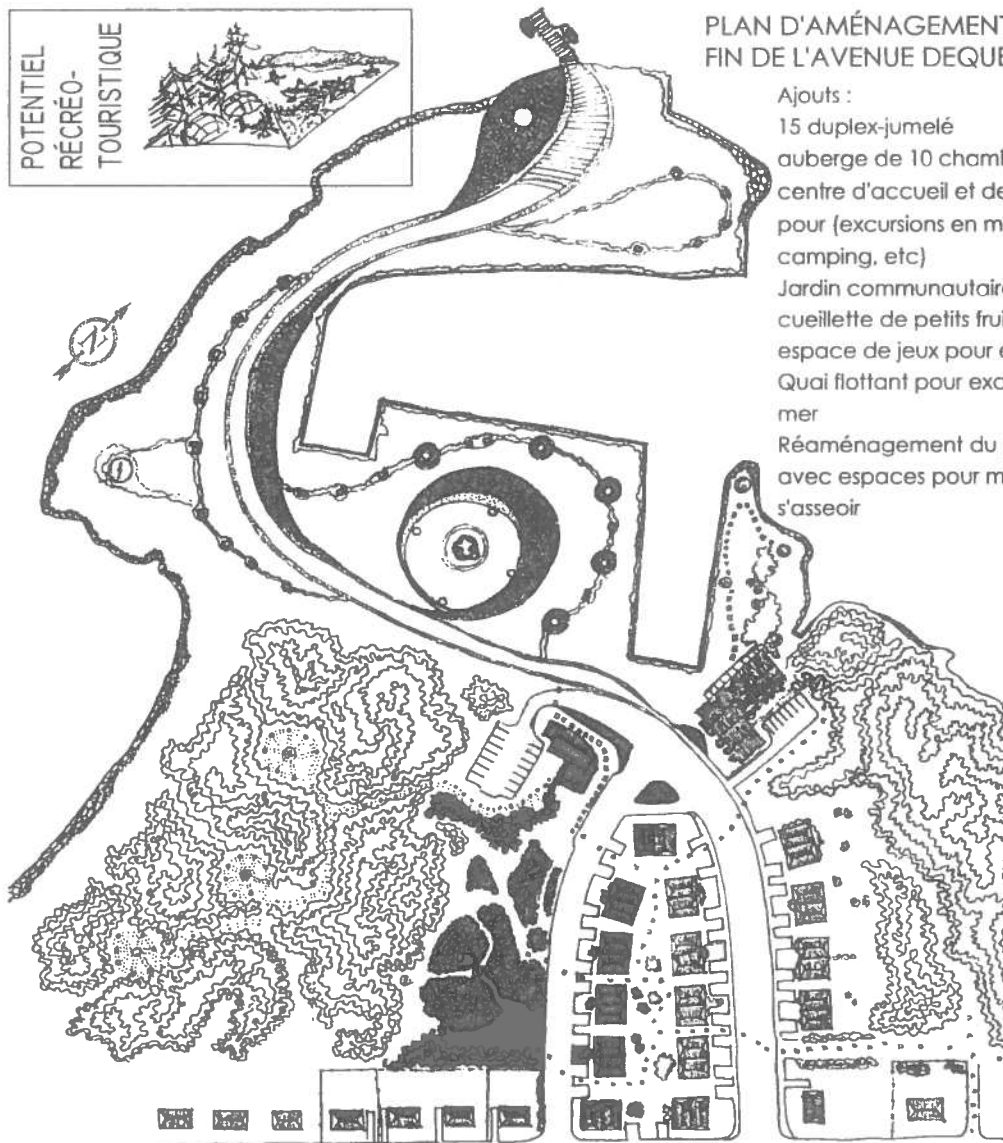
Coupe d'une rue de 18 m avec piste cyclable et trottoirs

POTENTIEL
RÉCRÉO-
TOURISTIQUE



PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA FIN DE L'AVENUE DEQUEN

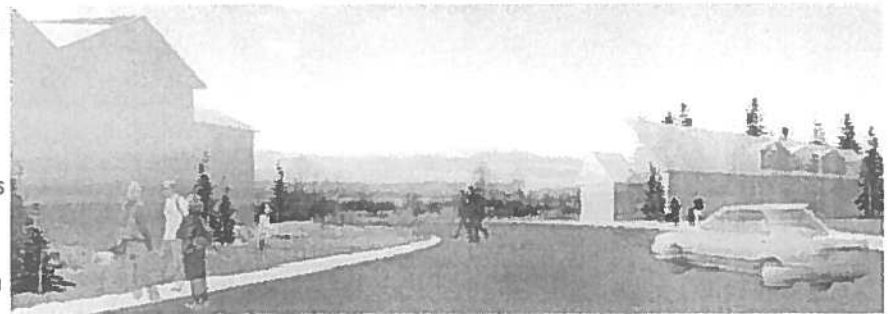
Ajouts :
15 duplex-jumelé
auberge de 10 chambres
centre d'accueil et de services
pour (excursions en mer,
camping, etc)
Jardin communautaire pour la
cueillette de petits fruits et
espace de jeux pour enfants
Quai flottant pour excursions en
mer
Réaménagement du parc
avec espaces pour manger et
s'asseoir



0m 20m 80m



Vue du bout de l'avenue Dequen ; focus sur l'habitation



Vue du bout de l'avenue Dequen ;
ouverture sur le parc et focus sur l'auberge



Vue du bout de l'avenue Dequen ; situation actuelle



Vue du bout de l'avenue Dequen ;
depuis le parc

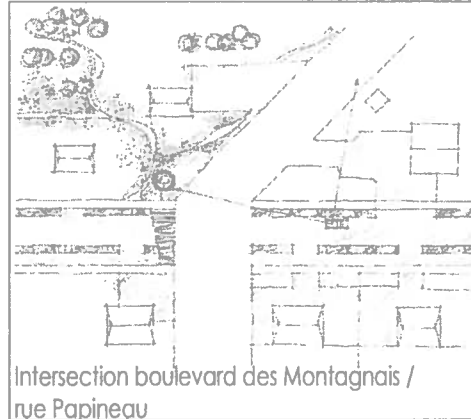
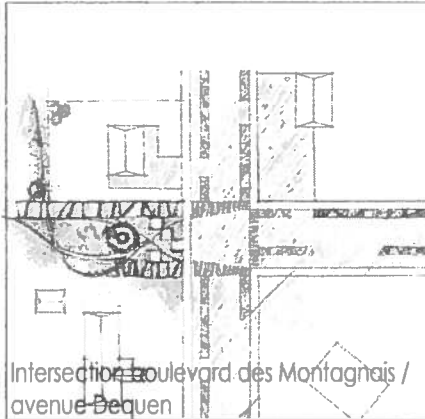
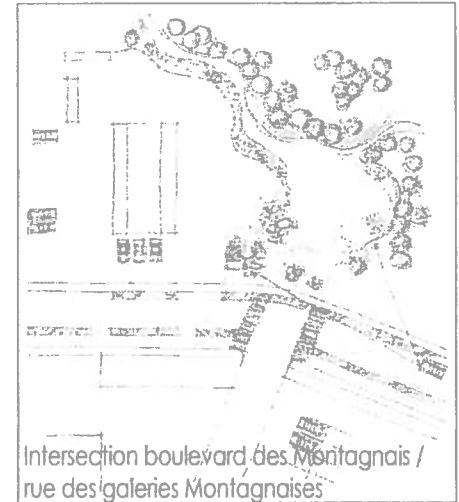
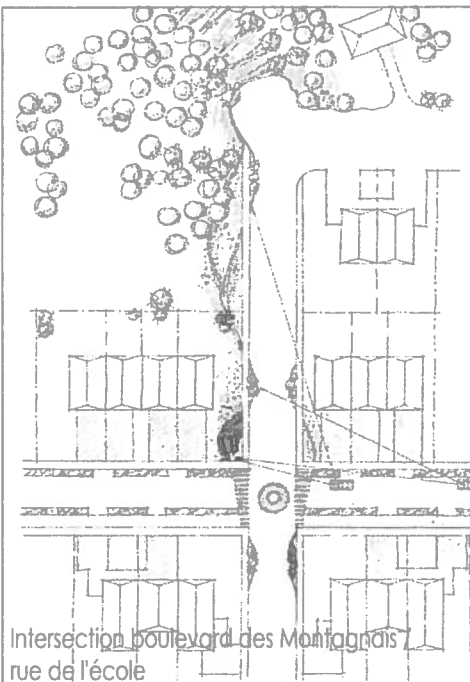
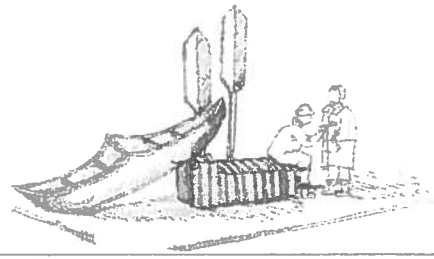


Proposition
d'aménagement du parc



Vue du jardin communautaire (petits fruits)/parc pour enfants.
Thématique du parc : les animaux de la forêt

ESPACES PUBLICS



Intersection boulevard des Montagnais / avenue Dequen

Intersection boulevard des Montagnais / rue Papineau

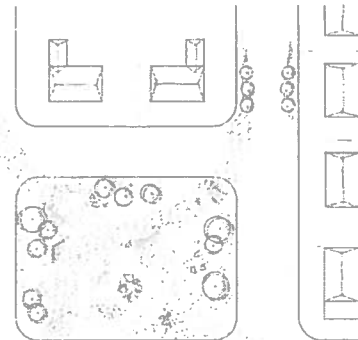
Intersection boulevard des Montagnais / rue de l'école

Intersection boulevard des Montagnais / rue des galeries Montagnaises



Place de l'avenir : structure libre métallique

Place d'aujourd'hui : sculpture de béton

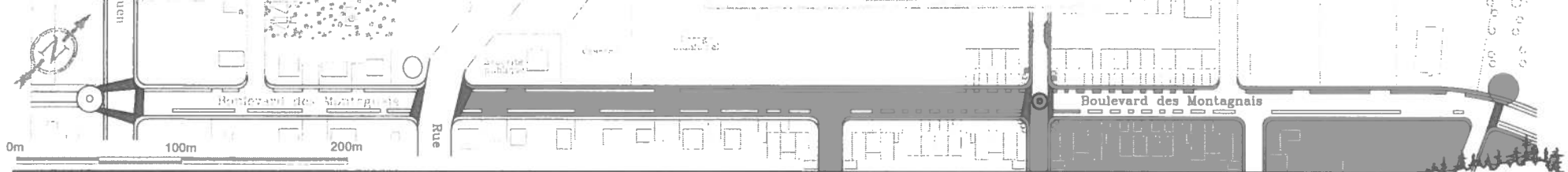


Place du passé : canot de bois

L'établissement des petites places tout au long du boulevard des Montagnais a pour but de créer des lieux de rencontres et des points de repères dans la réserve. L'intention de ces lieux est de respecter le mode d'orientation en forêt des Inus qui se basent sur des éléments ponctuels de la nature. Le boulevard s'avère alors un parcours dans lequel le temps est exprimé à travers la matérialité de chacune des petites places. Ces éléments sont également les points de départ de différents sentiers qui sillonnent la réserve.

Parc de quartier : secteur de l'école

Place du jardin de pierres : accueil de la réserve



0m 100m 200m



ANNE-MARIE ANGERS ANDY ST-PIERRE
MANI-UTENAM - DESIGN URBAIN: PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN VIABLE

LA PLACE DU FESTIVAL INNU-NIKAMU À L'ENDROIT ACTUEL

La fête aux rythmes de la communauté

Notre équipe propose un plan d'aménagement de la réserve de Mani-Utenam dont les choix et décisions se sont orientés à partir d'une intention de redynamiser le secteur actuel de la place du festival, *en vérifiant sa répercussion sur l'ensemble de la réserve*. La mission principale était, dès le départ, de redonner une qualité de vie propre à la communauté tout en attisant une fierté d'appartenance traduite par la planification d'un développement durable de Mani-Utenam.

Plusieurs enjeux ont été identifiés afin de réaliser un projet tenant compte autant des problématiques que des potentiels et des attraits du territoire, dans le but de favoriser une expérience des plus enrichissantes pour les résidants. Le projet s'est donc attardé particulièrement au développement des espaces publics extérieurs, dont celui de la place du festival, et de les rendre viables à l'année. Le secteur central de la réserve a également été étudié afin de rétablir deux pôles dynamiques de qualité pour ramifier les expériences sur la réserve tout en favorisant sa requalification.

Ces propositions ont donc développées avec l'idée fondatrice de projeter une image identitaire forte de la communauté par le biais d'un concept séquentiel de parcours à travers la réserve. Ce parcours est parsemé d'éléments significatifs et appropriables. Perspectives visuelles, points de repère, symboles significatifs dans la mémoire collective, matières diversifiées et approches sensibles aux différents sites sont autant d'éléments mis de l'avant par notre proposition. Les aménagements tiennent également compte de la question de la sécurité au sein de ces espaces de sorte à renforcer le sentiment d'appropriation des résidents. Les nouvelles places publiques ont donc été conçues avec l'intention particulière d'offrir une surveillance naturelle (humaine) constante. Cette surveillance est notamment rendue possible grâce à l'implantation de fronts bâtis qui entourent et cadrent ces places.

L'image de Mani-Utenam est traduite le plus fortement par ses nombreuses richesses naturelles. Nos intentions s'inscrivent donc dans un souci de préservation et de prise de conscience des qualités exceptionnelles qu'offre le paysage de la réserve, autant par le parti d'implantation des nouveaux secteurs d'habitation que par la composition et les ambiances des différents espaces publics créés. Un travail de transition exprimé par une juxtaposition des matières minérales et végétales permet de mettre en valeur des éléments simples mais efficaces dans la matérialisation des nouvelles installations urbaines; sable, terre, gravier, roches, béton, plantes sauvages, arbres, poteaux de bois sont tous des éléments omniprésents

le long des parcours et des espaces de rassemblement et dont l'image résonne dans l'imaginaire collectif.

Pour répondre aux besoins de la communauté et ce, dans le cadre d'un projet réalisable qui optimise le rapport effort-effet, nous proposons un développement par phases qui intègre une mixité de fonctions dont des commerces et services quotidiens, de même que des petites maisons pour personne seule.

Enfin, le projet génère une panoplie d'expériences sensorielles riches et propices à l'épanouissement des activités dans la communauté. La place du festival s'ouvre à l'art autochtone et à ses traditions par une programmation variée mais prévoyant les besoins d'expansion de l'évènement. Nous proposons donc l'implantation d'ateliers qui constituent en fait une vitrine où les artistes peuvent s'exprimer librement dans un contexte où la nature prend toute son importance. Encadrement, proximité, espace libre, la nouvelle place du festival représente avant tout un lieu de rassemblement de par sa forme génératrice d'une identité propre, qui bat aux rythmes de la vie de la communauté de Mani-Utenam.

CONCEPT

MISSION

Redonner une qualité de vie propre à la communauté en favorisant la fierté d'appartenance par la planification d'un développement durable pour leur réserve.

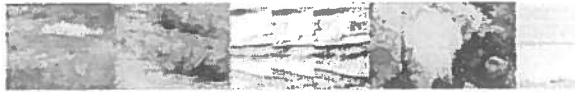
ENJEUX

Préservation

Favoriser l'appropriation et la prise de conscience des richesses naturelles



TRANSITION MINÉRALE VÉGÉTALE



Mixité

Création de deux pôles afin de ramifier et de restructurer le développement de la réserve



Espaces publics

Rétablir un centre et des espaces publics de qualité (espace festivalier, lieu de rassemblement)

Identité

Projeter une image identitaire forte de la communauté



Sécurité

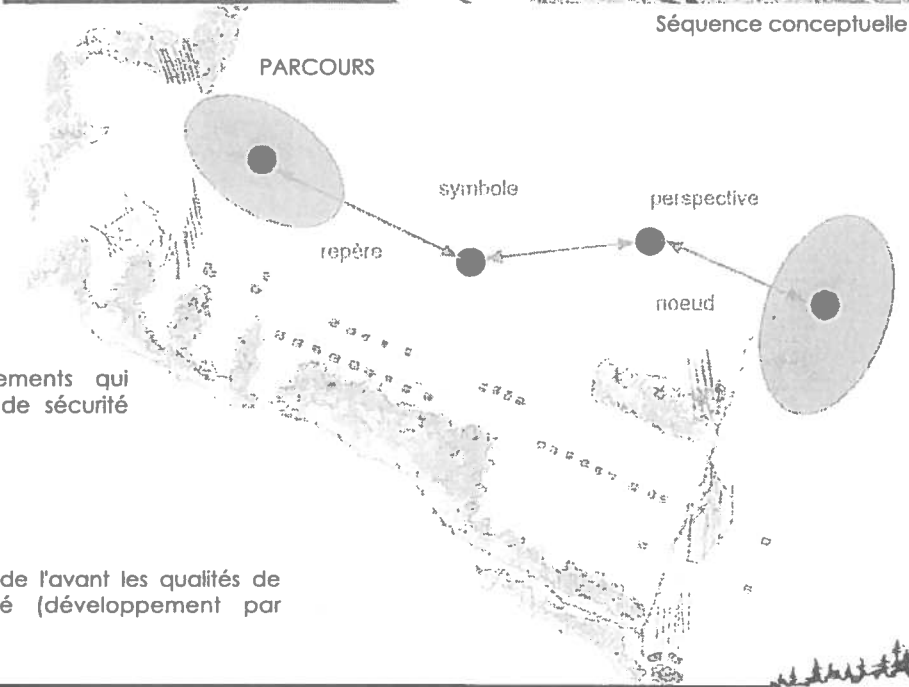
Proposer des aménagements qui renforcent le sentiment de sécurité dans la communauté

Perméabilité et robustesse

Mettre de l'avant les qualités de flexibilité (développement par phase)



Séquence conceptuelle



PLAN ZONAGE



Phase 1	Maison unifamiliale	121
	Habitation collective	48
	Maison personne seule	57
Total :		226

Phase 2	Maison unifamiliale	67
	Habitation collective	36
	Maison personne seule	19
Total :		122

Phase 3	Maison unifamiliale	38
	Maison personne seule	54
Total :		92

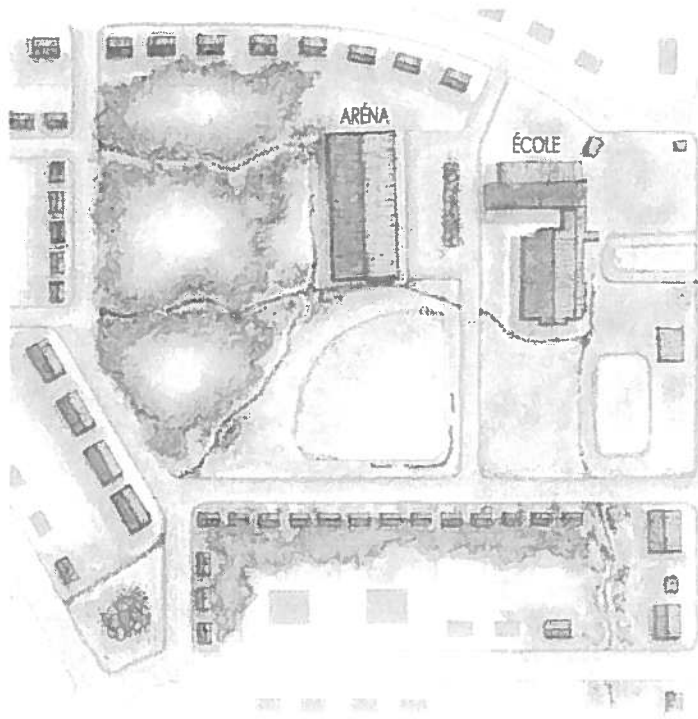
Total:	440
--------	-----

Légende

- Faible densité
- Moyenne densité
- Commerce
- Institutionnel/Récréatif
- Nouveau bâti
- Espace vert (parc)
- Bâti existant
- Mixte



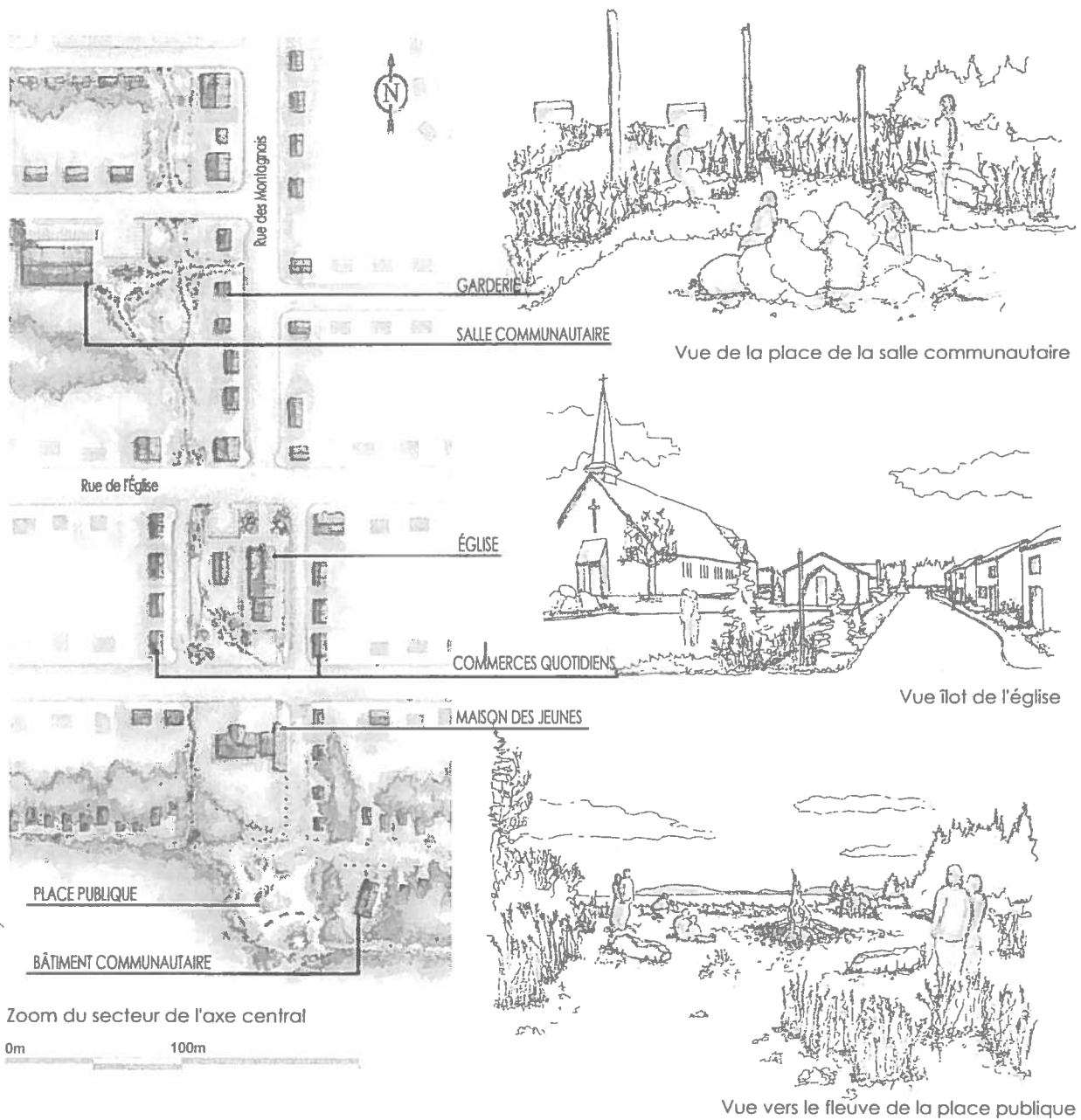
SECTEUR CENTRAL



Zoom du secteur éducatif



Vue arrière de l'église

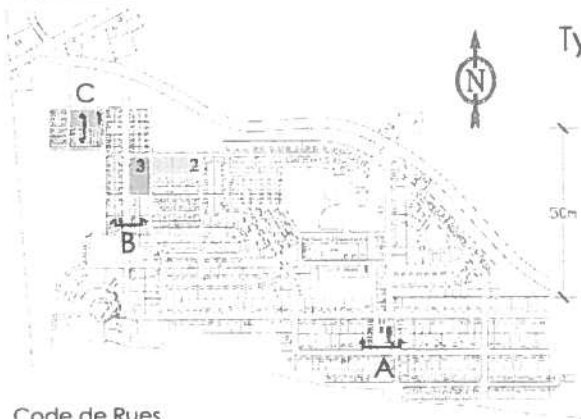


Vue de la place de la salle communautaire

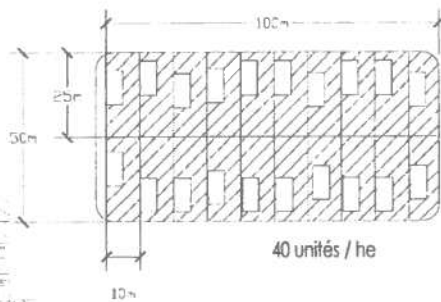
Vue îlot de l'église

Vue vers le fleuve de la place publique

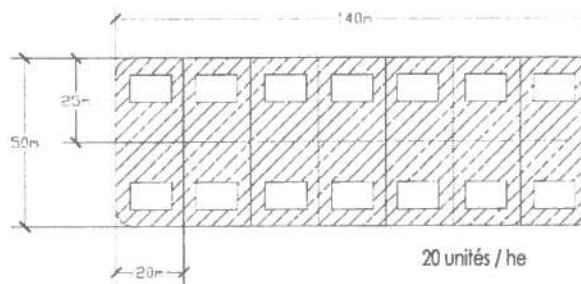
CODIFICATION



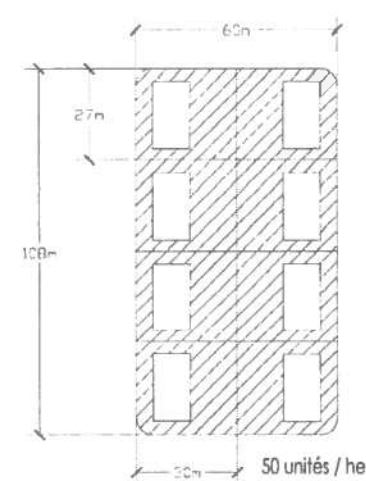
Type 1 îlot (maisons pour personne seule)



Type 2 îlot (maisons unifamiliales)



Type 3 îlot (maisons jumelées)

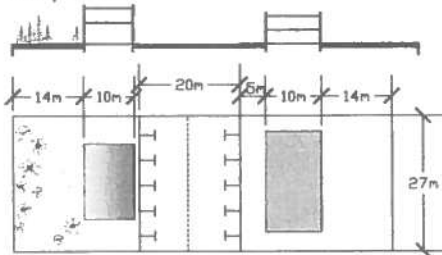


Code de Rues

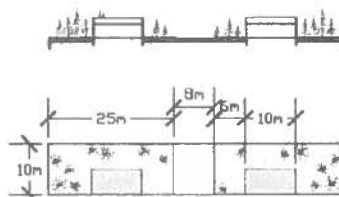
Coupe A-A



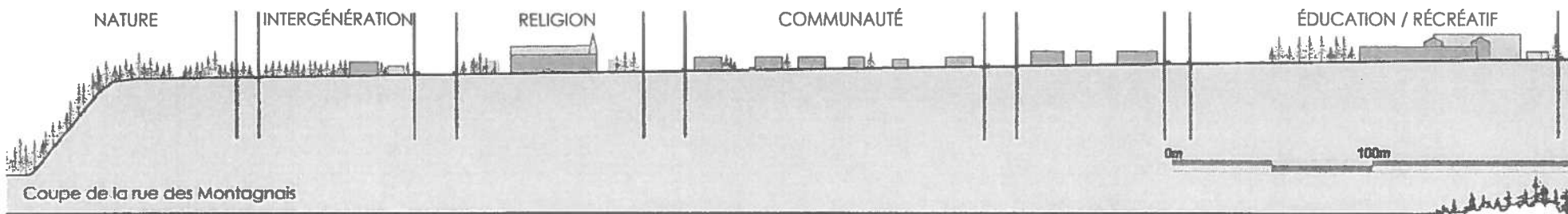
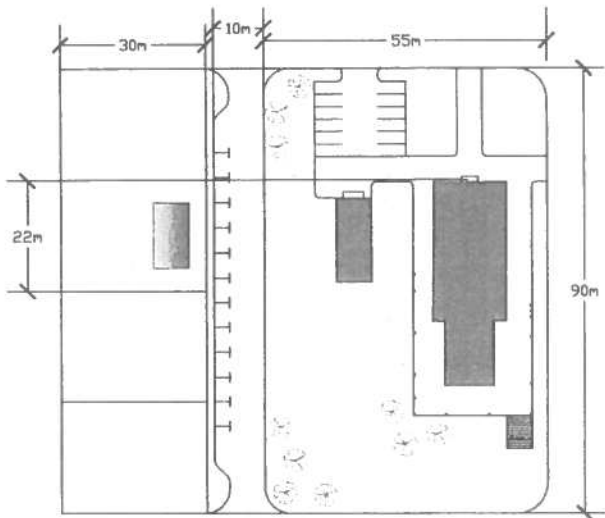
Coupe B-B



Coupe C-C



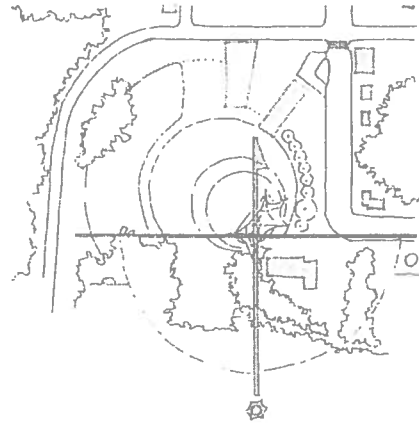
Vue d'une maison pour personne seule



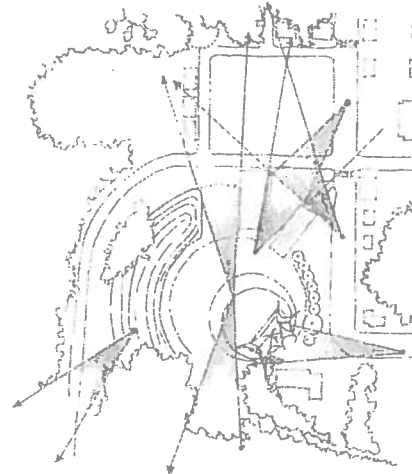
PLACE DU FESTIVAL

Place du festival

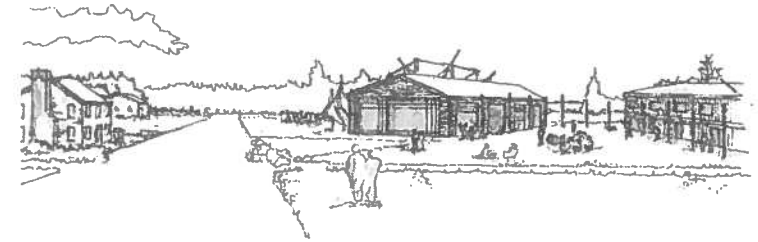
- 3 sections en dénivelé +/- 11000m²
- Scène permanente habitable (Toilettes, entrepôt, décors, loges) 350m²
- Kiosques - structure permanente, enveloppe amovible (Casse-croûte, vente de produits divers, accès au site)
- Stationnements- 2 secteurs 640 places 19,200m²
(Place multifonctionnelle récréative/sportive)
- Ateliers des métiers traditionnels (Entrepôt, extension extérieure) 1350m²
- Bureaux du festival (3) + Centre d'art et d'exposition (Salle polyvalente) 2000m²
- Bâtiment de services (Toilettes, douches, vestiaires, buanderie) 400m²
- Camping + Vitrine des 11 Nations (Drapeaux, espaces de rassemblement) 44,000m²
- Belvédère et accès au circuit pédestre
- Auberge (Accueil pour femmes enceintes et personnes en convalescence durant l'année) 600m²
- Commerces (Atelier en continuité avec le Centre des métiers traditionnels)
- Garderie 108m²
- Accès au littoral
- Équipements récréatifs secteur plage (Terrains de volley-ball)



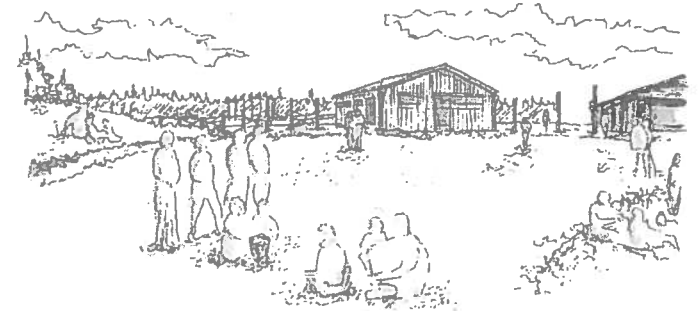
Étude d'ensoleillement



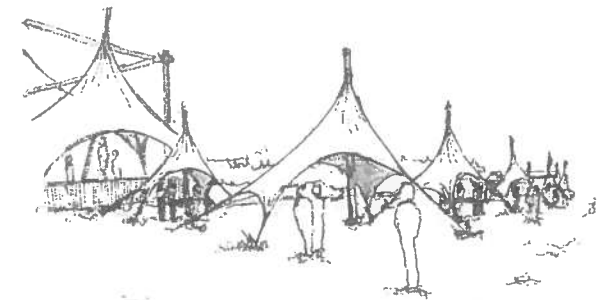
Étude des percées visuelles



Vue à partir de la rue des InnuT vers la place du festival

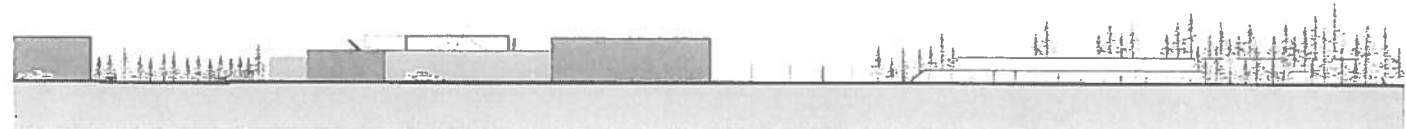


Vue à partir du centre de la place du festival

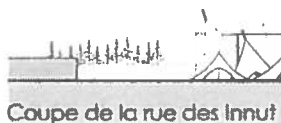


Vue des kiosques

0m 10m 40m

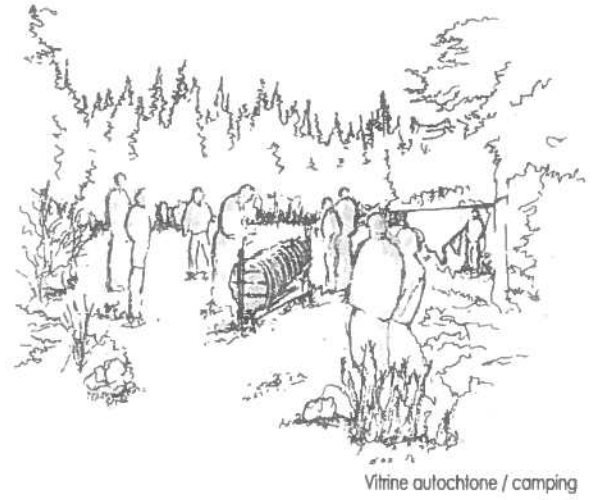
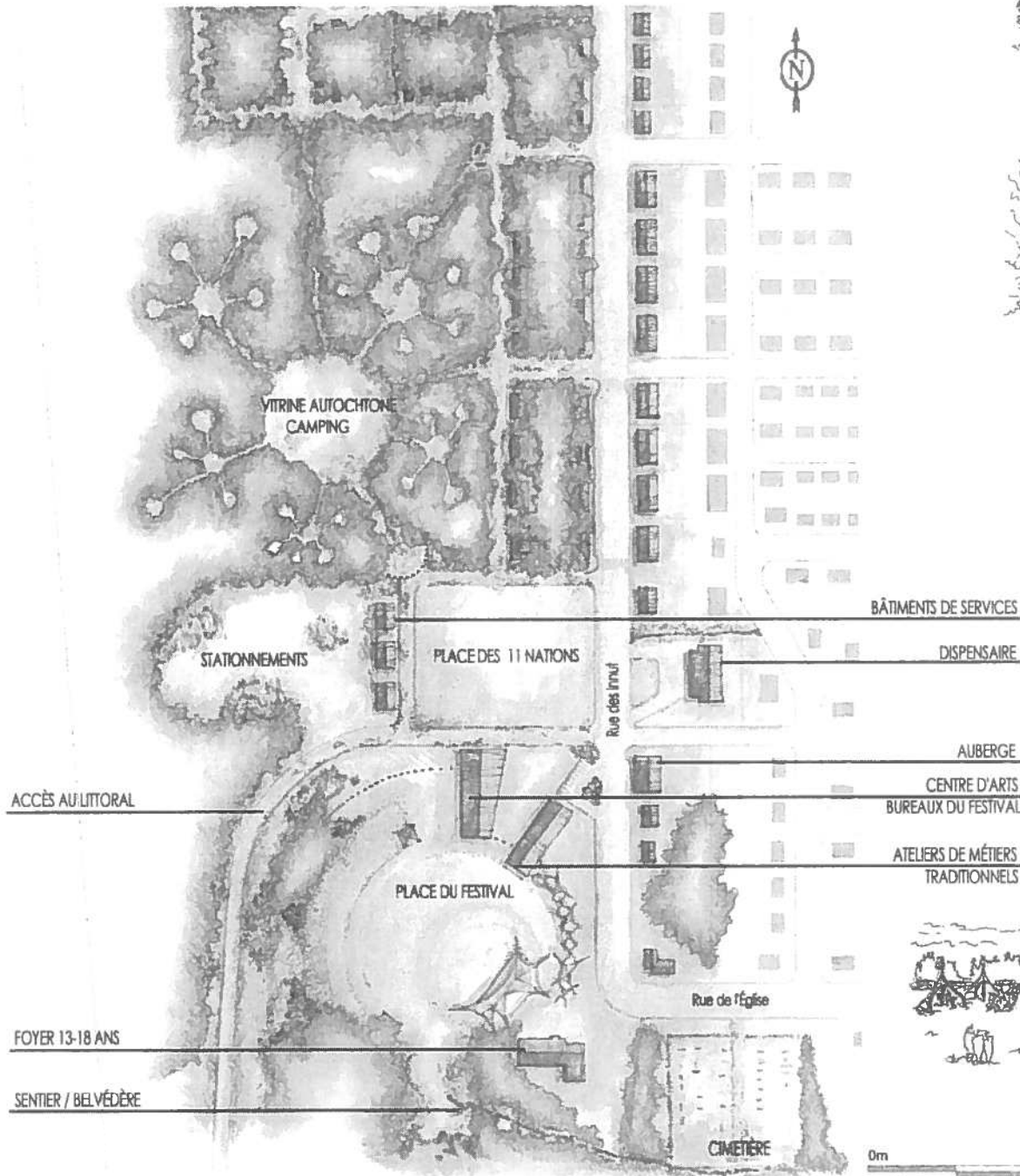


Coupe de la place du festival

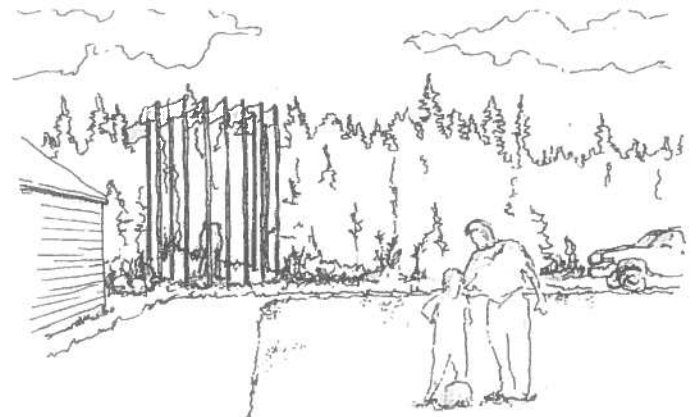


Coupe de la rue des InnuT

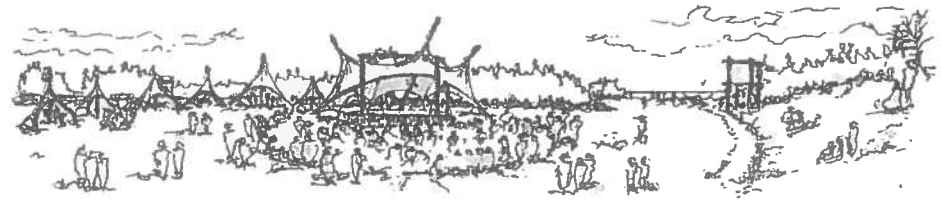
PLACE FESTIVAL



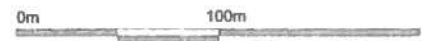
Vitrine autochtone / camping



Place des 11 Nations



Perspective ambiance du festival





KARINE FAUCHER-LAMONTAGNE SYLVAIN LÉGER

MANI-UTENAM - DESIGN URBAIN: PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN VIABLE

LA PLACE DU FESTIVAL INNU-NIKAMU AU CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ

Le festival qui se transporte... dans la rue!

Cette seconde option se penche sur les différentes implications et sur le potentiel entraîné par l'aménagement de la place du festival Innu-Nikamu sur un terrain situé au centre de la réserve. Ce terrain, situé derrière l'église et sur lequel se trouve aujourd'hui la maison des aînés, offre un potentiel intéressant notamment en terme d'image, d'identité et de mise en valeur de la nature environnante. Notre mission était donc d'analyser la plausibilité et le potentiel d'aménagement de la place au centre, ainsi que de prévoir ses impacts sur le reste du développement de la réserve. Le site retenu présente des potentiels intéressants de même que des contraintes très importantes : la superficie au sol est plus restreinte, les terrains en bordure du site sont construits et les limites de la falaise sont fragilisées.

La rue comme lieu de rassemblement

Notre solution d'aménagement s'articule autour de la création d'une place du festival qui déborde dans la rue. Ainsi, plutôt que de concentrer toutes les activités autour d'un seul et même site, nous avons étudié la possibilité d'étendre et de répartir ces activités sur une promenade aménagée à même la rue de l'église. Notre défi était donc de traiter la place ainsi

que sa séquence d'approche. Cette solution nous semblait particulièrement intéressante dans la mesure où elle invite tous les gens de la réserve à y participer, où chaque groupe de la communauté aurait sa place dans la « vitrine ». En ce qui concerne le fonctionnement, les événements de type spectacles (musique, théâtre, prestations) seraient présentés sur une scène située sur la place. Les activités de type exposition (symposium, art traditionnel et contemporain) seraient quant à elles réparties dans des kiosques tout le long de la promenade.

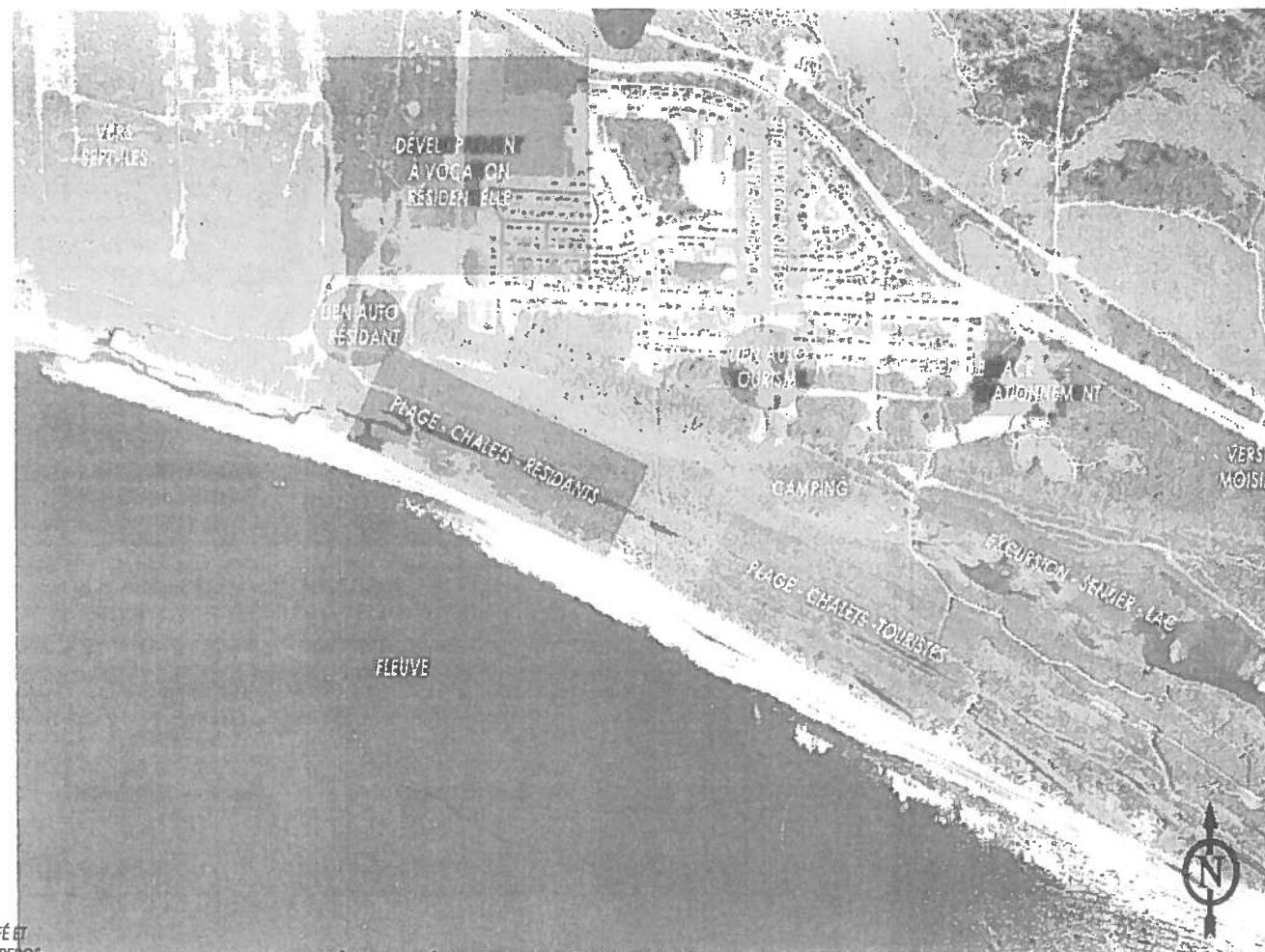
Développement résidentiel : des doigts verts pénètrent la réserve

Parmi les implications sur le reste du développement de la réserve, au niveau résidentiel, notre stratégie de développement s'articule autour d'aménagements urbains plus sensibles aux piétons (sentiers, parcours), par une conservation et une mise en valeur de la nature environnante (création de doigts verts qui pénètrent dans la réserve) ainsi que par l'insertion de nouvelles typologies d'habitations. Cette stratégie se veut une alternative au développement traditionnel des réserves autochtones. Au niveau économique, la réserve offre un potentiel touristique indéniable qui gagne à être développé, le tout en respect avec le caractère et la quiétude du reste de la réserve. Par le regroupement de différents services quotidiens, notre solution vise également à favoriser la création de nouveaux pôles identitaires dans la réserve.

LE FESTIVAL QUI SE TRANSPORTE ... DANS LA RUE !

IMPLICATIONS : DÉVELOPPEMENT DE LA RÉSERVE

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PLACE DU FESTIVAL AU CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ NOUS PERMET DE LIBÉRER UN VASTE TERRITOIRE À L'OUEST DE LA RÉSERVE POUR UN DÉVELOPPEMENT À VOCATION PLUS RÉSIDENNELLE. LE CENTRE SERA QUANT À LUI DÉVELOPPÉ DANS UNE OPTIQUE PLUS COMMERCIALE ET TOURISTIQUE, AVEC LA CRÉATION D'UN NOUVEAU LIEN À LA PLAGE.



LE MANDAT

SITUER LA PLACE DU FESTIVAL AU CENTRE
+ DE CONTRAINTES
- D'ESPACE

LA SOLUTION

FAIRE DÉBORDER LE FESTIVAL DANS LA RUE :
RUE = EXPOSITION
PLACE = SPECTACLES
TRAVAILLER LA SÉQUENCE D'APPROCHE

IDENTITÉ + IMAGE

MISE EN VALEUR DE LA CULTURE TRADITIONNELLE ET CONTEMPORAINE INNUE
RUE = CONTEMPORANÉITÉ
PLACE = TRADITIONS

STRATÉGIE D'INTERVENTION

DÉVELOPPEMENT D'UN AXE TOURISTIQUE
DÉVELOPPEMENT RÉSIDENNEL DANS LA PARTIE OUEST DE LA RÉSERVE

CONSERVATION DE LA QUIÉTUDE RÉSIDENNELLE
PROMOTION TOURISTIQUE

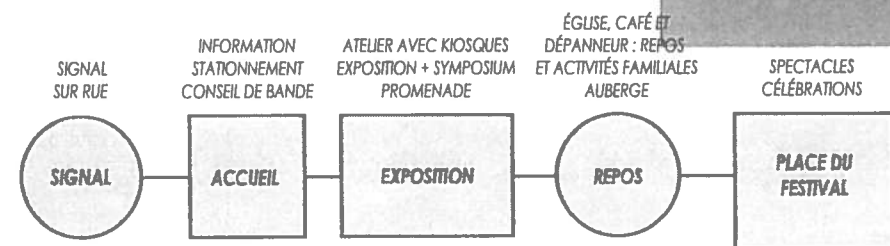
FLEXIBILITÉ DES ÉQUIPEMENTS

LE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS EST CONÇU DE MANIÈRE À ÊTRE TRANSFORMABLE ET ADAPTABLE POUR PERMETTRE UNE UTILISATION PENDANT LE FESTIVAL ET LE RESTE DE L'ANNÉE
ÉQUIPEMENTS UTILISABLES À L'ANNÉE

CONSIDÉRATIONS ÉCOLOGIQUES

LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENNEL SE VEUT SENSIBLE À L'ÉCOLOGIE DU SITE, DANS UNE OPTIQUE DE CONSERVATION ET DE MISE EN VALEUR DE LA NATURE EXISTANTE
VALORISATION DE LA NATURE

SÉQUENCE D'ARRIVÉE



STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PLAGE

PARTIE OUEST = POUR LES RÉSIDANTS

- SECTION PLAGE ET CHALETS POUR LES RÉSIDANTS
- CONSTRUCTION DE NOUVEAUX CHALETS DANS LE BOIS (PAS SUR PLAGE) ET 1 ÉTAGE MAX
- CONSERVATION DE LA VÉGÉTATION
- PAS DE DÉBOISEMENT MASSIF

PARTIE EST = DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- RELOCALISATION DU CAMPING EN BAS DU NOUVEAU LIEN AUTO
- EXCURSION À VOCATION TOURISTIQUE AUTOUR DU LAC + SENTIERS
- LOCATION DE CHALETS POUR LES TOURISTES
- MÊMES RÈGLES POUR LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX CHALETS
- MÊMES RÈGLES POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

... ADAPTÉE AUX CARACTÉRISTIQUES DU SITE

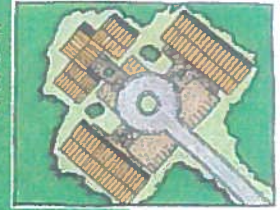
- POSSIBILITÉ DE DÉVELOPPEMENT AUTOUR DE PLUSIEURS SECTEURS :
- 1 : COMPLÉTER LES TERRAINS EXISTANTS
 - 2 : SECTION À L'OUEST DE L'ARÉNA
 - 3 : SECTION DE L'ANCIENNE PLACE DU FESTIVAL
 - 4 : SECTION DE L'ANCIEN CAMPING

PROMOTION DE NOUVELLES TYPOLOGIES D'HABITATION
À MOYENNE DENSITÉ VISANT À DENSIFIER L'OCCUPATION



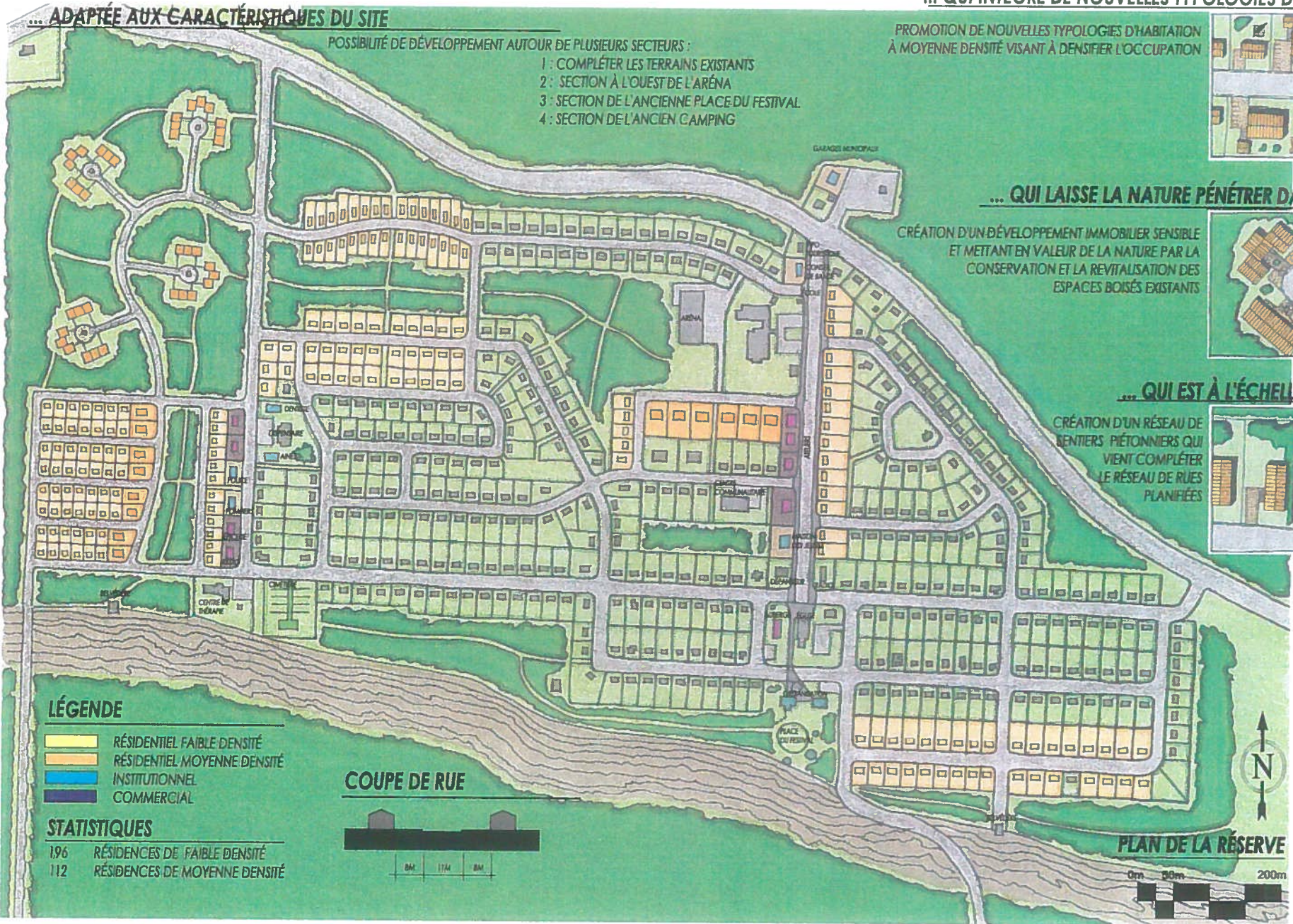
... QUI LAISSE LA NATURE PÉNÉTRER DANS LA VILLE

CRÉATION D'UN DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER SENSIBLE
ET METTANT EN VALEUR DE LA NATURE PAR LA
CONSERVATION ET LA REVITALISATION DES
ESPACES BOISÉS EXISTANTS



... QUI EST À L'ÉCHELLE DU PIÉTON

CRÉATION D'UN RÉSEAU DE
SENTIERS PIÉTONNIERS QUI
VIENT COMPLÉTER
LE RÉSEAU DE RUES
PLANIFIÉES



LÉGENDE

- RÉSIDENTIEL FAIBLE DENSITÉ
- RÉSIDENTIEL MOYENNE DENSITÉ
- INSTITUTIONNEL
- COMMERCIAL

STATISTIQUES

- 196 RÉSIDENCES DE FAIBLE DENSITÉ
- 112 RÉSIDENCES DE MOYENNE DENSITÉ

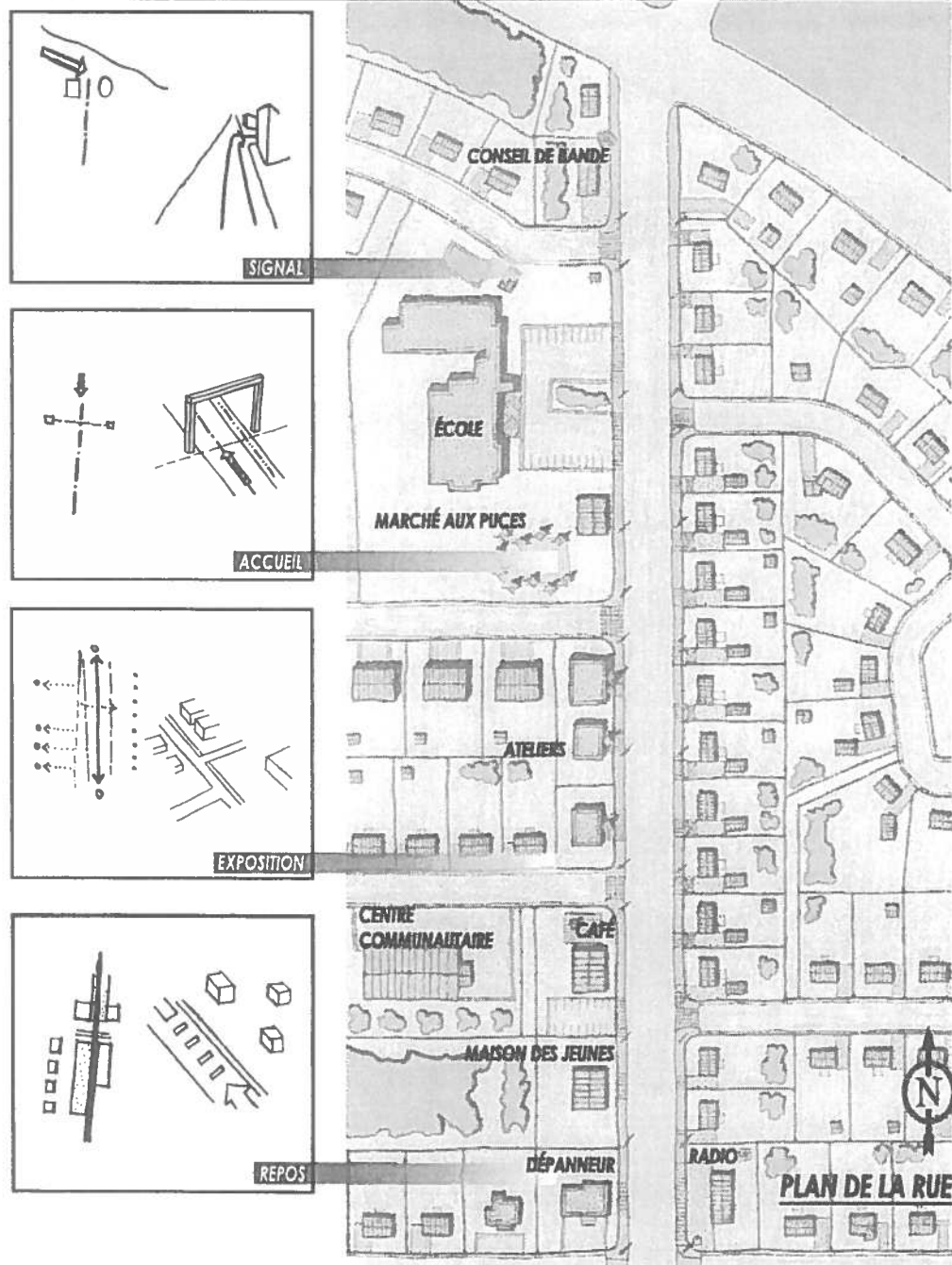
COUPE DE RUE



PLAN DE LA RÉSERVE



LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DES MONTAGNAIS



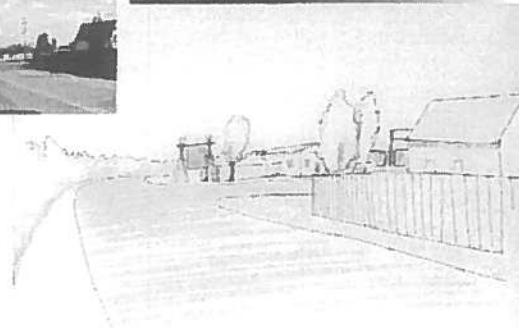
STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

LA REVITALISATION ET LA TRANSFORMATION DE LA RUE DES MONTAGNAIS POURRA SE FAIRE EN PLUSIEURS ÉTAPES.

- 1- ATELIERS
- 2- INSERTION DE COMMERCE DANS LES RÉSIDENCES
- 3- RÉPARATION DU TISSU URBAIN
- 4- DENSIFICATION RÉSIDENTIELLE



LE SIGNAL



LUMINAIRE



RUE DES MONTAGNAIS

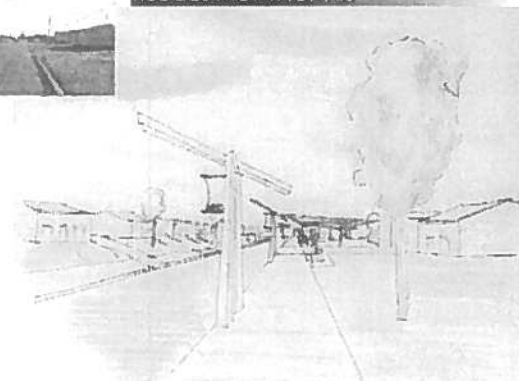
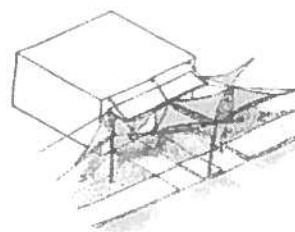
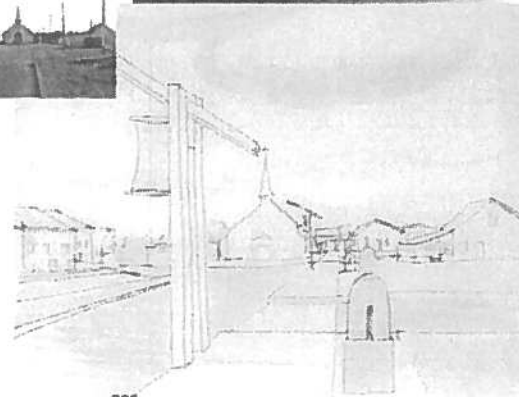


SCHÉMA DES KIOSQUES



RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION



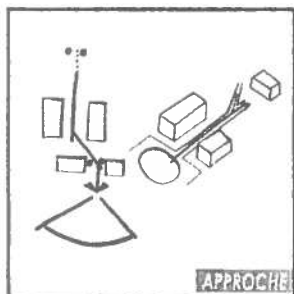
COUPE DE LA RUE



0m 50m 200m



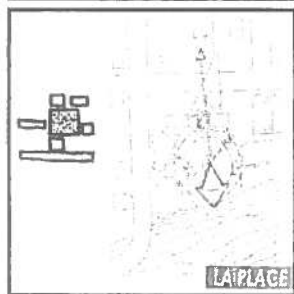
LA PLACE INNU-NIKAMU AU CENTRE



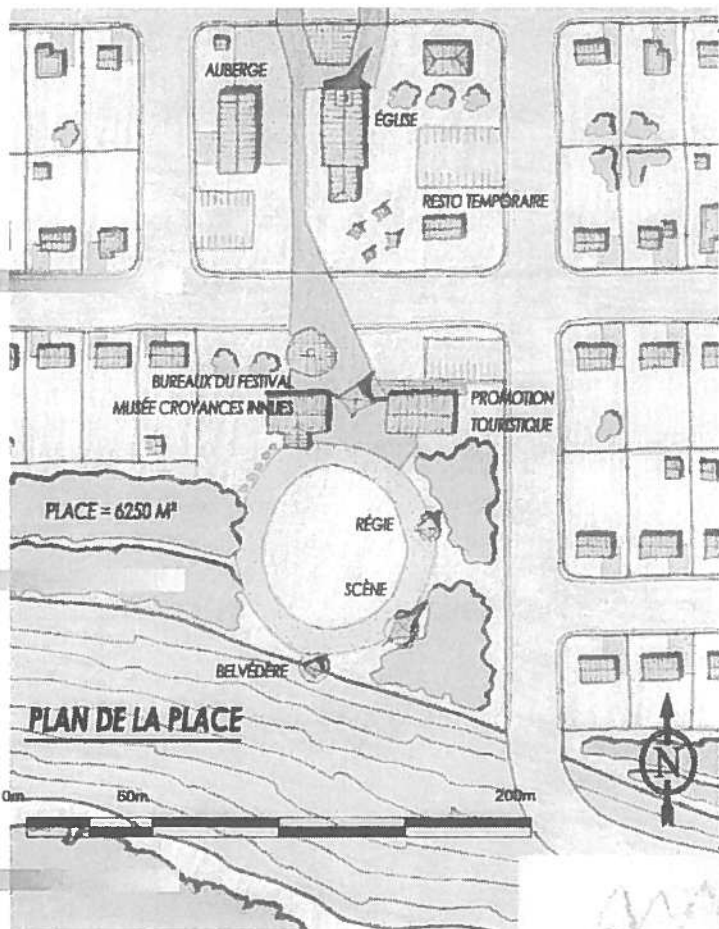
L'APPROCHE



RÉGIE - SCÈNE - BELVÈDÈRE



LA PLACE



PLAN DE LA PLACE

LUMINAIRE - PLACE



LUMINAIRE - SENTIERS

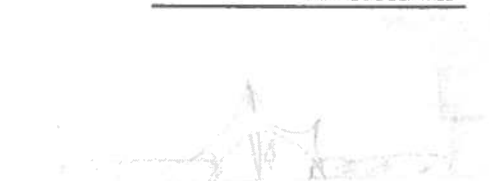


DÉTAIL DE LA SCÈNE

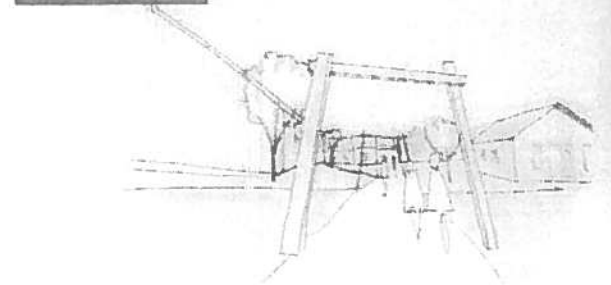


SCÈNE : UTILISABLE À L'ANNÉE
SYSTÈME DE TOILE DÉMONTABLE

DÉTAIL DE L'ENTRÉE



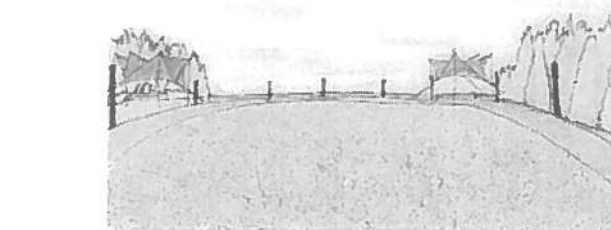
L'APPROCHE



L'ENTRÉE DE LA PLACE



LA PLACE DU FESTIVAL



LE PROGRAMME DE LA PLACE

- | | | |
|----------------------|---|---|
| SCÈNE ET RÉGIE : | ESPACE COUVERT - EXTÉRIEUR | PROMOTION TOURISTIQUE : |
| BUREAU DU FESTIVAL : | BUREAUX, SERVICES SANITAIRES,
DOUCHES, BUANDERIE, INFIRMIERIE
MUSÉE DE CROYANCES INNUES | LOGES ET ORGANISMES RÉCRÉO-TOURISTIQUES |
| | LIEU DE RASSEMBLEMENT : | |
| | UTILISABLE À L'ANNÉE : AGORA | |

COUPE ÉGLISE - FALAISE





NICOLAS DANIS NATACHA MARTINEAU TIEN NGUYEN MINH

MANI-UTENAM - DESIGN URBAIN: PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN VIABLE

LA PLACE DU FESTIVAL INNU-NIKAMU SUR LE SITE DE L'ANCIENNE CARRIÈRE

Tradition, nature et échanges

Notre mission est de développer une nouvelle place du festival sur le site de l'ancienne carrière, à l'est de la réserve, tout en vérifiant les répercussions de ce choix sur le potentiel de développement de la communauté. En conséquence, nous avons élaboré quatre propositions pour différents secteurs : 1) la nouvelle place du festival et ses accès; 2) le secteur central, à l'intersection des rues de l'église et des Montagnais; 3) le secteur face au dispensaire (ancien site du festival); et 4) les secteurs boisés au sein de la réserve.

Le festival

Nous proposons d'implanter la place du festival en lien avec le réseau de sentiers pédestres existants, en plus d'en proposer un nouveau qui sert de vitrine aux réalisations autochtones. Plusieurs avantages sont reliés à ce site. En effet, la visibilité du festival devient très forte puisque l'accès au site se fait directement à partir du boulevard des Forges. La nouvelle place se situe toujours à proximité du cœur de la réserve, tout en étant légèrement en retrait des activités quotidiennes, ce qui minimise l'impact du site lorsqu'il n'est pas en fonction. De

plus, l'intégration des bureaux d'administration et d'un nouveau centre de formation traditionnelle, à l'intérieur même de la réserve et près de la place, renforce la visibilité mais surtout la polyvalence du site. Un stationnement de 700 places est prévu aux abords de la route. Enfin, le choix de ce site offre la possibilité de libérer des terrains où la construction est plus facilement envisageable (notamment sur le site actuel du festival). L'espace festivalier en tant que tel est circulaire afin de favoriser l'intimité entre les spectateurs et les musiciens. De plus, il est délimité par les contours topographiques et la forêt, le tout renforcé par une clôture qui devient « habitable » par des vendeurs itinérants et par les bâtiments de services. Un talus naturel sert de gradins pour les spectateurs. L'identité de ce lieu est renforcée par des colonnes qui deviennent des repères lumineux la nuit venue. On retrouve d'ailleurs les mêmes symboles dans les nouveaux aménagements sur la réserve. L'implantation d'un centre de formation traditionnelle sur la place du festival permet d'occuper le site toute l'année. Ce bâtiment, auquel s'adjoignent des résidences-ateliers, sert aussi de vitrine aux savoir-faire traditionnels.

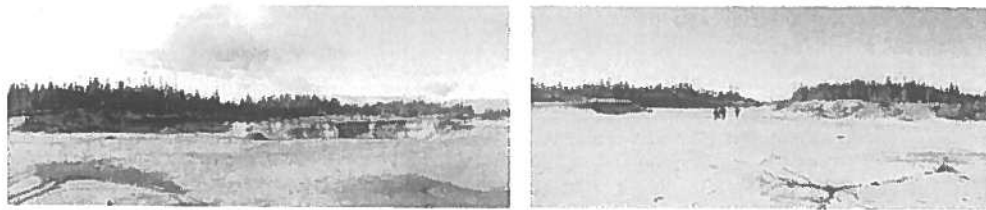
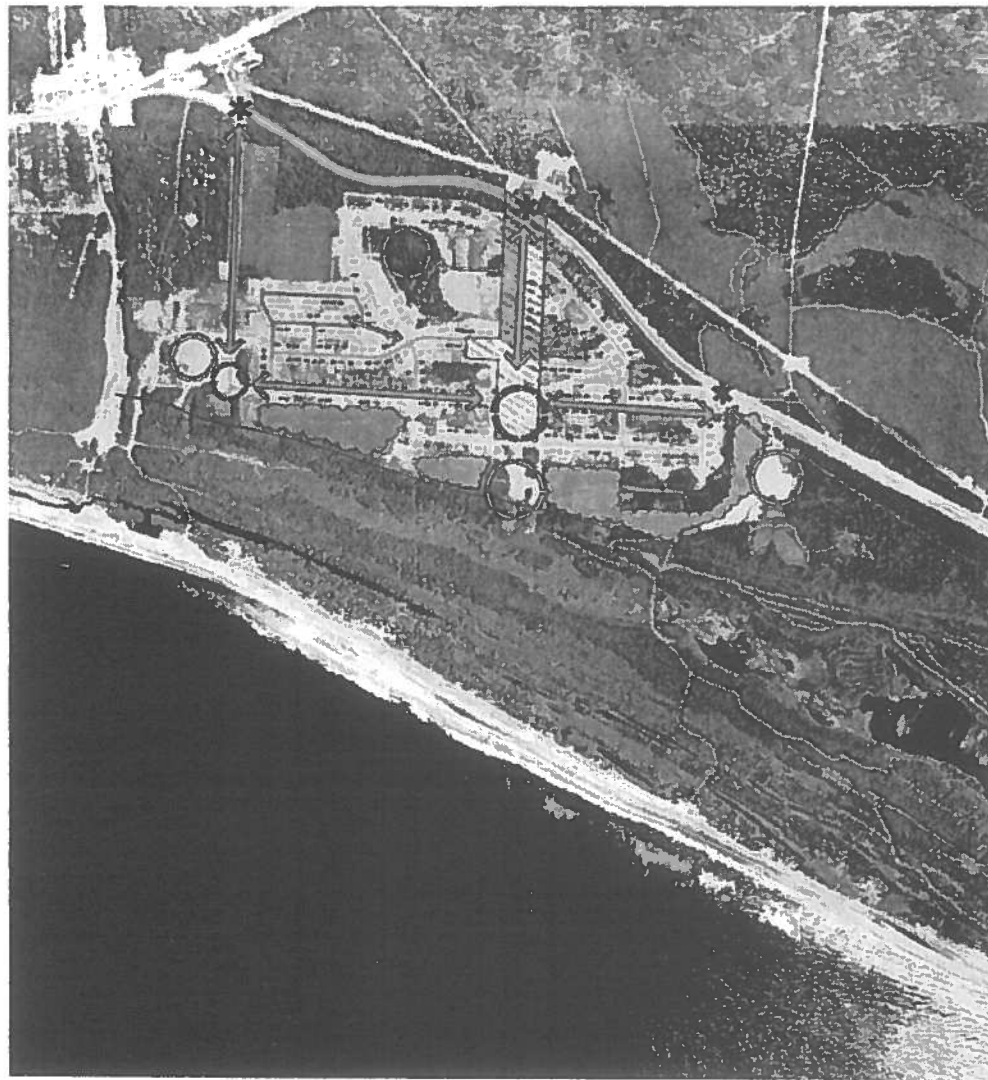
Le secteur central

Les interventions dans ce secteur ont pour but de requalifier la rue des Montagnais ainsi que l'îlot de l'église, en y apportant de nouvelles activités et de nouveaux aménagements, en lien avec les besoins de la réserve et la recherche d'un caractère identitaire pour les résidants.

Nous proposons ainsi de connecter la salle communautaire à la rue des Montagnais au moyen d'une allée piétonnière, lieu de rencontre pour les habitants. Le secteur de l'école et de l'aréna, où l'on retrouve la nouvelle maison des jeunes et de nouveaux espaces de jeux, est lié au secteur de l'église et du nouveau centre culturel par un trottoir bordé de quelques arbres et d'une place. Cette dernière, localisée à côté de l'église, offre aux gens des lieux de rassemblement abrités du vent. Le centre culturel, promoteur de l'identité innue, comporte aussi une bibliothèque et un café-internet, fonctions qui permettent d'étirer la période d'utilisation par la communauté.

Le secteur face au dispensaire et les secteurs boisés

Le premier secteur est important dans la mémoire collective puisqu'il conserve les traces douloureuses de l'emplacement du pensionnat. Nous proposons d'y implanter un parc afin de fournir un lieu unique de rassemblement, d'échange et de signification renouvelée. De nouveaux services commerciaux, institutionnels ou communautaires pourront s'implanter à proximité. Enfin, nous privilégions pour l'ensemble des secteurs boisés des interventions plus sensibles. Un découpage de terrains plus organique vise essentiellement le respect des espaces partiellement déboisés.



CARRIÈRE EXISTANTE

MISSION

CONCEVOIR UN PLAN D'AMÉNAGEMENT VISANT À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES INNUS DE TOUS ÂGES VIVANT À MANI-UTENAM.

DOTER LA COMMUNAUTÉ D'UN SITE FESTIVALIER POLYVALENT QUI CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CULTUREL DE MANI-UTENAM.

1. IMAGE ET IDENTITÉ

- 1.1 RENFORCER LE PÔLE CENTRAL ET LE CONNECTER AU SECTEUR DE L'ÉCOLE.
- 1.2 CLARIFIER LES LIMITES ET LES ENTRÉES DE LA RÉSERVE.
- 1.3 AMÉLIORER LA LISIBILITÉ DU LITTORAL DEPUIS LA RÉSERVE.
- 1.4 RENFORCER L'APPARTENANCE DE GROUPES D'INDIVIDUS À LEUR COMMUNAUTÉ.
- 1.5 CRÉER UN LIEU IDENTITAIRE À L'IMAGE DES RÉSIDANTS DE MANI-UTENAM.
- 1.6 FAVORISER L'APPROPRIATION ET LA CONSERVATION DE LA CEINTURE VERTE.

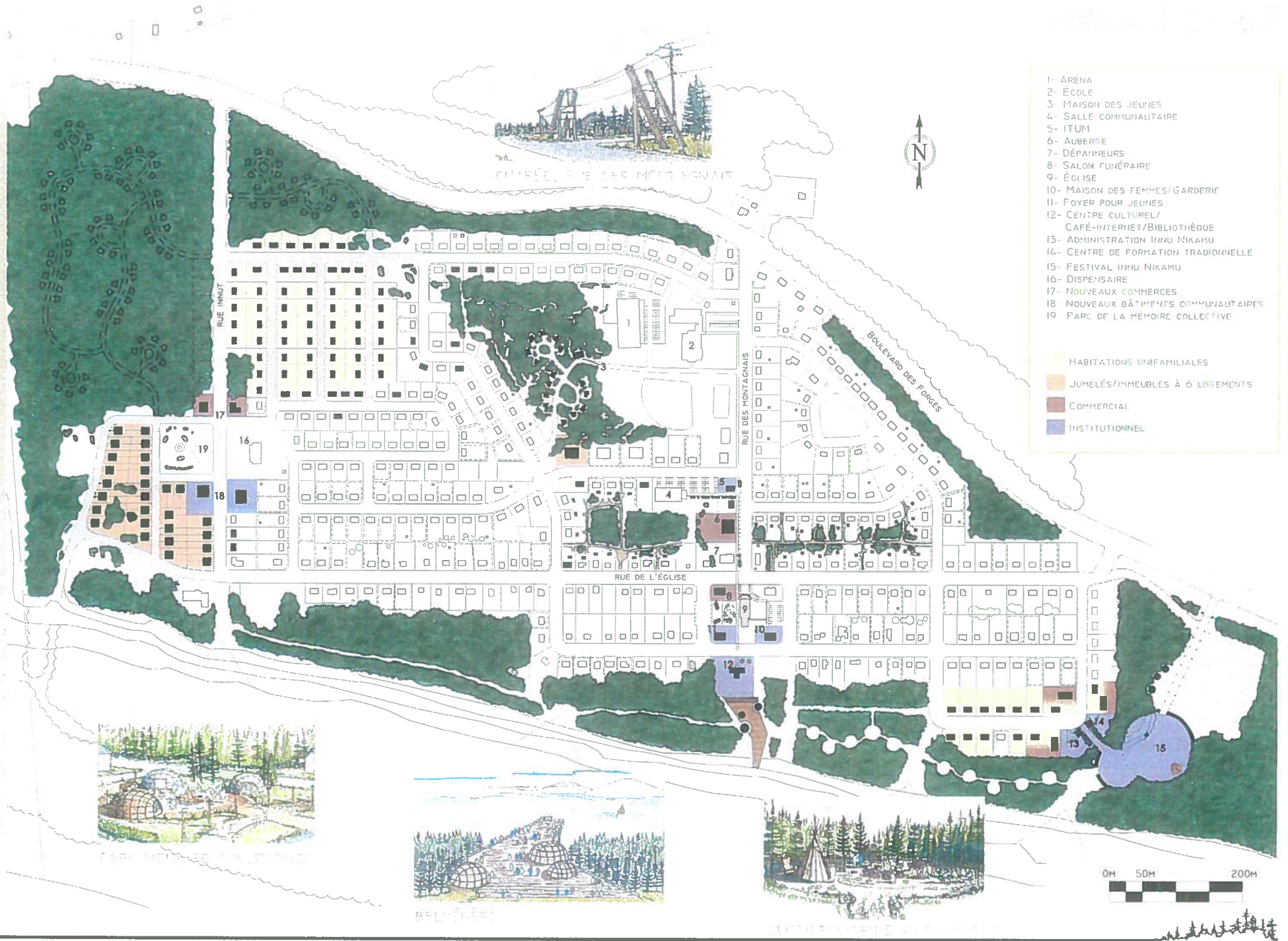


2. PERMÉABILITÉ ET CIRCULATION

- 2.1 FAVORISER LES LIENS DIRECTS (SURTOUT PIÉTONNIERS) AVEC LES PÔLES DE MANI-UTENAM.
- 2.2 FACILITER L'ACCÈS À LA PLAGE

3. VARIÉTÉ ET ROBUSTESSE

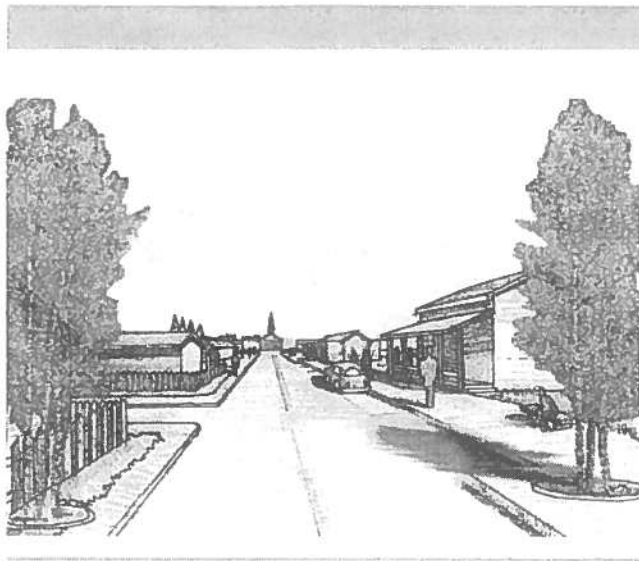
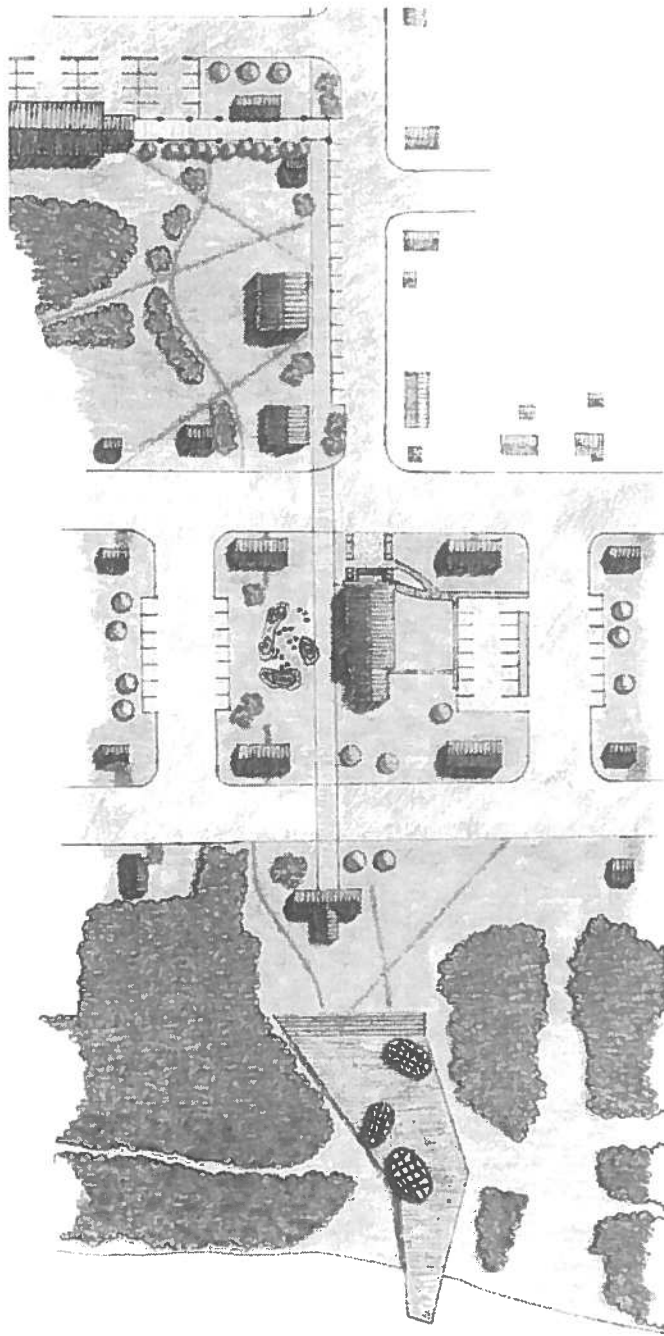
- 3.1 AJOUTER DE NOUVEAUX USAGES DE TYPE SERVICES QUOTIDIENS ET ASSURER LA VISIBILITÉ DES BÂTIMENTS (FOURNIR DES OCCASIONS D'EMPLOI).
- 3.2 FAVORISER L'UTILISATION DE LOCAUX COMMUNAUTAIRES FLEXIBLES.
- 3.3 PRÉVOIR LES DÉVELOPPEMENTS FUTURS.
- 3.4 ASSURER LA FLEXIBILITÉ DU SITE DU FESTIVAL.



EXPLORATION DU POTENTIEL TERRITORIAL DE **UASHAT MAK MANI-UTENAM**

HABITATS ET CULTURES: DÉVELOPPEMENT DE PROTOTYPES DE PETITES MAISONS ET DE MAISONS DE JEUNES
 DESIGN URBAIN: PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN VIABLE

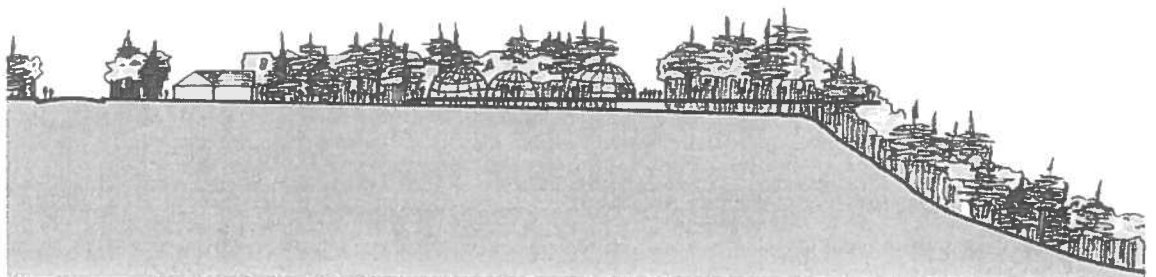




VOIR DES MONTAGNAIS



ENVOI BOUTON VERS LA SALLE COMMUNICATIVE



CRÉER UN QUARTIER

PROGRAMMATION

BÂTIMENT DE L'ITUM - CONSEIL DE BANDE

- * SALLE DE RÉUNION / CAFÉ (50M2)
- * BUREAUX (5415M2)

AUBERGE (720M2)

- * 10-12 CHAMBRES

MAISON DES FEMMES / GARDERIE (150M2)

FOYER POUR LES JEUNES (300M2)

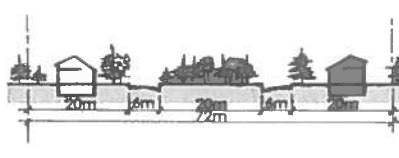
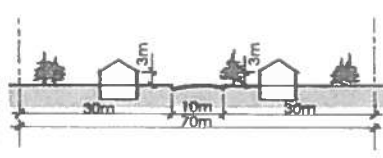
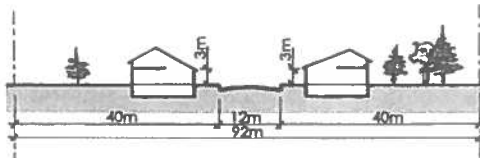
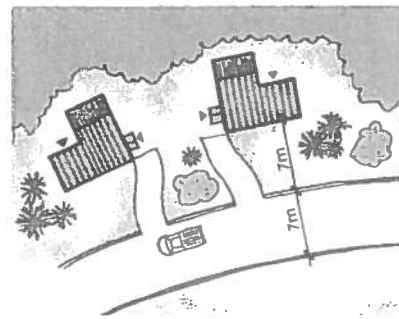
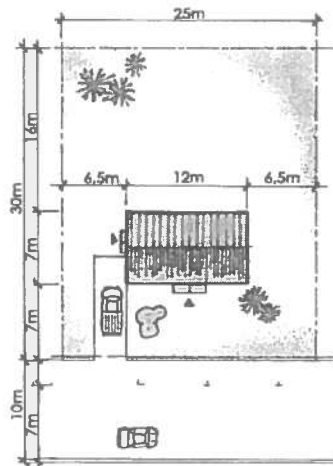
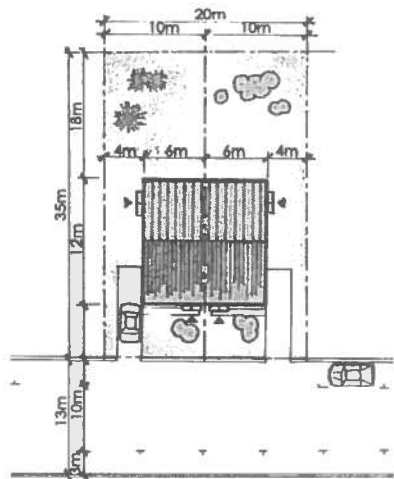
- * 6 CHAMBRES

CENTRE CULTUREL

- * RÉUTILISATION DU FOYER POUR PERSONNES ÂGÉES
- * ESPACES D'EXPOSITION TEMPORAIRES
- * BIBLIOTHÈQUE CULTURELLE
- * EXPOSITION PERMANENTE - HISTOIRE DE LA RÉSERVE
- * CAFÉ-INTERNET

BELVÉDÈRE

- * ACCOMPAGNÉ D'ESPACES D'EXPOSITION EXTÉRIEURS
- * VITRINE DES JEUNES



HABITATIONS JUMELÉES (PHASE 3)

UNIFAMILIALES (PHASE 2)

PERSONNES SEULES (PHASE 1-4)

STATISTIQUES

UNITÉS DE LOGEMENTS CRÉÉES AU TOTAL : 247 UNITÉS

MAISONS UNIFAMILIALES JUMELÉS/IMMEUBLES DE 6 LOGEMENTS

PHASE 1 : 29 UNITÉS
PHASE 2 : 60 UNITÉS
PHASE 4 : 98 UNITÉS

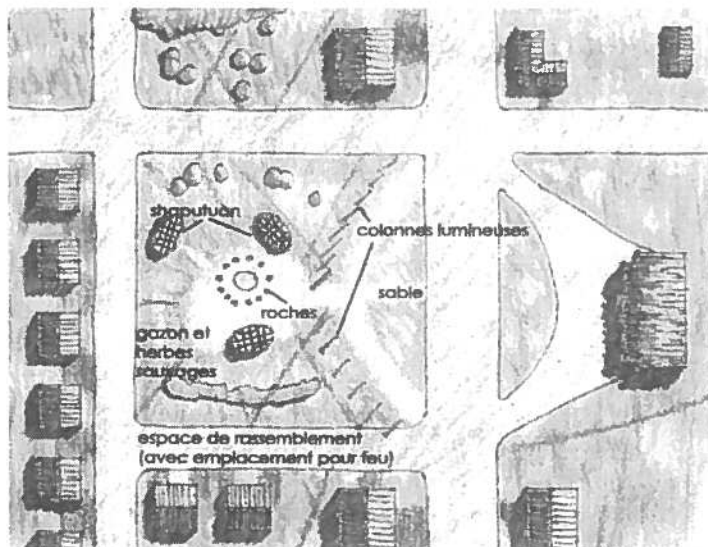
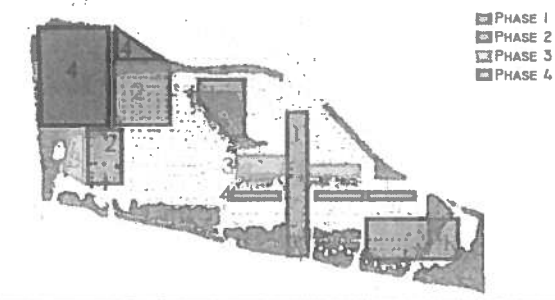
PHASE 2 : 26 UNITÉS
PHASE 3 : 34 UNITÉS

DENSIFICATION EN FOND D'LOT TOTAL: 85 UNITÉS

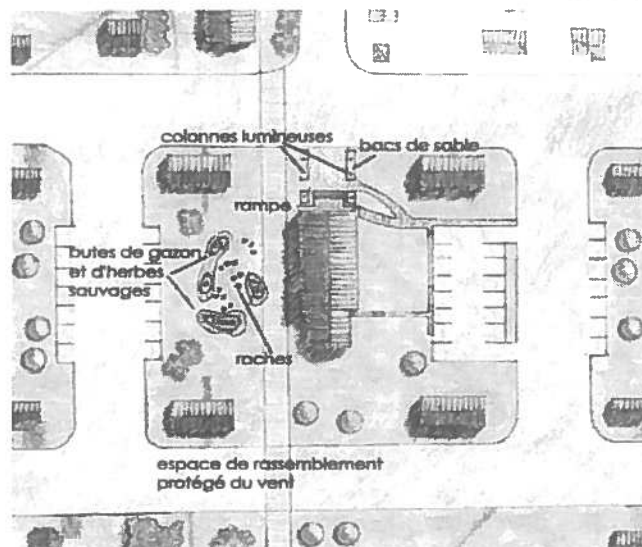
PHASE 3 : 35 UNITÉS
PHASE 4 : 50 UNITÉS

MÈTRES LINÉAIRES DE RUES CRÉÉES:

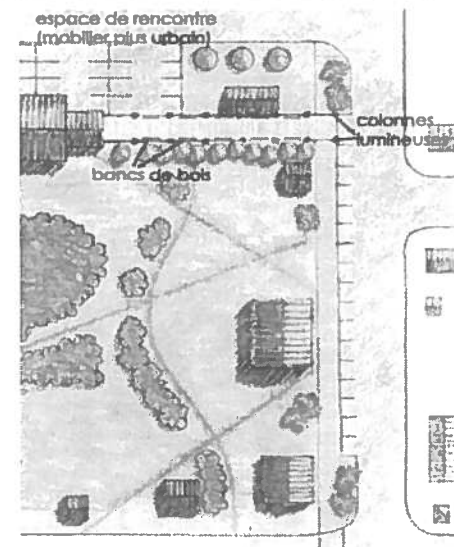
4100 MÈTRES
(DONT 700 M NE REQUIÉRANT PAS D'INFRASTRUCTURES)



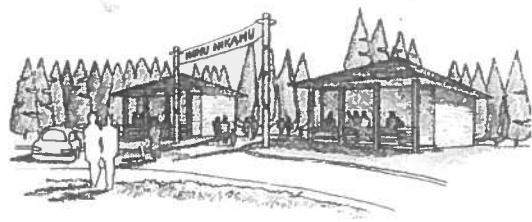
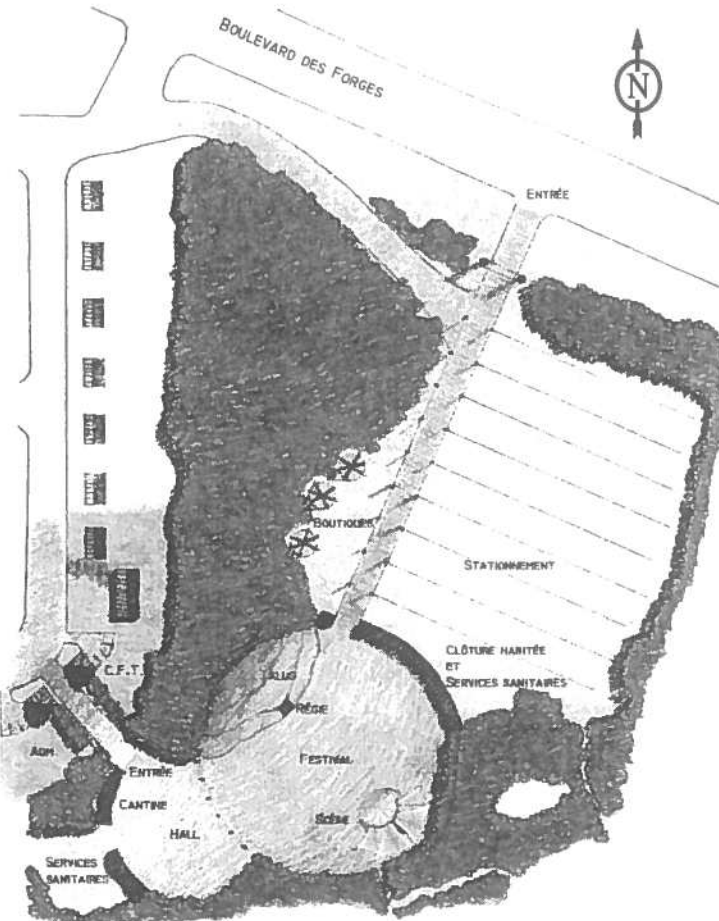
PARC MÉMOIRE COLLECTIVE



PLACE ET PARVIS DE L'ÉGLISE

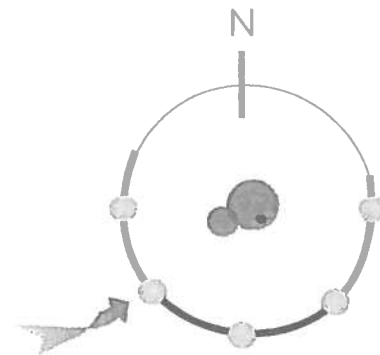


ALLÉE, SALLE COMMUNAUTAIRE



ENTRÉE

PROGRAMMATION



PROGRAMME DE LA ZONE D'ADMINISTRATION ET DE FORMATION

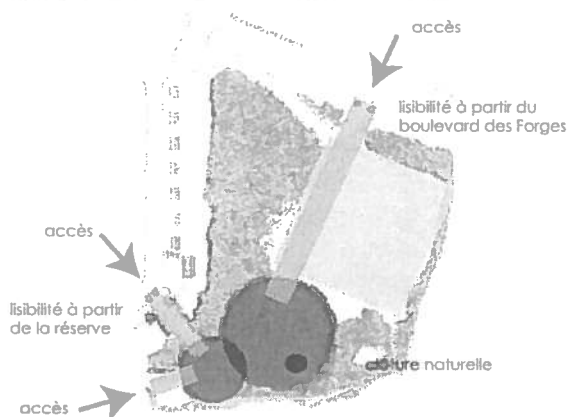
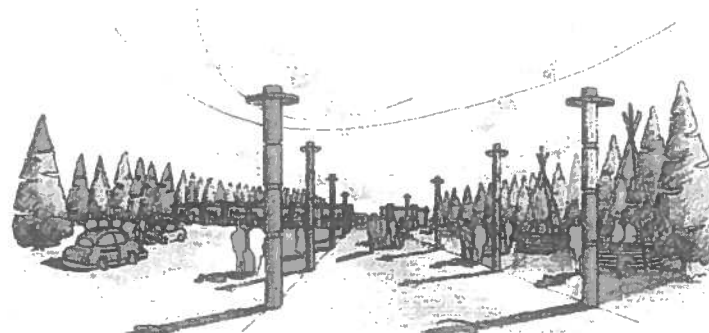


DIAGRAMME DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU FESTIVAL



ACCÈS BOULEVARD DES FORGES

ADMINISTRATION DU FESTIVAL (100M2)

- BUREAU (475M2)
- SALLE DE RÉUNION/CAFÉ (140M2)
- ÉQUIPEMENTS SANITAIRES

CENTRE DE FORMATION TRADITIONNEL C.F.T. (100M2)

- ESPACE OUVERT
- ÉQUIPEMENTS SANITAIRES

HALL - 1800 M2

CANTINE (80M2)

ÉQUIPEMENTS SANITAIRES (2X80M2)

PARTERRE - 9500 M2

RÉGIE (15M2)

SCÈNE (150M2)

BÂTIMENT DE SCÈNE (120M2)

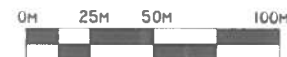
- ESPACE COMMUN (40M2) (RANGEMENT/HIVER)
- LOGEON ARTISTES (4X20M2)
- ÉQUIPEMENTS SANITAIRES

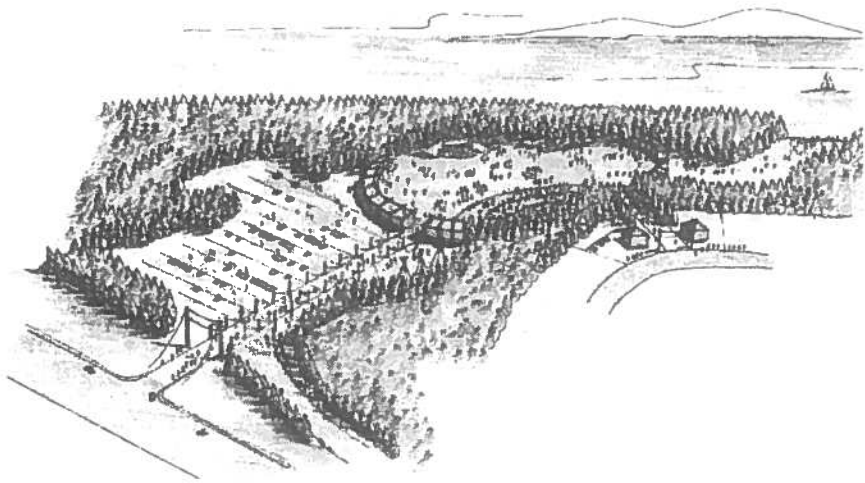
CLÔTURE "HABITÉE" (160M2)

- 16 KIOSQUES (10M2/CHQ)

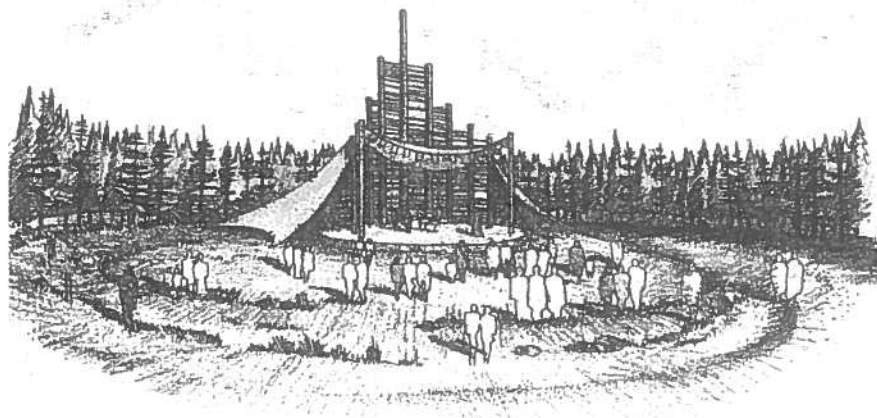
BOUTIQUES, HORS SITE (3X25M2)

STATIONNEMENT (690 PLACES)

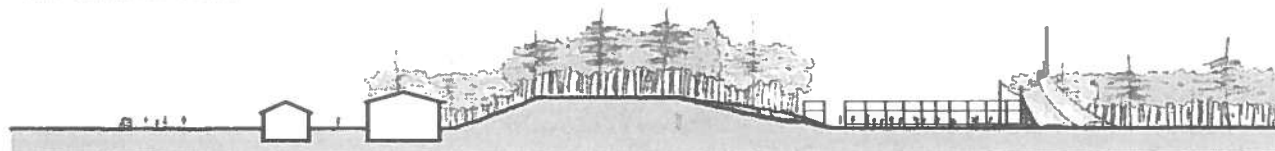




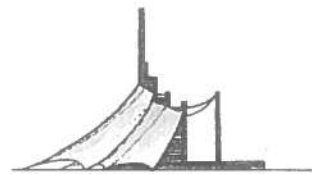
VUE À 45° D'UN CÔTÉ



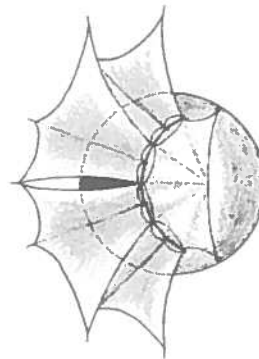
VUE VERS LA SCÈNE



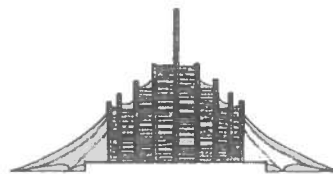
COUPE DU FESTIVAL



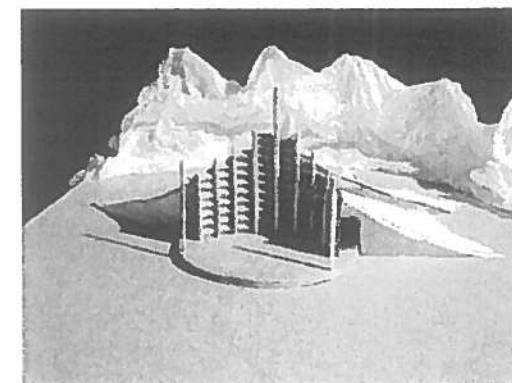
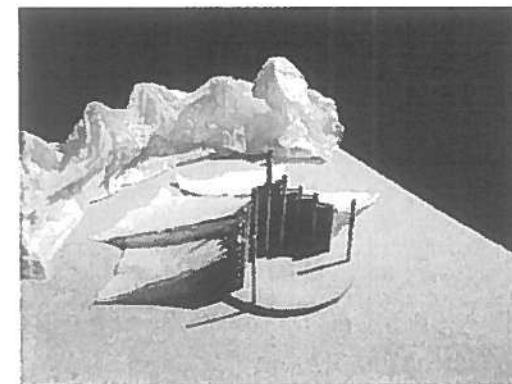
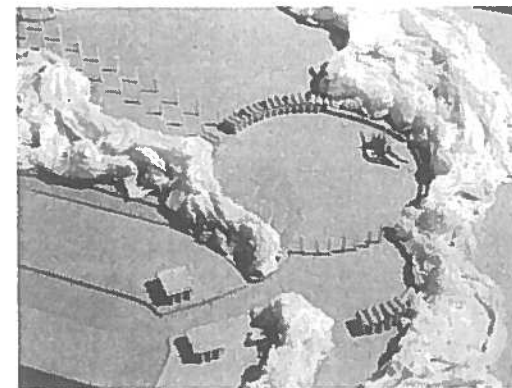
ÉLEVATION DE LA SCÈNE



PLAN DE LA SCÈNE



ÉLEVATION DE LA SCÈNE



PETITES MAISONS POUR PERSONNES SEULES

Avec les moyens limités dont dispose le conseil de bande pour répondre aux besoins de nouvelles habitations, il s'est développé, au fil des ans, une pénurie importante de logements pour les personnes habitant seules. Qu'il s'agisse d'aînés autonomes, de célibataires, de chefs de famille monoparentale qui reçoivent occasionnellement leurs enfants, plusieurs de ces personnes n'ont actuellement pas accès à un logement individuel car leur cas est parfois considéré comme moins prioritaire que ceux des familles.

La construction d'immeubles à logements ne semble pas une voie souhaitable car trop diamétralement opposée aux valeurs traditionnelles de l'habitat chez les Innus.

Nous cherchions donc des solutions qui respecteraient à la fois ces contraintes budgétaires et ce besoin d'identification culturelle à travers la constitution d'un patrimoine bâti spécifiquement Innu.

Le solution réside, selon nous, dans la mise en commun d'un ensemble de facteurs qui viendront qualifier ces nouvelles habitations. Des habitations qui résisteront aux modes, au

temps et aux utilisateurs et qui deviendront une partie intégrale d'un authentique patrimoine bâti Innu.

PETITES MAISONS POLYVALENTES

La vie familiale chez les Innus exige des espaces de vie aux usages très variés qui permettront, même pour des personnes vivant seules, d'accueillir famille et amis pour des périodes plus ou moins longues. Les espaces que nous proposons sont donc des espaces qui se veulent très polyvalents tout en permettant au maître des lieux de se retirer au besoin.

UNE MAISON APPROPRIABLE.

La culture innue peut s'exprimer dans l'habitat, à la condition que celui-ci soit appropriable. Qu'il serve de canevas de base à la mise en place d'un quotidien riche en expériences sensorielles. Si l'utilisateur peut modifier au besoin sa maison et lui donner ainsi une couleur spécifiquement innue, sa maison deviendra alors élément de fierté.

UNE PETITE MAISON QUI SAIT DEVENIR GRANDE

Nul ne sait comment peuvent évoluer les besoins de l'utilisateur d'une maison : Famille, petits enfants, nouveau conjoint, mise en place d'une entreprise autonome. Il est important

que de telles maisons puissent répondre à divers usages à court terme mais aussi qu'elles puissent se transformer, le cas échéant, afin de répondre à de nouveaux besoins. Ces agrandissements planifiés à l'avance sont plus économiques que s'ils sont improvisés par la suite. Qu'ils se fassent par le bas, par le haut, par le côté, ils s'intégreront ainsi plus harmonieusement à la maison et à l'environnement.

EN CONTACT AVEC LA NATURE

La nature est une valeur importante dans le quotidien des Innus mais elle n'est pas valorisée dans le paysage des réserves de Uashat mak Mani-Utenam. L'insertion de ces petites maisons se fait en utilisant de façon optimale les espaces résiduels où la nature est encore présente au cœur des réserves. En utilisant ces espaces nous créons une densification urbaine souhaitable pour des personnes seules pour qui la proximité des services et des espaces communautaires est importante.

Le défi; avoir des petites maisons économiques de qualité qui s'intègrent au cœur d'un espace communautaire déjà organisé. C'est le défi que nous nous étions donné, en voici maintenant le résultat.



SIMON LEPAGE

UASHAT - HABITATS ET CULTURES: DÉVELOPPEMENT DE PROTOTYPES DE PETITES MAISONS

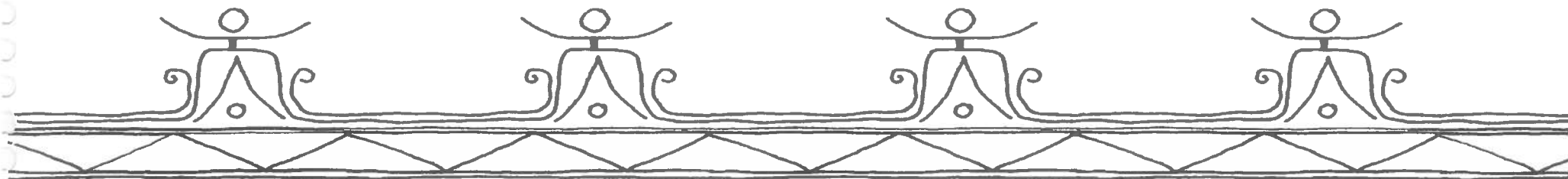
DÉVELOPPEMENT D'UNE COOPÉRATIVE D'HABITATIONS POUR LA COMMUNAUTÉ INNU DE UASHAT

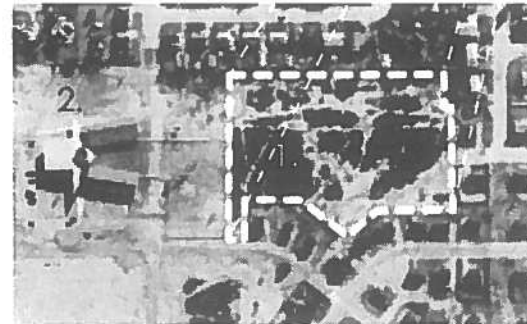
Le projet développé se situe près de l'école primaire Johnny Pilot, sur le territoire de la communauté innue de Uashat. Suite aux recherches effectuées, il a été possible d'intégrer une image innue conforme aux valeurs de la communauté, comme l'utilisation apparente du bois dans les habitations et le rappel formel de la tente, la préservation de la végétation existante et le regroupement des maisons dans le but de développer un esprit communautaire.

L'implantation propose une meilleure exploitation des lots tels que prévus initialement. Sept habitations ont été ajoutées aux quatorze qui étaient supposées y être placées. Malgré un plus grand nombre d'habitations, leur empreinte au sol couvrant 60 mètres carrés permet quand même de laisser intact une bonne partie du terrain existant. Chaque maison a été positionnée de manière à préserver au maximum la végétation.

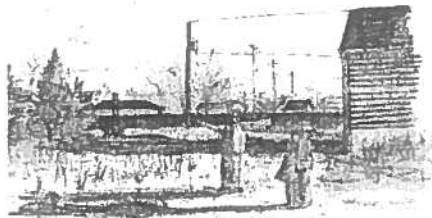
Quelques stratégies ont été adoptées dans le but de favoriser les échanges entre les occupants, accentuer leur sentiment d'appropriation de l'espace et leur fierté vis-à-vis leur communauté. L'implantation est formée de deux îlots d'habitations distincts. Moins de dix maisons composent chacun d'eux, ce qui aura comme effet de favoriser les rencontres entre ceux qui y habitent. Tous deux sont liés ensemble par des aménagements leur appartenant, tels qu'un parc pour les enfants, un grand potager et un bâtiment qui pourra leur offrir divers services comme une cuisine commune, un atelier de réparation de meubles ou de vêtements, une buanderie, une salle informatique ou une salle d'étude.

L'intérieur des habitations a été conçu de façon à laisser aux occupants la possibilité d'aménager leur espace en fonction de leurs besoins. Une personne âgée ou à mobilité réduite pourra utiliser le rez-de-chaussée, un artiste ou artisan pourra faire de même et utiliser l'étage pour pratiquer son métier. L'étage offre aussi la possibilité d'être divisée en deux espaces, au cas où la famille grandirait ou lorsque qu'il y a des invités. Le plafond de l'espace de vie du rez-de-chaussée est assez haut afin de lui donner une apparence plus vaste. Les solives ont été laissées apparentes sur les deux niveaux, dans le but de rendre l'endroit plus chaleureux. Des panneaux extérieurs permettent de refermer la galerie en hiver pour limiter les effets du vent.

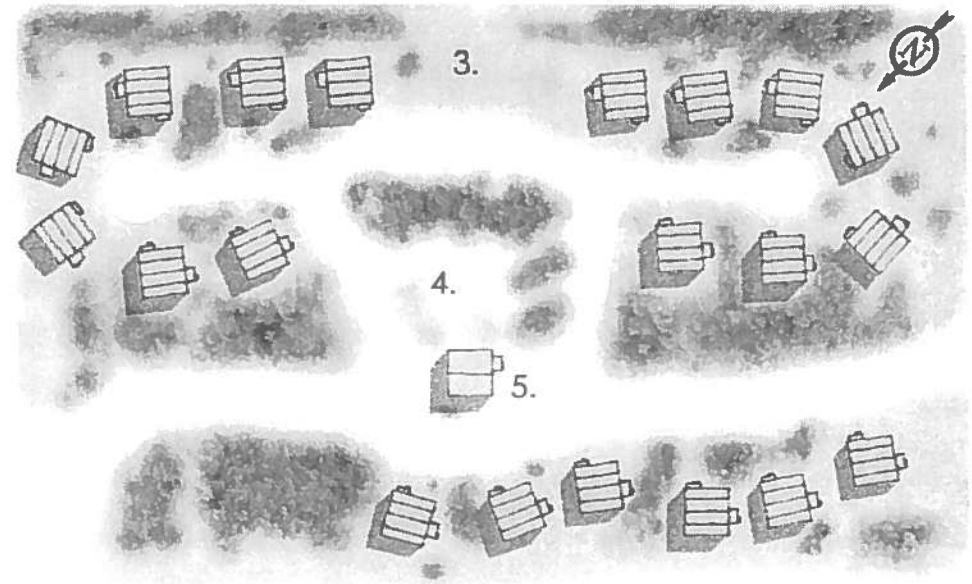




1. Emplacement du site
2. École primaire Johnny Pilot
3. Emplacement du potager
4. Parc pour enfants
5. Locaux appartenants à la coopérative



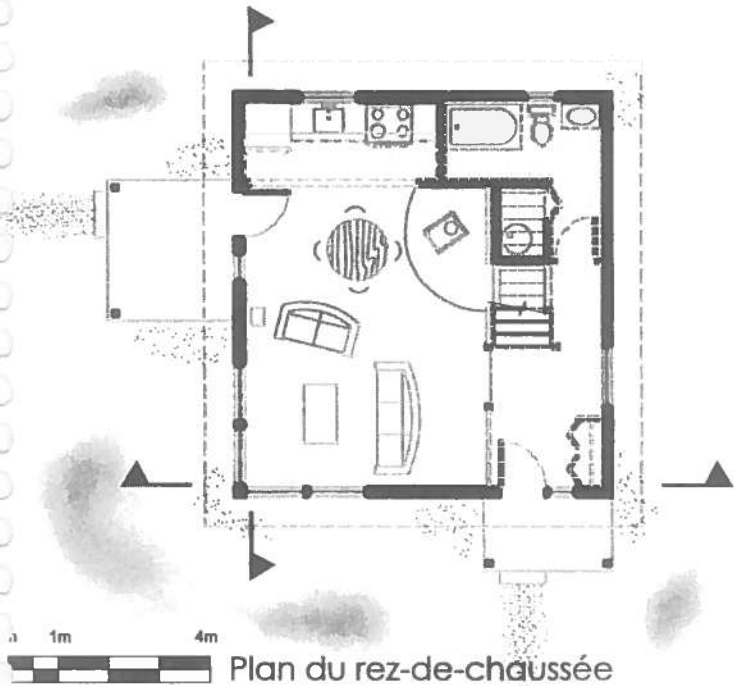
état actuel des lieux



0m 10m 40m



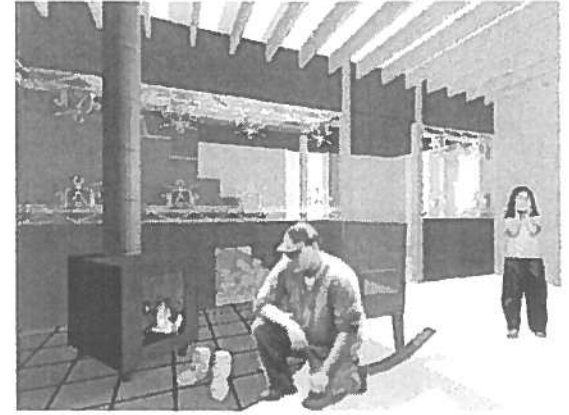
Plan d'implantation



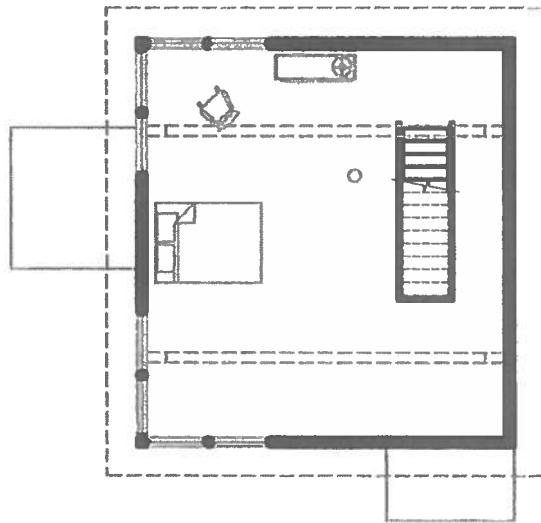
Plan du rez-de-chaussée



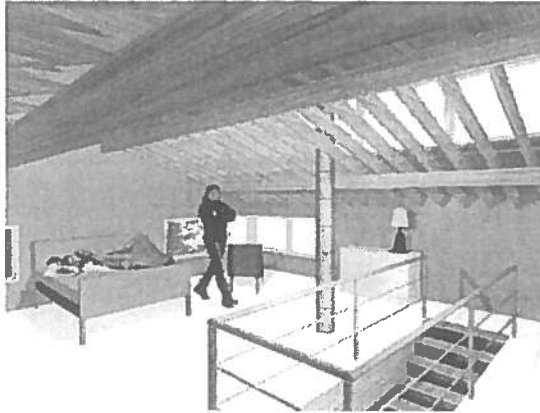
Le salon et la salle à dîner



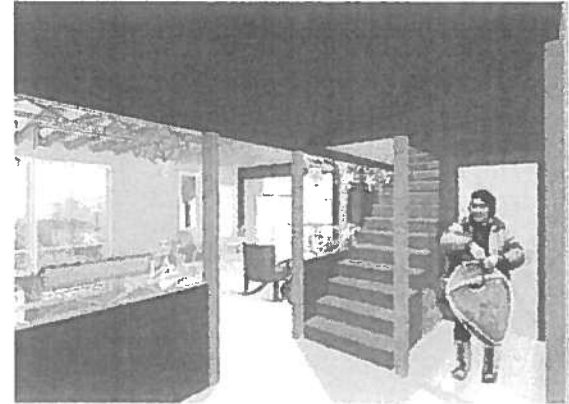
Le foyer



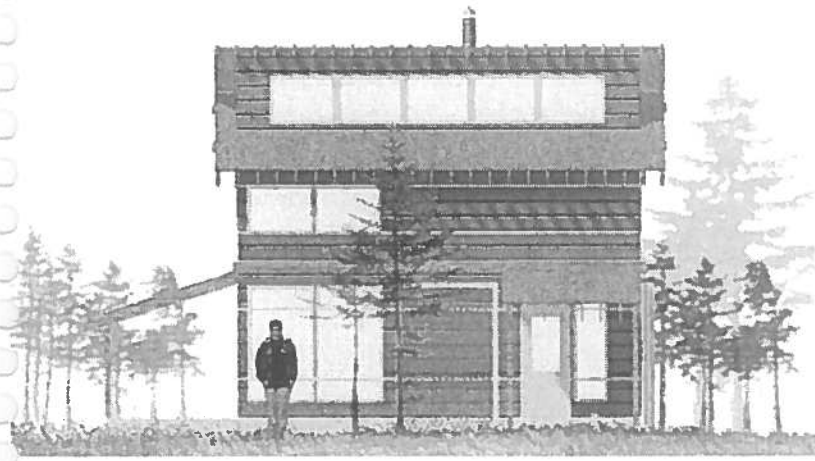
Plan de l'étage



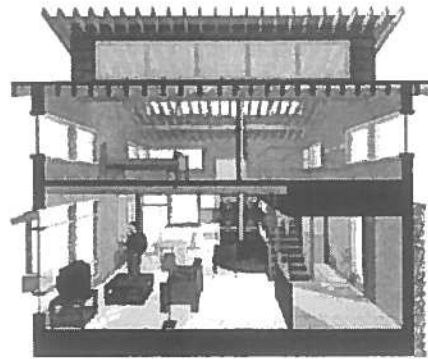
Les combles



Le vestibule



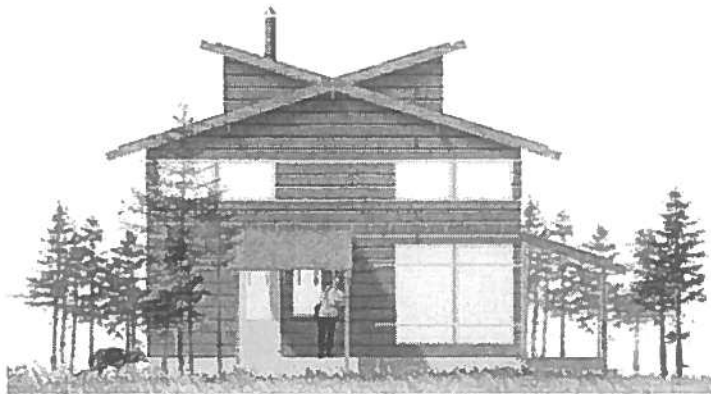
Élévation façade principale



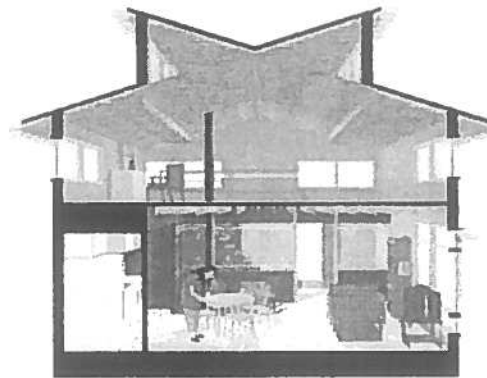
Coupe longitudinale



Vue d'ensemble d'une maison



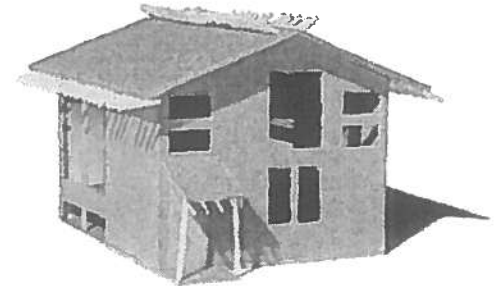
Élévation façade latérale



Coupe transversale



Maquette première proposition



Maquette deuxième proposition



STÉPHANIE PLOURDE

UASHAT - HABITATS ET CULTURES: DÉVELOPPEMENT DE PROTOTYPES DE PETITES MAISONS

Regroupement de maisons pour personnes seules à Uashat

Le site choisi pour ce regroupement de maisons pour personnes seules est un espace résiduel, encadré par le tissu résidentiel existant. L'espace est restreint et est présentement couvert d'un boisé assez dense, mais fragile. Ce **boisé** est un élément très positif du site. L'insertion des maisons se fait donc dans un souci de conservation de la végétation.

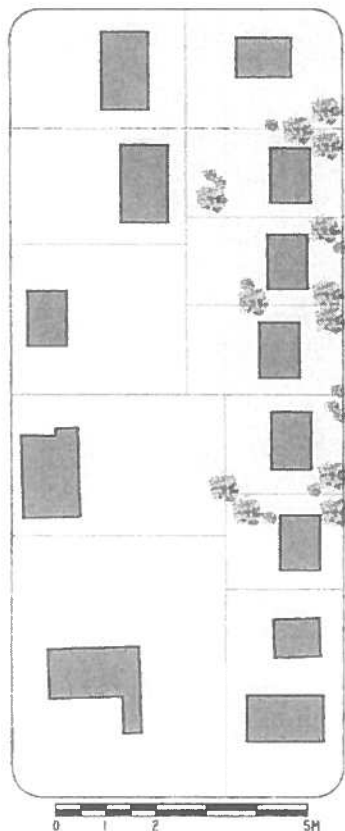
Un élément important est l'idée du **regroupement**. Le but de ce geste est de favoriser les échanges et l'entraide entre les personnes qui habitent seules, et de renforcer ce caractère traditionnel de la culture innue. C'est donc dans cet esprit que s'agglomèrent les habitations, en deux sous-groupes gravitant chacun autour d'un espace commun. Le projet propose d'y installer un « espace-feu » central entouré d'un parc. Éventuellement pourront s'ajouter certains services, selon les besoins de la communauté de résidants.

Un autre aspect important du projet est la **perméabilité** des habitations elles-mêmes. Nous avons senti lors de nos observations un désir d'ouvrir la maison sur l'espace extérieur, de même que, par contraste,

l'idée de s'y sentir comme dans un « cocon ». Cette perméabilité contrôlée a été explorée ; la maison s'ouvre, mais différents éléments viennent agir comme filtres. C'est ainsi qu'un des murs de l'espace de vie de la maison acquiert un caractère particulier. Il vient enrober l'espace s'articulant autour du foyer d'abord par des tablettes intégrées permettent de contrôler le degré d'ouverture, et ensuite, à l'extérieur, par un tissage, à la manière de la babiche, qui vient créer à la fois un deuxième filtre, un pare-soleil et un instrument créant des jeux de lumière.

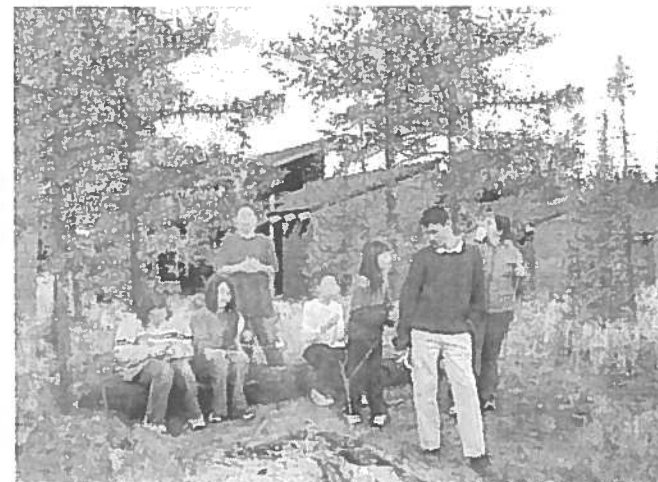
Finalement, le projet offre un espace, sur le petit mur de l'entrée avant, que les gens pourront personnaliser à leur façon en y mettant le matériau de leur choix : écorce, bois, toile ou même babiche. Ce mur pourrait également être peint de dessins traditionnels. Cet élément se veut un moyen d'expression, un medium par lequel les gens pourraient exprimer leur **appartenance** à la culture innue.

La maison est prévue pour une personne, mais peut éventuellement s'agrandir d'une façon simple et à faibles coûts vers l'arrière, entre la maison et le cabanon. La dalle et la toiture étant déjà présents, il suffit d'ajouter deux murs extérieurs et on obtient une grande pièce supplémentaire ou deux petites.



BOULEVARD DES MONTAGNAIS

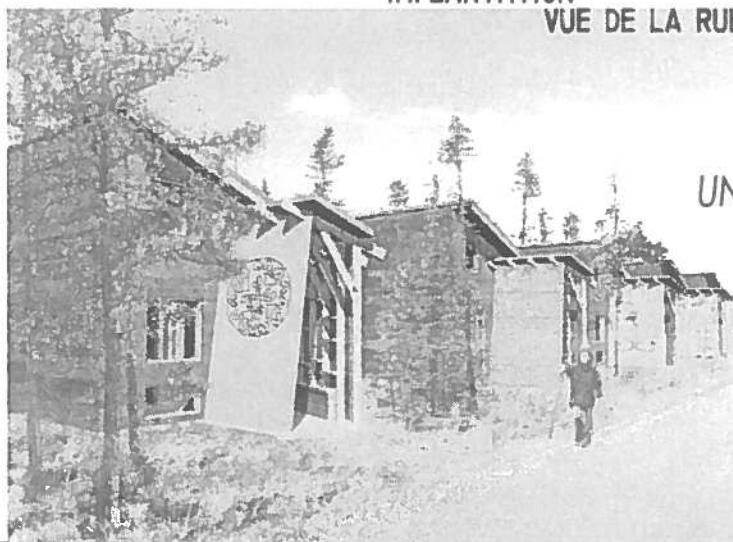
IMPLANTATION
VUE DE LA RUE



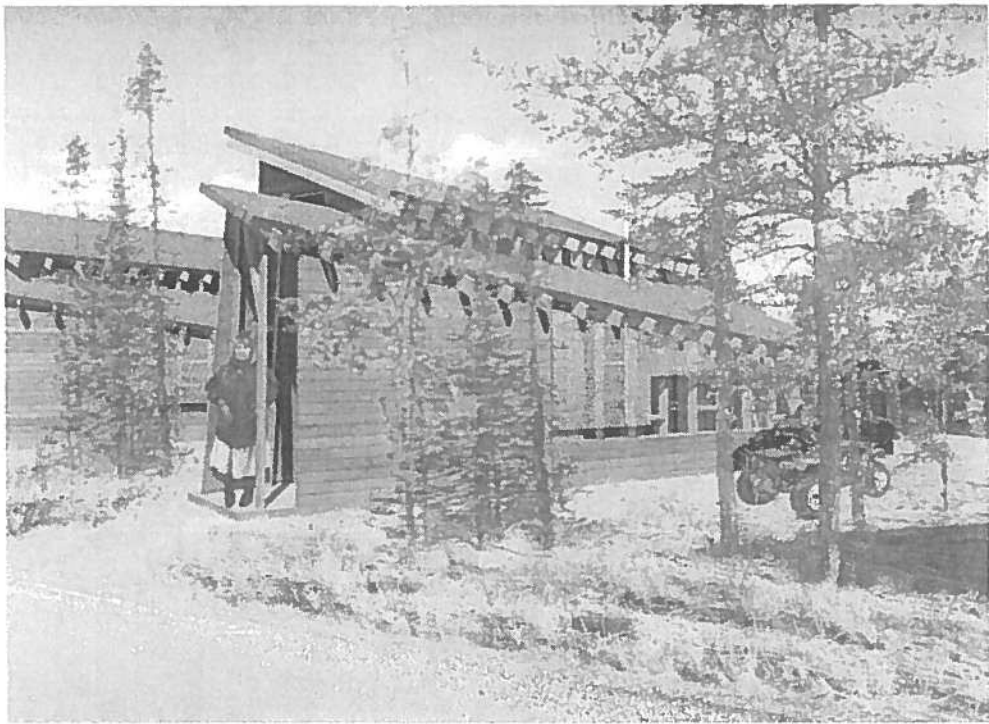
VUE ESPACE COMMUN

UN LIEU DE PARTAGE, D'ÉCHANGE.

UN POINT D'ANCRAGE AUX VALEURS
TRADITIONNELLES.



UN ESPACE D'EXPRESSION PERSONNELLE
UN COIN POUR LA CRÉATIVITÉ,
POUR L'EXPRESSION D'UNE
APPARTENANCE



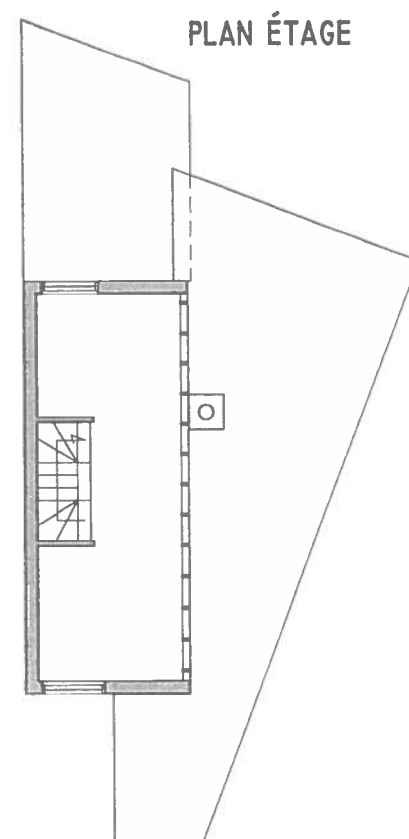
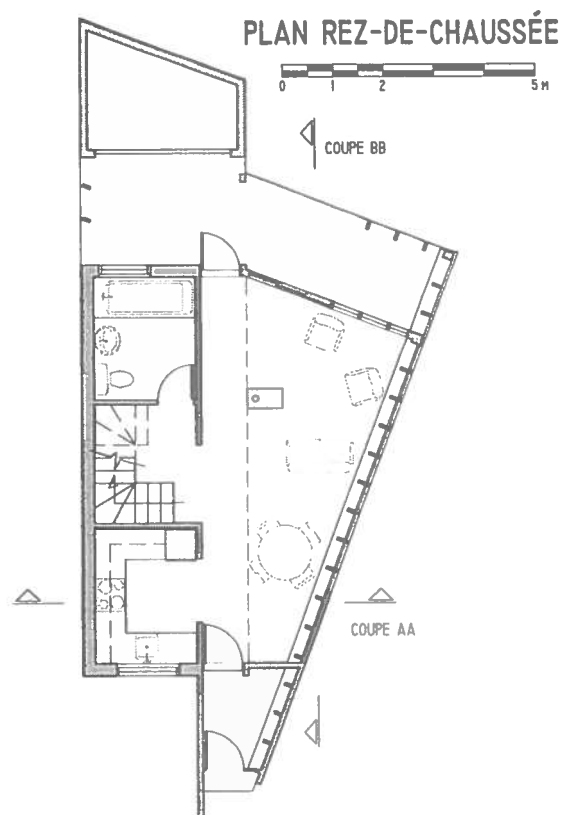
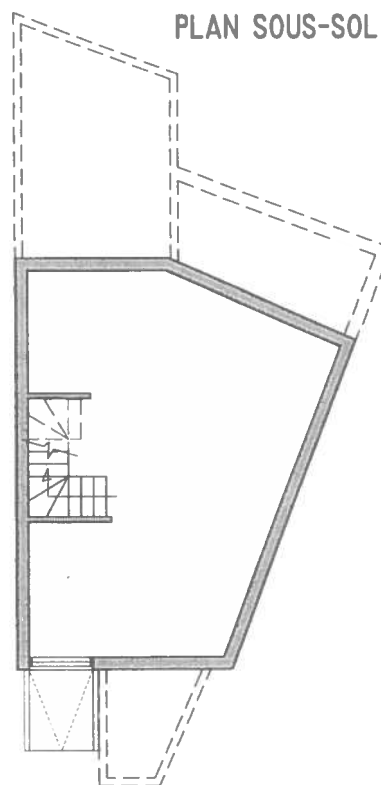
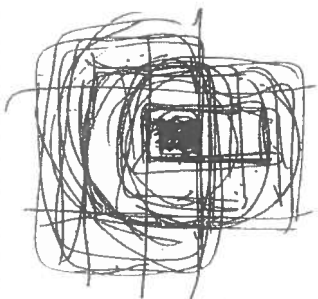
VUE DE LA RUE

VUE DE LA COUR ARRIÈRE

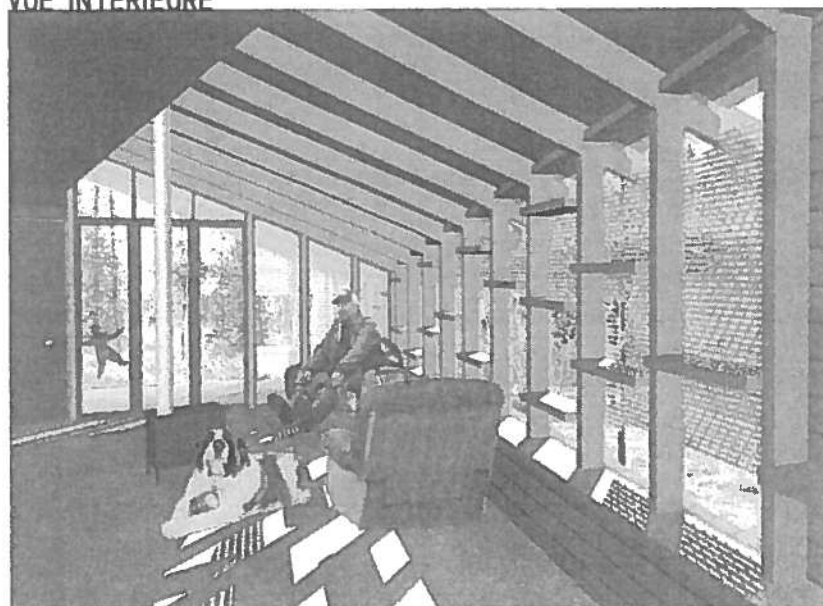


LE **FEU**, ÉLÉMENT CENTRAL
ÉLÉMENT RASSEMBLEUR

REPÈRE



VUE INTÉRIEURE

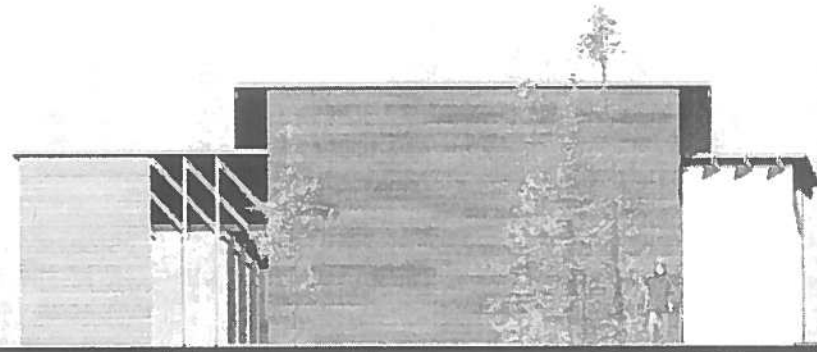


HABITER UN ESPACE **PERMÉABLE**,
OUVERT SUR L'EXTÉRIEUR.
LAISSER PASSER LA LUMIÈRE,
SENTIR LA BRISE.
BROUILLER LES LIMITES.

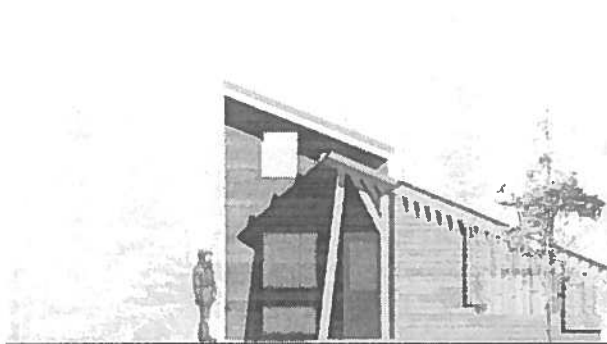
HARMONIE



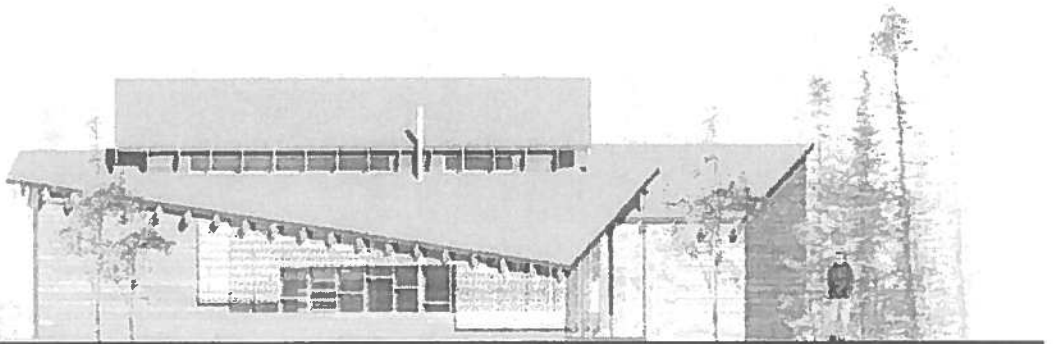
ÉLÉVATION ARRIÈRE



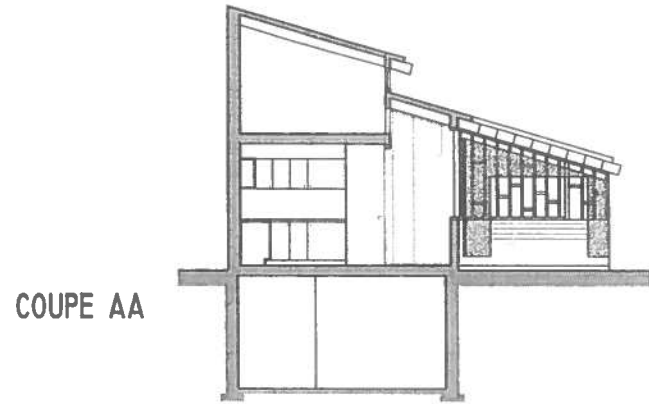
ÉLÉVATION LATÉRALE



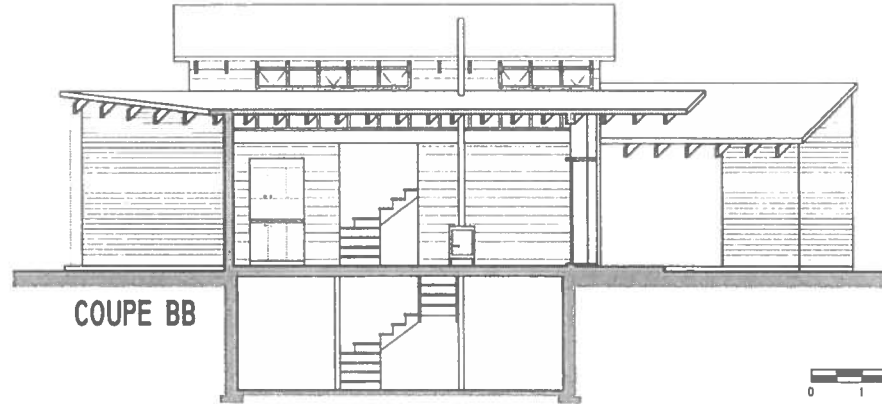
ÉLÉVATION AVANT



ÉLÉVATION LATÉRALE



COUPE AA



COUPE BB





JOSIANE MAC-HINE-FANE

MANI-UTENAM - HABITATS ET CULTURES: DÉVELOPPEMENT DE PROTOTYPES DE PETITES MAISONS

Mission:

Explorer des alternatives de petites maisons situées sur des lots déjà occupés pour une clientèle de personnes vivant seules et ayant des liens de parenté avec les occupants du bungalow principal.

**Enjeux**

- Intégrer des petites maisons à l'arrière-cour des lots qui ont une profondeur de trente mètres.
- L'intérieur tout comme l'extérieur des maisons principales ainsi que le voisinage ont été pris en considération .
- Recherche de l'identité autochtone.

Première alternative:

Lots profonds

Petites maisons indépendantes

Le concept des maisons proposées s'inspire de la structure des tentes qui est faites de branches de bois attachés par des noeuds. Cependant, le projet amène l'idée de noeuds tout en utilisant des formes régulières. La petite maison proposée a principalement deux sections: l'espace intime(chambre et toilette) et l'espace public (galerie, salon et terrasse) qui sont séparés par le foyer. Ce dernier détermine le centre de la maison, étant situé à l'intersection des deux parties de la maison: un noeud est formé. Pour les autochtones, le noeud représente le centre, le regroupement. En été, la galerie est ouverte sur les deux côtés. En hiver, cette galerie est fermée et non chauffée, l'accès se fait sur le côté de la rue.

Deuxième alternative:

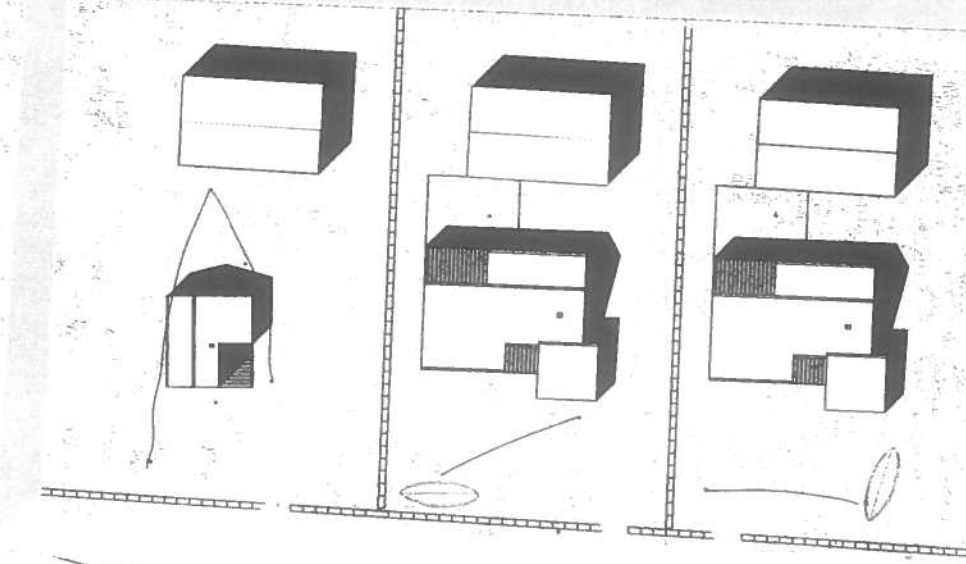
Petite maison reliée à la maison principale

Après avoir constaté que les autochtones travaillent beaucoup avec la superposition, le tressage tels que le revêtement des tentes, etc. Le projet explore le jeu des volumes simples qui s'emboîtent les uns dans les autres afin de pouvoir exprimer l'idée de chevauchement, toujours en respectant l'idée de centre. L'accès de la maison peut se faire par l'avant ou par l'arrière. La petite maison est reliée à la maison principale par une galerie ouverte en été qui peut aussi servir de terrasse. En hiver, la galerie est non chauffée et fermée par une toile.

DEUX ALTERNATIVES DE PETITES MAISONS

CONCEPT 1

CONCEPT 2



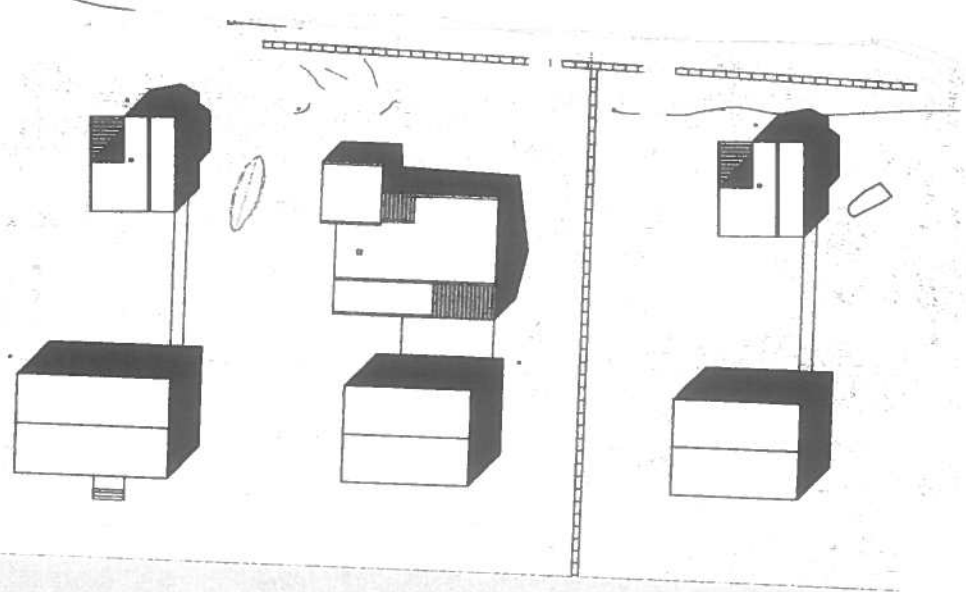
PARCOURS PIÉTONNIERS



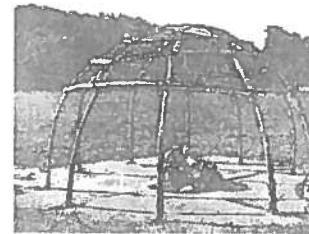
ÎLOT ENTRE LA RUE PINASHUE ET LA RUE MONTAGNAIS



ÎLOT ENTRE LA RUE MATHIEU ET RUE DE L'ÉGLISE



PLAN MASSE

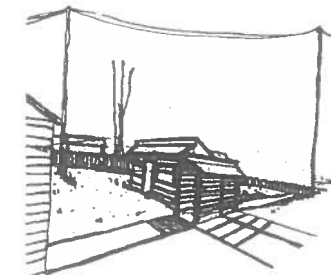


NOEUDS

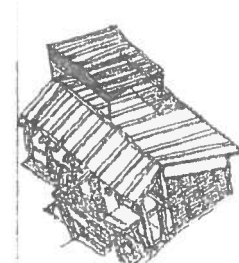


Détail

SUPERPOSITION



ESQUISSE AVANT



VUE AVANT

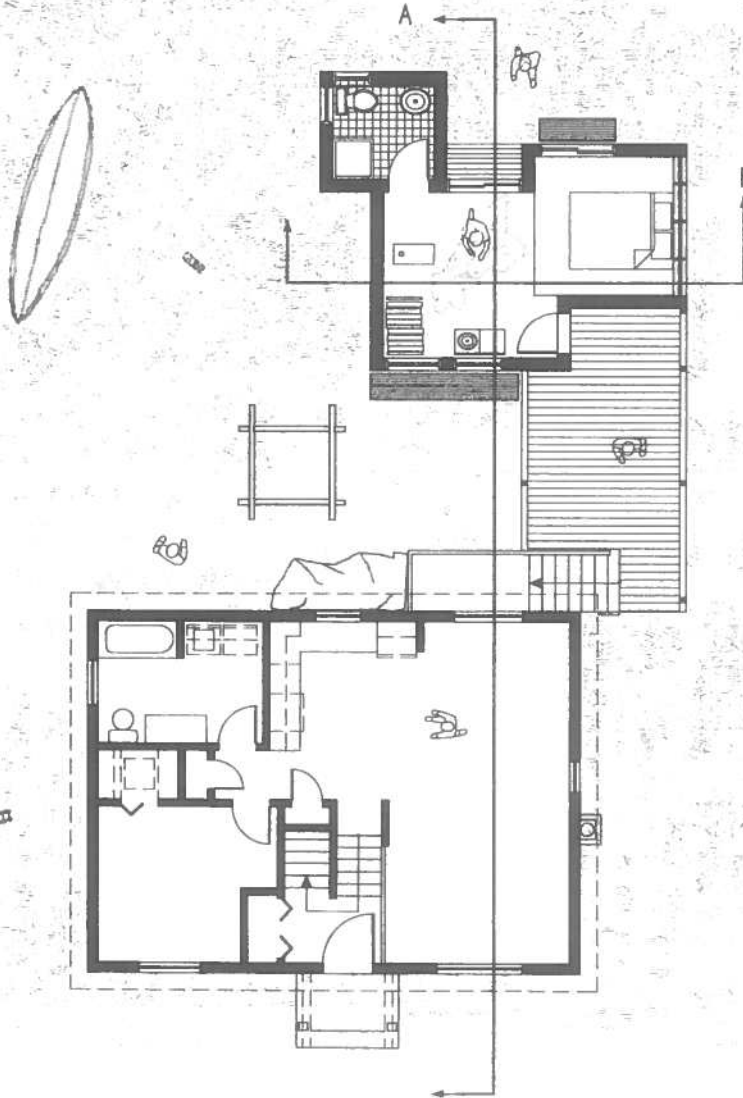


VUE ARRIÈRE

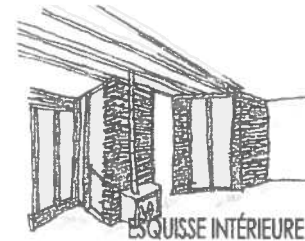


0m 10m 40m

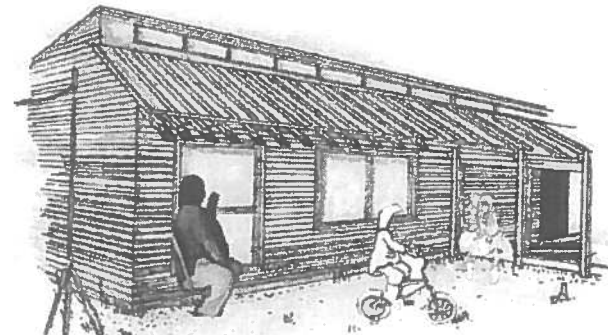




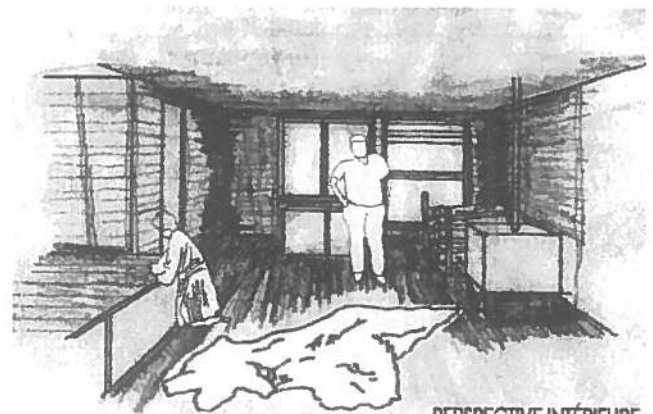
PLAN D'IMPLANTATION



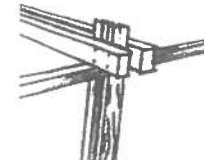
CONCEPT 2 : SUPERPOSITION



PERSPECTIVE AVANT DE LA MAISON

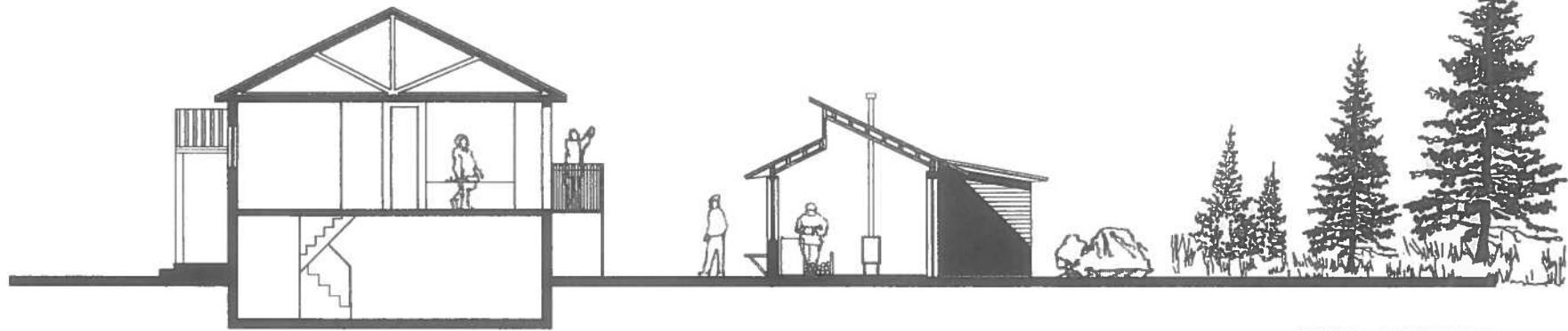


PERSPECTIVE INTÉRIEURE

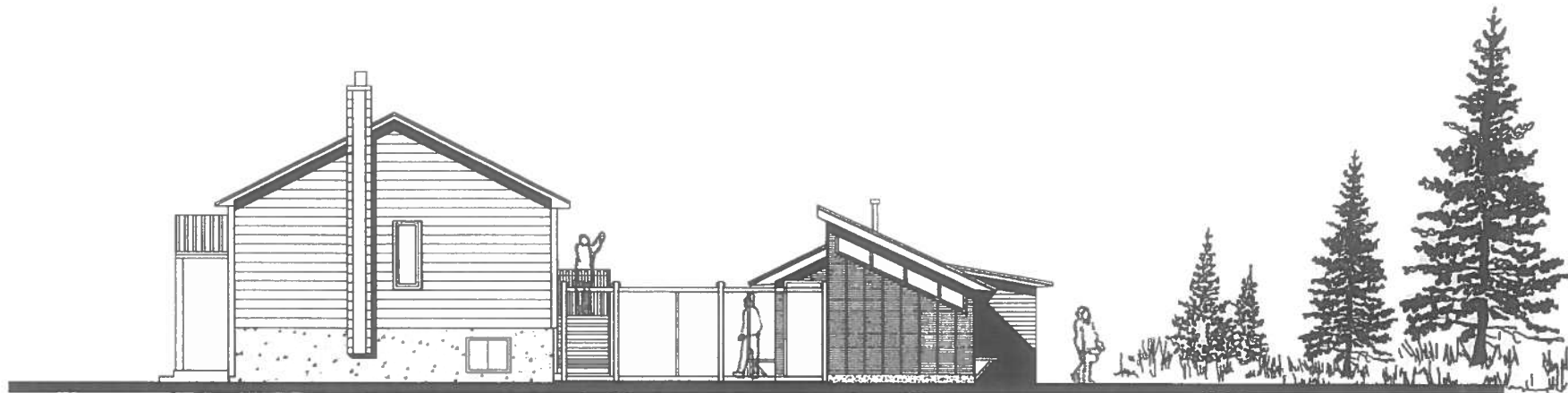


DÉTAIL

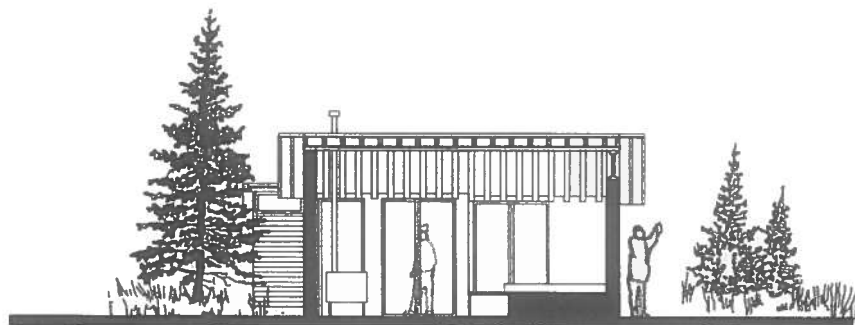




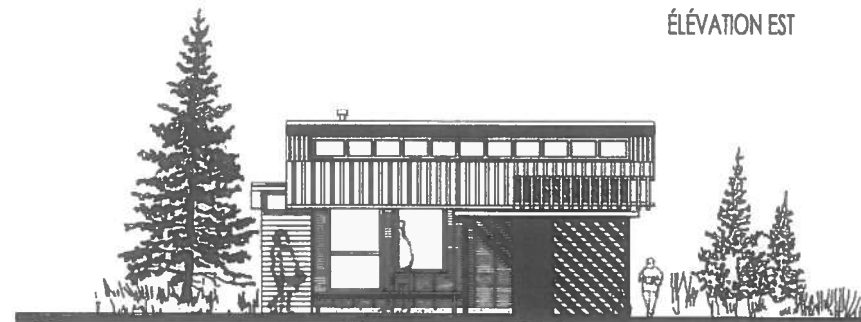
COUPE A - TRANSVERSALE



ÉLEVATION EST

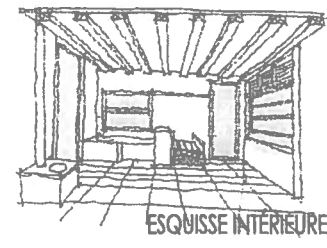


COUPE B - LONGITUDINALE



ÉLEVATION SUD

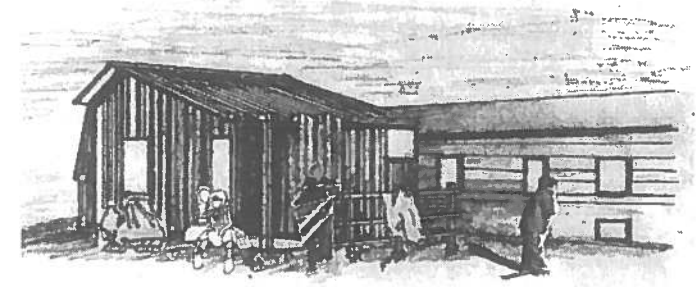




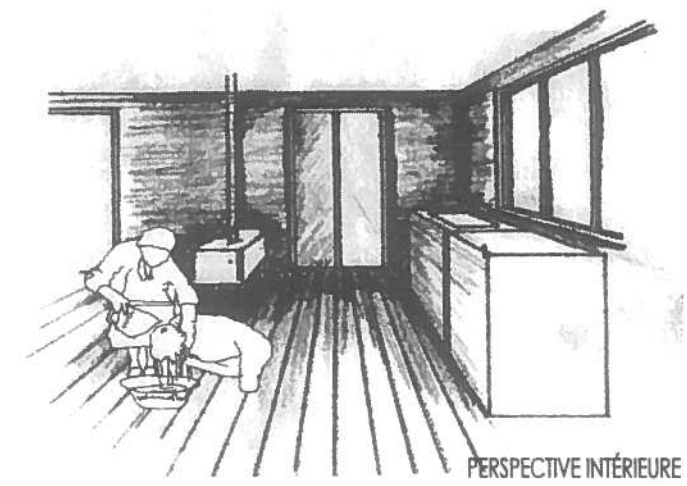
CONCEPT 1: NOEUD



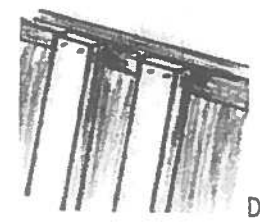
ESQUISSE INTERIEURE



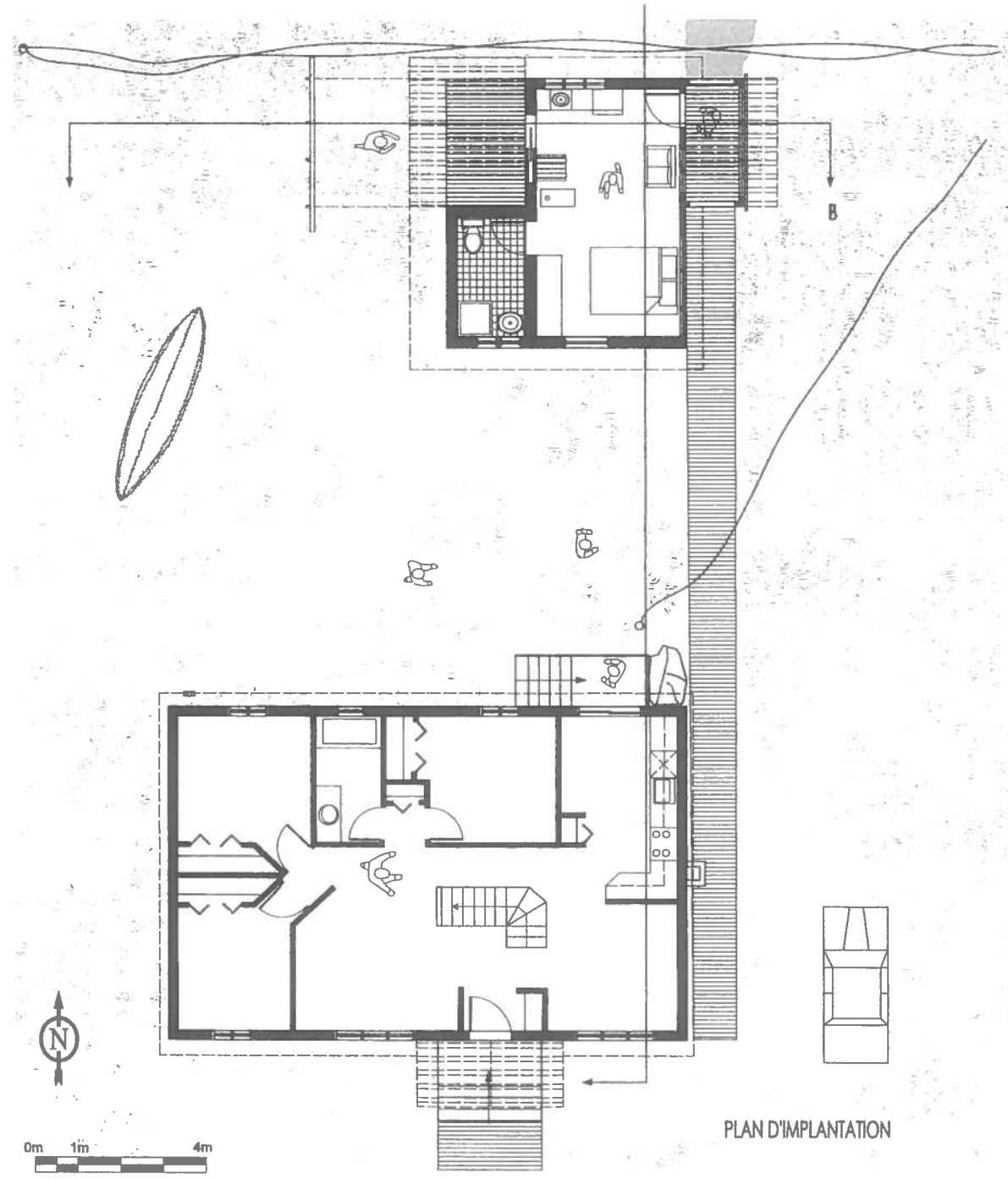
PERSPECTIVE ARRIERE-COUR



PERSPECTIVE INTERIEURE

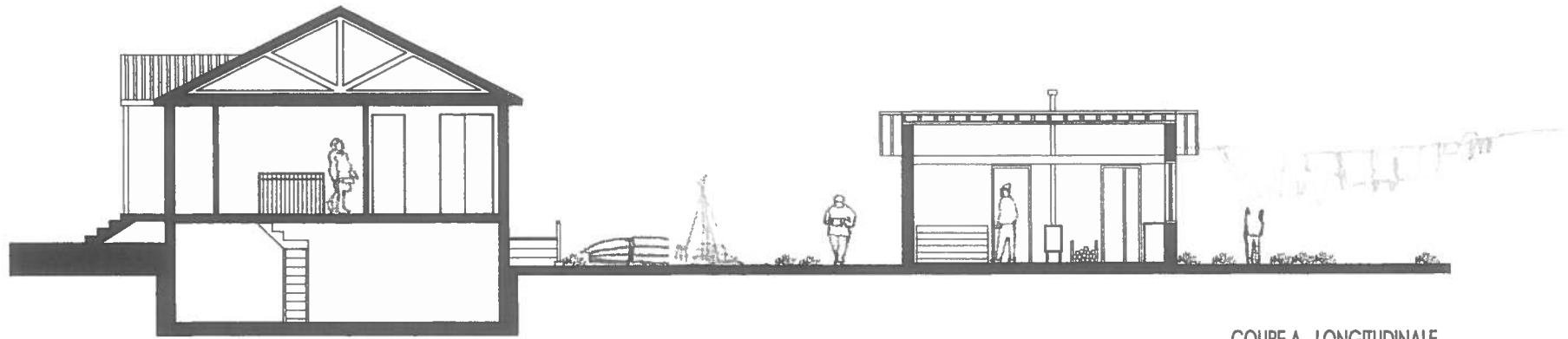


DÉTAIL

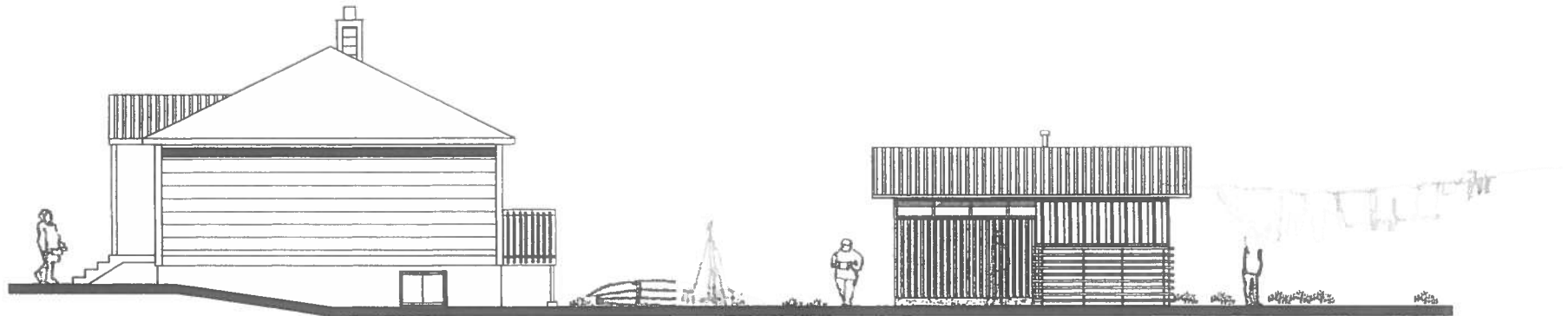


PLAN D'IMPLANTATION

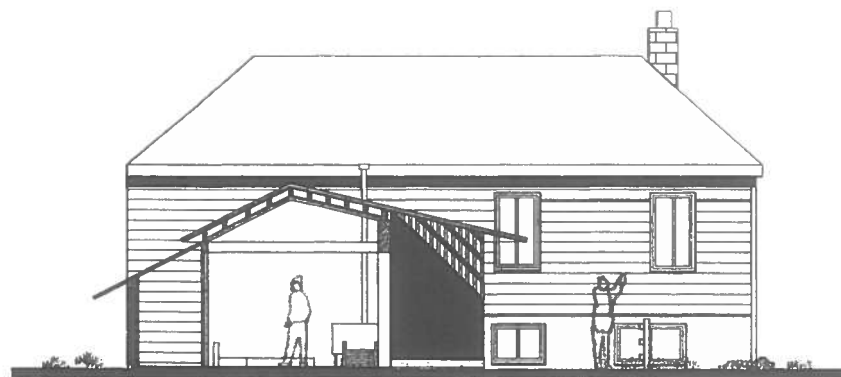




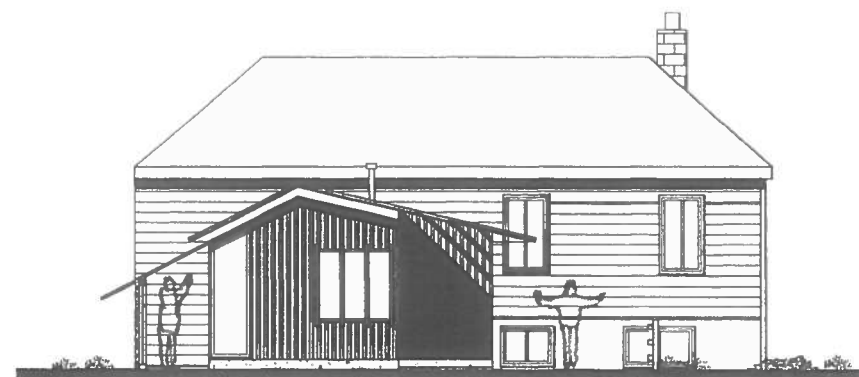
COUPE A - LONGITUDINALE



ÉLÉVATION EST

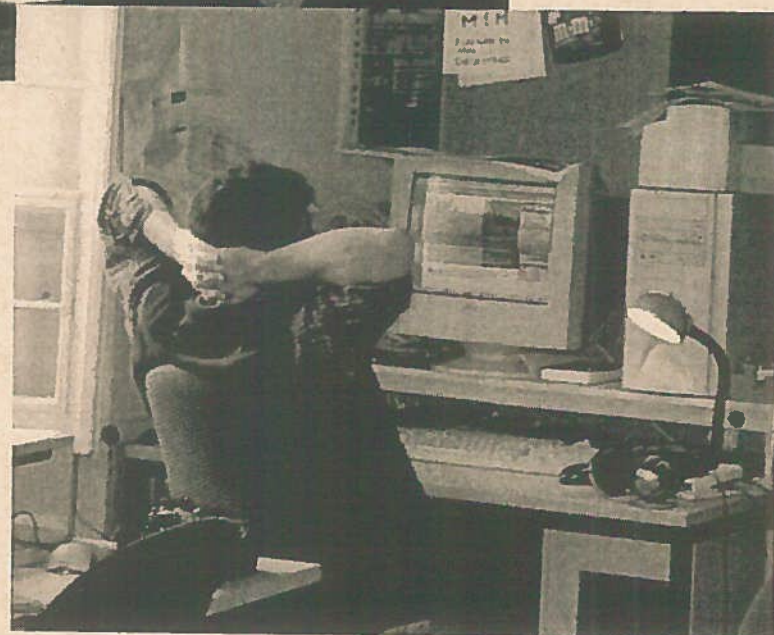


COUPE B - TRANSVERSALE

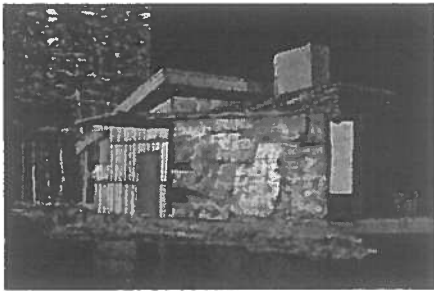


ÉLÉVATION NORD





Petites maisons près de la falaise



Le projet des maisons de la falaise vise à donner à tous ceux qui n'y ont pas accès actuellement un espace de vie autonome et polyvalent en contact et en harmonie avec le milieu naturel ambiant. Le concept permet d'isoler chaque habitation dans un microcosme naturel.

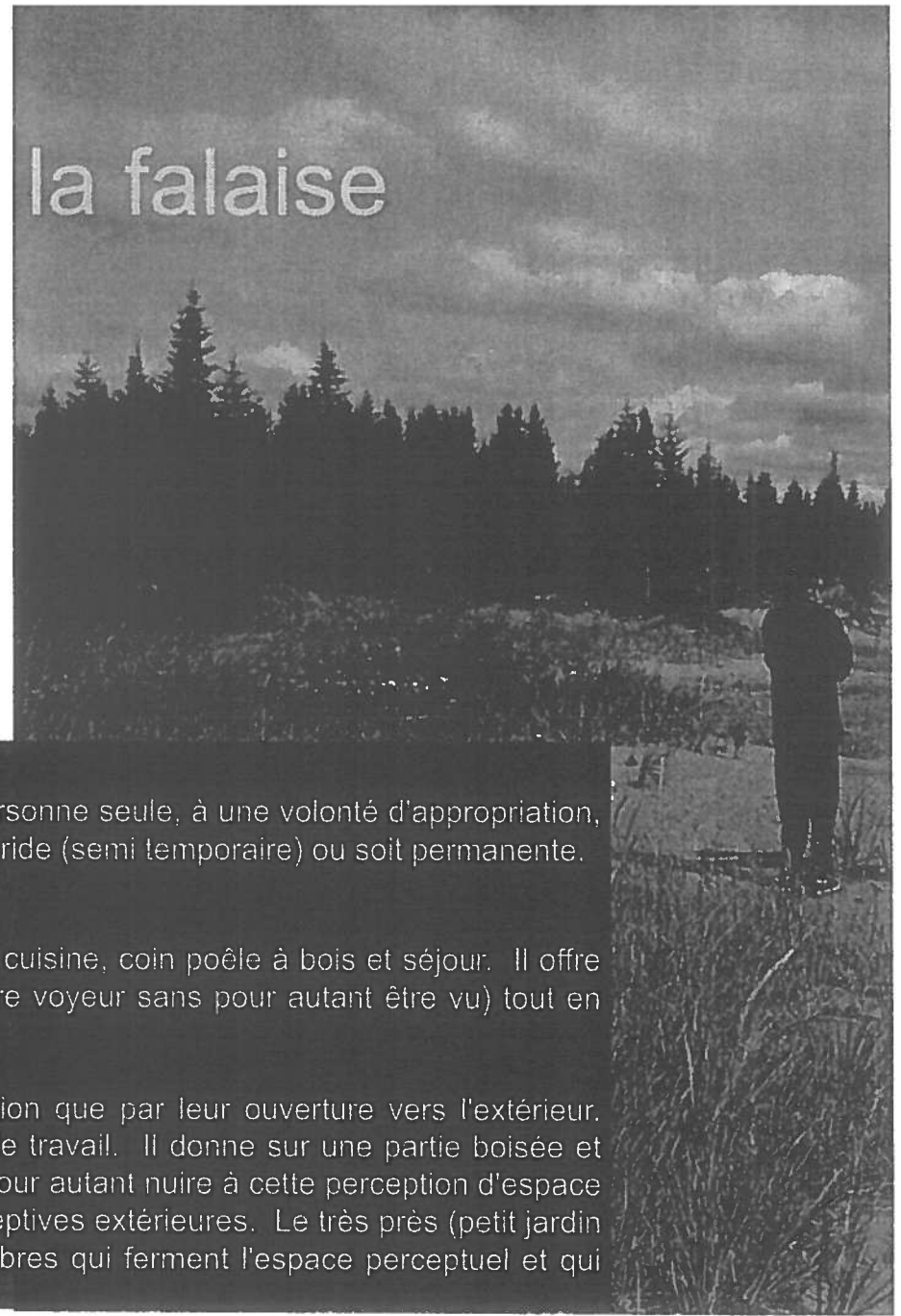
Espace appropriable qui permet à chacun, malgré la petite dimension de la maison, d'y faire les activités qui lui conviennent et d'y accueillir qui il veut pour un temps indéterminé. C'est aussi un espace personnalisé par l'utilisateur. Personnalisation qui s'effectue dans l'aménagement intérieur mais surtout par une contribution personnelle dans la conception. Contribution par une oeuvre créative de celui qui y habitera ou par l'oeuvre d'un artiste ami.

Un grand espace central, plus près de l'entrée principale, sert à la fois d'espace de jour et d'espace pour les visiteurs. Il offre deux échelles perceptives. D'abord celle de la rue qui est celle du plus éloigné « ouverture perceptuelle très cadrée par les éléments extérieurs et par l'angle de la maisonnette par rapport à la voie publique ». La seconde échelle est celle du privé, contact avec la nature, petit jardin sauvage qui possède la forêt comme fond de scène.

Espace en lien avec les valeurs traditionnelles de par sa conception spatiale, son contact direct avec la nature et l'expression des matériaux utilisés.

Mais c'est aussi un espace de cohésion sociale. En regroupant tous ces gens autour d'un noyau villageois central et autour d'un nouveau pôle de service, on permet la création d'une dynamique communautaire actuellement absente, espace où l'isolement n'a plus raison d'être.

Petites maisons près de la falaise



Objectifs de design

L'usage

Versatilité des espaces pour répondre à la fois à un usage pour une personne seule, à une volonté d'appropriation, à un coût de construction minimal, à une possibilité d'expansion soit hybride (semi temporaire) ou soit permanente.

Les Espaces

Un grand espace central, plus près de l'entrée principale, qui regroupe cuisine, coin poêle à bois et séjour. Il offre une vue sur la rue, en partie contrôlée par la présence de verdure (être voyeur sans pour autant être vu) tout en permettant, dans certains cas, une ouverture sur les grands espaces.

Des espaces plus restreints, espaces intimes à la fois par leur situation que par leur ouverture vers l'extérieur. Chaque espace peut être utilisé comme chambre ou comme espace de travail. Il donne sur une partie boisée et l'orientation de ses ouvertures permet la juxtaposition des unités sans pour autant nuire à cette perception d'espace naturel exclusif. Chaque espace intègre également deux échelles perceptives extérieures. Le très près (petit jardin de lichen sous la fenêtre, fruits rouges, fleurs) et la zone limite (les arbres qui ferment l'espace perceptuel et qui séparent du voisin).

IMPLANTATION

Mani-utenam

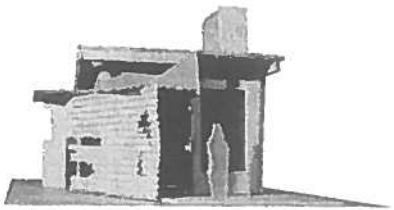


- Densification des espaces situés près du centre du village
- Implantation en milieu boisé
- Mise de l'avant d'une circulation piétonne
- Qualification du secteur par l'ajout de fonctions communautaires



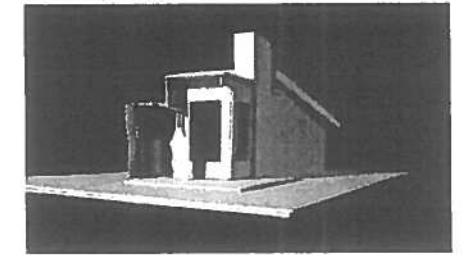
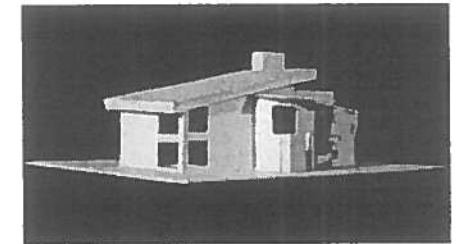
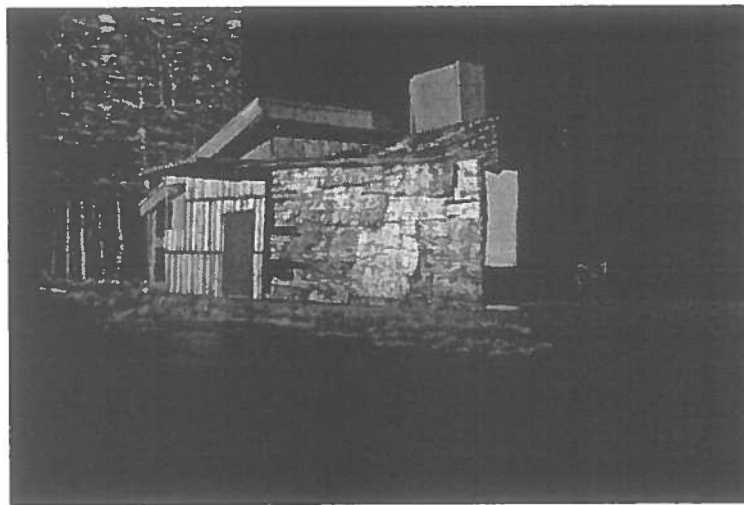
ESPACES PRÈS DE LA FALAISE



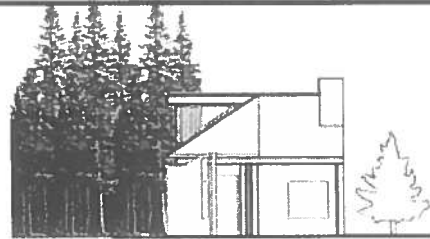


Mani-utenam

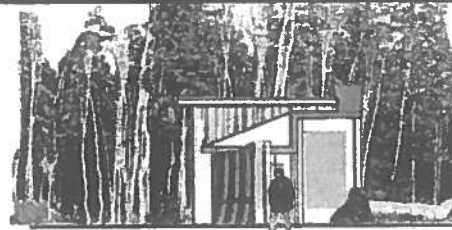
Quelques propositions alternatives à partir d'un même modèle



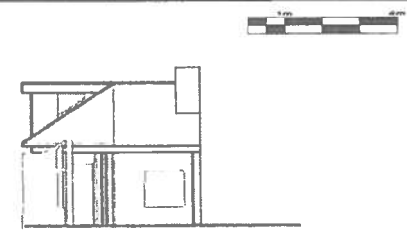
Études exploratoires



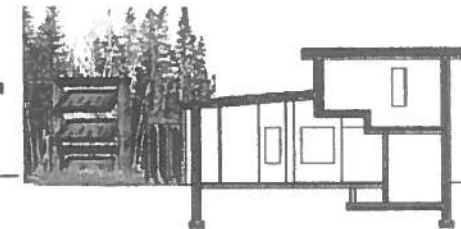
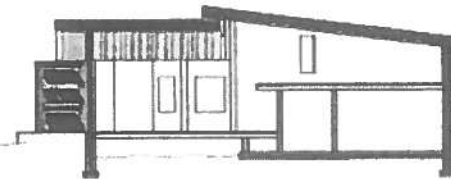
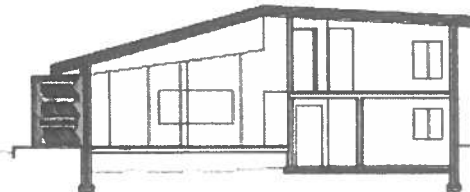
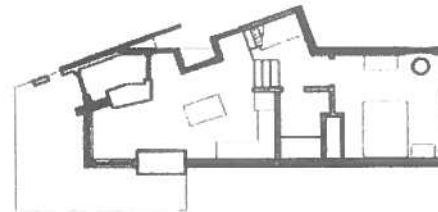
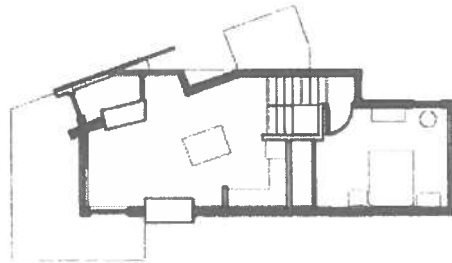
68,5 M2



42,5 M2

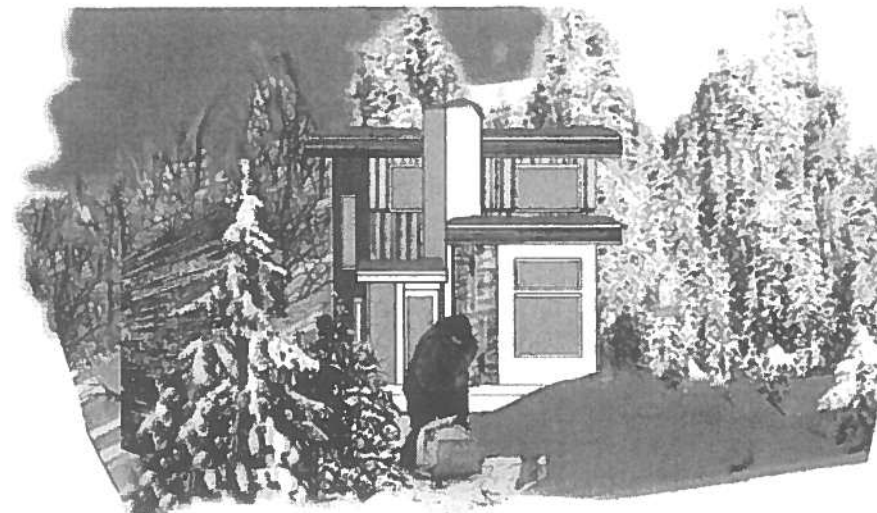


30.6 M2 + mezz





Petites maisons qui s'intègrent à la forêt. Une partie de la construction, le seuil, se fait par l'occupant. Il recrute l'artiste qui lui convient. Les matériaux sont fournis, l'imagination et le rêve demeurent l'expression de chacun.



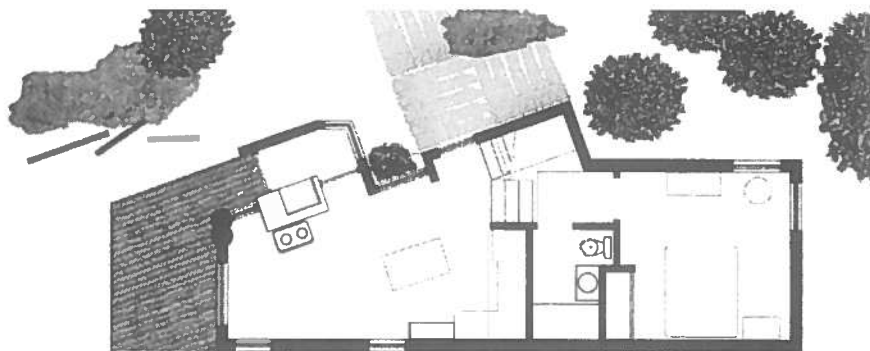
Malgré la haute densité, l'intégration à la nature demeure très présente. Grâce aux arbres, le vent de la Côte-Nord, lui, se fait plus discret.



L'entrée est marquée par des matériaux significatifs mais aussi par un cheminement qui mène à un seuil plus intime, un peu comme le seuil de la tente

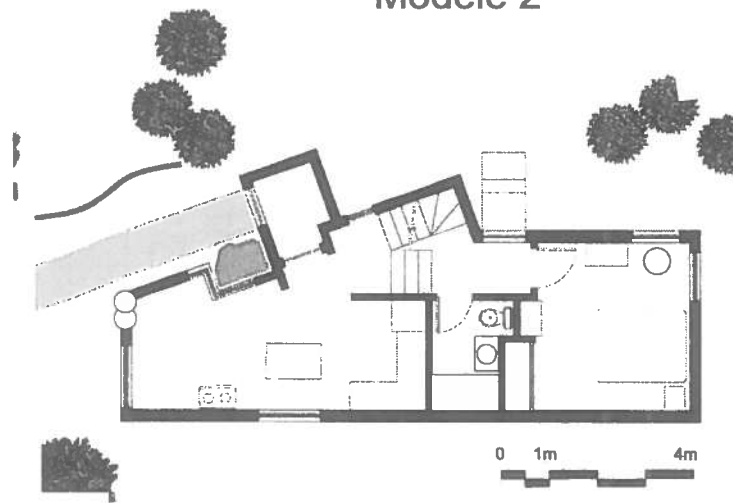
Plans

Modèle 1

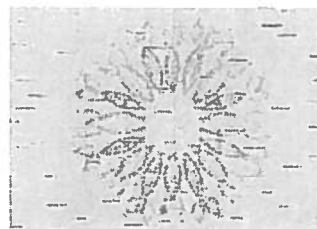
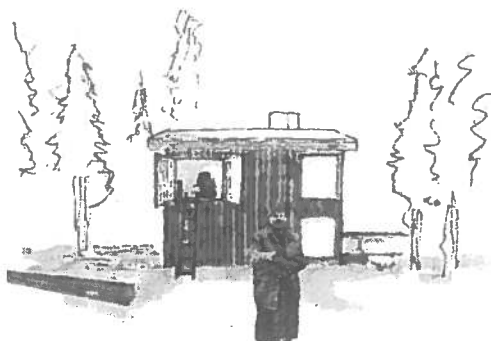
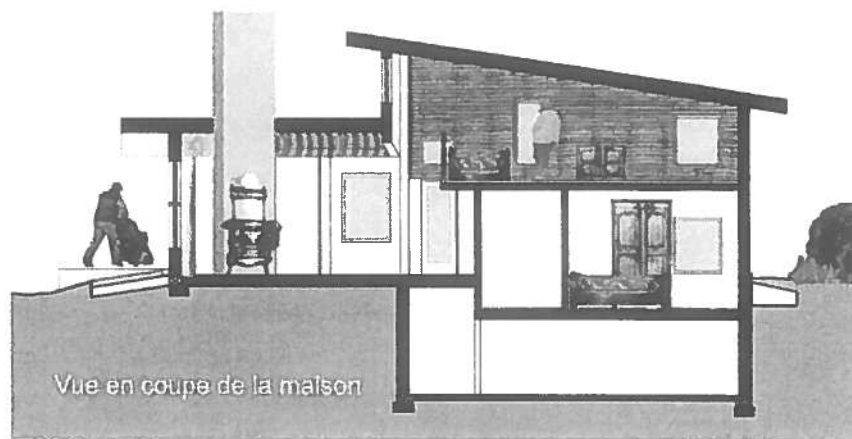
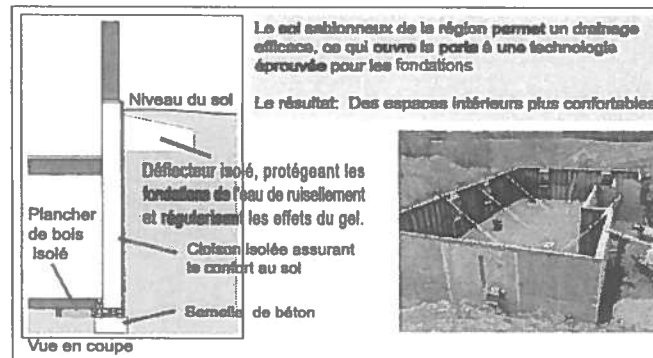


Dimension au sol 43 m2

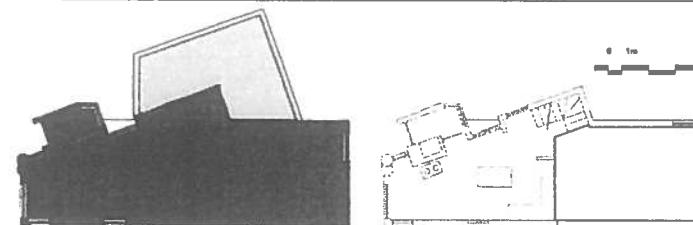
Modèle 2



Détails fondations de bois



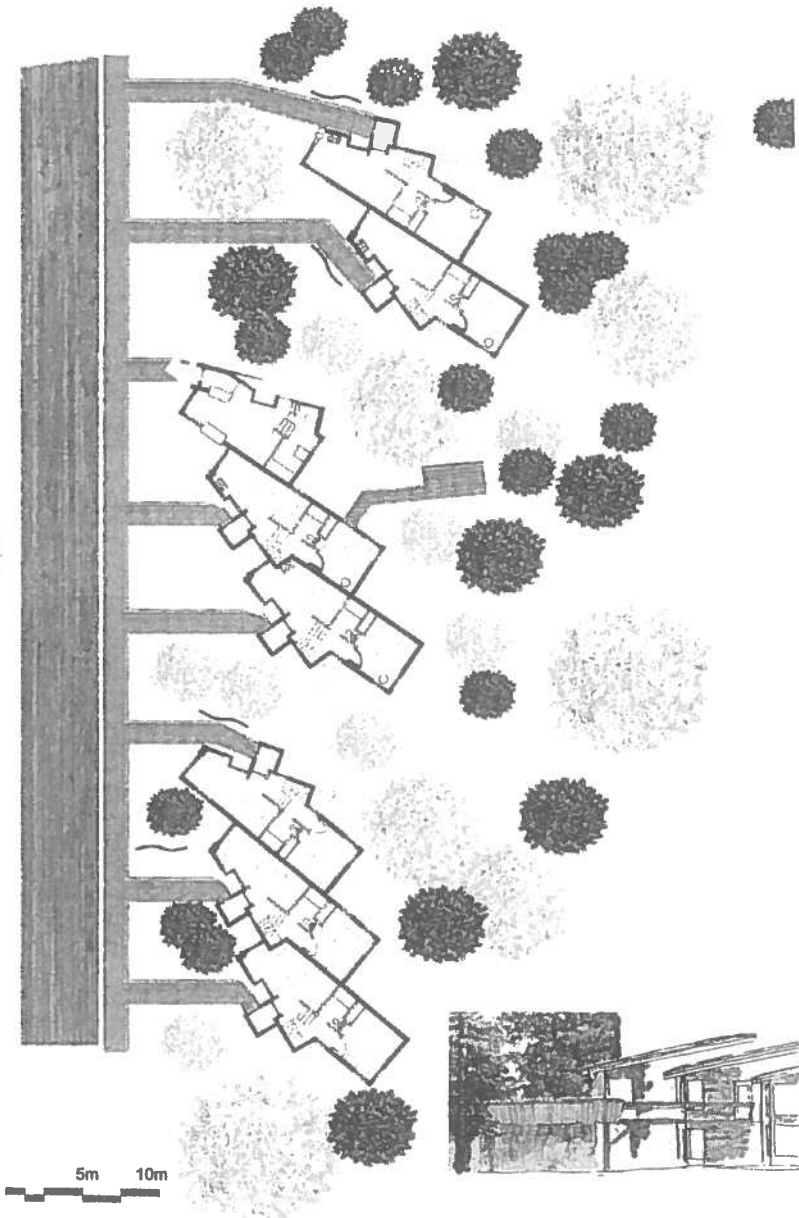
Motifs fait avec les dents par une méthode de pliage de l'écorce de bouleau



- Dalle extérieure pour agrandissement planifié
- Mezzanine totalement adaptable

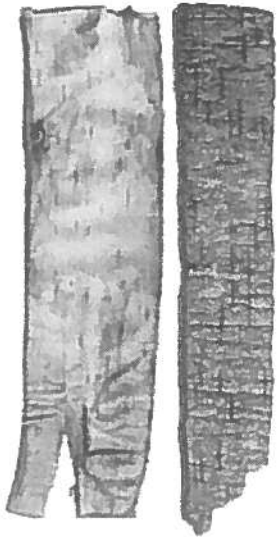
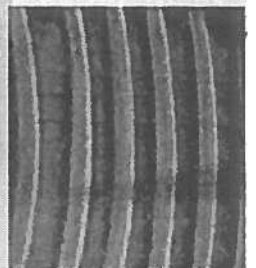
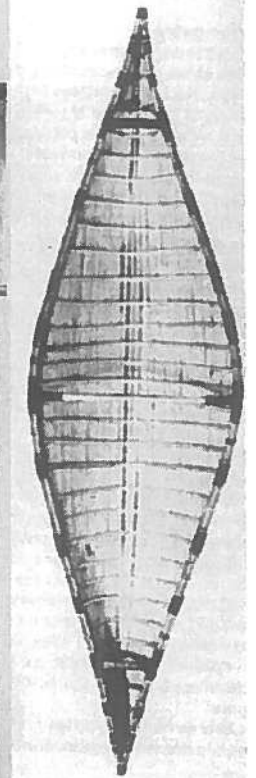


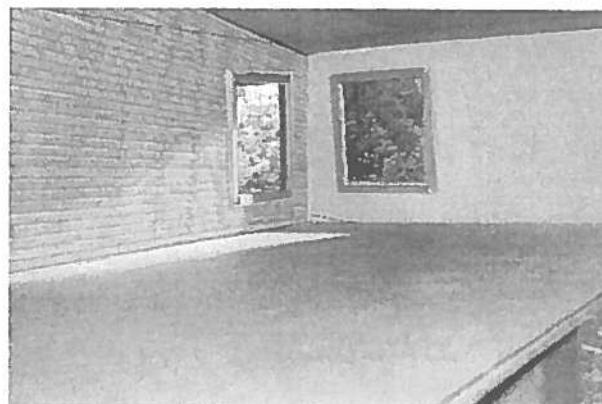
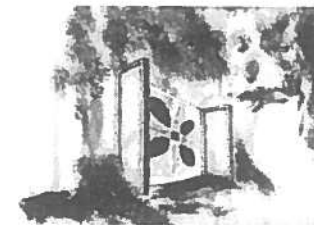
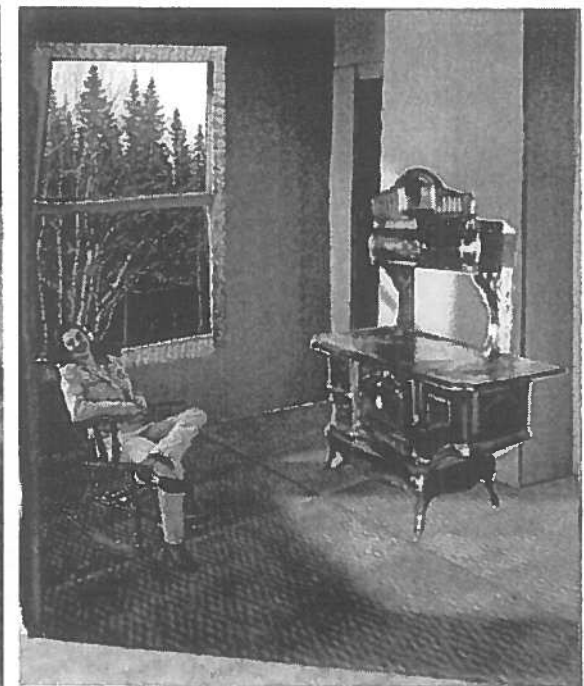
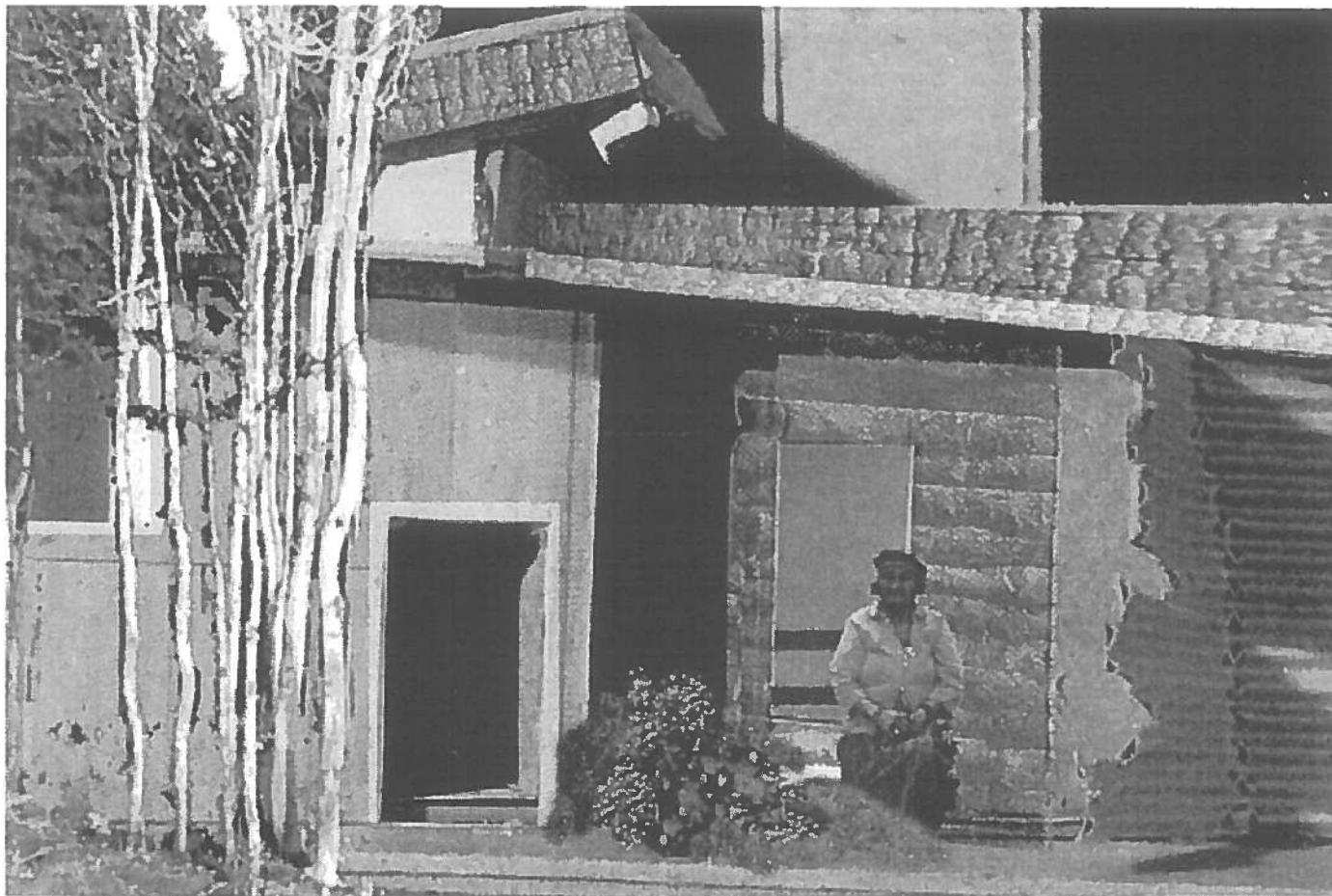
Exemple de regroupements de maisons



L'inspiration de la nature

La liberté offerte à chacun de donner un sens qui lui est propre au lieu qu'il habite. Personnaliser avec des matériaux nobles et des valeurs personnelles







Forces naturelles à intégrer lors des choix d'implantation



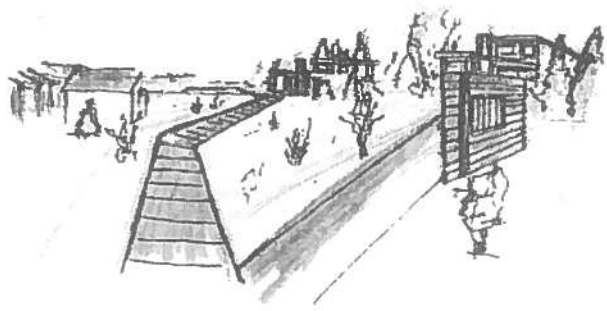
Vers le belvédère

Exemple d'éléments d'appropriation



La culture Innu n'est pas disparue, il ne lui manque qu' un support d'expression

Insertions près de la carrière



La nature comme microcosme

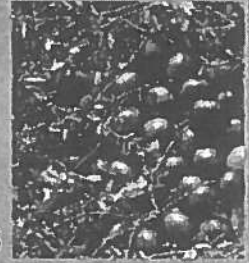
Lichen



Fleurs du Nord



Baies rouges



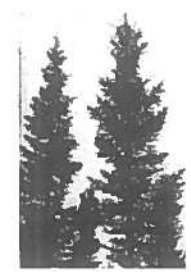
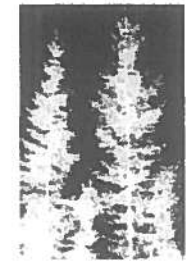
Herbes et Plantes médicinales



La nature à l'échelle du quotidien



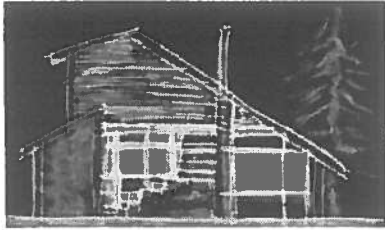
Et la nature comme univers





MARJORIE BOURBEAU

MANI-UTENAM - HABITATS ET CULTURES: DÉVELOPPEMENT DE PROTOTYPES DE PETITES MAISONS



Une petite maison pour chef de famille monoparental, personne âgée ou personne seule, Mani-Uténam.

Concept : Créer des espaces de rencontre et d'échange dans la nature, des liens avec la communauté Innue de Mani-Uténam.

Une structure apparente, relation à la structure des tentes traditionnelles drapées d'une toile.

Ce projet de petites maisons vient s'implanter dans le boisé au centre de la réserve de Mani-Uténam pour profiter de la proximité de l'école primaire, de l'aréna, au cœur même de la réserve. Les sentiers de ce boisé sont fréquemment utilisés ainsi que les petits espaces de regroupement qu'il abrite. La préservation du boisé est primordiale pour diminuer les impacts environnementaux sur cet écosystème fragile. Cette petite forêt urbaine agit comme filtre pour les vents.

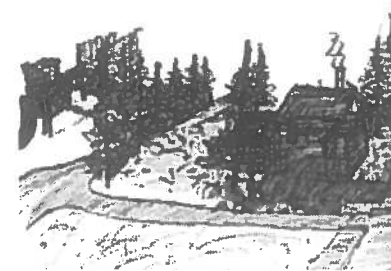
L'implantation proposée respecte en totalité les sentiers existants. Un axe de circulation automobile est créé suivant le sentier principal en ne l'élargissant que de quelques mètres, créant ainsi un accès facile aux bâtiments publics et sportifs.

Les maisons sont disposées autour de nœuds de rencontre, d'espaces communautaires et de sentiers de circulation. Deux agglomérations en rond-point sont proposées de façon à ce que chaque maison ait accès aux sentiers existants à l'arrière de celle-ci. Des espaces communautaires, des petits parcs et aires de jeux sont proposés dans les clairières existantes facilitant ainsi l'échange entre les générations. La maison s'ouvre sur un espace extérieur protégé. Les fenêtres sont nombreuses et permettent le contact constant avec la nature environnante.

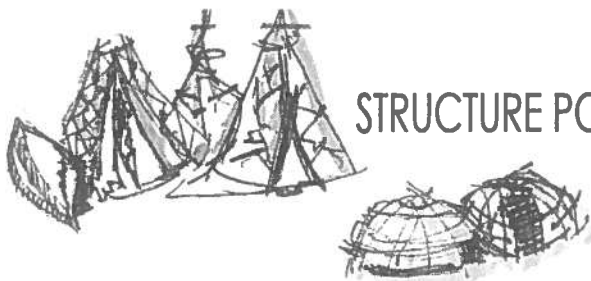
La maison est centrée autour d'un espace de rencontre et d'échange; la cuisine, comme lieu de communication et d'apprentissage et le foyer, pour sa chaleur et pouvoir rassembleur. Ce noyau est ouvert sur la hauteur, simplement couvert d'une passerelle menant à une mezzanine et de 2 poutres de bois apparentes. En périphérie de ces activités centrales, sont disposés les pièces de nuit, de repos et de services. Un grand espace en mezzanine est créé et permet divers aménagements pour des chambres. Un sous-sol peut aussi s'ajouter permettant l'entreposage de divers équipements.

Les matériaux et techniques de construction utilisés redonnent un caractère innue aux petites maisons. Il s'agit principalement de matériaux naturels et les plus écologiques disponibles sur le marché. Je propose d'explorer de nouvelles façons de construire, une approche bio-écologique. Il existe plusieurs alternatives aux produits synthétiques actuellement sur le marché : bois traité dans des solutions non toxiques, sel de bore, distillat d'agrumes, cire d'abeille, des colles organiques végétales ou animales, une isolation à base de chanvre, de panneaux de liège, de paille ou de laine de moutons. Toutes ces alternatives s'harmonisent avec les techniques traditionnelles innues de respect avec le milieu environnant, tout ce qui vient de la nature doit y retourner.

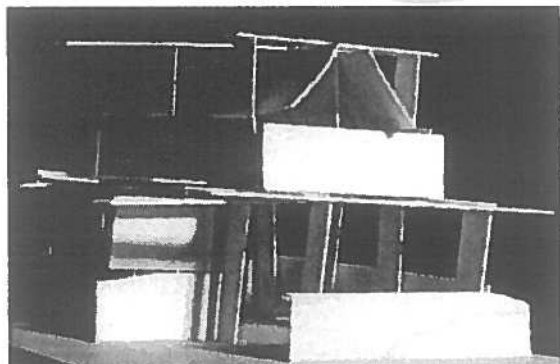
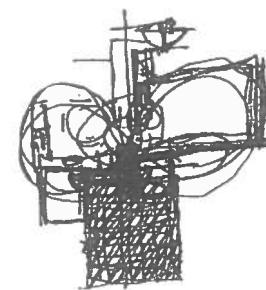
Il y a une forte place pour l'innovation et l'expérimentation dans la culture innue dû à cette constante recherche de liberté et d'autonomie actuellement présente dans le discours de revendications.



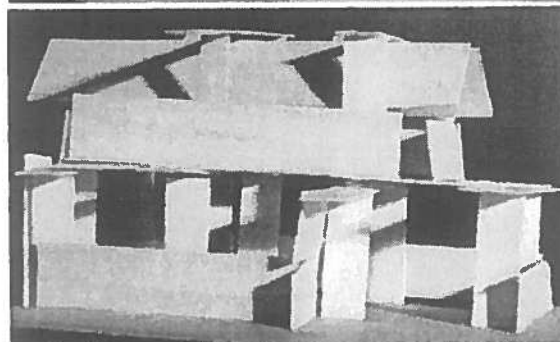
Ce n'est pas qu'utopique, il faut se permettre de rêver si nous voulons faire changer les choses.



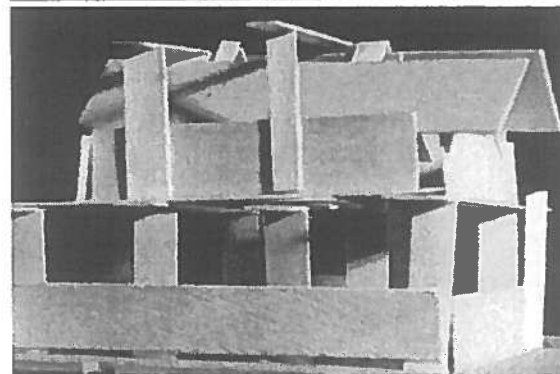
STRUCTURE POUR UN HABITAT INNU ISHKUATEMITSH - MITSHUAP



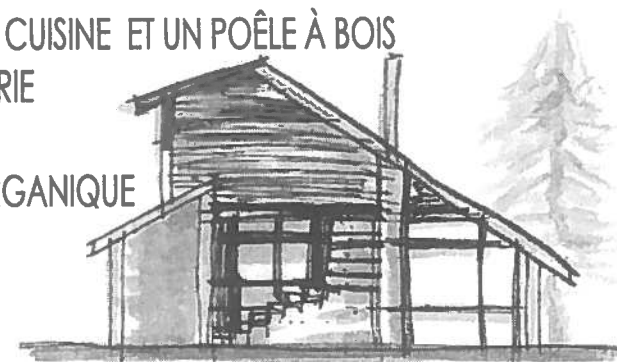
RAPPEL À LA TRADITION
RELATION DE L'HOMME DANS L'ESPACE
NOMADISME, MOUVEMENT, GROUPEMENT, FAMILLE



ORGANISATION AUTOUR DE PÔLES, UNE TABLE DE CUISINE ET UN POÊLE À BOIS
CHAMBRES, SERVICES ET RANGEMENT EN PÉRIPHÉRIE



STRUCTURE DE BOIS RECOUVERTE D'UNE PEAU, ORGANIQUE
OUVERTURE POSSIBLE SUR LA COMMUNAUTÉ



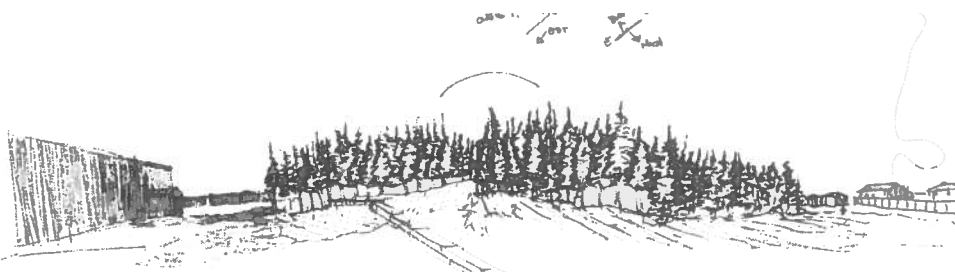
L'INTÉRIEUR EST EN ÉTROITE RELATION AVEC L'EXTÉRIEUR, LA NATURE
SENTIERS EXISTENTS ET BOISÉ CONSERVÉS
IMPLANTATION DOUCE, FRAGILE COMME LA NATURE DE LA CÔTE -NORD ET LA CULTURE INNUE
NOUVELLE VIE POUR L'ESPACE
REDONNER TOUT LE RESPECT À CETTE NATURE QUI LE MÉRITE

une structure apparente, un prolongement extérieur

APPROCHE BIO-ÉCOLOGIQUE
MATÉRIAUX SAINS, RECYCLÉS
TECHNIQUES INNOVATRICES, CHANGEMENT
RICHESSE DE LA CULTURE INNUE À REDÉCOUVRIR
LA MAGIE DES ESPRITS

isolation panneaux de liège
chanvre ou laine de moutons

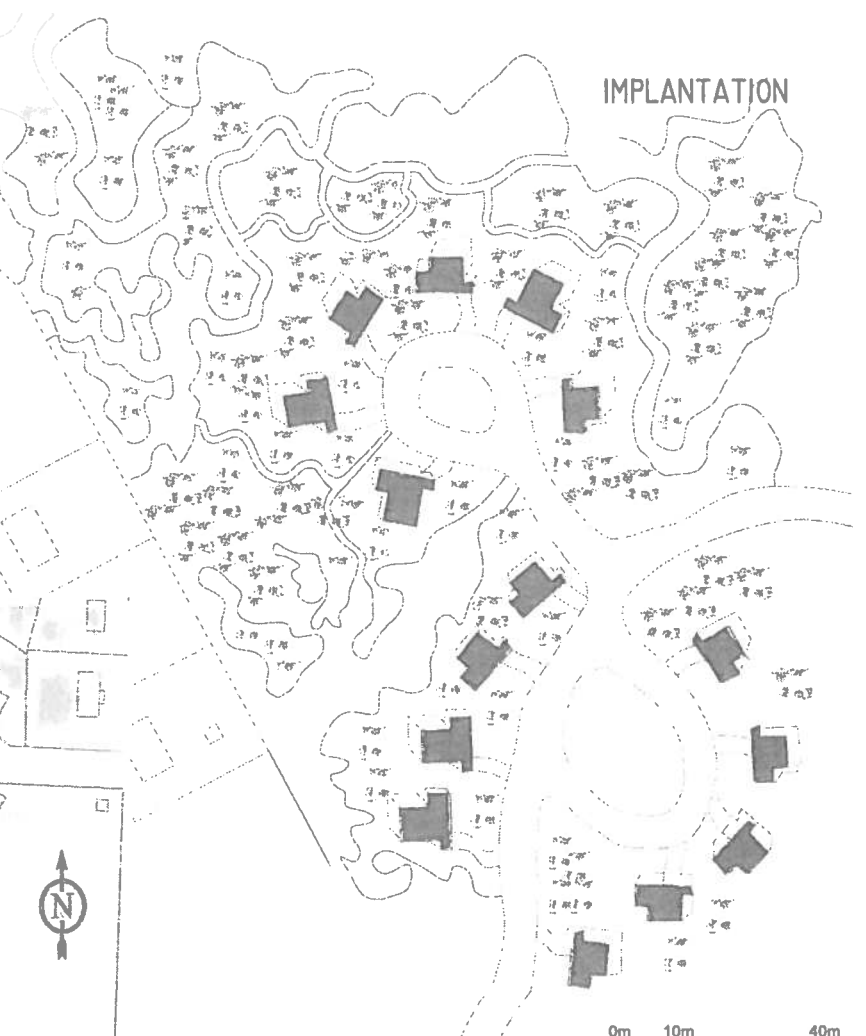




CROQUIS CONCEPTUELS



IMPLANTATION

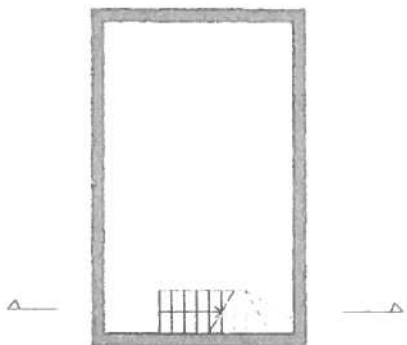


SITE
BOISÉ DERRIÈRE L'ÉCOLE PRIMAIRE MALIOTÉNAM

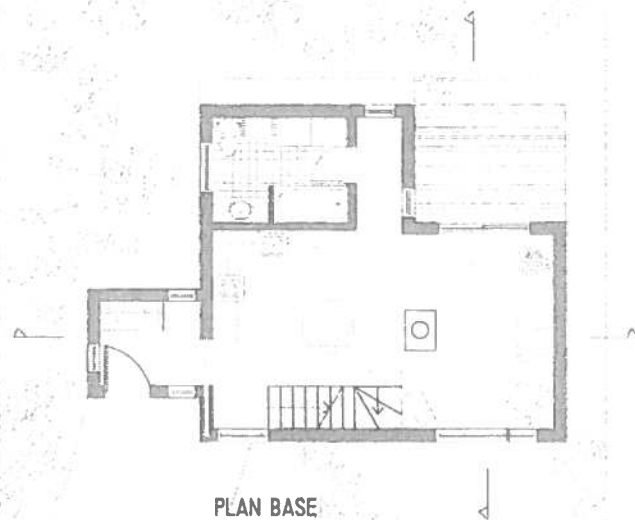
SENTIERS NATURELS
NOEUDS DE RENCONTRE



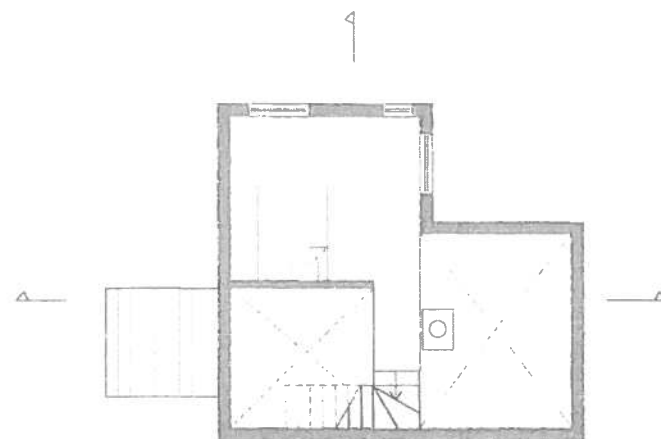
SAUVEGARDE ET RECALIFICATION DU BOISÉ
IMPLANTATION DANS LES CLAIRIÈRES EXISTANTES
SENTIERS, PARCS, ESPACES COMMUNAUTAIRES



PLAN SOUS-SOL
23 M²



PLAN BASE
40 M²

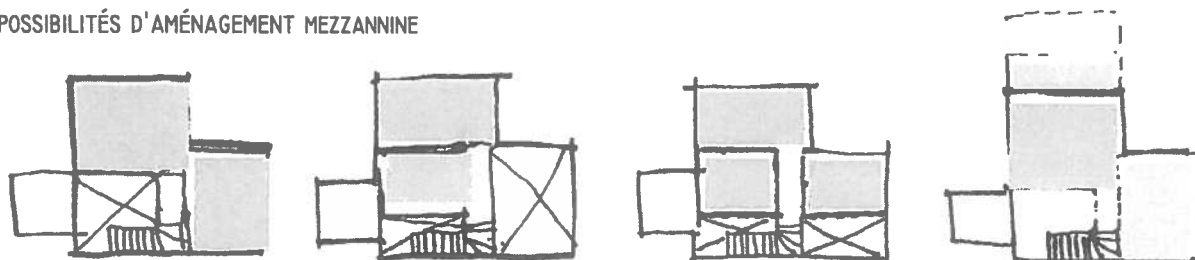


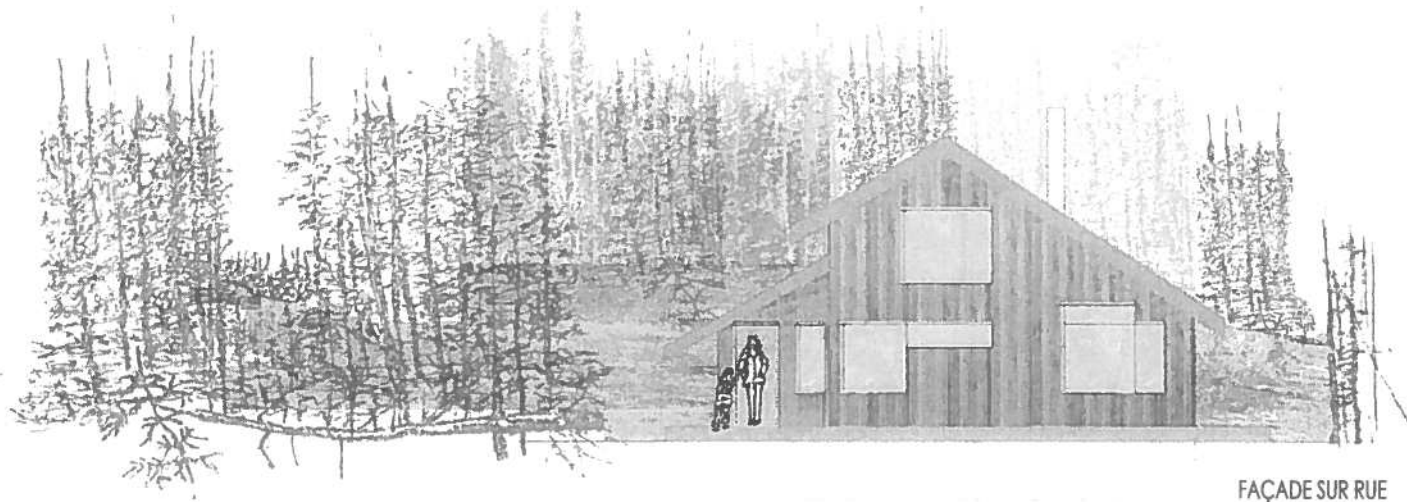
PLAN MEZZANNINE
13 M²



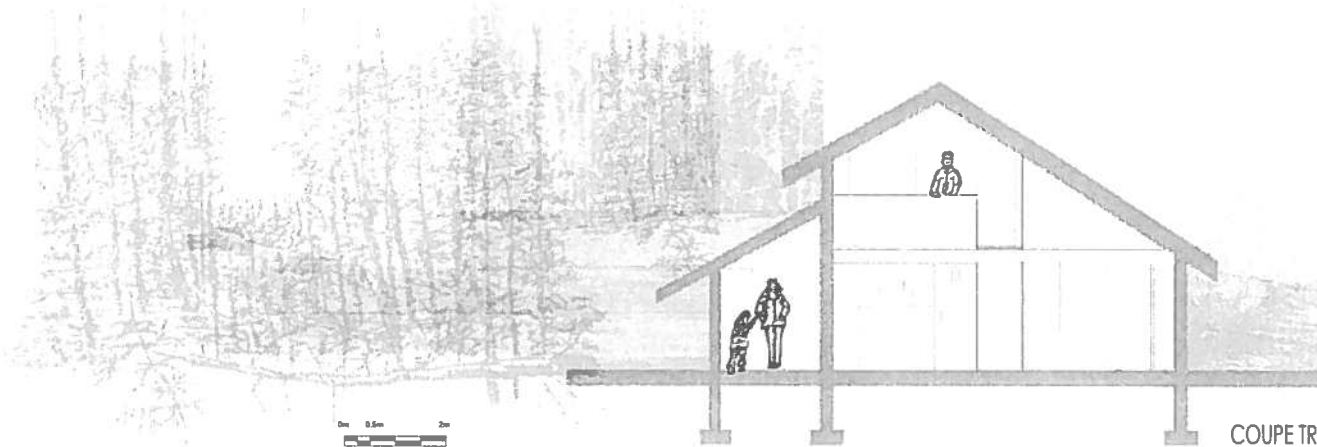
PLAN BASE + CHAMBRE
50 M²

POSSIBILITÉS D'AMÉNAGEMENT MEZZANNINE

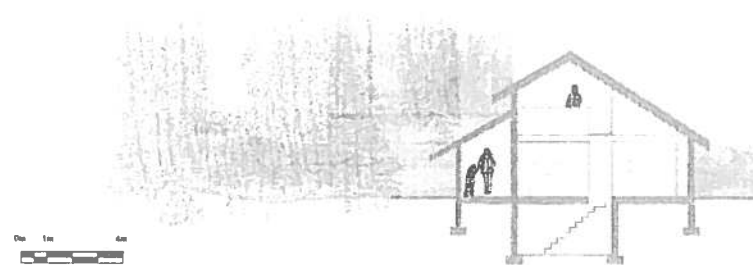




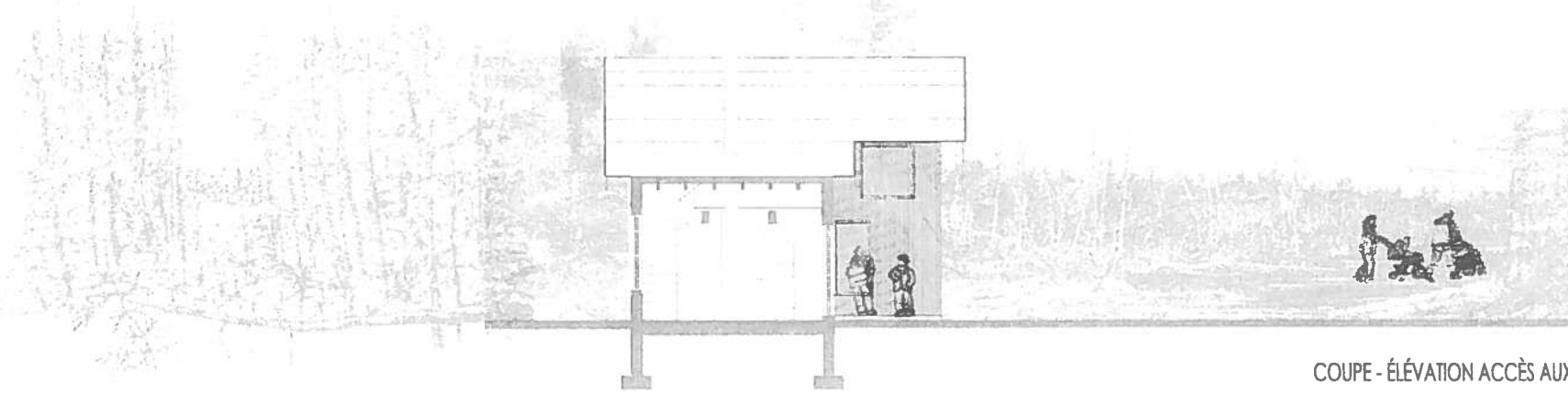
FAÇADE SUR RUE



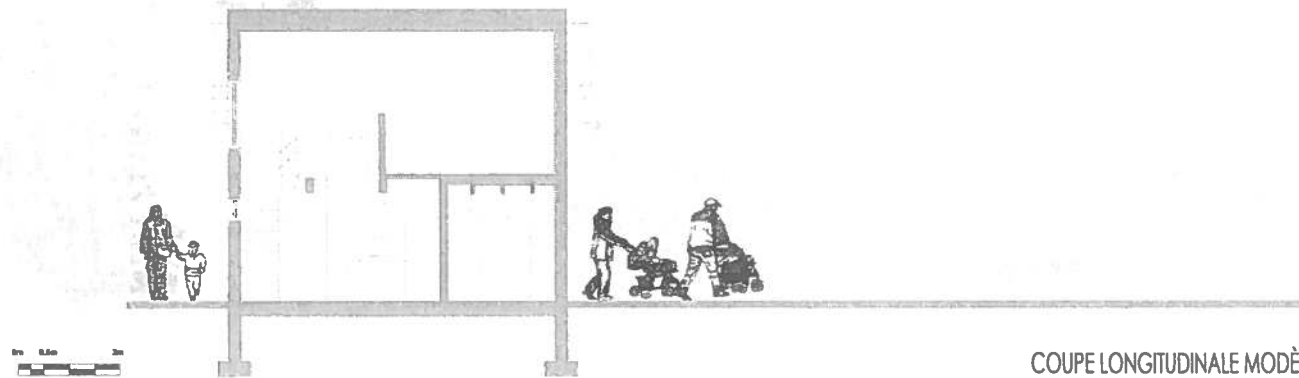
COUPE TRANSVERSALE MODÈLE DE BASE



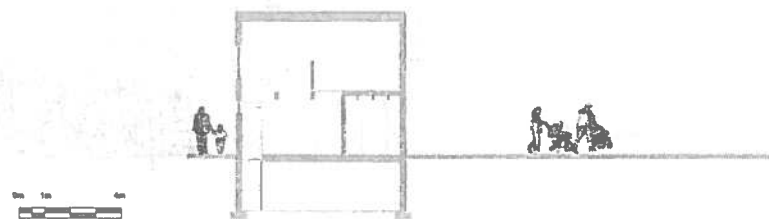
COUPE TRANSVERSALE MODÈLE AVEC SOUS-SOL



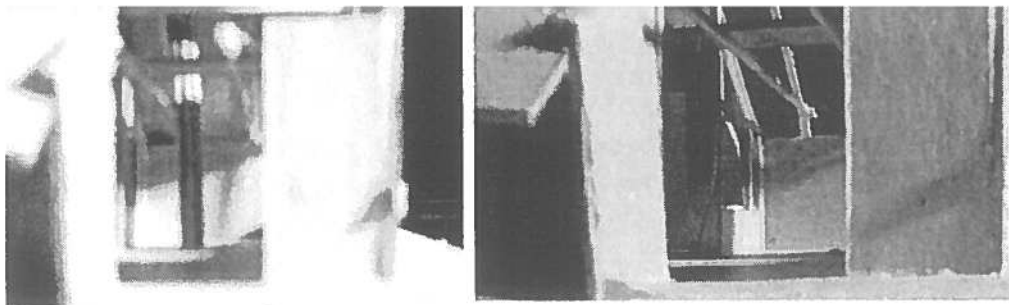
COUPE - ÉLÉVATION ACCÈS AUX SENTIERS



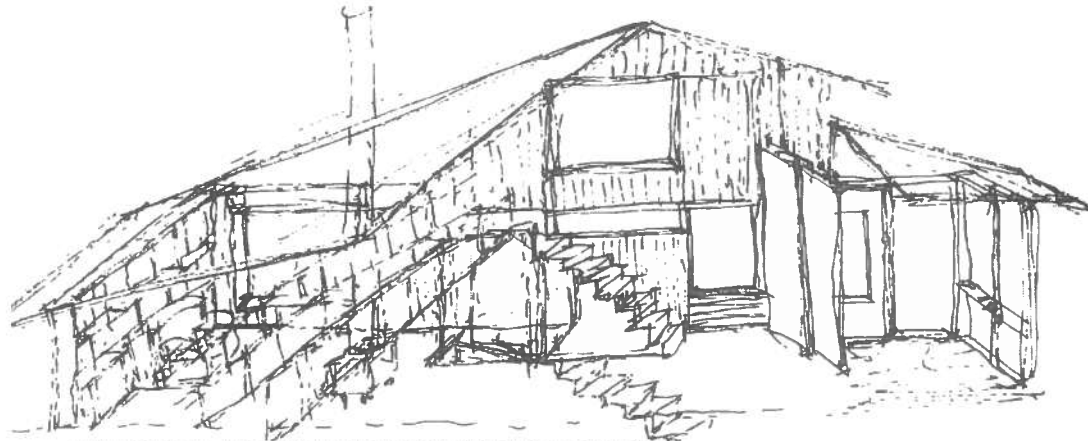
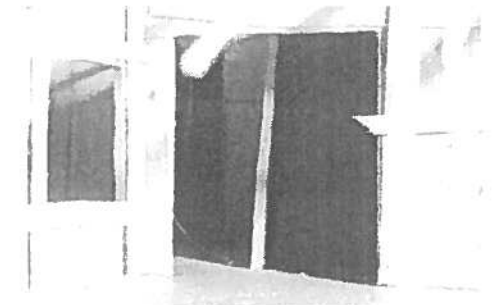
COUPE LONGITUDINALE MODÈLE DE BASE



COUPE LONGITUDINALE MODÈLE AVEC SOUS-SOL



VUES DE L'ENTRÉE SUR L'ESPACE CUISINE-SALON



VUE DE LA MEZZANINE SUR L'ESPACE DE VIE



AMBIANCES EXTÉRIEURES DU PARC ET BOISÉ





RÉMI JR. HOVINGTON

MANI-UTENAM - HABITATS ET CULTURES: DÉVELOPPEMENT DE PROTOTYPES DE PETITES MAISONS



Résidence sur la falaise

Le projet est localisé dans le boisé qui borde la falaise près du centre actuel composé de l'église et des épiceries.

La subdivision du parcellaire en bande profonde mais étroite est inspirée des anciens territoires de chasse qui permettait à chacun de posséder un accès à l'eau. Afin de conserver l'aspect naturel et donner un caractère différent à cette partie de la réserve, l'implantation propose de préserver la végétation existante. Les habitations sont implantées avec le souci de conserver au maximum l'aspect naturel du lieu.

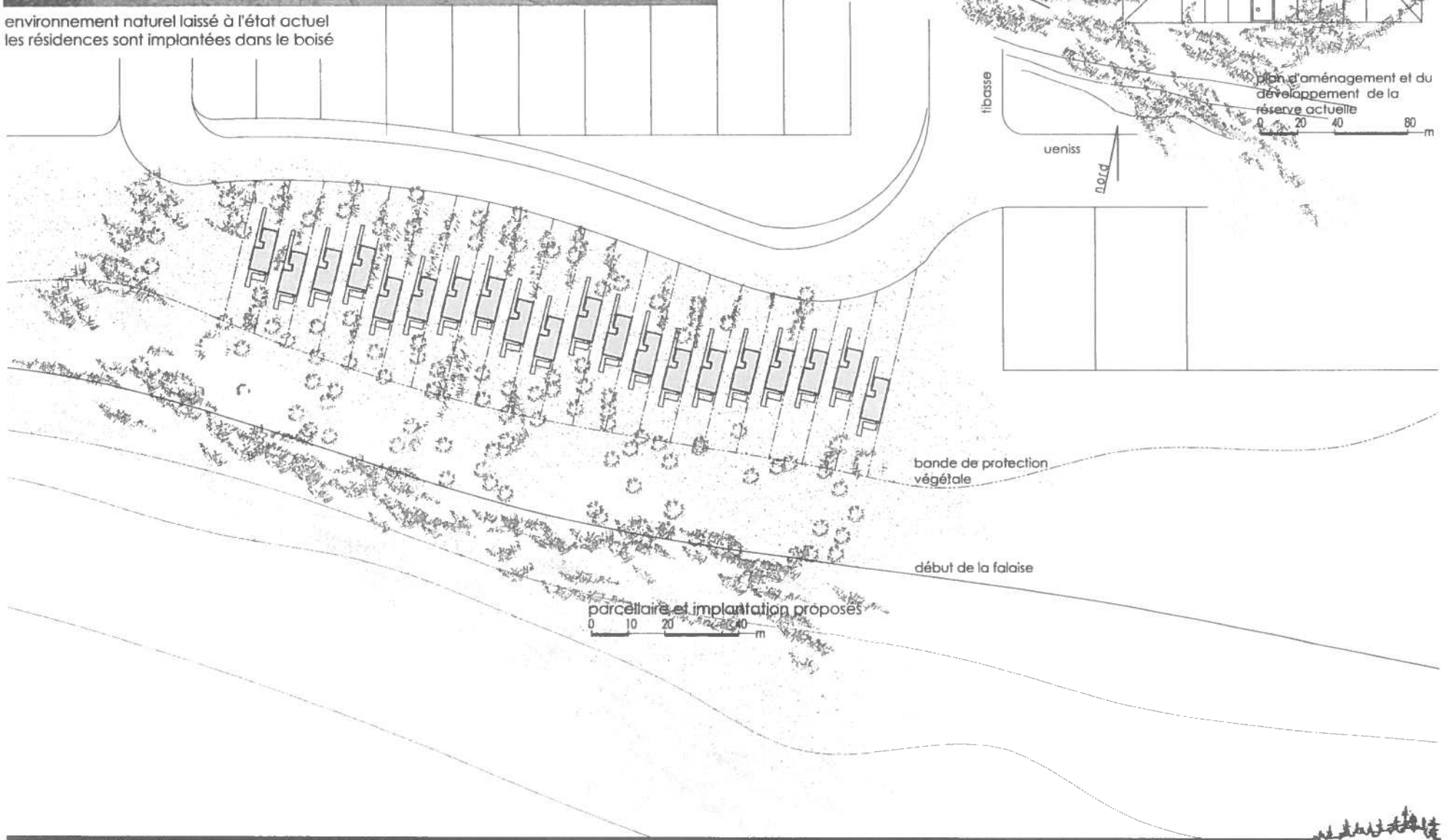
Nous accédons à l'habitation par une passerelle qui se détache lentement du sol lorsque nous approchons de l'entrée. Cette progression, en survolant le tapis végétal pour accéder à l'entrée, permet non seulement la découverte de la résidence mais aussi la prise de conscience de la fragilité de l'écosystème environnant. Cette passerelle se poursuit aussi au niveau de la mezzanine. Nous retrouvons ce système de passerelle près du lac qui est situé au pied de la falaise.

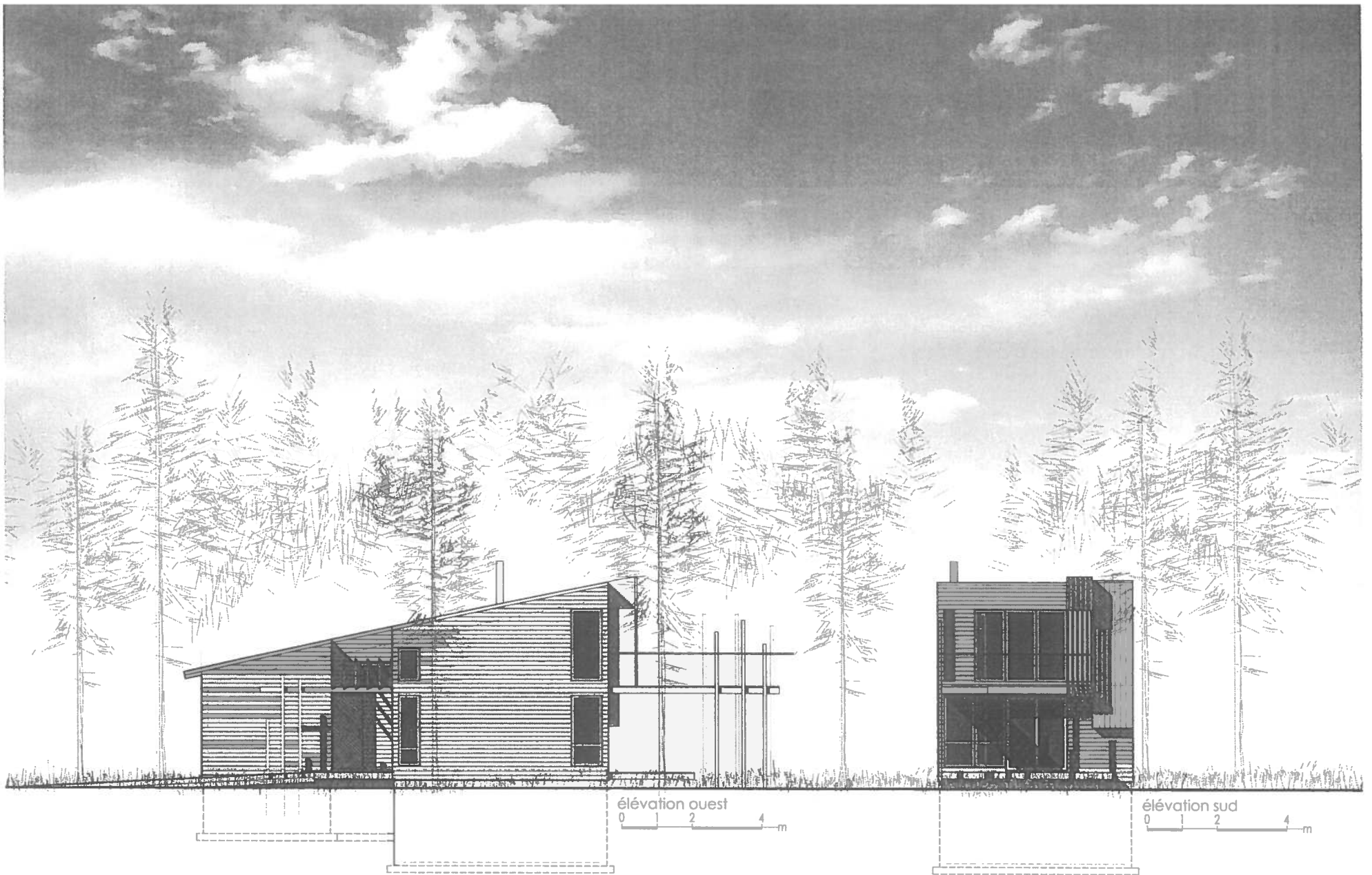
L'habitation consiste principalement en deux espaces ouverts, sans cloisons ni portes qui sont séparés par le vestibule à l'entrée. Ce vestibule, conçu pour augmenter la relation intérieur/extérieur pourrait se cloisonner l'hiver venu. Quand à eux, les espaces intérieurs sont laissés ouverts par souci de versatilité et pour accentuer le rapport à l'environnement. Le foyer, situé au centre, sert de division et de cœur à l'espace de vie. Une mezzanine peut être rajoutée afin d'augmenter l'espace habitable.

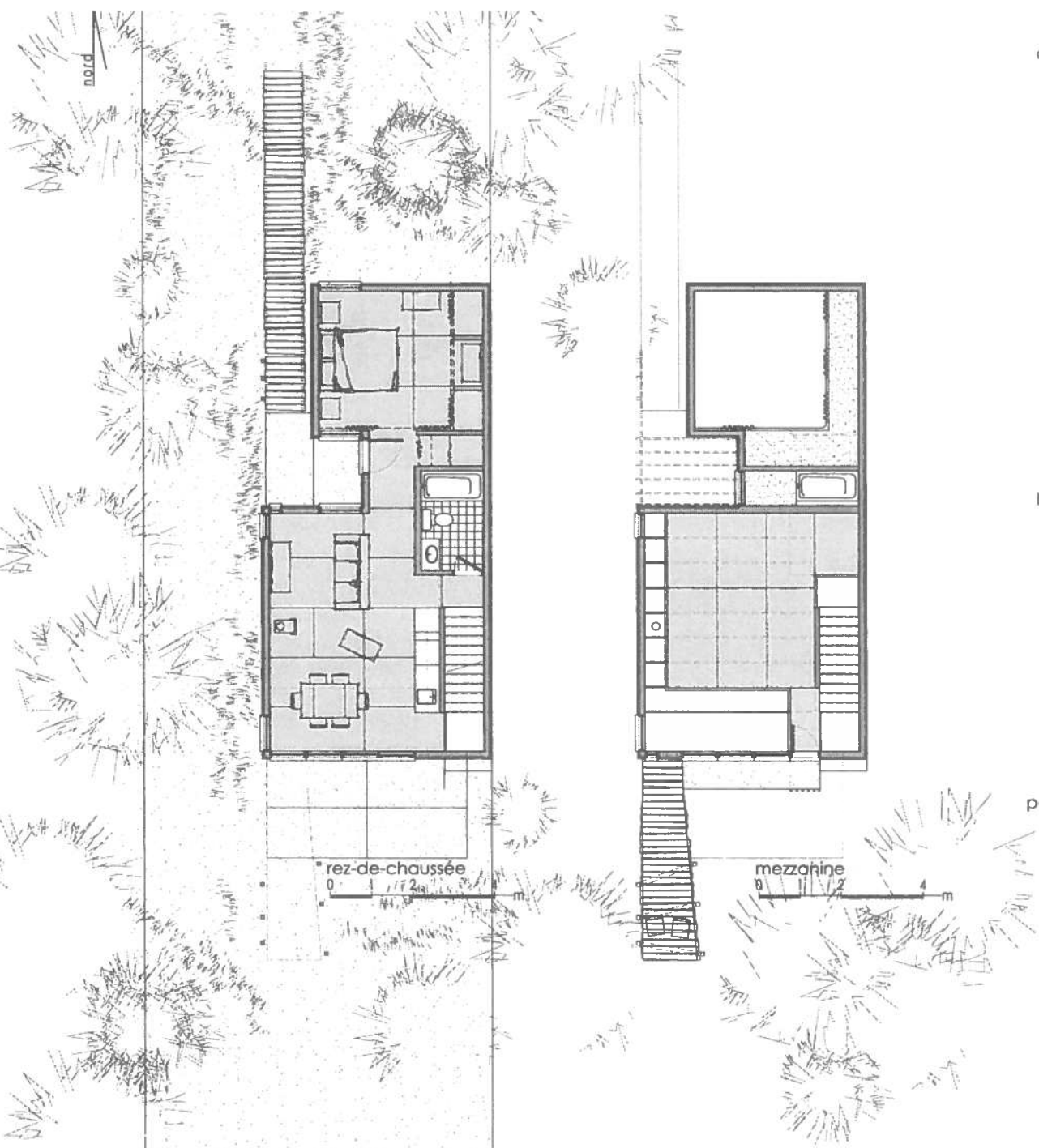
Le parement de bois et les fines colonnes en bois qui soutiennent les extensions extérieures rappelle l'horizontalité de l'estuaire et la verticalité des arbres existants sur le territoire.



environnement naturel laissé à l'état actuel
les résidences sont implantées dans le boisé



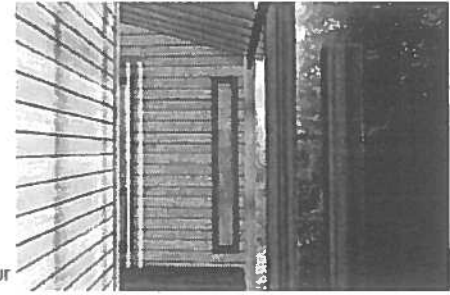




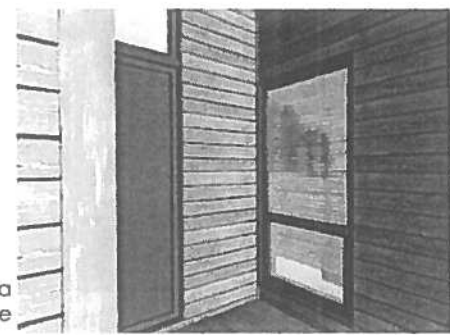
progression
vers l'entrée
de la maison



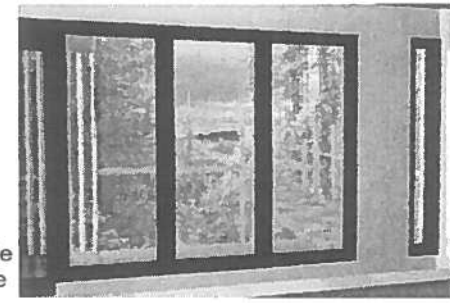
Accès sur la
passerelle



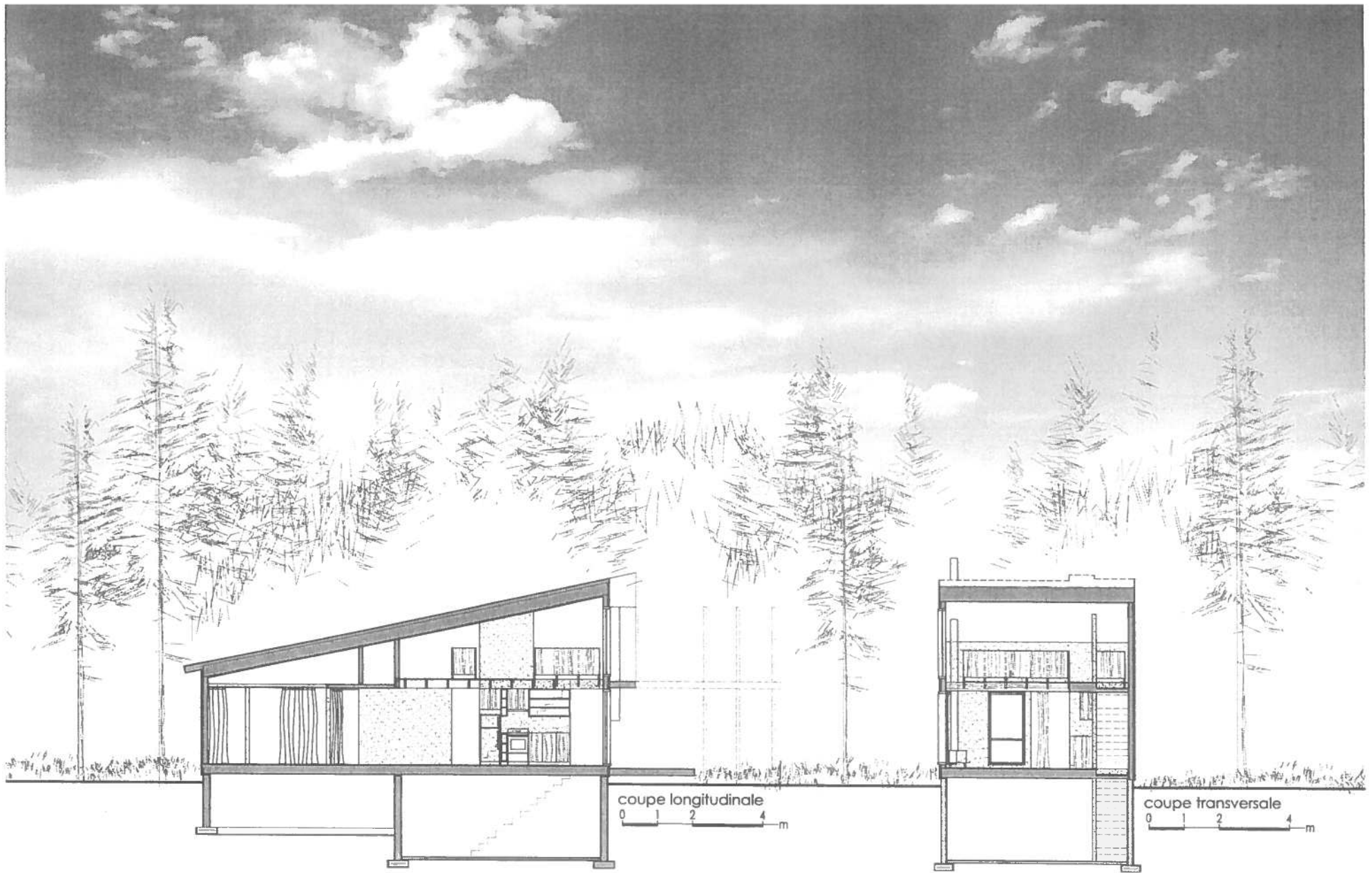
longer le mur

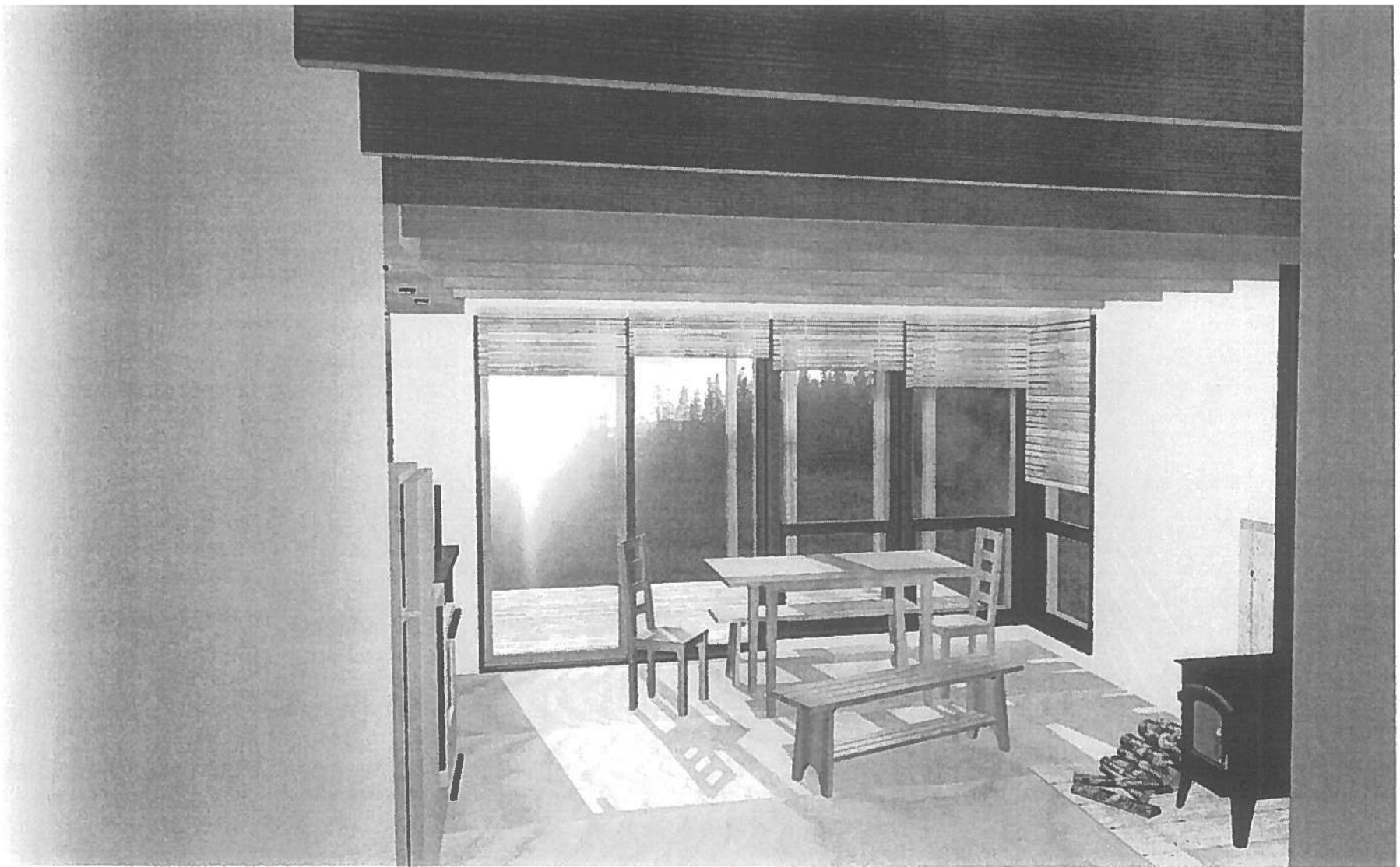


découvrir la
porte d'entrée

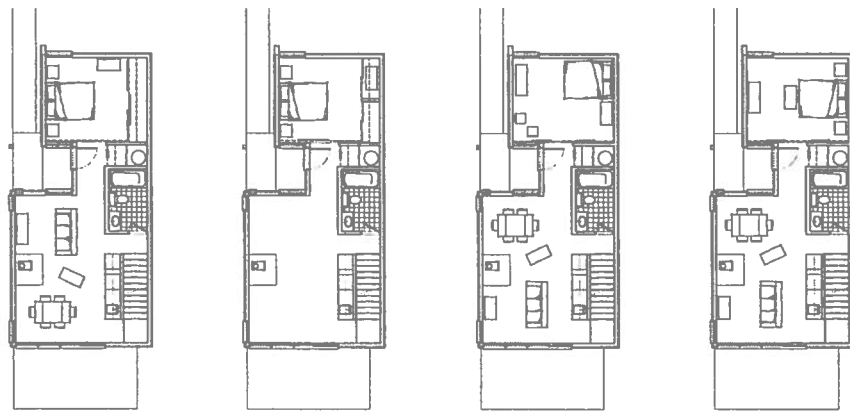


passerelle
arrière



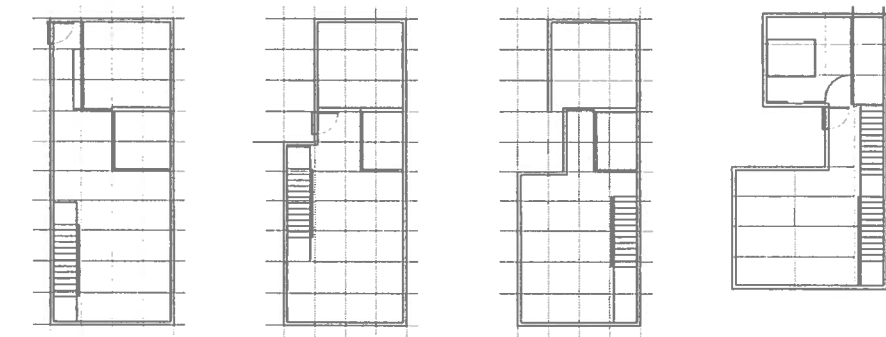
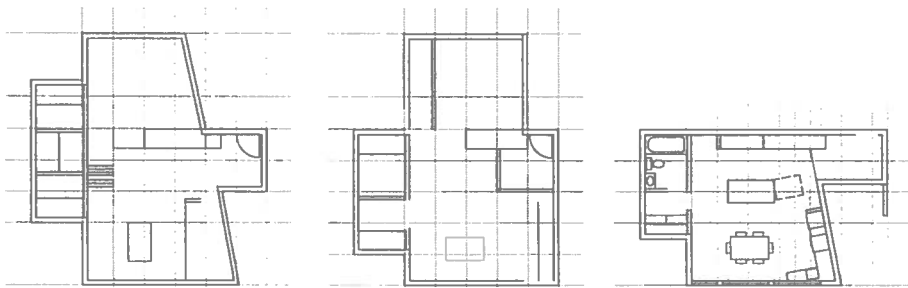


perspective salle à dîner
à l'extrémité du jour



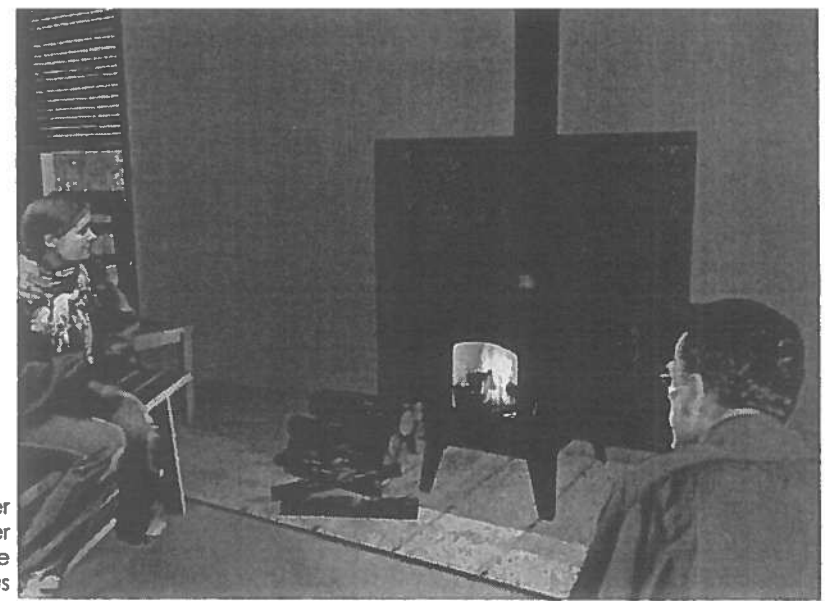
diverses propositions d'aménagement intérieur, principalement pour la chambre
versatilité des espaces et possibilité de les aménager selon les besoins de chacun

0 2 4 8 m

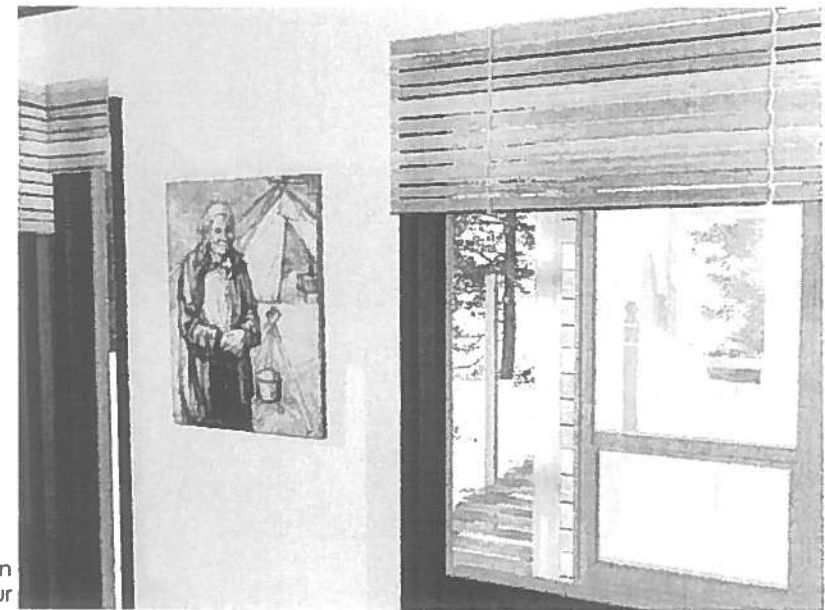


étude de typologie d'habitation
unité de base 2440 x 1220 (une feuille de contreplaqué 4' x 8')

0 2 4 8 m



un feu de foyer
un soir d'hiver
en revenant de
-35° celsius



voir sa maison
de l'intérieur

PROJETS HABITATS ET CULTURES

MAISONS DE JEUNES

LES MAISONS DE JEUNES – UASHAT ET MANI-UTENAM

La maison des jeunes s'insère au cœur de chacune des réserves, en un pôle important de fréquentation. Elle se veut un lieu de rassemblement, de repos, d'activités de loisir et d'apprentissage, en plus de représenter le refuge recherché par plusieurs jeunes. Tout en étant une sorte de quartier général pour adolescents, la MDJ tente de tisser des liens entre ces derniers et leur communauté.

Les propositions amenées dans les pages suivantes explorent deux possibilités d'implantation dans chacune des réserves. À Uashat, deux sites centraux sont suggérés, le premier s'insère entre le centre communautaire et l'école secondaire et le deuxième se situe sur le boulevard Montagnais, en face du dépanneur Ultramar. Du côté de Mani-Utenam, une première alternative localise la MDJ entre l'église et la falaise, tandis qu'un autre site choisi est sur la rue Montagnais, derrière le dépanneur.

Nos interventions convergent vers des similitudes unificatrices, comme l'aménagement d'espaces versatiles, autant à l'intérieur de la MDJ qu'à l'extérieur, et la simplicité constructive qui permettrait de faire intervenir les jeunes lors de la construction. De plus, une de nos

principales préoccupations a été d'exprimer le dynamisme et la chaleur qui caractérisent l'identité innue, en la soulignant tout en lui laissant la possibilité d'une libre-expression et d'une appartenance.

Parmi les espaces créés pour le support des diverses activités possibles à la maison des jeunes, on retrouve une salle de jeux (billard, tennis de table, jeux de société), une pièce d'ordinateurs, un coin lecture, une salle d'aide aux devoirs, des ateliers d'artisanat et de cuisine, des murs d'affichage et d'exposition, une cafétéria et un coin musique où des « partys » peuvent se dérouler le weekend. Tandis que certains lieux sont dédiés à des activités précises, d'autres sont flexibles et adaptables à diverses formes d'occupation de l'espace. De plus, la présence d'un moniteur à temps plein est requise pour le bon exercice des activités.

Ainsi, les MDJ permettent la tenue d'activités de groupe, que la résidence familiale ne permet pas, le tout dans un esprit de fraternité, de partage et de respect. Elles représentent donc la création d'un lieu d'apprentissage, de divertissement où l'appartenance à la réserve passe par les interrelations tissées entre les jeunes et le reste de la communauté.



GENEVIÈVE BEAULIEU

UASHAT - HABITATS ET CULTURES: DÉVELOPPEMENT DE PROTOTYPES DE MAISONS DE JEUNES

En empruntant le boulevard des Montagnais, à l'entrée de la réserve montagnaise de Uashat, il se dessine au loin un point bleu, une fente



entre le ciel et la terre, qui s'accroît, s'élargit pour se muer en une étendue d'eau, celle de la large Baie de Sept-Iles. Le miroitement de cet horizon azur s'allie avec l'ombre solennelle des conifères qui défilent à la droite, prolongation de l'immensité du Nitassinan.



Du sol sablonneux surgissent alors quelques fentes lumineuses perçant une paroi opaque. Une structure à deux versants émerge en plein cœur de la communauté. Puis s'élève une tour d'observation, pointant le zénith de concert avec les épinettes. Une plate-forme contemplative, un oeil vigilant sur l'agitation animant la collectivité innue, un lieu aérien en communion avec la nature s'étendant sous les pieds.

À cette flèche élancée se greffent, de part et d'autre, deux volumes, deux manifestations du ralliement des jeunes de Uashat. L'un abrite sous sa carcasse métallique le tumulte d'une amicale partie de billard, la sueur du travail fait à la main, les déhanchements rythmés de la foule assistant à une soirée musicale. L'autre enveloppe de ses chaleureuses membrures de bois l'assemblée générale en vue de la prochaine expédition en forêt, la quiétude de la lecture d'un bon livre, le divertissement du monde virtuel.

Puis, en retrait, se fusionnant subtilement à la nature présente, un modeste refuge est construit. Là se trouve un foyer rassembleur où se réchauffent des mains, où s'entretient un feu réconfortant dont le filet de fumée s'échappe doucement dans la froideur en quelques signaux vaporeux.



André Michel, peintre

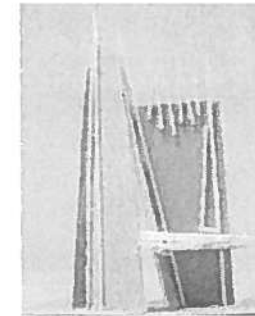
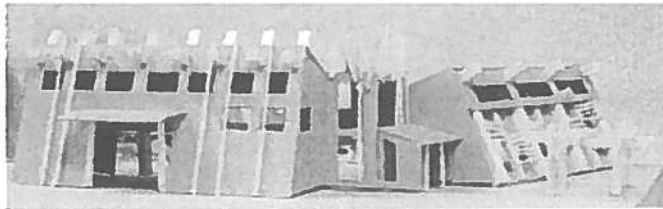


TOUTES CES ALVÉOLES ANIMÉES S'AMALGAMENT ENFIN AUTOUR D'UNE COUR CENTRALE ÉVOLUANT COMME AMPHITHÉÂTRE MINIATURE, LIEU DE RECUEIL À L'AIR LIBRE, CARREFOUR DE L'IDENTITÉ INNUE DES JEUNES DE UASHAT.



André Michel, peintre

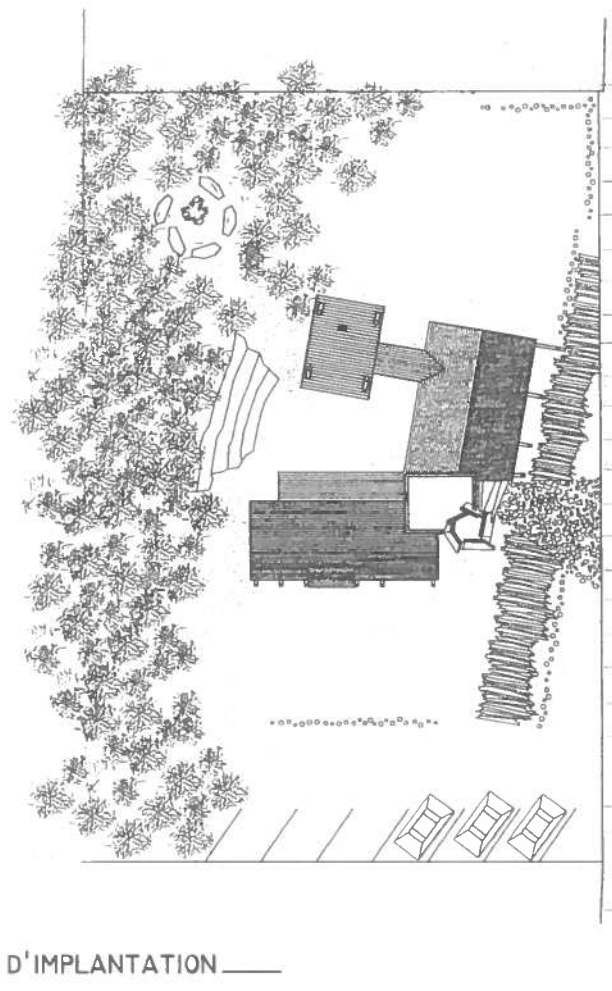
ALORS SE FORME VÉRITABLEMENT LE NOYAU D'UNE MAISON DES JEUNES, UN REPAIRE UNIFICATEUR D'UNE JEUNESSE ÉVEILLÉE, UNE VITRINE RAYONNANTE EN INTERACTION AVEC SA COMMUNAUTÉ.



MAQUETTES PRÉLIMINAIRES



PLAN DE LOCALISATION

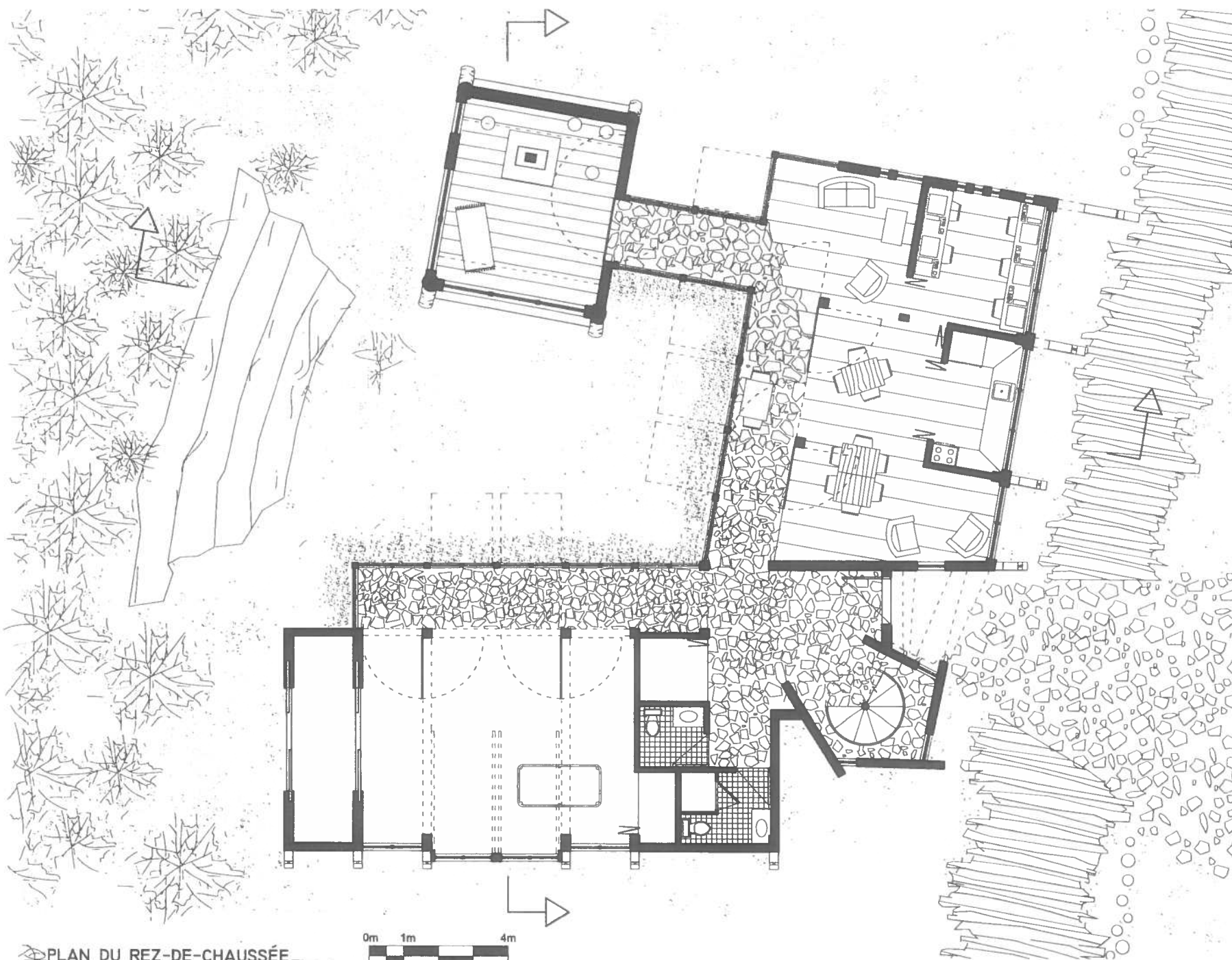


PLAN D'IMPLANTATION



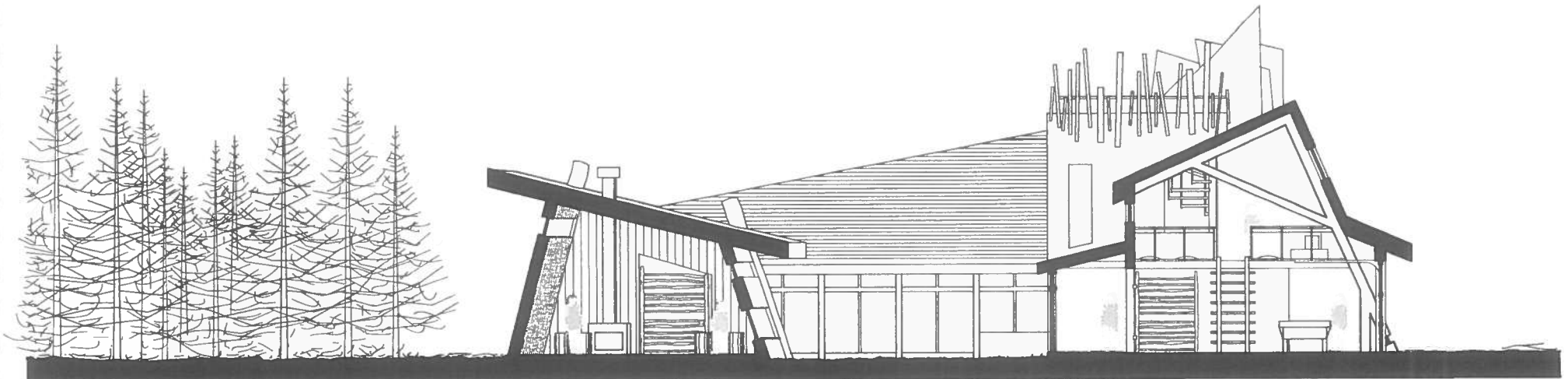


BOULEVARD DES MONTAGNAIS



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

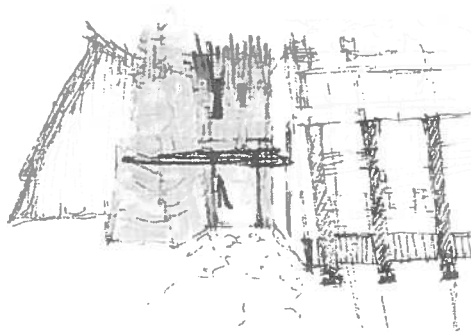




COUPE NORD SUD



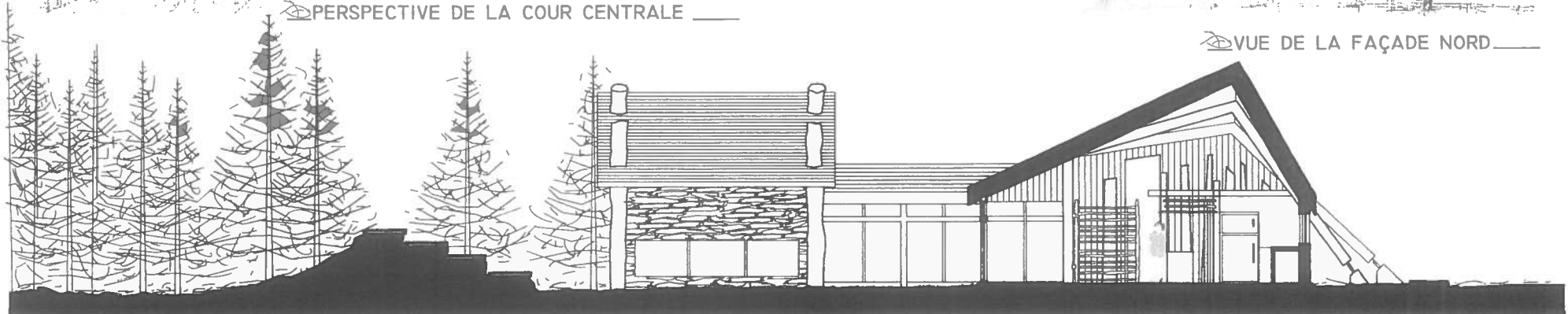
PERSPECTIVE DE LA COUR CENTRALE



PERSPECTIVE DE L'ENTRÉE

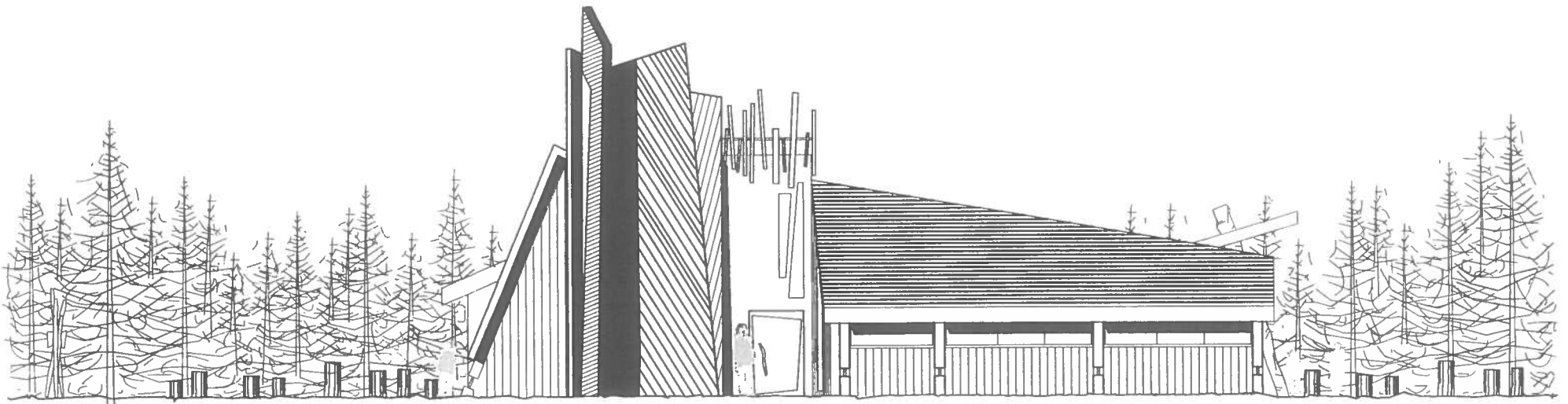


VUE DE LA FAÇADE NORD

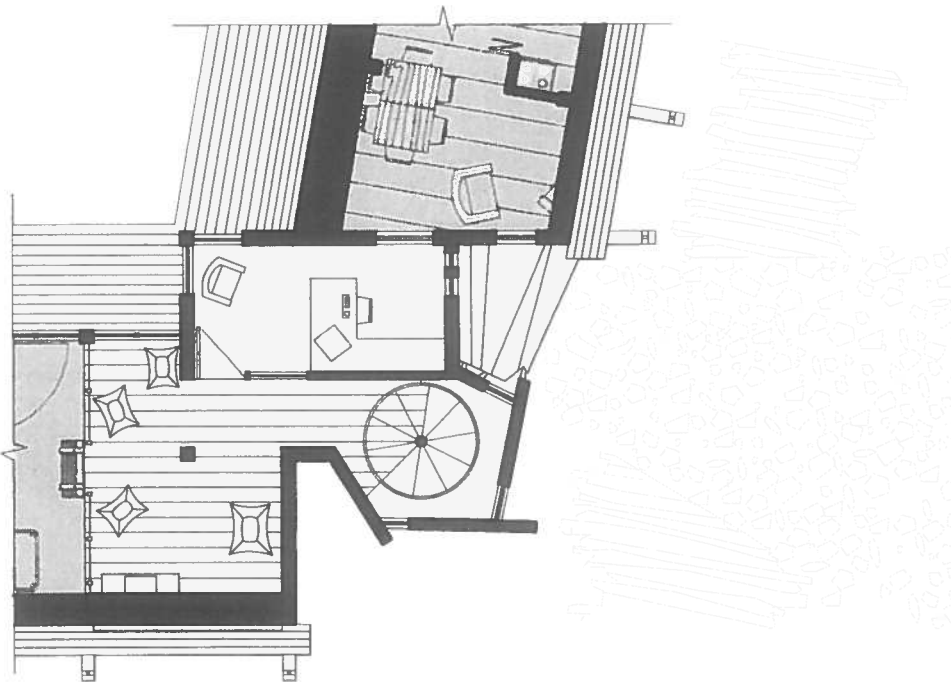


COUPE EST-OUEST

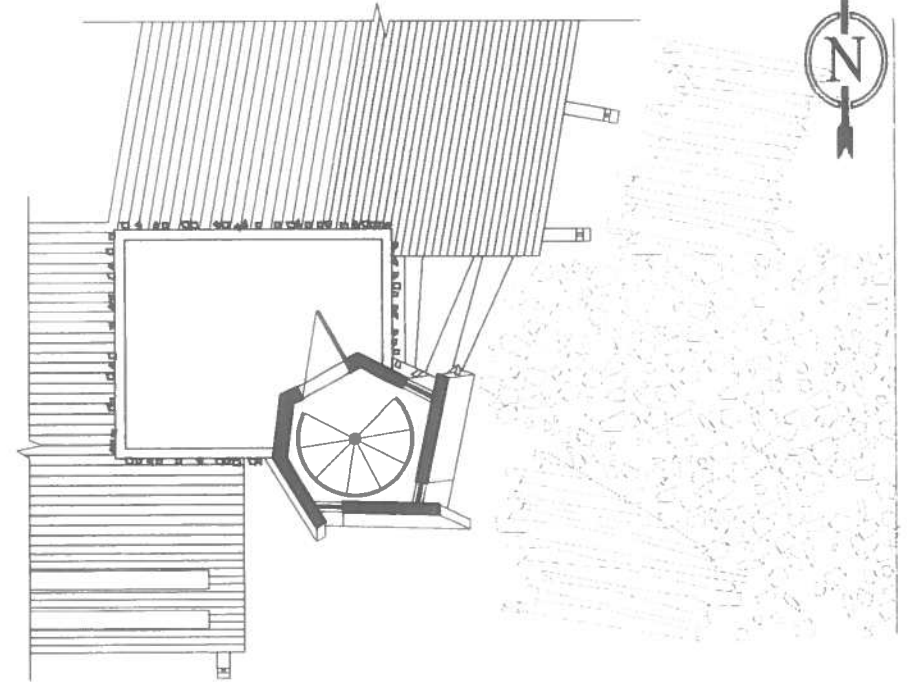




ÉLÉVATION DU BOULEVARD DES MONTAGNAIS



PLAN DE LA MEZZANINE



PLAN DU TOIT-TERRASSE

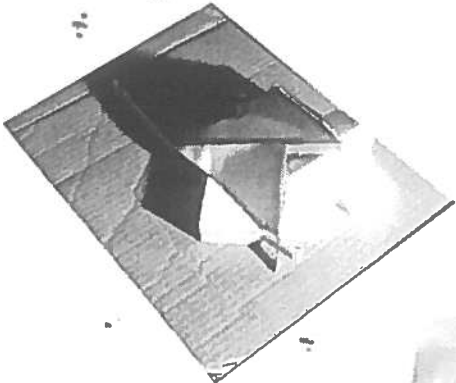




MAXIME LEROY

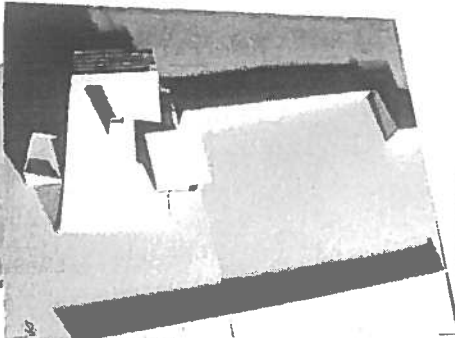
UASHAT - HABITATS ET CULTURES: DÉVELOPPEMENT DE PROTOTYPES DE MAISONS DE JEUNES

Maison Des Jeunes à Uashat



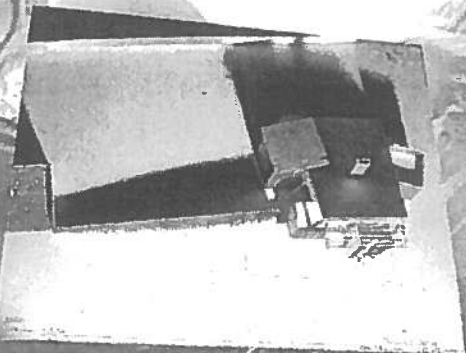
La maison des jeunes se veut, en premier lieu, un **quartier général** pour les jeunes innus. Sa petite taille et son organisation intérieure lui confère une fonction de seconde maison favorisant les rencontres entre adolescents et la vie en communauté.

Le site choisi se situe au **cœur de la réserve**, à proximité de l'école secondaire Johnny Pilot, de la salle communautaire, des terrains de sport et du conseil de bande...



La maison des jeunes se situe au centre de ce grand îlot fréquenté par de nombreuses personnes et surtout par les jeunes. Visible de loin et s'ouvrant vers le sud, vers la baie, vers les îles, sur la nature.... Elle vient renforcer l'idée **d'activités diverses** : terrain de jeux, de rencontres et d'explorations. Elle se transforme, par exemple, en belle **glissoire** l'hiver grâce à son toit à faible pente.

L'idée première est celle d'une grande **tente protectrice** qui recouvre quatre volumes abritant les activités principales de la maison : la cuisine, le bureau de l'animateur, les ateliers et les services.

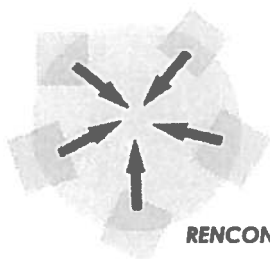


L'intérieur de la maison des jeunes s'organise autour d'un **espace central** où se trouve le foyer en pierre. Autour de cet espace s'organise les autres fonctions. Grâce à cette configuration, il est possible de percevoir tous les espaces depuis le centre, il n'y a ainsi **aucune barrière** entre les différentes activités.

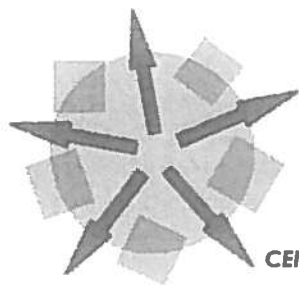
Les activités collectives et bruyantes (billard, party, ping pong..) se concentrent au rez-de-chaussée alors qu'à l'étage, on retrouve les activités plus calmes et individuelles (coin télévision, jeux de société, bibliothèque...). Il est possible depuis cet étage de profiter d'un balcon donnant sur la réserve et les paysages du sud. Au rez-de-chaussée, une terrasse extérieure permet de profiter d'un espace semi-clos où des activités estivales peuvent être envisagées.

MAISON DES JEUNES A UASHAT

UN LIEU DE RENCONTRE...



RENCONTRE

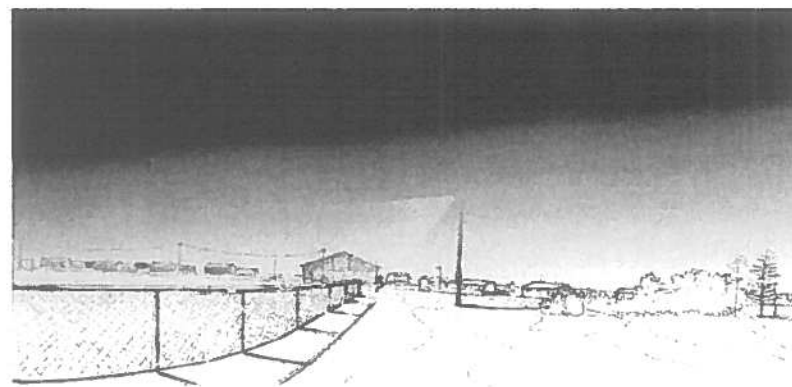


CENTRALITÉ

SCHÉMAS DE PRINCIPE



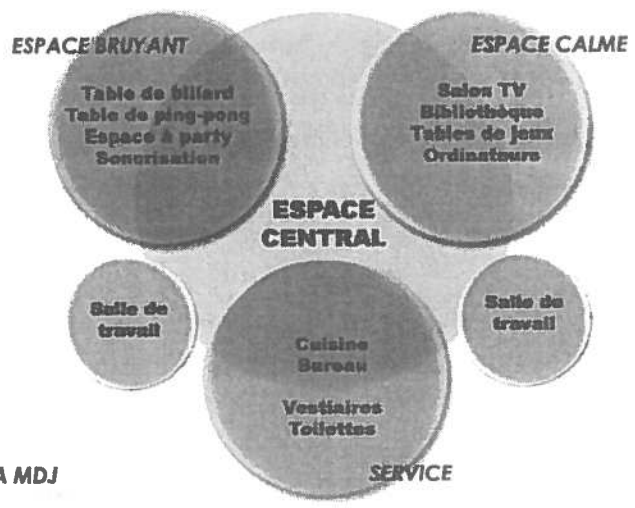
VUE DE LA MDJ DANS LE SITE



VUE VERS LA BAIE DEPUIS LE SITE



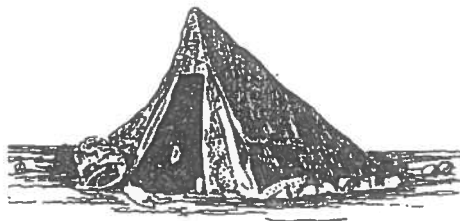
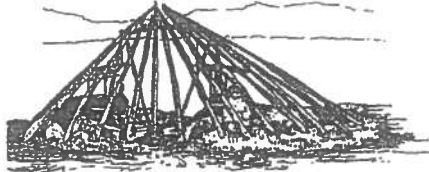
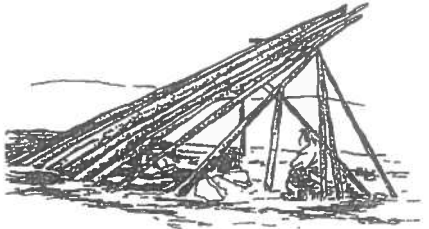
PLAN SCHÉMATIQUE DE L'ÎLOT



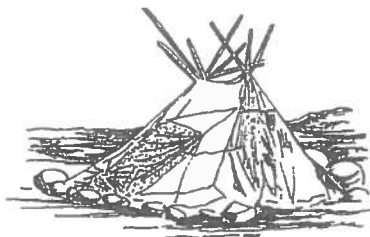
ORGANISATION DE LA MDJ



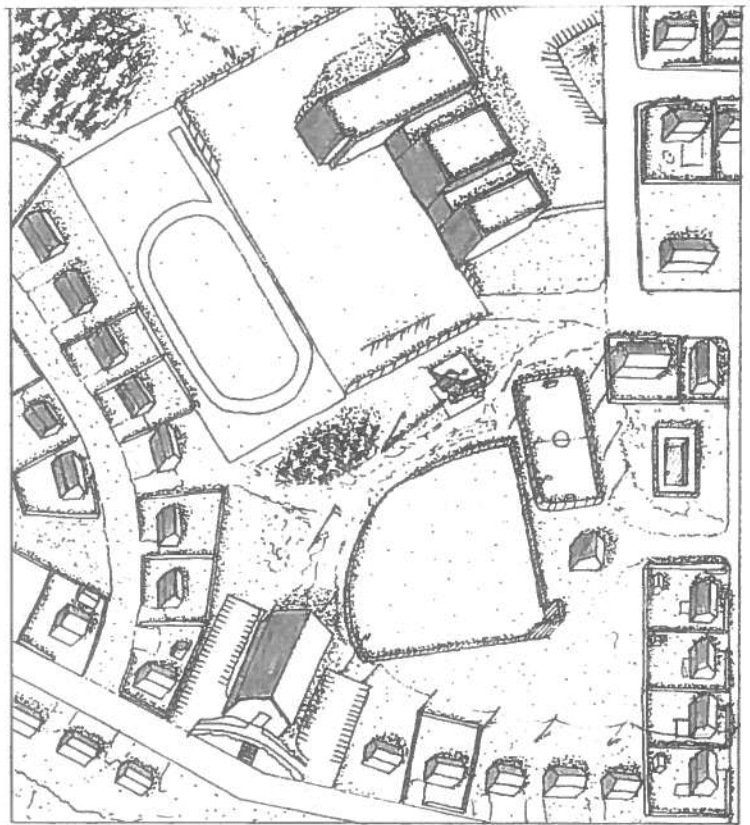
VUE SUR L'ENTRÉE...



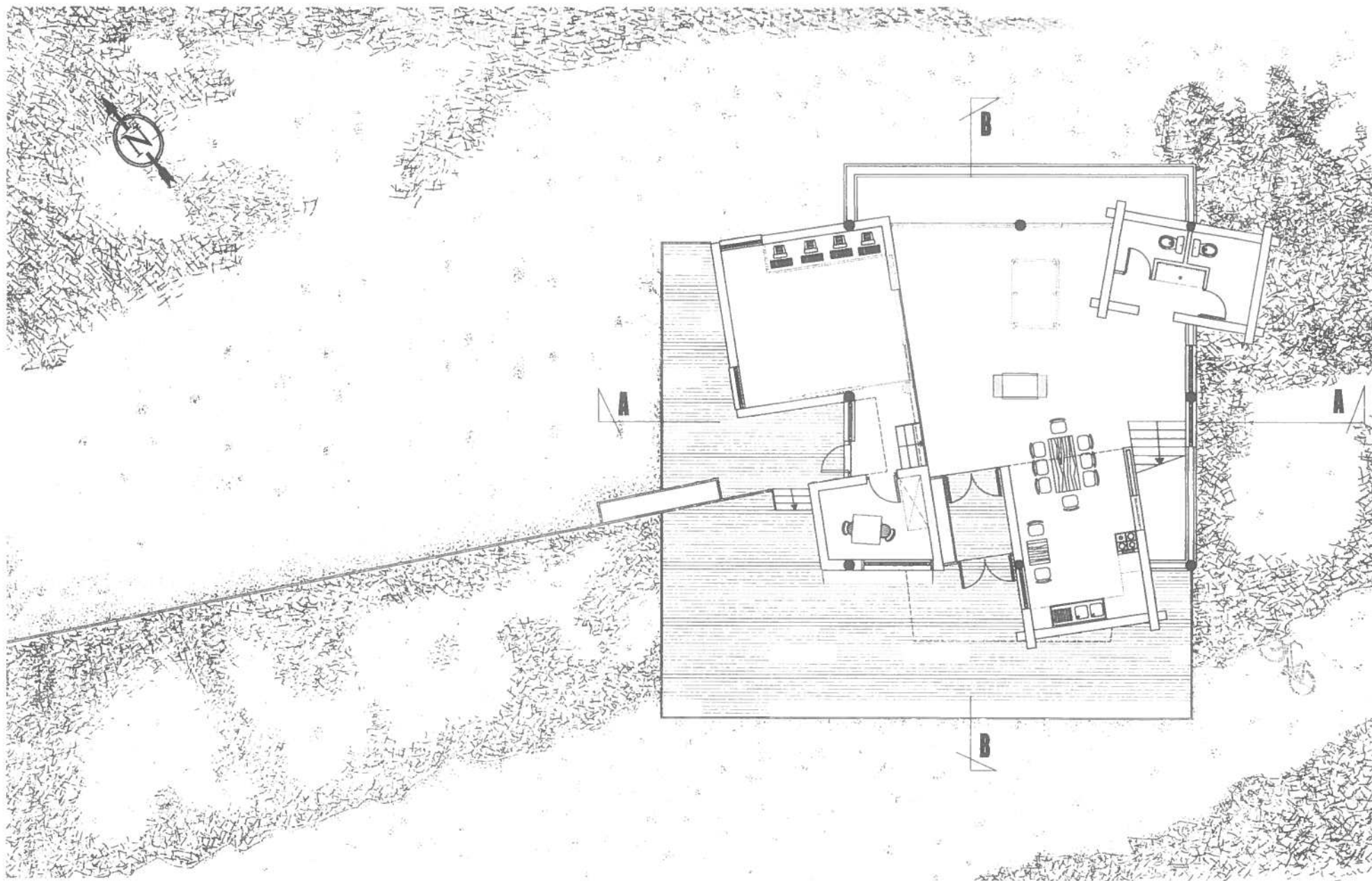
Idée d'un quartier général pour jeunes innus
Lier l'apprentissage et le divertissement
Petite, simple et pratique...
Moyens de construction simples, principe de récupération...



TPOLOGIE DE TENTES

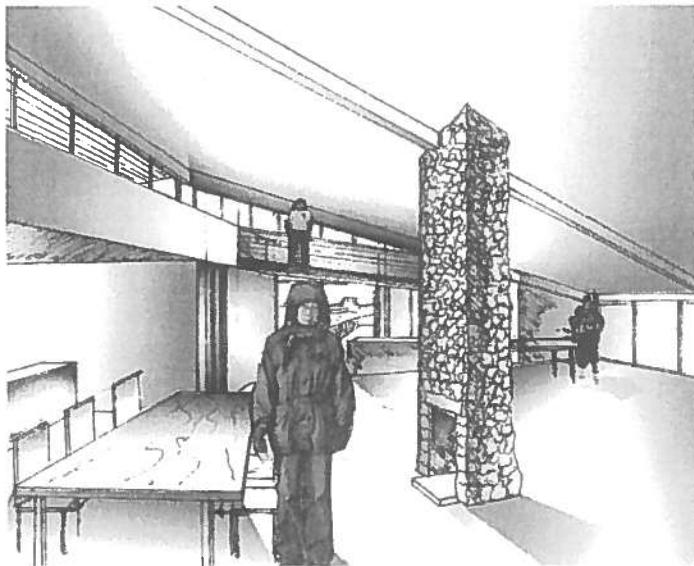


VUE AXONOMETRIQUE DE L'ÎLOT

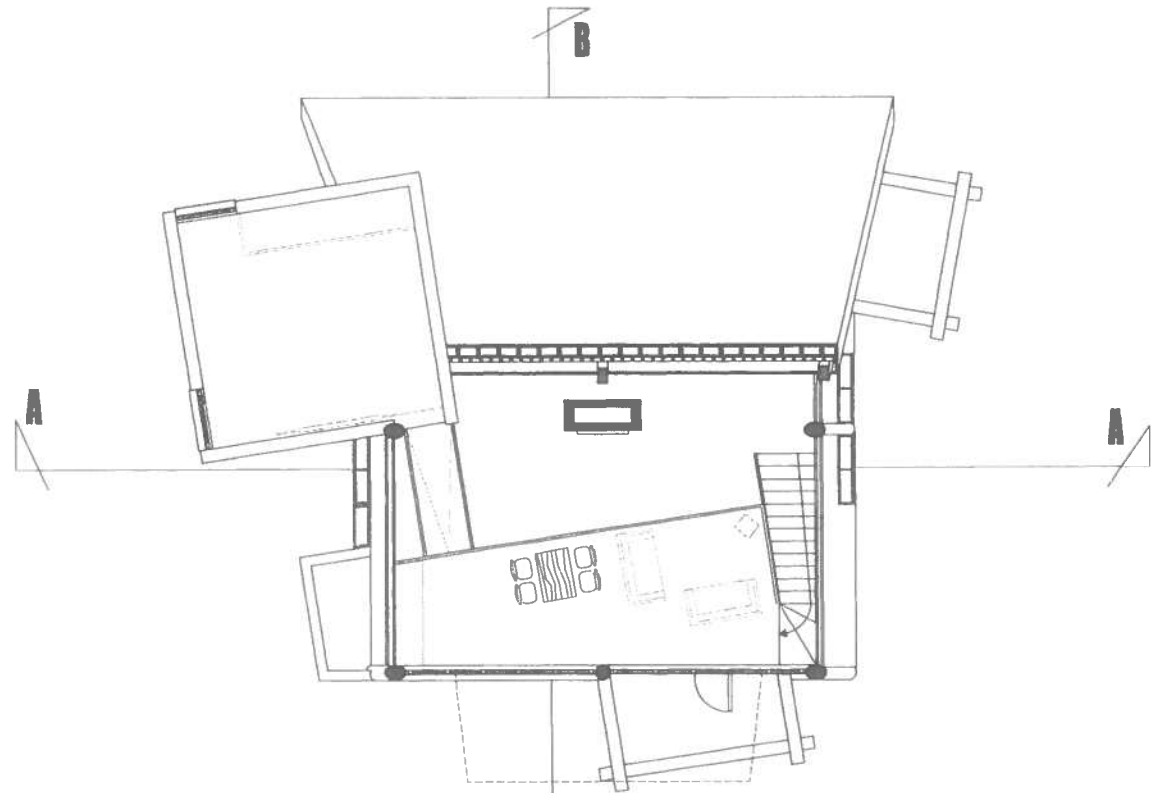


PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

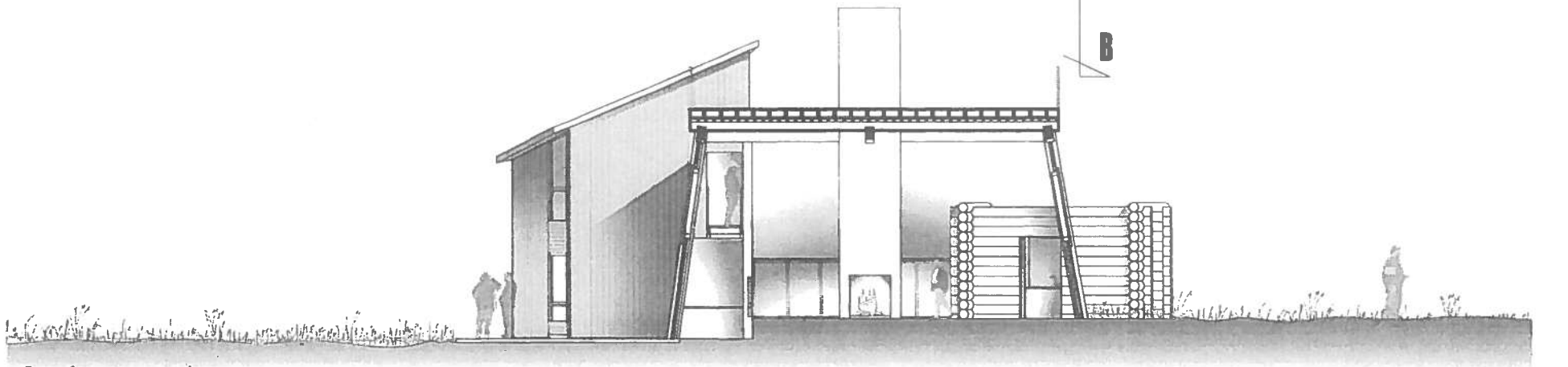




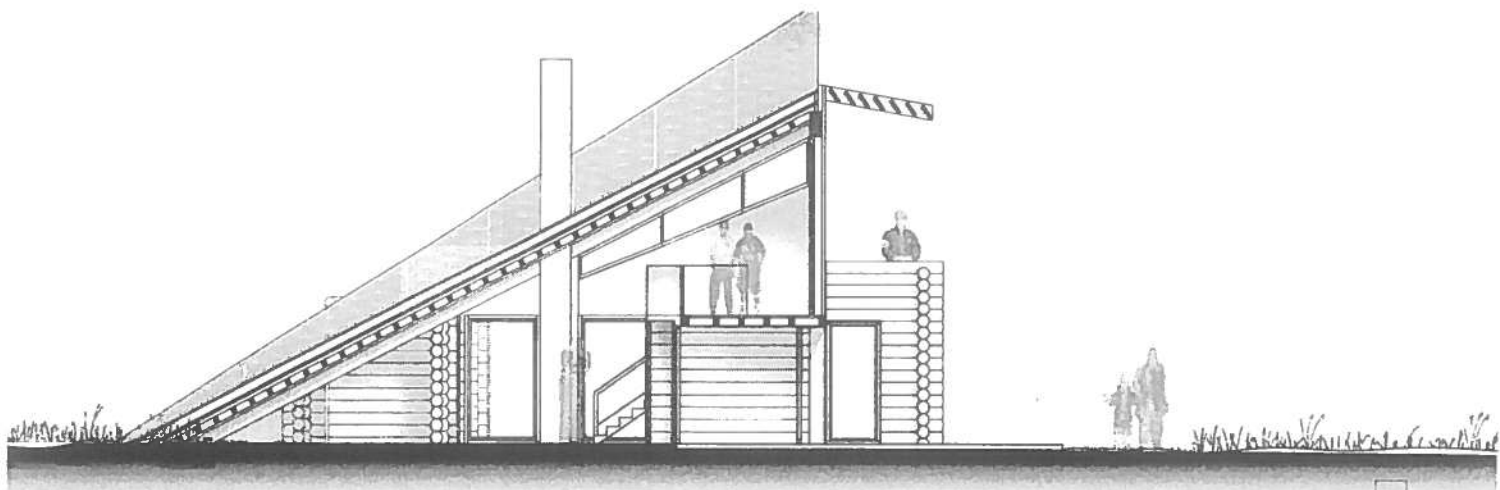
VUE INTÉRIURE...



PLAN ÉTAGE



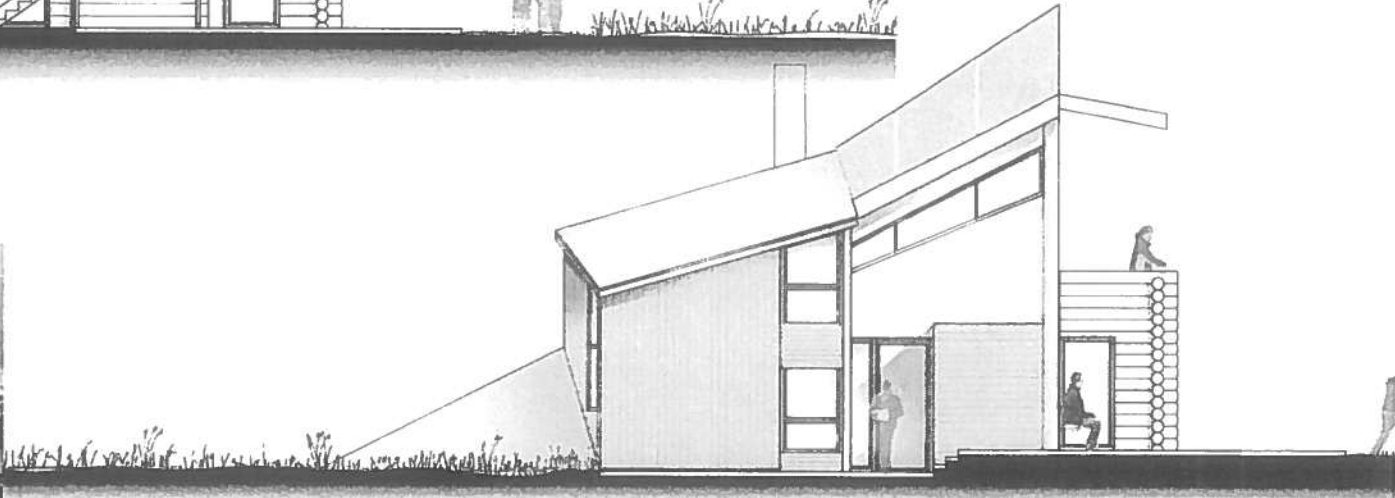
COUPE A-A



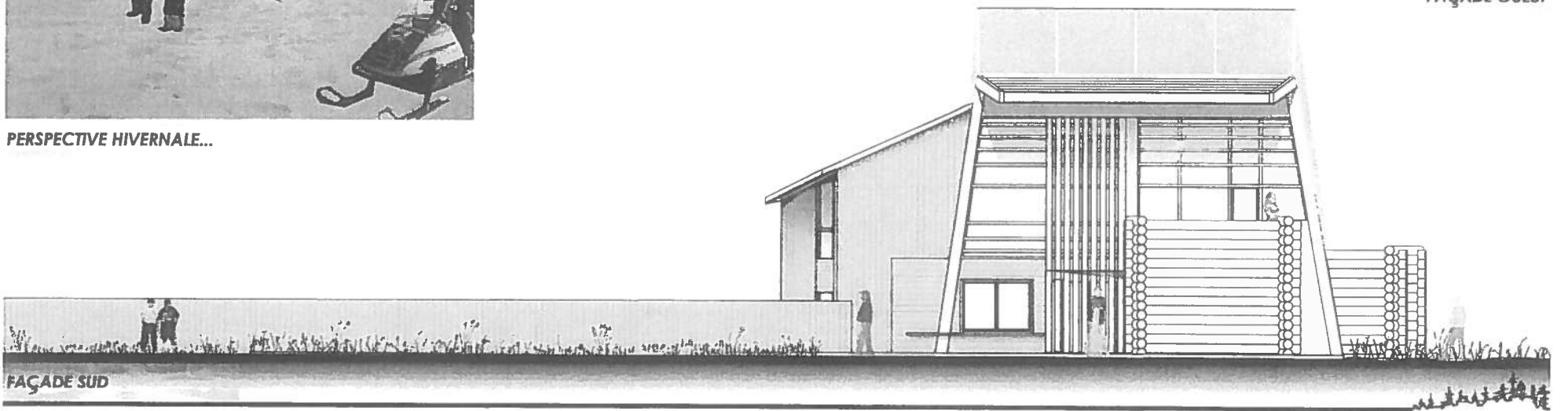
COUPE B-B



PERSPECTIVE HIVERNALE...



FAÇADE OUEST



FAÇADE SUD





HEIDY BRICOUT

MANI-UTENAM - HABITATS ET CULTURES: DÉVELOPPEMENT DE PROTOTYPES DE MAISONS DE JEUNES

Maison des Jeunes à Mani-Utenam

Heidy BRICOUT



MDJ

dynamique

poteaux-sculptures

partie en mouvement
foyer central

panoramique
partie calme

partage des traditions

parcours initiatique

Dès le centre de la réserve, on peut découvrir la force de cette Maison des Jeunes (MDJ), située derrière l'église: un jeu de poteaux-sculptures, réalisés par les jeunes, les guide jusqu'à leur « maison » : son **aspect dynamique** la distingue de tous les autres édifices de la réserve.

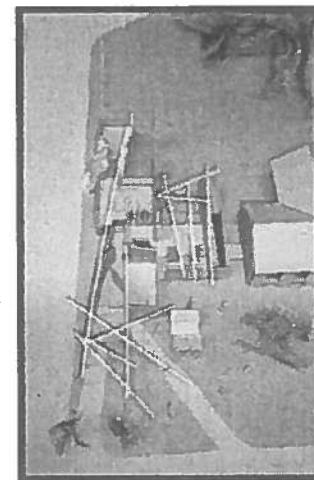
La structure de l'auvent se décompose en de multiples jeux de plein air : balançoires, rampe de skate board... Les **poteaux-sculptures** vont, alors, guider les jeunes vers l'intérieur de la maison, en se transformant progressivement, dans l'entrée, en mur d'expression artistique.

- La « **partie en mouvement** » est destinée à des activités de grands groupes, et s'organise autour du **foyer central**. On y retrouve une cafétéria, un salon et une grande salle de jeux, largement fenestrée sur le jardin. Une mezzanine donne également sur cet espace afin d'accueillir d'autres activités en liaison directe avec lui. Elle est ouverte sur une vaste terrasse extérieure : lieu de relais, du mur d'escalade extérieur, ayant une vue **panoramique extraordinaire** sur le fleuve.

- La « **partie calme** » accueille des « coins » d'activités comme la lecture ou la peinture et un atelier, pouvant se prolonger sur la terrasse extérieure. Elle possède un lien avec le Centre pour les aînés. Une passerelle pourrait relier les deux bâtiments pour développer des activités de **partage des traditions** entre les jeunes et les aînés.

Les deux parties de la maison sont très différentes, et se connectent par le bureau des animateurs. Il a une position stratégique et a un impact sur tous les espaces, y compris la mezzanine, tout en permettant l'intimité requise pour chacun d'entre eux. Ainsi, les jeunes et les animateurs gardent un contact permanent dans la MDJ.

Finalement, cette maison semble vouloir garder un rapport constant avec la nature. Elle serait une sorte de **parcours initiatique** afin de permettre aux jeunes de renouer avec les traditions et de les mettre en pratique dans la forêt toute proche.

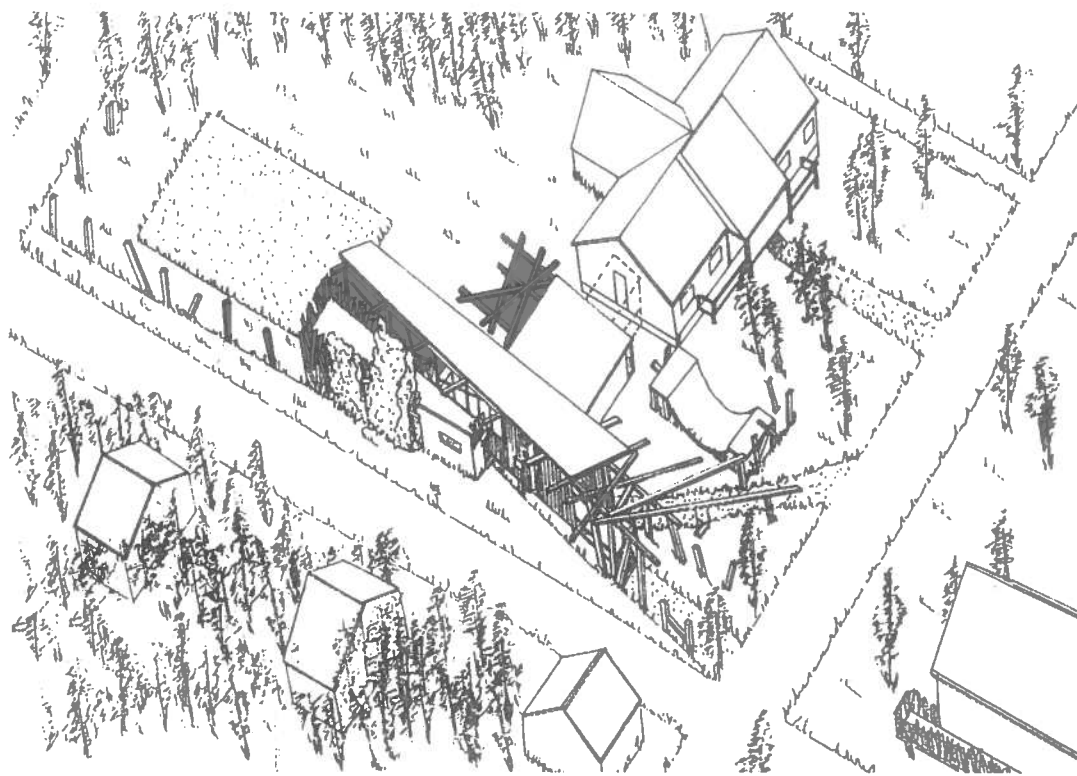




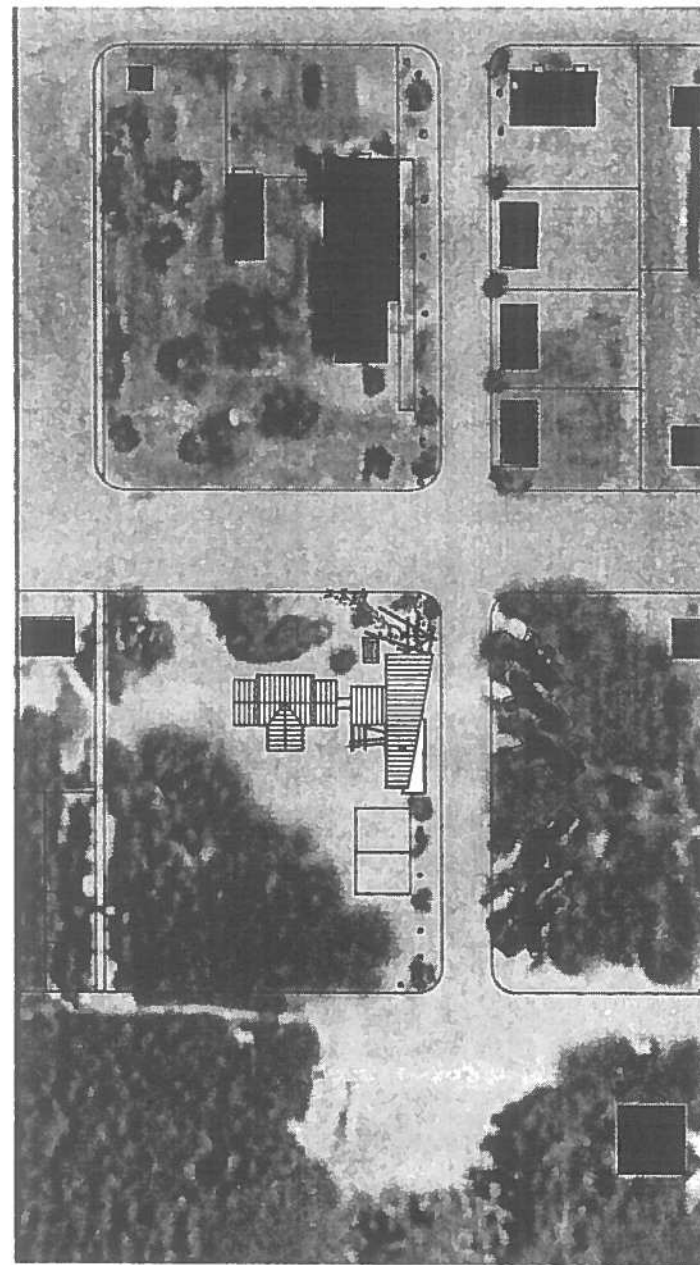
Site Naturel...



Depuis le Centre de la Réserve...

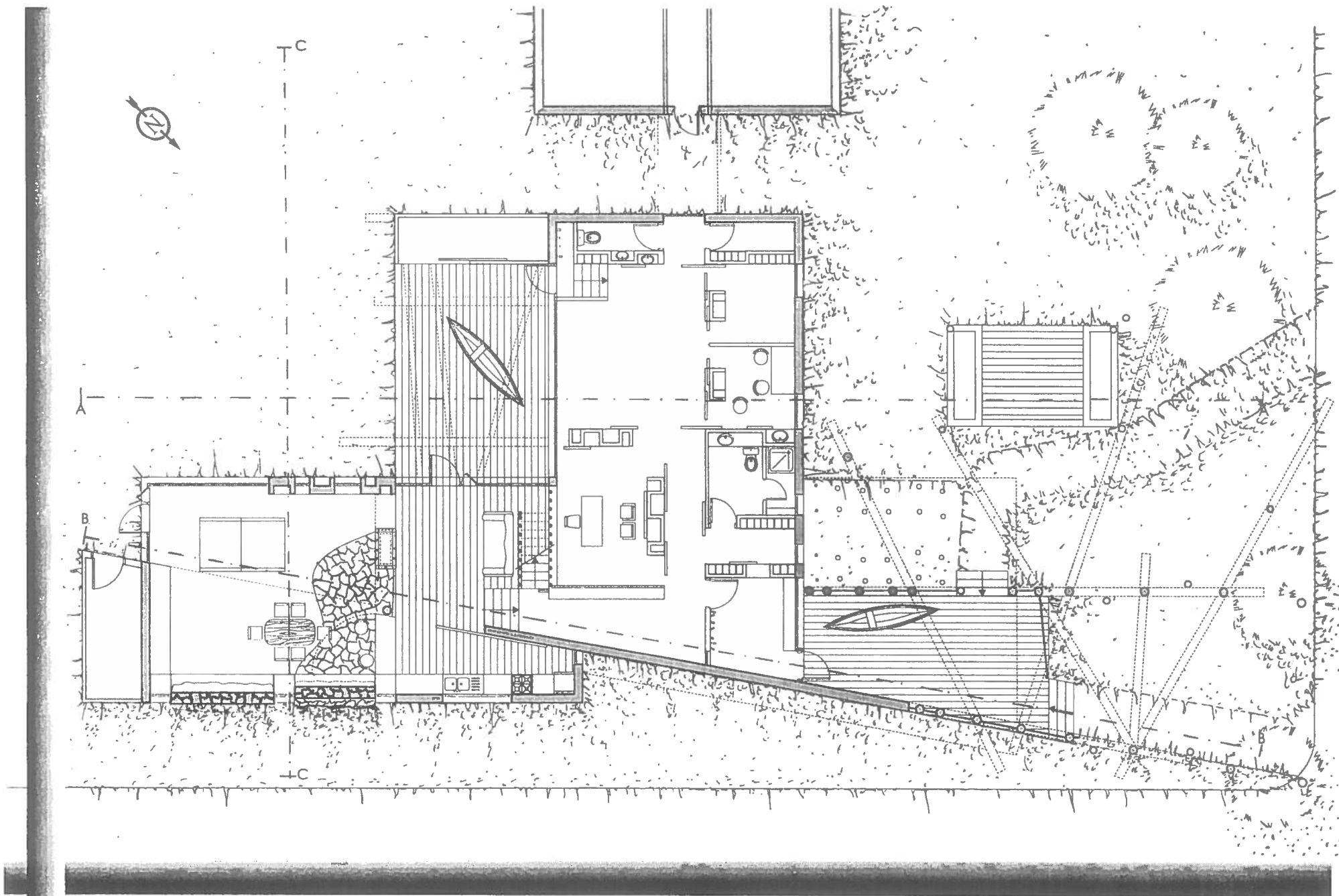


Maison des Jeunes à Mani-Utenam



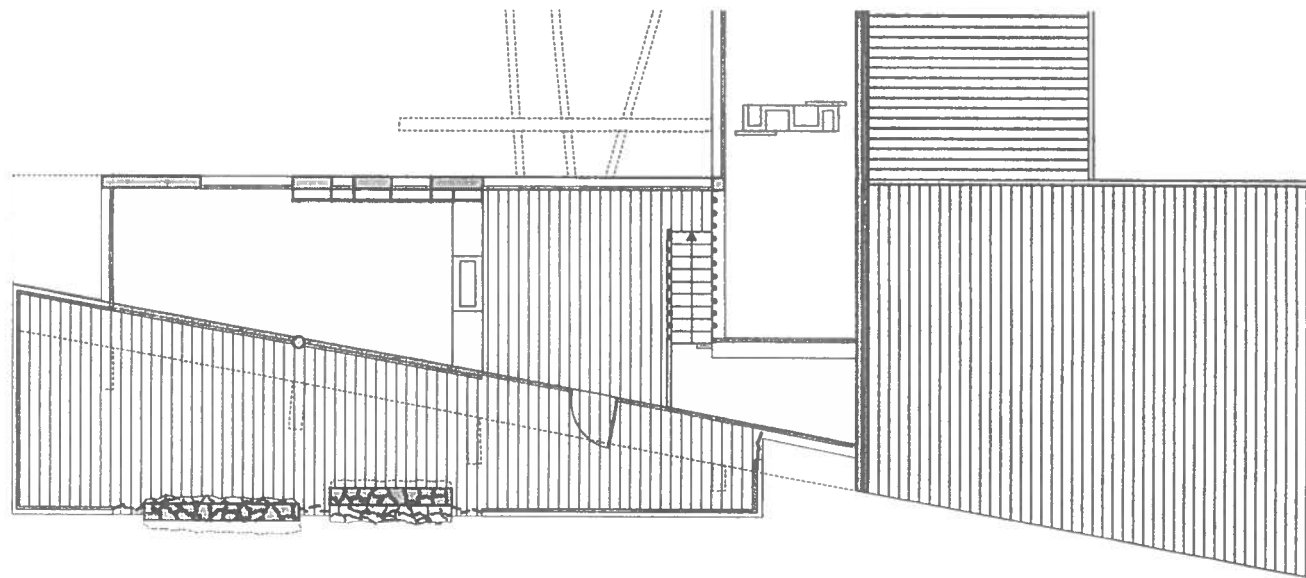
Plan de Situation

0m 10m 40m



Plan du Rez de Chaussée

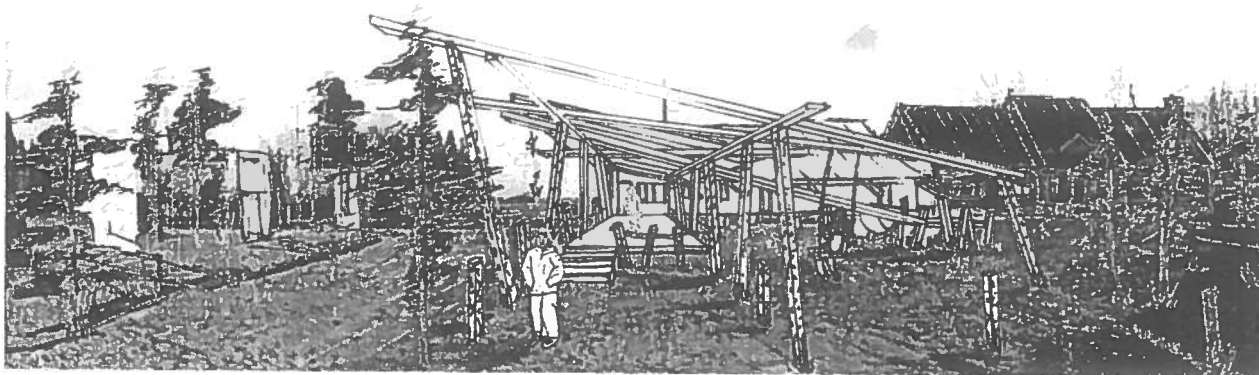




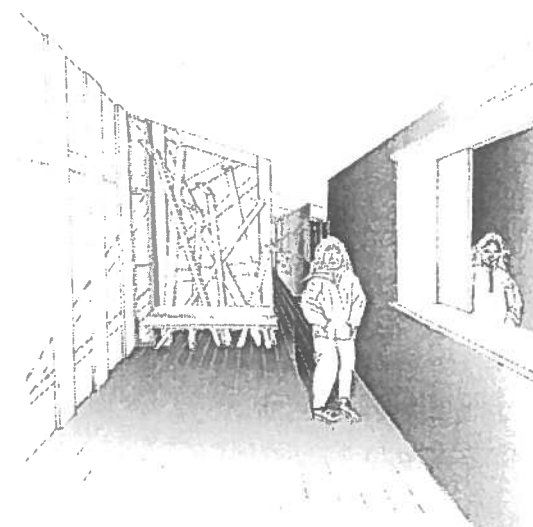
0m 1m 4m



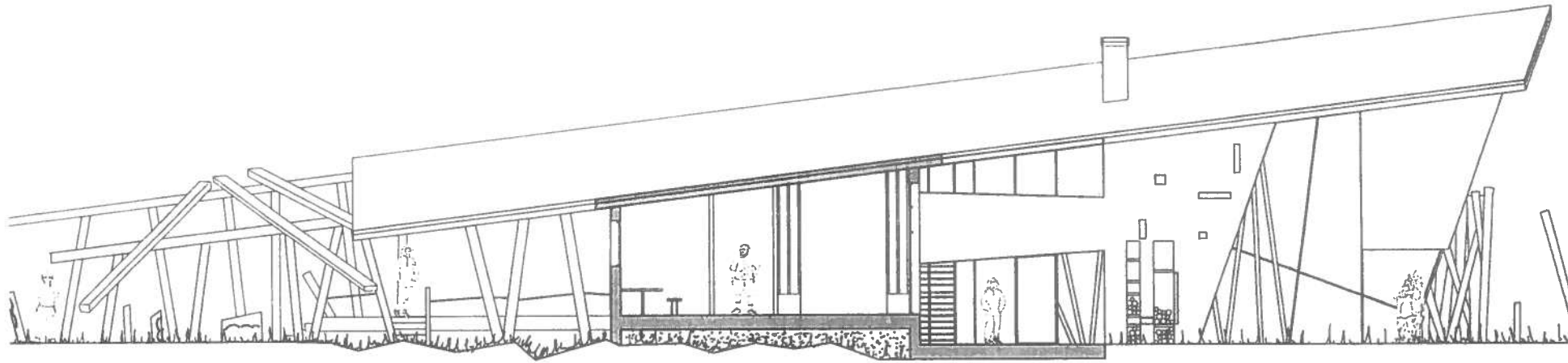
Plan de l'Étage



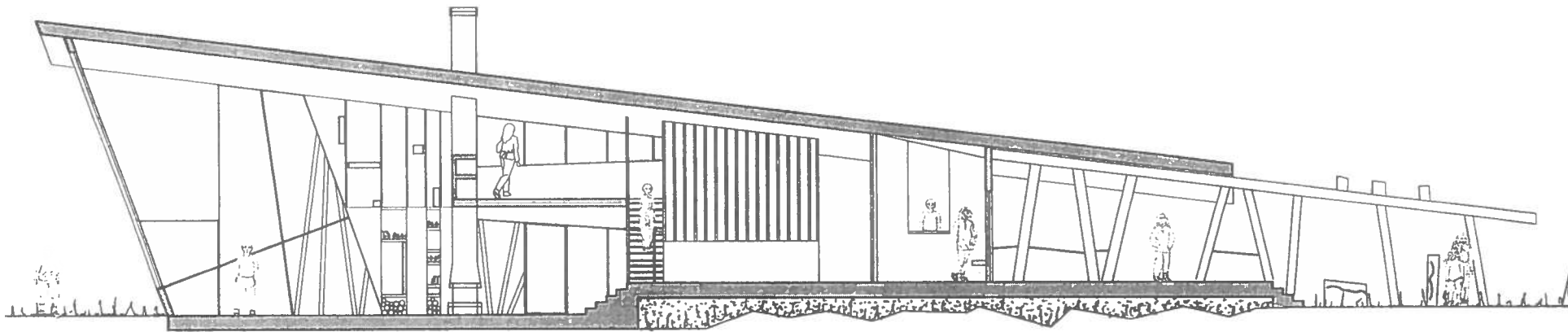
Vue de l'Entrée



Depuis le Vestibule



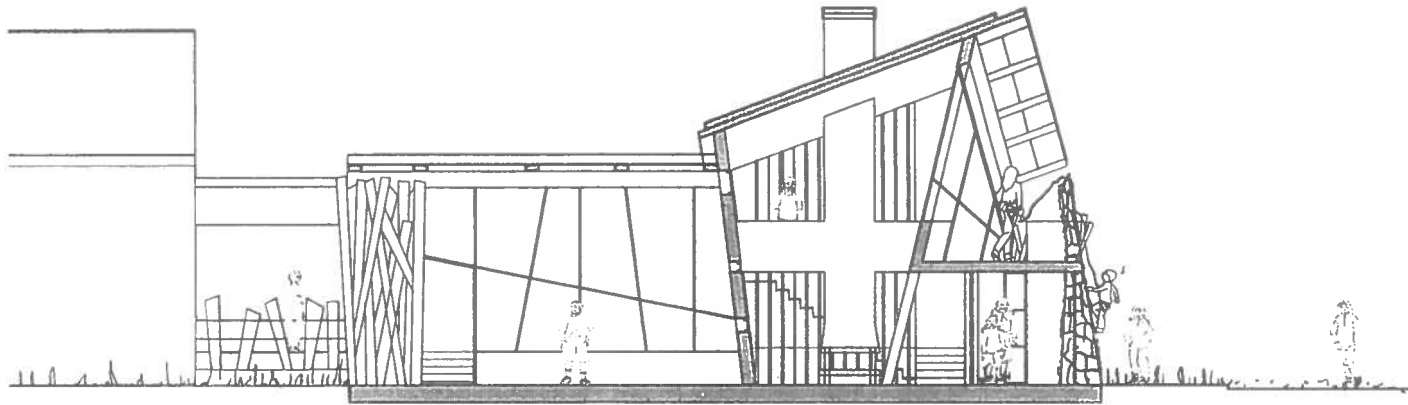
Coupe Longitudinale A-A



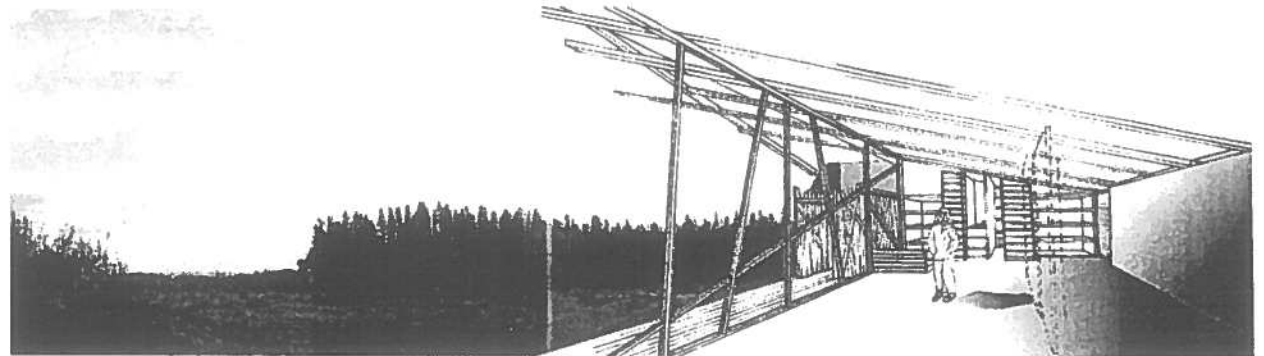
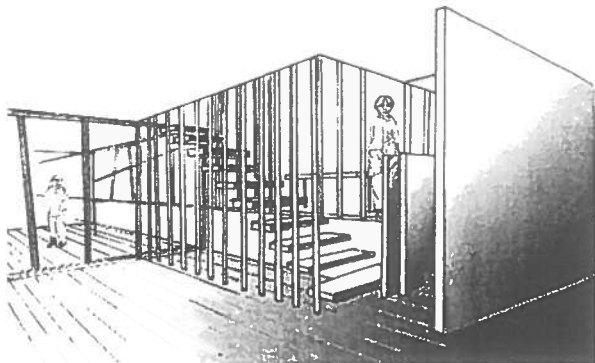
Coupe Longitudinale B-B

0m 1m 4m





Coupe Transversale C-C



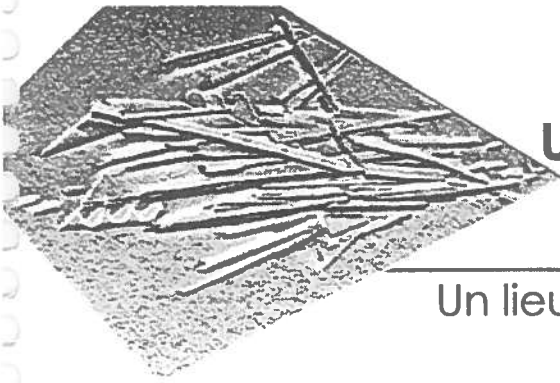
Vue de l'Escalier

Depuis l'Atelier



PATRICK SAUVAGEAU

MANI-UTENAM - HABITATS ET CULTURES: DÉVELOPPEMENT DE PROTOTYPES DE MAISONS DE JEUNES

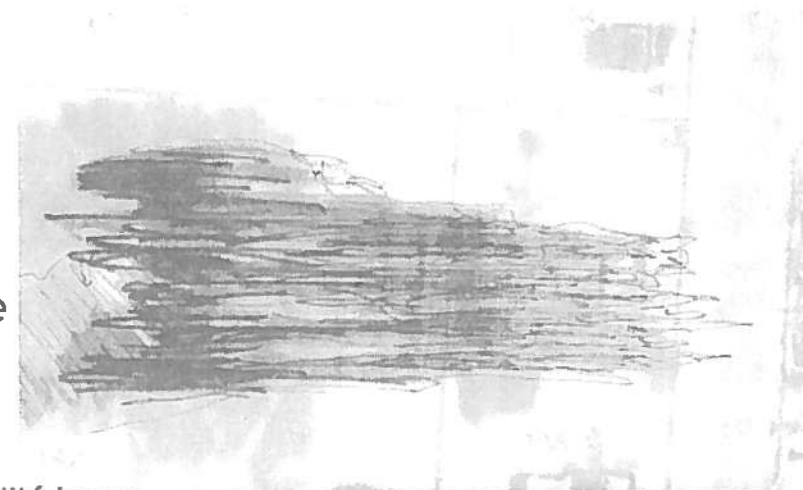


Un spasme dans le boisé

Une extension habitable

Un abri pour les jeunes

Un lieu de *plaisir, de repos et d'entraide*



La poésie émerge du site et de l'identité innue...

Bâtissons tous ensemble la **MDJ**

Favoriser le travail manuel des jeunes,

Une *auto-construction* identitaire appropriable

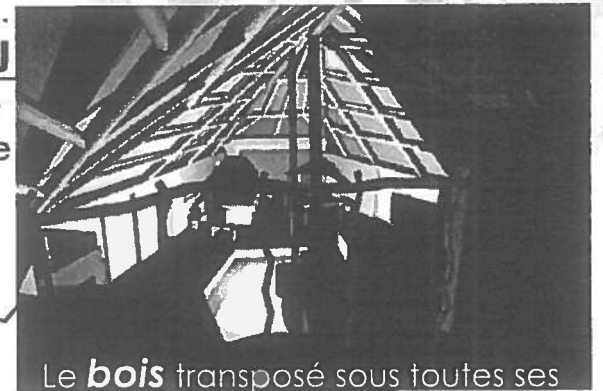
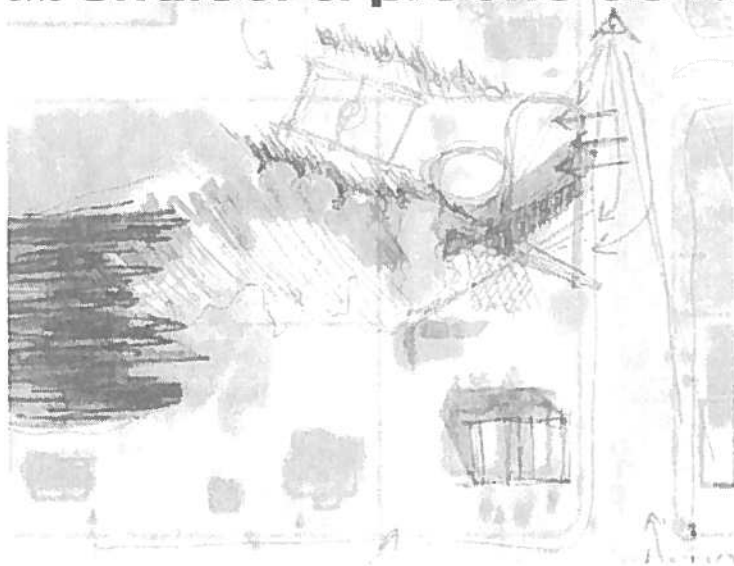


Porc-épic, écureuil et castor...

Autant de **bâtisseurs** qui pourraient *laisser leur trace*

Dans la construction de la MDJ, pour lui donner

Une **chaleur si proche de la nature**



Le **bois** transposé sous toutes ses formes et inséré dans la MDJ
Un grand espace intérieur avec poêle à bois, pour produire la chaleur qui génère les échanges.

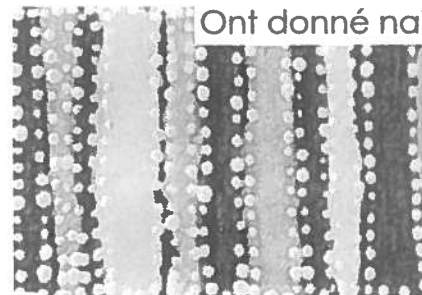
Évitons l'errance, l'exode, l'exil des jeunes...

Redonnons la réserve à SES futurs décideurs...

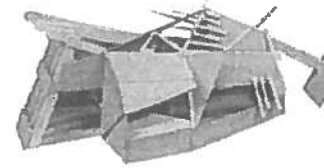
L'autre camarade, l'ami connu de tous
L'entité commune, le frère universel

Le sang de la terre et la chaleur du soleil

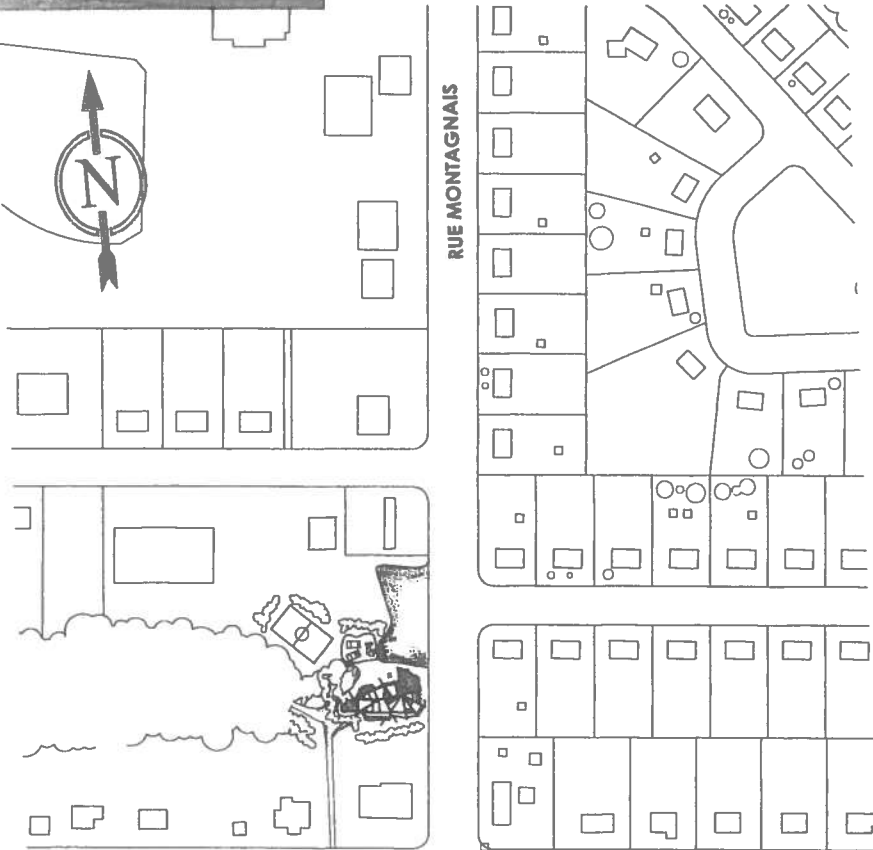
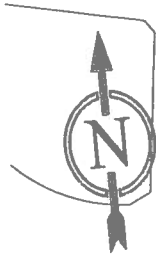
Ont donné naissance au site et à la **nation Innue...**



MDJ -
Mani-Utenam

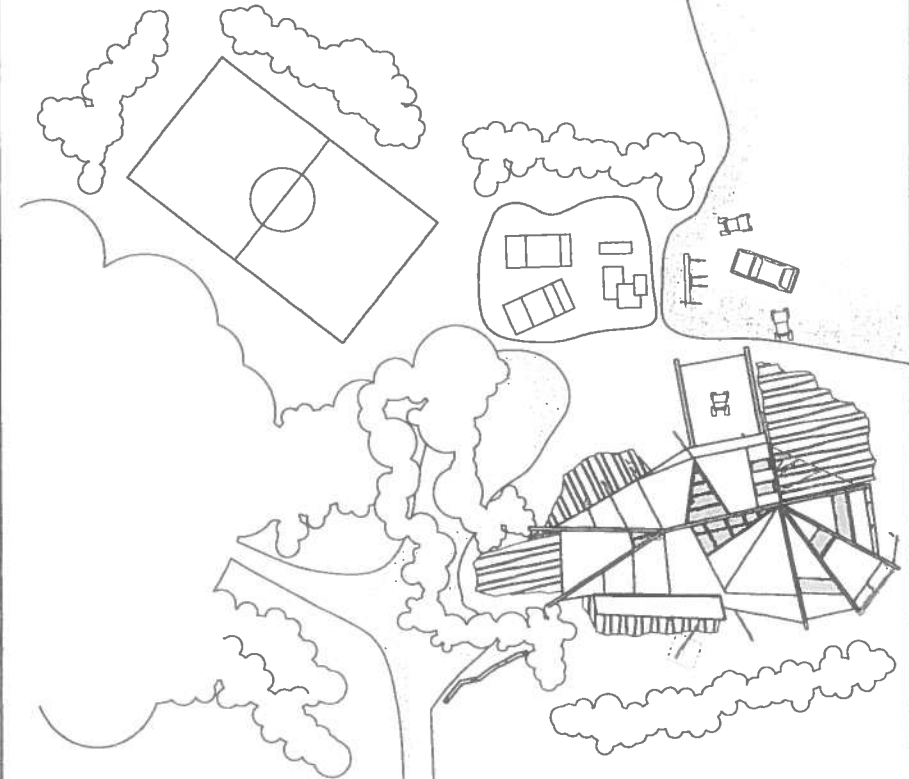
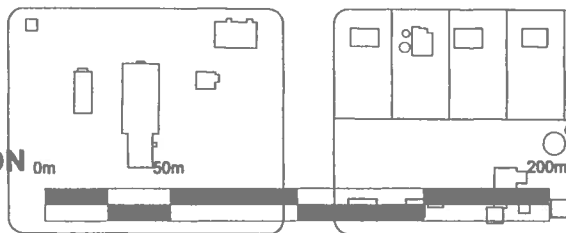


M A Q U E T T E S P R É L I M I N A I R E S

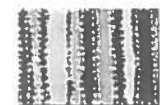


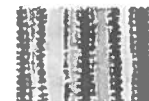
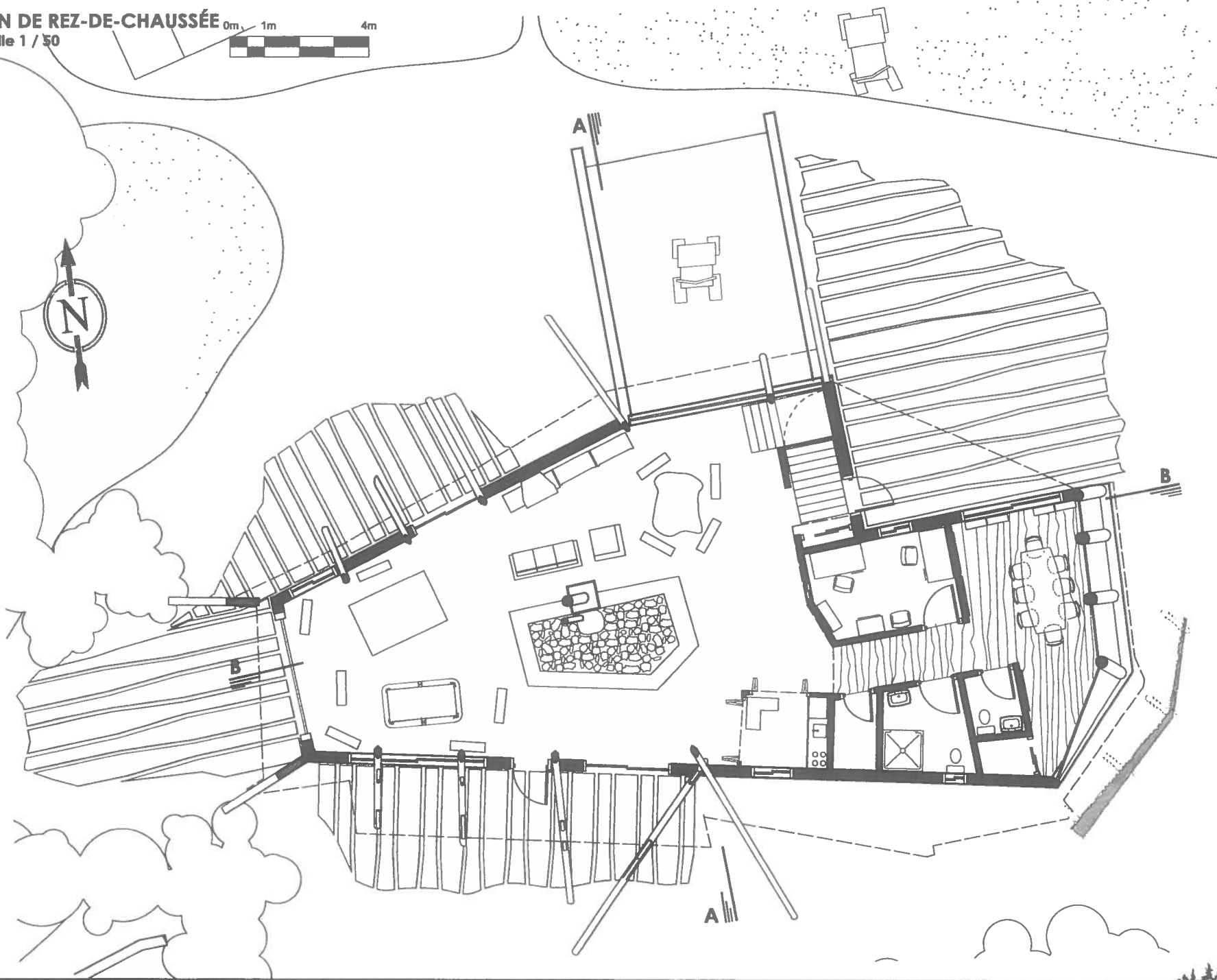
RUE DE L'ÉGLISE

PLAN DE LOCALISATION
Échelle 1 / 1000



PLAN D'IMPLANTATION
Échelle 1 / 200





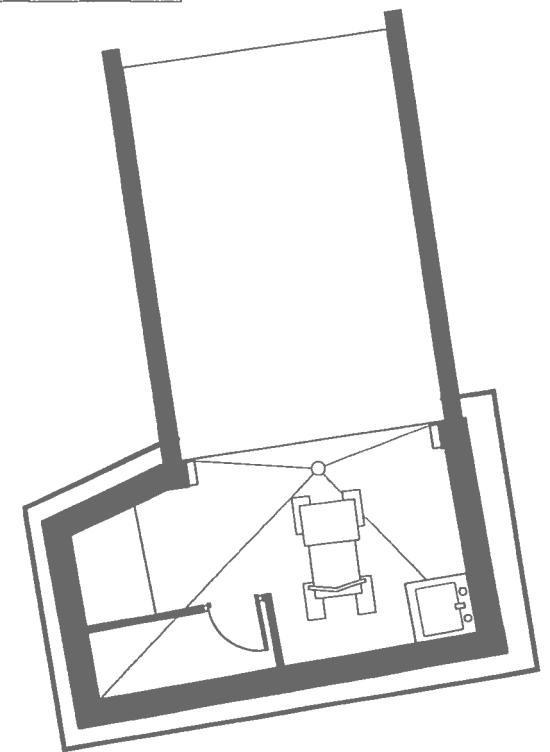
PLAN DE LA MEZZANINE

Échelle 1 / 50

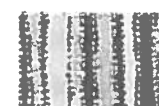


PLAN DE LA MEZZANINE

Échelle 1 / 50



COUPE PERSPECTIVE B-B

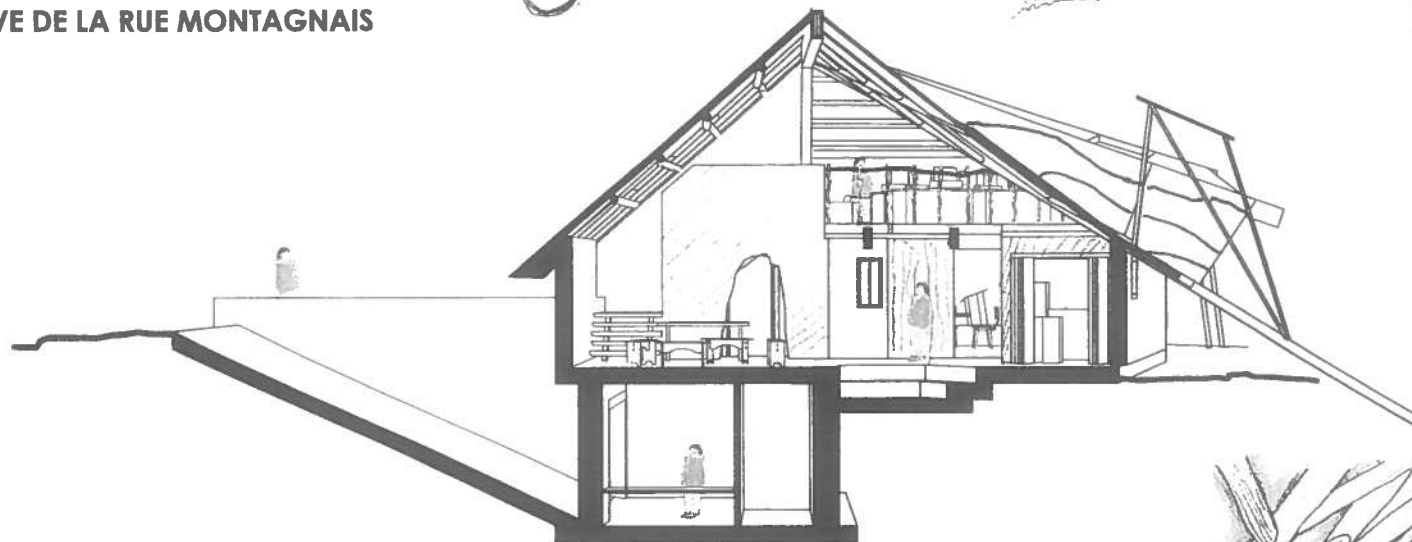




PERSPECTIVE DE LA RUE MONTAGNAIS



PERSPECTIVE DE LA COUR



COUPE PERSPECTIVE A-A



LA MDJ VUE DU STATIONNEMENT DE L'ÉGLISE



PERSPECTIVE INTÉRIEURE VUE DE LA MEZZANINE

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

André, A. (1976). *Je suis une maudite sauvagesse*. Ottawa : Éditions Leméac Inc.

André, L. (1997). *Le Québec amérindien et inuit*. Éditions Sylvain Harvey.

Beaulieu, A. (1997). *Les Autochtones du Québec*. Québec : Éditions Fides.

Bélanger, R. *Sept-Îles et son passé. Notes historiques*. Sept-Îles : IMusée des Sept-Îles.

Benali, K, et al. (1999). *Requalification de la banlieue Duberger*. Projet de design urbain, Maîtrise en sciences de l'architecture, Université Laval.

Bentley, I., Alcock, A., Murrain, P., McGlynn, S., Smith, G. (1985). *Responsive Environments*. London : Architectural Press.

Bouchard, R. (1995). *Le dernier des Montagnais: de la préhistoire au début du XVIIIe siècle*.

Bureau des Revendication des Autochtones (1978). *Revendications des Autochtones : Politique, processus et perspectives*. Edmonton : Ministère des Affaires Indiennes et du Nord.

Cahiers de géographie du Québec. Volume 40, no. 110, Septembre 1996, p.185-204.

Charron, D. (1948). *Sept-Îles et Mallioténam : Uashat mak Mani-Utenam*. Québec: Institut Culturel et Éducatif Montagnais.

Charron, D.(1994). *Sept-Îles & Mallioténam, Uashat Mak Mani-Utenam*. Publications du Canada.

CITCSI. *Sept-Îles métropole de la Côte-Nord*. Montréal : Métropole Litto.

- Cloutier, M. (1999). *La politique autochtone : Vers une autonomie à la pièce*. Québec : Fides, pp 313-318.
- Collectif, (1995). *Les indiens Montagnais du Québec - Entre deux mondes*. France : Éditions Sépia.
- Cottam, S. Barry (1997). *Peuples autochtones et archives*. Ottawa : Archives nationales du Canada.
- Courville, S. (1996). *Atlas Historique du Québec*. Québec : Les Presses de L'Université de Montréal.
- Demontigny, Métivier, Gagnon, Hébert Architectes (1995). *Modèle 8113*.
- Desmeules, J. (1991). *Impact démographique et social de la loi C-31 sur la communauté montagnaise de Uashat et Mani-Utenam*.
- Dickason, O. P. (1992). *Les Premières Nations du Canada*. Sillery : Les Éditions du Septentrion.
- Dufour, M. (1992). *Rencontre de deux mondes*. Québec : Musée de la Civilisation. p 94.
- Dupuis, R. (1991). *La Question indienne au Canada*. Montréal : Collection Boréal express.
- Dupuis, R. (1997). *Tribus, peuples et nations : les nouveaux enjeux des revendications autochtones au Canada*. Montréal : Éditions Boréal.
- Faegre, T. (1979). *Tents architecture of the nomads*.
- Fortin, J. (1992). *Montagnais de la Côte Nord*. p 28
- Frenette, P. (1996). *Histoire de la Côte-Nord*. Les Presses de l'Université Laval.
- Garneau, J. (1997). *La population Montagnaise : Données disponibles et évolution récente*. Recherches Amérindiennes au Québec, Vol XXVII, no1, p 7-18.

Gilles, S., Claude, T. (n. d.). *L'archéologie sur la Basse-Côte-Nord*.

Goss, J. (1990). *The Mapping of North America*. Wellfleet Press.

Gouvernement du Québec (1997). *Les Amérindiens et les Inuits du Québec*. Québec : Secrétariat des Affaires autochtones.

Harvey, Sylvain (1997). *Le Québec amérindien et Inuit*. Québec : Les Éditions Sylvain Harvey.

Jauvin, S. (1993). *AITNANU, La vie quotidienne d'Hélène et William-Mathieu Mark*. Montréal : Musée Canadien des civilisations.

Kapesh, An Antane (1979). *Qu'as-tu fait de mon pays?* Ottawa : Éditions Impossibles.

Lambert, R. (2001). *Une histoire d'appartenance: La Côte-Nord*. Les Éditions GID.

Lambert, S. (1997). *La Côte-Nord*. Québec: Les publications du Québec.

Landry, G. (1965). *Analyse d'une enquête ethnographique à Sept-Iles et dans la région circonvoisine*. Thèse, Université Laval.

Lebon, A. (1995). *Pour un avenir meilleur*.

Lévesque, R. (1981). *Les Vieux Comptoirs de Sept-Îles*. Montréal: Leméac.

Mak, A. (1982). *Présence historique et contemporaine des Montagnais sur la Basse-Côte-Nord*. Québec: ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction des communications.

Ministère des Approvisionnements et Services Canada (1981). *En toute justice, une politique des revendications des Autochtones*. Ottawa : Gouvernement du Canada.

Morin, M. (1997). *L'usurpation de la Souveraineté autochtone*. Montréal : Éditions Boréal.

Naud, L. (1970). *Étude du village double de La Romaine*. P 28,29.

Noël, M. (1996). *Amérindiens et Inuits*.

Portier-Forbos, F. (1984). *Sept-Iles d'hier à aujourd'hui*. Éditions Portier.

Ratelle, M. (1987). *Contexte historique de la localisation des Attikameks et des Montagnais de 1760 à nos jours*. Annexes 1 et 2 – Documents connexes. Québec.

Richard D. (1989). *La langue de la chasse*.

Richardson, B. (1992). *Minuit moins cinq sur les réserves*. Montréal : Éditions Libre Expression.

Savard, R. (1971). *Carcajou et le sens du monde, Récits Montagnais-Naskapi*. Série culture Amérindienne, Civilisation du Québec.

Secrétariat aux Affaires Autochtones (2001). *Les Amérindiens et les Inuits du Québec : onze nations contemporaines*. Québec : Bibliothèque nationale du Québec.

Secrétariat aux Affaires Autochtones (1995). *Les Amérindiens et les Inuits du Québec d'aujourd'hui*. Québec : Ministère du conseil exécutif, Direction des communications.

Secrétariat aux Affaires Autochtones (1988). *Les fondements de la politique du gouvernement du Québec en matière autochtone*, Québec : Les Publications du Québec.

Secrétariat des Activités Gouvernementales en milieu amérindien et inuit (1980). *À la file indienne*. Québec : Bibliothèque nationale du Québec.

Secrétaire des affaires autochtones et ministère des affaires internationales (1992). *La question autochtone : Québec, l'expérience du développement durable*. Québec : Gouvernement du Québec.

Secrétariat aux Affaires Autochtones (1988). *Les Autochtones au Québec*. Québec : Les Publications du Québec.

St-Yves, M. (1982). *Atlas de Géographie Historique du Canada*.

Thériault, Y. (1988). *Ashini*. Montréal : Fides.

Upanu Consultant (2000). *Rapport de recherche : Profil de la communauté Uashat mak Mani-Utenam*. Uashat.

Vachon, D. (1985). *L'histoire montagnaise de Sept-Îles*. Sept-Îles : Éditions Innu.

Vitart, A. (1995). *Les indiens Montagnais du Québec, entre deux mondes*. Éditions Sépia. Musée de l'homme.

Waldman, C. (2000). *The North American Indian*. Checkmark Books.

Zuehlke, D. (2001). *The Canadian Military Atlas*. Stoddart.

SITES INTERNET

Oujé-Bougoumou Cree Nation
<http://www.ouje.ca>

Ministère de la Justice
<http://lois.justice.gc.ca>

Radio-Canada
<http://radio-canada.ca/actualite/enjeux/>

Centre d'informations des Autochtones

<http://www.Aborinews.com>

L'encyclopédie de l'Agora

<http://www.agora.gc.ca/encyclopedie.nsf/Categories/Geographie>

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

<http://www.ainc-inac.gc.ca>

Terralycos network

<http://www.angelfire.com>

La piste amérindienne

<http://www.autochtones.com>

Cégep de Sept-Îles

<http://www.cegep-sept-iles.gc.ca>

Société canadienne d'hypothèques et de logements

<http://www.cmhc-schl.gc.ca>

Centre de Ressources en Impacts et Adaptation au Climat et à ses Changements

<http://www.criacc.gc.ca/climat/>

Crise d'Oka

<http://www.criseoka.ca>

Service Correctionnel Canada

<http://www.csc-scc.gc.ca>

Ministère des Ressources naturelles du Canada

<http://www.gad1.ccrs.nrcan.gc.ca>

Vancouver International Aboriginal Festival , Vancouver, BC, Canada 2002

<http://www.iafs.info>

Conseil de bande Uashat mak Mani-Uténam

<http://www.itum.net>

KieranTimberlake Associates LLP

<http://www.kierantimberlake.com>

Conseil tribal Mamuitun

<http://www.mamuitun.com>

Ministère du Conseil exécutif

<http://www.mce.gouv.qc.ca>

Cartes des communautés autochtones et inuit

<http://www.mce.gouv.qc.ca/d/html/d0569027.html>

Maison des jeunes de Cap Rouge

<http://www.mdj.freewebsites.com>

Mouvement estrien pour le français

<http://www.mef.qc.ca>

Moundville Archaeological Park, University of Alabama Museums

<http://www.moundville.ua.edu>

Ministère des Ressources naturelles du Québec

<http://www.mrn.gouv.qc.ca>

TAOSNET

<http://www.newmex.com>

Pierre Thibault

<http://www.pthibault.com>

Société Radio-Canada

<http://www.radiocanada.com/nouvelles/>

Recherches amérindiennes au Québec

<http://www.recherches-amerindiennes.qc.ca>

Statistique Canada

<http://www.statcan.ca>

Tadoussac Berceau de la Nouvelle-France

<http://www.tadoussac.com>

Association touristique régionale de la Côte Nord

<http://www.tourismecote-nord.com/>

Ville de Sept-Îles

<http://www.ville.sept-iles.qc.ca>

Entreprise Autochtone Huron-Wendat Nation

<http://www.wendake.com>

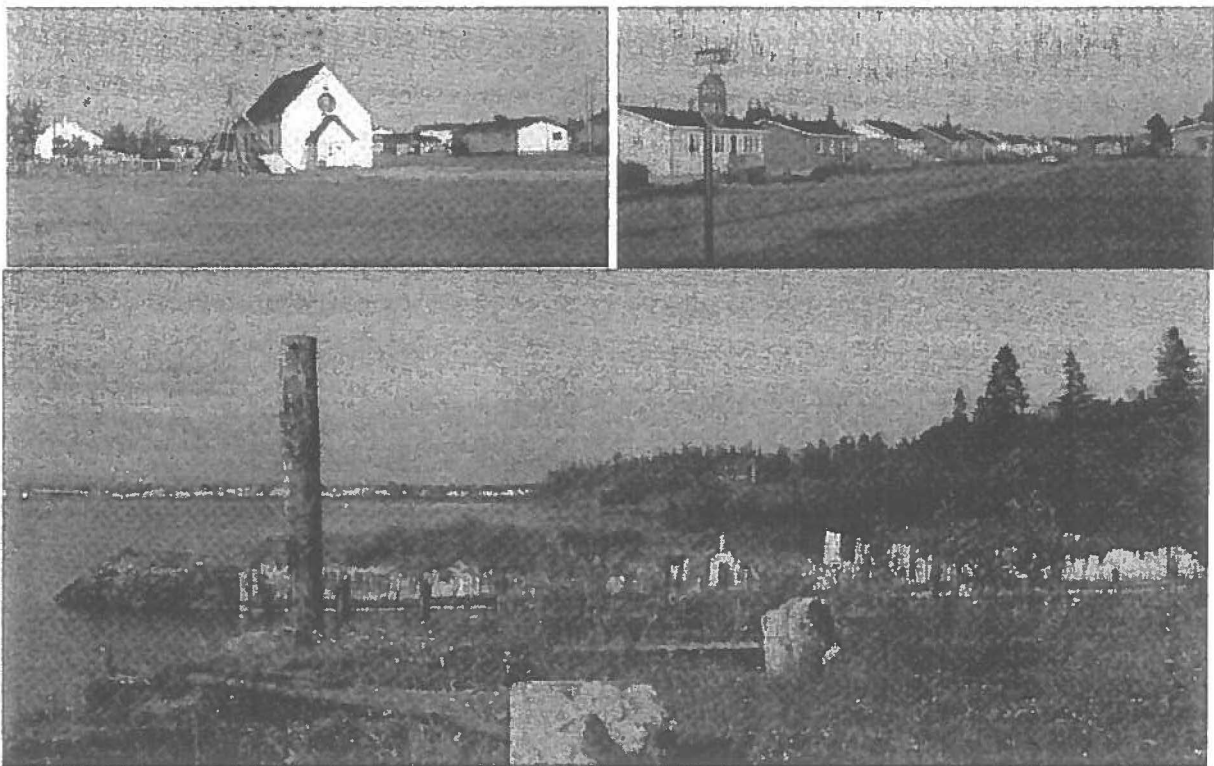
ARC-66357
PROJETS DE DESIGN URBAIN
(M. Arch.)

Responsable : Geneviève Vachon
avec André Casault et invités

Concomitant : ARC-64124
Associé à l'atelier *Habitats et cultures* ARC-66359

Août 2002

**Le territoire des communautés innues de Uashat et Mani-Utenam :
Analyse du potentiel de développement urbain viable**



BUT DE L'ATELIER

Cet atelier de design urbain se veut un complément au cours théorique *Design urbain : Concept et Méthodes* pour offrir des compétences en matière de conception de formes urbaines. À cette fin, la problématique de l'atelier portera sur le développement urbain viable des communautés innues de Uashat et Mani-Utenam, localisées dans ou près de la ville de Sept-Îles.

L'atelier *Projets de design urbain* est étroitement associé à l'atelier *Habitats et cultures* (dirigé par André Casault). En portant un regard à des échelles d'intervention complémentaire (échelle urbaine et échelle architecturale), ces deux ateliers proposent une réflexion globale et intégrée

sur les perspectives de développement viable pour les deux communautés de la Côte-Nord, en fonction d'approches sensibles aux valeurs, à la culture et aux besoins des Innus.

FONCTION DU COURS DANS LE PROGRAMME

L'atelier *Projets de design urbain* vise l'application pratique et la synthèse des connaissances théoriques et méthodologiques qui constituent la matière des cours dans le domaine du design urbain et plus spécialement le cours *Design urbain : Concepts et méthodes*. Les activités consistent à dégager les enjeux de problèmes de design urbain complexes, soumis par le milieu local, et à élaborer des solutions appropriées. Les travaux sont collectifs et portent sur un problème de requalification de milieux urbains existants ou de développement d'ensembles nouveaux en milieu urbain, naturel ou périurbain. Les travaux sont effectués en collaboration avec les intervenants concernés, tant des pouvoirs publics que de l'entreprise privée.

Plus précisément dans le cadre du projet sur les communautés innues de Uashat et de Mani-Utenam, cet atelier vise à introduire les étudiants à un milieu socioculturel différent du leur et à les mettre en situation de découverte, d'écoute et d'observation, à la fois intellectuellement stimulante et sensible aux participants du milieu. Puisqu'il est étroitement associé à l'atelier *Habitats et cultures*, cet atelier vise l'étude des modes d'appropriation et d'occupation de l'espace, les formes bâties et les pratiques culturelles qui découlent de la transformation de l'héritage du passé. Au moyen de la collecte et de l'analyse de données pertinentes, tant à Québec que sur le terrain des communautés, l'atelier développera des propositions de design urbain culturellement adaptées aux modes de vie, aux valeurs, aux besoins, aux ressources et à l'environnement des milieux d'intervention concernés.

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Ce cours vise à développer, à travers des activités pratiques, la compréhension, la synthèse, l'évaluation et l'expression des idées qui sous-tendent l'étude des problèmes de composition urbaine et l'élaboration de projets de design urbain. Il mise sur le développement d'attitudes responsables à l'égard des dynamiques culturelles, de la justice sociale et du développement durable. L'atelier est le lieu d'application et de vérification des principes, des lois, de la réglementation, des normes et des critères qui gouvernent l'organisation des formes urbaines et le contrôle de leurs transformations.

Aussi, cet atelier vise à développer chez l'étudiant un sens critique relativement à l'existence de différents systèmes de valeurs. Il propose de développer la capacité de l'étudiant à définir la nature de l'information nécessaire, les méthodes de collecte et d'analyse, et les moyens d'intervention appropriés à chaque situation culturelle, dans le cadre de l'élaboration de propositions de design urbain.

Objectifs particuliers

- Savoir mener une analyse du cadre culturel, socio-économique, spatial et urbain d'un contexte d'intervention;
- Comprendre l'influence des facteurs culturels qui caractérisent le rapport entre les communautés et leur territoire;

- Identifier et comprendre les facteurs qui ont contribué à la transformation dans le temps des caractères physiques d'un lieu;
- Savoir évaluer les qualités du contexte d'intervention et le potentiel de « transformabilité » des lieux;
- Saisir la complexité des informations sur le contexte d'intervention pour dégager les enjeux du problème, déterminer des objectifs de développement ou de requalification et formuler des critères de design;
- Savoir élaborer un projet de requalification ou de développement en composant les éléments qui forment les tissus urbains et, plus spécialement, ceux qui organisent la forme du domaine public collectif ;
- Développer la capacité de travailler en équipe et d'intervenir au sein d'un processus de design collaboratif (voire participatif) fondé sur l'atteinte de consensus entre différents intervenants;
- Savoir évaluer de façon critique le rôle de l'aménagiste ou de l'architecte à l'égard des valeurs, des aspirations et des significations investies dans les communautés pour lesquelles il travaille;
- Maîtriser les conventions et les méthodes de représentation graphique des données et projets en design urbain;
- Savoir communiquer de façon claire et explicite, oralement et par écrit, les intentions qui sous-tendent la démarche et les choix dans le processus d'élaboration du projet de design urbain.

CONTEXTE DU PROJET

Le territoire des communautés innues de Uashat et Mani-Utenam : Analyse du potentiel de développement urbain et viable

Les communautés innues de Uashat et de Mani-Utenam sont localisées sur la Côte-Nord, à quelque 675 km de Québec sur la route 138. Elles rassemblent environ 2132 résidants qui habitent pour la plupart des maisons unifamiliales détachées. Dans les 2 communautés, on retrouve également des écoles primaires et secondaires, des églises, des commerces de proximité, des dispensaires, des bâtiments communautaires, etc. Le territoire de Uashat comporte même un centre commercial, les Galeries Montagnaises, de même qu'une épicerie et une quincaillerie (type entrepôt, mais en faillite) qui sont administrées par la communauté autochtone (Charron et Boudreault, 1994).

L'établissement de la première « réserve » montagnaise de Sept-Îles date de 1909. Bien que le peuple nomade des Montagnais ait occupé le territoire de la Côte-Nord depuis des millénaires, vivant de chasse, de cueillette et de trappe, c'est au tournant du siècle que leur sédentarisation s'affirme. Vers 1926, on retrouvait une soixantaine de familles autochtones à proximité de Sept-Îles, alors un village modeste regroupant environ 120 familles de pêcheurs et de travailleurs de la forêt. Ce premier établissement innu, appelé Uashat, sera plus tard agrandi puis scindé pour former deux morceaux du tissu urbain de Sept-Îles.

En 1949, le gouvernement canadien crée une deuxième réserve appelée Mani-Utenam (ou Malioténam). Cette dernière est située à environ 14 km à l'est de Uashat. La création de cette seconde enclave vise essentiellement à forcer le regroupement de tous les autochtones dans une seule communauté. Alors que des familles autochtones décident ou se voient obligées de déménager dans la nouvelle réserve, plusieurs autres refusent de partir de Uashat. Les gouvernements fédéral et municipal, de collusion avec le clergé, exerceront des pressions sur les autochtones récalcitrants, notamment en interdisant l'accès à leur église et en refusant d'enterrer leurs morts en terre consacrée (Vachon 1985). Les Montagnais auront finalement gain de cause : ils habiteront désormais deux communautés séparées par la zone urbaine en expansion de Sept-Îles.

À partir de 1919, avec l'adoption de la *Loi sur le Indiens*, le gouvernement canadien oblige les autochtones à se scolariser et, en 1951, à fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 16 ans. Cette Loi constitue un parmi d'autres facteurs (nouvelle alimentation, construction subventionnée de maisons, travail dans les nouvelles compagnies d'exploitation minière, besoin d'aide financière, etc.) qui ont progressivement achevé la complète sédentarisation des Montagnais et bouleversé leur rapport avec l'environnement et leurs traditions (Vachon, 1985).

Au début des années 1990, les deux réserves comptent 424 unités d'habitation, pour la plupart des maisons de type bungalow accueillant en moyenne 5 personnes. À Uashat, les quelque 267 hectares de territoire urbanisé sont physiquement enclavés par le tissu résidentiel de faible densité de Sept-Îles. Le territoire de Mani-Utenam, qui compte 502 hectares, est entouré de forêt. Ces étendues ne représentent en fait qu'une petite partie du territoire traditionnel des Montagnais qui comprend le bassin de plusieurs rivières (Charron et Boudreault, 1994).

Cela dit, les deux communautés innues recèlent des attraits naturels exceptionnels, notamment le long du littoral. À Mani-Utenam, plusieurs petits chalets s'égrènent le long d'une longue plage en contrebas d'une falaise résineuse. À Uashat, le littoral de la baie accueille un camping, une agora gazonnée et les traces d'une ancienne marina. Les 2 communautés sont à peu près complètement déboisées à la suite de la construction de maison et de rues sur le modèle de la banlieue québécoise d'après-guerre. Le paysage nordique de cette région est principalement marqué par la présence d'un sol sablonneux où poussent des herbes et des arbustes indigènes. Les écosystèmes semblent fragilisés par le développement : empiètement dans les dernières zones boisées, ratissage du couvert végétal avant construction, érosion du sol, etc. L'importation de modèles suburbains en provenance des villes du sud s'est effectuée sans grande adaptation aux caractères intrinsèques du paysage et encore moins à la culture innue. À titre d'exemple, le découpage des îlots et des parcelles en propriétés individuelles s'oppose à leur notion de partage du territoire communal.

Contrairement au reste de la population québécoise, la population innue est « jeune » et en forte croissance (Charron et Boudreault, 1994; Dickason, 1992). Cela dit, les autochtones font face à plusieurs problèmes sociaux dont un fort taux de dépendance à l'assistance sociale et de suicide chez les jeunes, parmi les plus élevés au monde (Dickason, 1992 : 418). Néanmoins, l'accroissement de l'activisme politique dans les dernières décennies fournit aux autochtones une voix au chapitre des décisions en matière de planification territoriale. Avec une capacité d'adaptation pérenne, les autochtones affirment de plus en plus leur présence et leur identité, notamment à travers la reconnaissance internationale de leur art.

Mission du projet

En collaboration avec les représentants des 2 communautés, l'École d'architecture vise à accompagner les Innus de Uashat et de Mani-Utenam dans une réflexion sur le potentiel de développement durable des réserves. Cette réflexion s'effectue autant à l'échelle architecturale

(atelier *Habitats et cultures*) qu'à l'échelle urbaine (atelier *Design urbain*), en adoptant des approches et des méthodes qui se veulent respectueuses des valeurs, de la culture, des modes de vie, de l'environnement, des enjeux sociaux et des pratiques constructives des Innus.

Suite à des rencontres avec des représentants du milieu, certains besoins sont mis en lumière.

À l'échelle architecturale (atelier *Habitats et cultures*) :

- L'élaboration de **prototypes d'habitation** mieux adaptés aux nouvelles réalités des usagers, notamment les personnes seules (âgées ou dans la force de l'âge);
- La conception de **maisons de jeunes** pour desservir cet important segment de la population;

À l'échelle urbaine (atelier *Design urbain*)

- L'aménagement d'un **espace festivalier** pour la tenue d'un important festival de musique annuel;
- La conception de **plans de design urbain** pour les 2 communautés, en fonction d'une analyse exhaustive du potentiel de « transformabilité » des lieux. Ces plans doivent prévoir le **développement résidentiel** (en forte demande), dont l'implantation de maisons pour personnes seules et la construction d'immeubles d'habitation de plus forte densité;
- L'agrandissement des galeries Montagnaises et le potentiel de requalification du secteur commercial de Uashat.

La démarche de l'atelier se fonde sur une collaboration étroite avec les Innus, de même que sur des analyses sur le terrain. Ces dernières seront effectuées lors de 2 séjours à Sept-Îles, à l'occasion desquels nous viserons à valider les orientations, objectifs et programmes qui sous-tendent l'élaboration de propositions.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Déroulement de l'atelier

Dans sa pratique professionnelle, le designer urbain est appelé à composer avec l'expertise de plusieurs intervenants locaux pour arriver à concevoir des milieux de qualité qui répondent adéquatement aux besoins et aux attentes des communautés qui y vivent. Dans cet esprit, toutes les activités qui se dérouleront dans le cadre de l'atelier sont organisées sur une base de travail en équipe.

Au-delà du travail en atelier, plusieurs activités consisteront en des réunions, des tables-rondes et, si le contexte le permet, des sessions intensives de design participatif en compagnie de professeurs, d'invités experts s'intéressant à la problématique abordée, de même que de résidents et d'intervenants du milieu d'intervention. Les participants à l'atelier devront contribuer très activement à la préparation et au déroulement de ces sessions périodiques au cours desquelles seront discutées les orientations du projet et les propositions d'aménagement.

La journée du mercredi sera consacrée au suivi des travaux des équipes en atelier, avec ou sans invités. Le professeur sera présent durant cette journée. La présence ponctuelle des participants à l'atelier, le mercredi, est obligatoire. Il est clair que chaque étudiant devra réserver du temps supplémentaire durant la semaine pour poursuivre ses travaux, en fonction du nombre de crédits alloués au cours (6 crédits = 18 heures de travail individuel par semaine, durant 15 semaines).

Association à l'atelier Habitats et cultures

ARC-66357 / Atelier Projets de design urbain

Automne 2002

Les participants à l'atelier de *Design urbain* seront directement associés à leurs collègues de l'atelier *Habitats et cultures*. Dans ce contexte, ils partageront plusieurs travaux d'analyse et seront appelés à s'impliquer dans l'évaluation des travaux de leurs collègues (et réciproquement).

Les détails concernant les deux courts séjours d'étude au sein des communautés de Uashat et de Mani-Utenam (voir calendrier) seront élaborés en collaboration avec les étudiants : les tâches, rencontres et présentations prévues, de même que les coûts et préparations qui y sont rattachés.

PHASE D'ANALYSE - du 4 septembre au 9 octobre (4 semaines)

1- Prise de connaissance du problème : cueillette de données et analyse critique

La cueillette des données menant à une position éclairée du problème constitue une somme de travail considérable que l'atelier se partagera. À cette fin, plusieurs thèmes d'étude sont identifiés et investigués par des équipes responsables. Les sous-thèmes proposés ne sont que des pistes et ne sont absolument pas exhaustifs:

Thème 1

Histoire des communautés Innues (avant et après la colonisation)

- Origines, implantation, migrations, sédentarisation
- Organisation sociale et gouvernance locale
- Traditions, valeurs
- Événements ou périodes dans l'histoire, etc.

Thème 2

Les relations entre les gouvernements et les communautés autochtones

- Traités, ententes, lois, politiques, ministères, regroupements de bandes, etc.
- Avènement et développement des réserves
- Programmes (construction, communautaire, emploi, etc.) et orientations
- Revendications territoriales (dossier de presse), etc.

Thème 3

La transformation du territoire des Innus : Morphogenèse

- Histoire du développement de la Côte-Nord : routes, établissements, industries, population, etc.
- Histoire du développement des 2 réserves (dans le contexte de la transformation de Sept-Îles) : rues, découpages, bâti de base et spécialisé, aires naturelles, parcs, etc.
- Portrait du cadre physique local : climat, topographie, ensoleillement, faune et flore, sols, etc.
- Travail d'archives (photos, cartes, etc.) et de reconstitution graphique du processus de transformation – permanences structurales, etc.

Thème 4

Portrait démographique et socio-économique des Innus : Enjeux et besoins

- Données du recensement sur la population locale (âge, sexe, ménages, scolarisation, etc.)
- Évolution des structures familiales, rapports entre les générations, etc.
- Comparaisons avec autres communautés (Blanche, autochtones)
- Emploi et services à la communauté
- Études, rapports, tendances, etc.

Thème 5

Interventions architecturales et urbaines au sein des communautés autochtones : Philosophie, valeurs, précédents

- Projets d'architecture ou d'aménagement dans différentes communautés : analyse de précédents (avec focus sur maisons de jeunes, habitation, espaces festivaliers); valeurs des designers
- Programmes et méthodes d'intervention (implantation, construction, subvention, etc.)

Thème 6

L'habitat traditionnel des autochtones et des Innus

- Habitat nomade, habitat sédentaire
- Typologie des maisons des réserves : implantation, distribution, styles et construction
- Modes d'occupation de l'espace, significations, symbolique
- Équipement (culturel, communautaire, institutionnel, etc.) et commerces

✳ Présentation (Powerpoint) des résultats de l'analyse : 25 septembre 2002

2- Cueillette de données sur le terrain : séjour à Uashat et Mani-Utenam

- Entrevues et cartes mentales
- Archives locales (Institut culturel et éducatif Montaganis (ICEM), Musée Shaputuan, Ville de Sept-îles, etc.)
- Relevés (bâtiments, maisons, rues, etc.)
- Observation
- Tables-rondes et rencontres

3- Position du problème et orientations du projet

Au retour de Sept-Îles, les participants devront sans doute effectuer des mises au point concernant :

- Dimensions de la problématique et enjeux
- Mission du projet
- Limites de l'intervention

4- Analyse urbaine

Au moyen des données recueillies à Uashat et à Mani-Utenam, les équipes procèdent à une analyse détaillée du cadre spatial des communautés à l'étude. La grille d'analyse de Bentley *et al* (1985) suggère quelques pistes :

Perméabilité et structure morphologique

- Système des voies, connexions, interfaces
- Barrières
- Découpage des îlots et des parcelles
- Unités morphologiques
- Modularités, hiérarchies, polarités

Variété

- Occupation du sol, zonage, tenures
- Typologies (maisons, commerces, parcs, etc.)
- Densités
- Espaces vacants, zones *non aedificandi*
- Distances de marche

Lisibilité et justesse visuelle

- Repères
- Perspectives et percées visuelles
- Caractère approprié
- Parois construites (élévations, hauteurs, gabarits, etc.)

Robustesse

- Flexibilité et adaptabilité des bâtiments (habitation)
- Adaptabilité des structures urbaines

Personnalisation et richesse

- Potentiel de transformation des maisons et autres structures par les usagers
- Expression constructive et stylistique significative (assemblages, matériaux, juxtapositions, etc.)

5- Évaluation du potentiel de « transformabilité » des 2 réserves

- Définition des contraintes et des potentiels
- Évaluation du potentiel de transformation : développement, requalification, etc.
- Programmation des usages
- Identification de sites potentiels et de stratégies pour l'implantation de :
 - Résidences pour personnes seules
 - Maisons de jeunes
 - Place du festival Innu-Nikamu (Mani-Utenam); etc.

6- Élaboration des objectifs et critères de design

Il s'agit ici d'opérationnaliser les résultats des analyses au moyen de stratégies (objectifs) et de mesures d'impact des interventions (critères).

* Présentation (Powerpoint) sur l'analyse urbaine, la transformabilité, les objectifs et critères de design : 9 octobre 2002 (évaluation formative)

PHASE DE CONCEPTION - du 9 octobre au 27 novembre (8 semaines)

ÉTAPE 1 : du 9 au 23 octobre

Hypothèses de design (propositions d'aménagement)

- Tracé et/ou restructuration du système des voies; délimitation et encadrement des places et des espaces verts; étude et calcul du potentiel de densification; programmation et localisation des usages; interface et liens avec les zones ou les tissus urbains adjacents.
- Cette étape est lancée le 9 octobre avec une session intensive de design (**charrette**) dans l'atelier
- L'un des principaux objectifs de cette étape est de concevoir des hypothèses suffisamment développées pour en discuter le contenu lors du deuxième séjour d'étude à Sept-Îles.

* Critique préliminaire (Powerpoint et planches) sur les hypothèses de design :
23 octobre 2002

ÉTAPE 2 : du 26 au 30 octobre – Deuxième séjour d'étude à Sept-Îles

Présentation des hypothèses de design et discussion

- Il s'agit ici de présenter les hypothèses élaborées à l'Étape 1 à des représentants des deux communautés innues pour discussion.
- On peut envisager l'organisation d'ateliers de discussion ou de design participatif en petits comités multidisciplinaires ou composés d'une variété d'intervenants locaux.
- L'un des principaux objectifs de cette étape est de construire un processus de consultation (voire de participation) menant à un consensus sur les orientations de développement des 2 réserves.

ÉTAPE 3 : du 30 octobre au 20 novembre

Élaboration de plans d'aménagement pour les 2 communautés

- À cette étape, il faut poursuivre et élaborer des plans d'aménagement ou de design urbain pour les 2 réserves, en fonction du consensus ou des commentaires émis lors de la visite.

- Il faut procéder, entre autres, à l'aménagement d'espaces publics collectifs structurants et à la composition des formes (rues, parcellaire, architecture), à déterminer des usages, des densités et des types, etc.
- L'une de nos missions est d'élaborer un plan détaillé d'aménagement pour une « place du festival » dédiée aux 2 communautés.

✱ Critique intermédiaire (Powerpoint et planches) sur les plans d'aménagement:
20 novembre 2002

PHASES DE RENDU & DE PRÉSENTATION - 27 novembre au 20 décembre

ÉTAPE 4 : du 20 novembre au 4 décembre

Mise au point finale et mise en forme des proposition & documents de présentation

- Après évaluation, il faut apporter les dernières mises au point au plan et illustrer les propositions au moyen des outils usuels : plan image, plan régulateur, codes de rues et des espaces publics avec gabarits, perspectives d'ambiance , etc.
- C'est également à cette étape qu'il faut définir les paramètres d'organisation du rapport et de la présentation finale. La mise en page des documents graphiques pour le rapport comme pour la présentation, devra être homogène pour les 2 ateliers.

ÉTAPE 5 : du 4 au 20 décembre

Préparation du rapport et présentation finale

- Tous les participants à l'atelier doivent activement contribuer à la conception et à la réalisation de rapport collectif. Ce dernier devra rassembler l'ensemble des résultats d'analyse et l'ensemble des propositions. Des textes explicatifs sur la démarche et les intentions devront accompagner le contenu graphique.

* Critique finale (Powerpoint et planches) sur les propositions finales d'aménagement: semaine du 16 décembre 2002

* Remise du rapport pour publication : 20 décembre 2002

INVITÉS et PERSONNES-RESSOURCES

Outre les intervenants locaux des communautés de Uashat et de Mami-Utenam, nous pourrons faire appel à des consultants experts en provenance de diverses disciplines, dont le design urbain, l'architecture, l'aménagement ou même la sociologie. Ces personnes-ressources seront invitées à participer, de façon ponctuelle et au gré de leur disponibilité, au processus de recherche, de design et d'évaluation (critiques). Leur présence sera confirmée en temps utile.

ÉVALUATION

Critères généraux

- Rapport « efforts – effets», ou rapport entre travail investi et résultats obtenus;
- Rigueur de la démarche, jugement et cohérence des choix;
- Contribution des interventions proposées à l'amélioration des milieux et de la qualité de la vie des citoyens des 2 communautés innues;
- Contribution à l'urbanité globale du milieu;
- Compatibilité des aménagements proposés avec la notion de développement durable et responsable;

- Compatibilité entre identité du lieu (existante et rétablie) et inscription du projet dans une continuité historique;
- Compatibilité des interventions avec les besoins et les dimensions qui caractérisent l'identité Innue;
- Qualité de la communication verbale, écrite, graphique (les textes et les dessins devront être publiables et exposables);
- Participation, jugement, originalité et autonomie

Des critères spécifiques pourront s'ajouter à cette liste, en fonction du contenu des travaux évalués.

Répartition des points

Phase d'analyse du contexte d'intervention (travail d'équipe)

- Constitution du dossier d'analyse et présentation des résultats 10%

Phase de conception (travail d'équipe et individuel)

- Critique préliminaire (hypothèses de design) 20%
- Critique intermédiaire (plans d'aménagement) 15%
- Critique finale 40%

Participation, originalité, jugement, autonomie (individuel) 15%

Total 100%

***N.B.** À chaque étape du processus, l'apport de chacun des participants devra être identifiable, qu'il s'agisse d'esquisses, de développement d'une partie d'un plan d'aménagement ou de textes. Le travail des membres d'une même équipe sera évalué collectivement et individuellement.*

Barème d'évaluation

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	E
4.33	4.00	3.67	3.33	3.00	2.67	2.33	2.00	0

Selon cette échelle, les lettres ont la signification suivante:

- A : Atteinte convaincante de l'ensemble des objectifs visés
- B : Atteinte satisfaisante de la majorité des objectifs visés
- C : Plusieurs des objectifs n'ont pas été atteints de manière concluante
- D : Trop d'objectifs n'ont pas été atteints de manière concluante

La responsable se réserve le droit de refuser d'évaluer un projet dont elle n'aurait pas supervisé la démarche de conception en atelier. La présence et la participation à l'atelier et à toutes les activités sont donc requises. En cas de non-présence ou de non-participation à l'atelier, la responsable se réserve le droit de procéder à une évaluation négative.

CALENDRIER

	SEMAINE		ACTIVITÉS
1	4 septembre	Phase analyse	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du plan de cours Présentation d'un court vidéo sur les communautés Organisation des activités d'analyse en équipes Coordination des horaires des séjours à Sept-Îles
	5 septembre		Cueillette et analyse des données sur le contexte et le problème
2	11 septembre		<ul style="list-style-type: none"> Rapport des équipes sur l'avancement des analyses
	12 septembre		Cueillette et analyse des données sur le contexte et le problème
3	18 septembre		<ul style="list-style-type: none"> Brainstorming sur les méthodes d'investigation sur le terrain, en préparation du séjour à Sept-Îles Rapport des équipes sur l'avancement des analyses
	19 septembre		Cueillette et analyse des données sur le contexte et le problème
4	25 septembre		<ul style="list-style-type: none"> AM : préparation de la visite à Sept-Îles PM : *Présentations Powerpoint - synthèse de la cueillette et des analyses
	26 septembre		Mises au point et préparation de la visite à Sept-Îles
			Premier séjour à Sept-Îles Départ 28 septembre et retour 1^{er} octobre
5	2 octobre		<ul style="list-style-type: none"> Mise au point : Problématique, enjeux, mission, orientations Discussion sur le contenu de l'analyse urbaine Discussion sur le potentiel de « transformabilité », les objectifs et les critères de design
	3 octobre		Travaux en équipes : Analyse urbaine, évaluation du potentiel de transformabilité, objectifs et critères de design
6	9 octobre	Phase conception	AM - *Présentations Powerpoint : analyse urbaine, transformabilité, objectifs, critères (évaluation formative) Étape 1 : Développement d'hypothèses de design en équipes (session intensive en atelier)
	10 octobre		Travaux d'équipes : développement d'hypothèses de design
7	16 octobre		Étape 1 (suite): Hypothèses de design
	17 octobre		<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'avancement de toutes les équipes Travaux d'équipes : développement d'hypothèses de design
8	23 octobre		*Critique préliminaire : Présentations Powerpoint (avec planches) devant invités
	24 octobre		Coordination de la présentation et de la visite à Sept-Îles Préparation de la présentation et de la visite à Sept-Îles
9	28 oct.- 1 nov.	SEMAINE DE LECTURE	Deuxième séjour à Sept-Îles (Étape 2) Départ 26 octobre et retour 30 octobre
10	6 novembre		Étape 3 : Élaboration de plans d'aménagement
	7 novembre		Travaux d'équipe
11	13 novembre		Étape 3 : Élaboration de plans d'aménagement
	14 novembre		Travaux d'équipes
12	20 novembre		*Critique intermédiaire : Présentation Powerpoint (avec planches) devant invités
	21 novembre		Mise au point et corrections
13	27 novembre	Phase rendu	Étape 4 : Mise au point finale et mise en forme des propositions
	28 novembre		<ul style="list-style-type: none"> Coordination du rapport final à remettre aux communautés Travaux d'équipes
14	4 décembre		Étape 4 : Mise au point finale et mise en forme des propositions
	5 décembre		Travaux d'équipes

15	11 décembre	Phase présentation	Étape 5 : Préparation du rapport et de la présentation finale • Remise d'un canevas de rapport
	12 décembre		Préparation du rapport final et de la présentation
	18 décembre		*Critique finale à l'École d'architecture (Powerpoint et planches) • Date exacte à confirmer
	20 décembre		*Remise du rapport pour publication Bonnes vacances !!

RÉFÉRENCES

Dans la première partie de la liste de références, les ouvrages de base qui sont sélectionnés présentent les résultats de recherches sur le processus d'élaboration de projets de design urbain — développement d'outils cognitifs et méthodologiques — ou encore ils présentent des projets récents représentatifs des approches actuelles dans la pratique du design urbain, tant en Europe qu'en Amérique du nord (courant du Nouvel urbanisme). Consultez aussi la bibliographie incluse au plan du cours *Design urbain : concepts et méthodes*.

La deuxième partie de la liste de références comporte des ouvrages traitant plus précisément de questions autochtones. Cette liste de références devra être complétée par les participants à l'atelier, puis ajoutée en annexe au rapport final.

Design urbain

Alexander, C. (1988). *A New Theory of Urban Design*. New York: Oxford University Press.

Arendt, R. (1996). *Conservation design for subdivisions. A practical guide to creating open space networks*. Washington, DC: Island Press.

Arendt, R. et al. (1994). *Rural by design :Maintainig small town character*. Chicago: Planners Press.

Barnett, J. (1995). *The fractured metropolis: improving the new city, restoring the old city, reshaping the region*. New York: Harper Collins.

Barnett, J. (1982). *An Introduction to Urban Design*. New York: Harper & Row.

Bentley, I., Alcock, A., Murrain, P., McGlynn, S., Smith, G.(1985). *Responsive Environments*. London: Architectural Press

Calthorpe, P. (1993). *The next American metropolis. Ecology, community and the American dream*. Princeton: Princeton Architectural Press.

CERTU (1990). *Savoir-faire et techniques : ville plus sûre, quartiers sans accidents*. Lyon : CERTU.

Duaney, A. and Plater-Zyberk, E. (1991). *Towns and Town-Making Principles*. New York: Rizzoli.

Duplay, M., Duplay, C. (1982). *Méthode illustrée de création architecturale*. Paris: Editions du Moniteur.

Ellin, N. (1996). *Postmodern urbanism*, Cambridge, Mass. : Blackwell. (avec une annexe intéressante des grandes dates de l'urbanisme postmoderne depuis 1945).

Gehl, J. (1987). *Life Between Buildings: Using Public Space*. New.York.: Van Nostrand Reinhold. (voir aussi le livre de Gehl récemment paru)

GIUM (1989). *La pratique du design urbain en Amérique du Nord. Technique de design urbain et processus de contrôle.* Montréal: GIUM.

Habraken, N. J. (1998). *The Structure of the Ordinary: Form and Control in the Built Environment.* Cambridge, Ma: MIT Press

Hamdi, N., Goethert, R. (1997). *Action planning for cities: A guide to community practice.* New York: Wiley.

Hedman, R., Jaszewski, A. (1985). *The Fundamentals of Urban Design.* Washington, D.C.: Planners Press.

Hough, M (1995). *Cities and Natural Process.* New York: Routledge

Jacobs, A. (1994). *Great streets.* Cambridge, Mass.: MIT Press.

Kelbaugh, D. (1997). *Common place: Toward neighborhood and regional design.* Seattle, Wash. : University of Washington Press.

Kostof, S. (1991). *The City Shaped. Urban Patterns and Meanings Through History.* London: Bulfinch Press Book.

Kostof, S. (1992). *The City Assembled. The elements of Urban Form Through History.* London: Thames and Hudson.

Krier, Rob. (1980). *L'espace de la ville : théorie et pratique.* Bruxelles : Archives d'architecture moderne.

Le Gates, R.T., Stout, F (eds) (1996). *The city reader.* London: Routledge.

Lévy, A. (1992). *La qualité de la forme urbaine, 2 volumes.* Paris: Plan urbain.

Lynch, K. (1976). *Voir et planifier l'espace: l'aménagement qualitatif de l'espace.* Paris, Dunod 1985.

Lynch, K. (1984). *A Theory of Good City Form.* Cambridge, Mass.: M.I.T. Press.

Lynch, K. et Hack, G. (1984). *Site Planning.* Cambridge, Mass.: M.I.T. Press.

Madanipour A. (1996). *Design of Urban Space. An Inquiry into a Socio-spatial Process.* New York: Wiley

Mangin, D., Panerai, P. (1999). *Projet urbain.* Marseille : Parenthèses. (édition revue de *Le temps de la ville*)

McHarg, I. (1969). *Design with Nature.* New York: Natural History Press, traduit en français sous le titre *Composer avec la nature.* Paris: Cahiers de l'IAURIF.

Panerai, P., Depaule, J.-C., Demorgon, M. (1999). *Analyse urbaine.* Marseille: Parenthèses.(édition revue de *Éléments d'analyse urbaine*).

Pinon, P. (1991). *Lire et composer l'espace urbain.* Paris: Ministère de l'équipement.

Pinon, P. (1992). *Composition urbaine. I Repères.* Paris: Editions du STU/ DAU/MELT.

Pinon, P. (1992). *Composition urbaine. II Projets.* Paris: Editions du STU/ DAU/MELT.

Rapoport, A., Kaplan, R. McLaughlin, D. (1998). *Placemaking: innovation and individuality*. Gloucester: Rockport.

Rogers, Richard (1997). *Cities for a small planet*. London Faber & Faber.

Rowe, P. G. (1997). *Civic Realism*. Cambridge: MIT Press

Scheer, B.C. et Preiser, W. (eds) (1994). *Design Review. Challenging Urban Aesthetic Control*. NY Chapman & Hall (Critique de Battery Park)

Schoenauer, N. (1994). *Cities, suburbs, dwellings in the postwar era*. Montréal: School of Architecture, Mc Gill University.

Shirvani, H. (1985). *The Urban Design Process*. N.Y.: Van Nostrand Reinhold.

Southworth, M. & Ben-Joseph, E. (1996). *Streets and the shaping of towns and cities*. New York: McGraw-Hill.

Spirn, A.W. (1985). *Granite Garden: Urban Nature and Human Design*. New York: Basic Books.

Sucher, D. (1996). *City comfort. How to build an urban village*. Seattle, Wash.: City Comforts.

Trancik, R. (1986). *Finding Lost Space: Theories of Urban Design*. New York: Van Nostrand Reinhold.

Vernez Moudon, A. (1992?). "A catholic approach to organizing what urban designers should know." *Journal of Planning Literature*, 4, 331-349. (traduction française en photocopie).

Caniggia, G., Maffei, G.L. (1979). *Composition architecturale et typologie du bâti : Lecture du bâti de base (1)*. Traduit de l'italien par Pierre Larochelle. Document de travail.

Castex, J., Celeste, P., Panerai, P. (1977). *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*. Paris : Bordas.

Castex, J., Depaule, J.C., Panerai, P. (1980). *Lecture d'une ville : Versailles*. Paris : Éditions Moniteur

Després, C., Larochelle, P. (1996). "Modernity and Tradition in the Making of the Terrace Flats in Quebec City", *Environments by Design*, Vol. 1, no. 2, pp 141-161.

Lévy, A., Spigai, Vittorio (1989). *Le plan et l'architecture de la ville. Il piano e l'architettura della città*. Venezia : Culva editrice.

Vernez Moudon, Anne (1994). "Getting to Know the Built Landscape : Typomorphology", in : Franck, K. et Schneekloth, L. (1994). *Ordering Space : Types in Architecture and Design*. New York : Van Nostrand Reinhold.

Guay, P. Y. (1987). *Introduction à l'urbanisme: approches théoriques, instruments et critères*. Montréal: Modulo.

Pilette, D. (1986). *L'urbanisme au Québec: organisation, législation, perspectives politiques*. Montréal: Agence d'ARC

Québec, Ministère des Affaires municipales (1995). *La prise de décision en urbanisme*, 2e édition revue et augmentée. Québec: Les publications du Québec.

Quelques revues

Annales de la recherche urbaine, Cities, Built Environment, Environment By Design, Environment and planning B; Espaces et sociétés, Journal of architectural and planning research, Journal of planning education and research, Journal of the American Planning Association, Journal of urban history, Journal of urban design, Landscape Journal, Landscape and urban planning, Metropolis, Municipalité, Paysage et aménagement, Places, Plan Canada, Revue d'histoire urbaine, Town planning review, Urban Design, Urbanisme , Urbaniste (L').

Peuples Montagnais et autochtones (à compléter et mettre en ordre)

AIGLE BLEU (2002) *L'héritage spirituel des Amérindiens*. Boucherville : Mortagne.

ASSINIWI, Bernard (1998). *Windigo et la naissance du monde*. Hull : Vents d'Ouest, Collection « Critiques ».

BEAULIEU, A. (1997). *Les autochtones du Québec*. Québec : Musée de la civilisation/Fides.

BOUCHARD, R. (1995). *Le dernier des Montagnais : de la préhistoire au début du XVIIIe siècle*. Chicoutimi: R. Bouchard.

CHAREST, P. (1968?). *Histoire, démographie et généalogie des premières populations permanentes de la Basse Côte-Nord (De Kegashka à Blanc-Sablon), 1820-1900*. Québec : s.n.

CHARRON, D, et BOUDREAULT, R. (1994). *Sept-Îles et Malioténam*. Sept-Îles : Institut culturel et éducatif montagnais.

DELAGE, Denys, Jean-Pierre Sawaya (2001). *Les traités des Sept-Feux avec les Britanniques : droits et pièges d'un héritage colonial*. Genre : Amérindiens/Histoire du Québec et du Canada.

DELAGE, Denys (1985). *Le pays renversé. Amérindiens et européens en Amérique du nord-est 1600-1664*. Montréal : Boréal.

DICKASON, O. P. (1992 [1996]). *Les premières nations du Canada : Depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours*. Québec : Septentrion.

DICKASON, O. P. (1993). *Le mythe du sauvage*. Québec : Septentrion.

DUPONT, Jean-Claude (1992). *Légendes amérindiennes*. Éditions J.-C. Dupont.

DUPUIS, Renée (1991). *La question indienne au Canada*. Montréal : Boréal.

DUPUIS, Renée (2001). *Quel Canada pour les Autochtones? La fin de l'exclusion* (vérifier éditeur).

DUPUIS, Renée (1997). *Tribus, Peuples et Nations. Les nouveaux enjeux des revendications autochtones au Canada*. Montréal : Boréal.

FORTIN, Jean (1980). *Coup d'oeil sur le monde merveilleux des Montagnais de la côte nord, 1954 – 1980* (vérifier éditeur).

FORTIN, G. (2000). *Tshakapesh et moi : brève exploration à l'intérieur d'un blanc ensauvagé*. Thèse (Ph. D.) en histoire, 2000.

FRENETTE, Pierre (1996). ?? *Côte-Nord*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture (vérifier).

GARDETTE, J. (2001). *Les Montagnais-Naskapis et les Euro-canadiens : dialogue des cultures et rapport à l'autre à travers le temps (XVIIe-XXe siècle)*. Thèse de sociologie (M.A.), Université Laval.

GENDRON, G. et CHAREST, P. (1982?). *Les villages de la Basse-Côte-Nord : origine et peuplement*. Québec : Ministère des affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction des communications.

Gouvernement du Canada (1997). *Les premières nations*. Ottawa : Affaires indiennes et du nord.

Gouvernement du Canada (1997). *Les premières nations au Canada*. Ottawa : Affaires indiennes et du Nord Canada.

Gouvernement du Québec (n. d.). *Montagnais - Naskapi*, Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine.

Gouvernement du Québec (1988). *Pour parler des Amérindiens et des Inuits*, Guide à l'usage des professeurs du secondaire, Histoire et géographie, Bibliographie sélective commentée.

Gouvernement du Québec (1992). *Vers une perception plus juste des Amérindiens et des Inuits*, Guide à l'usage des enseignants et des enseignantes du primaire et du secondaire, filmographie sélective commentée, juin.

Gouvernement du Québec (1984). *La Basse-Côte-Nord*. Québec : Ministère des affaires culturelles.

HEIDENREICH, C. (1971) *Features of settlement*. In *Huron*. A history and geography of the Huron Indians, 1600-1650 (107-157), McClelland & Stewart Limited,

JOURDAIN, M. (1973). *La vieille réserve* [enregistrement vidéo] / Les Productions Premières Nations [réalisé par] Les Ateliers audio-visuels du Québec, Outremont.

KAPESH, An Antane (1979). *Qu'as-tu fait de mon pays ?* Ottawa : Éd. Impossibles.

KRINSKY, Carol (1996). *Contemporary Native American Architecture : Cultural regeneration and creativity*. New York : Oxford University Press.

LACHANCE, Denise (1968). *L'acculturation des indiens de Sept-Îles et Malioténam*. Thèse de maîtrise, Université Laval.

LA HAYE, J.-C. (1964). *Cité des Sept-Îles*. Montréal : [s.n.].

LAROCHELLE, P. (2001) *Vieux-Wendake (Québec)*. Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Rapport de recherche.

MAK, Andras (1982). *Présence historique et contemporaine des Montagnais sur la Basse-Côte-Nord*. Québec: Ministère des affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction des communications.

McLUHAN, T.C. (1976). *Pieds nus sur la terre sacrée*, Paris : Denoël/Gonthier.

NABOKOV P., EASTON, R. (1986) *Native American Architecture* (10-51). Oxford : Oxford U. Press.

O. N. F. (1992). *La Conquête de l'Amérique I* [enregistrement vidéo] / Office national du film du Canada. Montréal : O.N.F.

PORLIER FORBES, P. (1984). *Sept-Îles : d'hier à aujourd'hui*. Sept-Îles: Édition Porlier.

RAPOPORT, A. (1986) *Culture and built form: A reconsideration*, In : G. Saile (ed.) *Architecture in cultural change* (157-175). The University of Kansas : School of Architecture and Urban Design.

RODRIGUE, J. (2001). *Pratiques religieuses contemporaines des Innus de Uashat et Mani-Utenam dans le cadre du pèlerinage de Sainte-Anne-de-Beaupré*. Thèse de maîtrise, Université Laval.

SAVARD, Rémy (1977). *Le rire précolombien dans le Québec d'aujourd'hui*, Montréal : Hexagone. (E 99 M87 S265 1977)

SAVARD, Rémy (1970). *Contes indiens de la basse Côte-Nord du Saint-Laurent*, Ottawa : Musée national de l'homme, collection Mercure, Le service canadien d'ethnologie, dossier No. 51 (E 78 C213 M9863 51).

SAVARD, Rémy (1979). *Destins d'Amérique: les Autochtones et nous*, Montréal : Hexagone (E78 C213 S265 1979).

SAVARD, Rémy (1974). *Carcajou et le sens du monde: récits montagnais-naskapi*, Québec : ministère des Affaires culturelles (FC 2919 C582 3 1974).

SIOUI, G.E. (1999) *Pour une histoire amérindienne de l'Amérique (29-54)*. L'Harmattan/Les Presses de l'Université Laval.

URBEC, Inc. (1972). Schéma d'aménagement, zone Sept-Îles-Port-Cartier. Comité directeur: O.P.D.Q./M.E.E.R. ; assistance technique: Mission interministérielle de développement économique (M.I.D.E.R.). Montréal : Urbec, inc.

VACHON, Daniel (1985). *L'histoire montagnaise de Sept-Îles*. Gouvernement du Québec/Édition innu.

VAUGEOIS, D. (dir.) *Les Hurons de Lorette (72-79)*. Québec : Septentrion.

VIZENOR, Gerald (ed.)(1989). *Narrative chance : postmodern discourse on native American Indian*. littératures. Albuquerque : University of New Mexico Press.

VIZENOR, Gerald (1998). *Fugitive poses : Native American Indian scenes of absence and presence*. Lincoln, Neb. : University of Nebraska Press.

VIZENOR, Gerald (19??). *Manifest Manners* (à vérifier).

ZAFERATOS, N. C. (1998) Planning the native American tribal community. *American planning Association Journal*, 64 (4): 395-410

Quelques sites Web à consulter et les nombreux sites qui y sont reliés :

- www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/fnc/index_f.html (affaires indiennes du Canada)
- www.itum.net
- www.ckau.com (radio communautaire de Mani-Utenam)
- www.innunikamu.fr.st/ (festival de musique annuel)
- www.icem.ca (institut culturel et éducatif montagnais)
- www.statcan (Statistique Canada)

Sur l'histoire de la Côte-Nord, consultez : *La Revue d'histoire de la Côte-Nord* (1984 -). Baie Comeau : La Société historique de la Côte-Nord,

HABITATS ET CULTURES

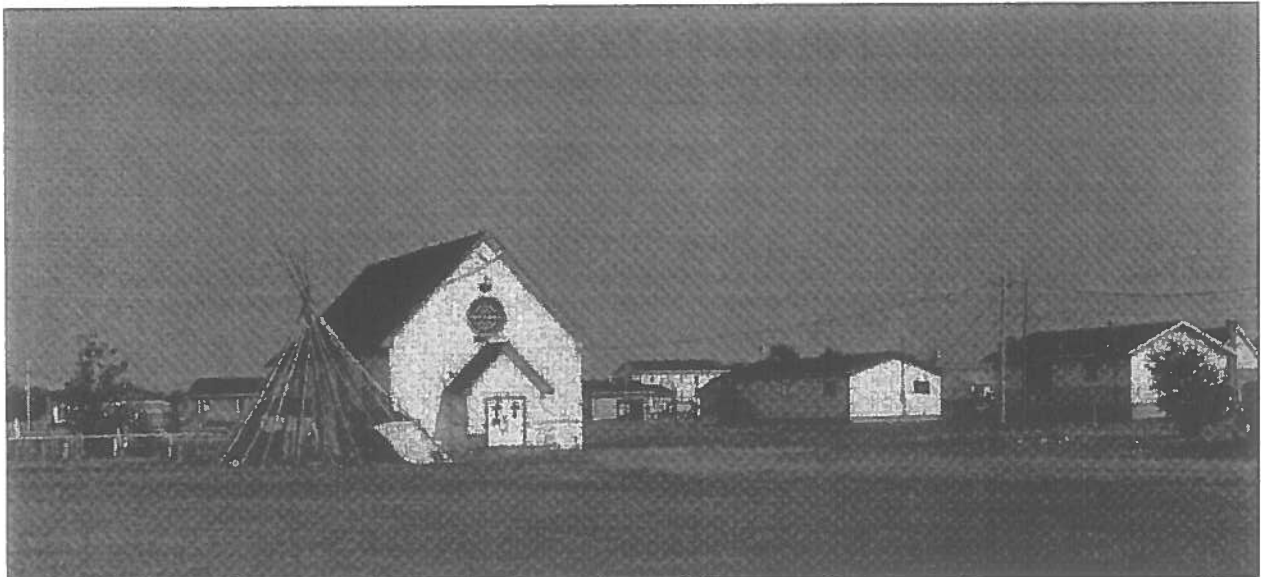
Uashat et Mani-Utenam, deux réserves innues de Sept-Îles

ARC-66359

Professeur : André Casault

En collaboration avec Geneviève Vachon, professeure (Atelier de design urbain)

Août 2002



Église sur la 1^{ère} réserve innue au cœur de Sept-Îles (source: André Casault, août 2002).

Fonction de l'atelier dans le programme

L'atelier *Habitats et cultures* vise à introduire les étudiants aux milieux socioculturels auxquels ils sont en général étrangers, et à les mettre en situation de découverte intellectuellement stimulante, d'observation active et d'écoute sensible à leurs interlocuteurs.

Cet atelier est dédié à l'étude de la relation entre les modes d'appropriation et d'occupation de l'espace, les formes bâties et les pratiques culturelles qui découlent de la transformation de l'héritage du passé. Les dimensions temporelles et collectives de l'architecture qui exprime la culture en mouvement constituent les principaux fondements de la réflexion.

Dans le cadre d'un projet, l'atelier vise la collecte et l'analyse d'une information pertinente, l'exploration architecturale et la production de propositions culturellement déterminées et adaptées aux modes de vie, aux valeurs et aux ressources des milieux d'intervention concernés. L'atelier est concomitant au cours ARC-66365, *Architecture, urbanisme et coopération internationale*.

But de l'atelier

1. Développer l'autonomie de l'étudiante ou de l'étudiant en lui faisant exercer son sens critique relativement à l'existence de divers systèmes de valeurs.
2. Développer la capacité de l'étudiant à définir la nature de l'information nécessaire, les méthodes de collecte et d'analyse, et les moyens d'intervention appropriés à chaque situation culturelle, dans le cadre d'un projet de design architectural.

Objectifs de l'atelier

1. Comprendre l'interrelation et l'influence des facteurs culturels qui caractérisent le rapport entre une communauté et son territoire.
2. Savoir prendre en considération les caractéristiques historiques, économiques, politiques et sociales dans le processus de conception d'un projet d'architecture.
3. Savoir établir la responsabilité de l'architecte à l'égard des valeurs et des aspirations spécifiques des populations pour lesquelles il travaille.
4. Au plan de la conception d'une proposition de design :
 - Savoir identifier le potentiel d'un site en rapport avec l'histoire du territoire, sa valeur symbolique et les attributs morphologiques du paysage dans lequel il s'inscrit;
 - Savoir identifier le potentiel architectural du programme d'un projet, en rapport avec les besoins et aspirations exprimées; pour établir une stratégie de design pertinente ;
 - Savoir explorer de façon inventive la distribution spatiale et les caractéristiques formelles et constructives des lieux et édifices à réaliser;
 - Être capable de représenter le projet sous diverses formes figuratives ou techniques, et de le présenter oralement et par écrit dans ses aspects les plus significatifs.

Le contexte du projet

Le projet s'effectuera en collaboration avec l'atelier de design urbain dirigé par la professeure Geneviève Vachon. Les deux ateliers travailleront sur le site des deux réserves innues (montagnaises) de la Côte-Nord, Uashat et Mani-Utenam. Ces communautés sont localisées sur le territoire de Sept-Îles et près de Sept-Iles, à quelque 675 km de Québec sur la route 138. Elles rassemblent environ 2132 résidents qui habitent pour la plupart des maisons unifamiliales détachées. Dans les 2 communautés, on retrouve également des écoles primaires et secondaires, des églises, des commerces de proximité, des dispensaires, des bâtiments communautaires, etc. L'établissement de la première « réserve » montagnaise de Sept-Îles date de 1909. Bien que le peuple nomade des Montagnais ait occupé le territoire de la Côte-Nord depuis des millénaires, vivant de chasse, de cueillette et de trappe, c'est au tournant du siècle que leur sédentarisation s'affirme. Vers 1926, on retrouvait une soixantaine de familles autochtones à proximité de Sept-îles, alors un village modeste regroupant environ 120 familles de pêcheurs et de travailleurs de la forêt. Ce premier établissement innu, appelé Uashat, sera plus tard agrandi puis scindé pour former deux morceaux du tissu urbain de Sept-Îles.

En 1949, le gouvernement canadien crée une deuxième réserve appelée Mani-Utenam (ou Malioténam). Cette dernière est située à environ 14 km à l'est de Uashat. La création de cette seconde enclave vise essentiellement à forcer le regroupement de tous les autochtones dans une seule communauté. Alors que des familles autochtones décident ou se voient obligées de déménager dans la nouvelle réserve, plusieurs autres refusent de partir de Uashat. Les gouvernements fédéral et municipal, de collusion avec le clergé,

exerceront des pressions sur les autochtones récalcitrants, notamment en interdisant l'accès à leur église et en refusant d'enterrer leurs morts en terre consacrée (Vachon 1985). Les Montagnais auront finalement gain de cause : ils habiteront désormais deux communautés séparées par la zone urbaine en expansion de Sept-Îles.

À partir de 1919, avec l'adoption de la *Loi sur les Indiens*, le gouvernement canadien oblige les autochtones à se scolariser et, en 1951, à fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 16 ans. Cette Loi constitue un parmi d'autres facteurs (nouvelle alimentation, construction subventionnée de maisons, travail dans les nouvelles compagnies d'exploitation minière, besoin d'aide financière, etc.) qui ont progressivement achevé la complète sédentarisation des Montagnais et bouleversé leur rapport avec l'environnement et leurs traditions (Vachon, 1985).

Au début des années 1990, les deux réserves comptent 424 unités d'habitation, pour la plupart des maisons de type bungalow accueillant en moyenne 5 personnes. À Uashat, les quelque 267 hectares de territoire urbanisé sont physiquement enclavés par le tissu résidentiel de faible densité de Sept-Îles. Le territoire de Mani-Utenam, qui compte 502 hectares, est entouré de forêt. Ces étendues ne représentent en fait qu'une petite partie du territoire traditionnel des Montagnais qui comprend le bassin de plusieurs rivières (Charron et Boudreault, 1994).

Cela dit, les deux communautés innues possèdent des attraits naturels exceptionnels, notamment le long du littoral. À Mani-Utenam, plusieurs petits chalets s'égrènent le long d'une longue plage en contrebas d'une falaise résineuse. À Uashat, le littoral de la baie accueille un camping, une agora gazonnée et les traces d'une ancienne marina. Les 2 communautés sont à peu près complètement déboisées à la suite de la construction de maison et de rues sur le modèle de la banlieue québécoise d'après-guerre. Le paysage nordique de cette région est principalement marqué par la présence d'un sol sablonneux où poussent des herbes et des arbustes indigènes. Les écosystèmes semblent fragilisés par le développement : empiètement dans les dernières zones boisées, ratisage du couvert végétal avant construction, érosion du sol, etc. **L'importation de modèles suburbains en provenance des villes du sud s'est effectuée sans grande adaptation aux caractères intrinsèques du paysage et encore moins à la culture innue.** À titre d'exemple, le découpage des îlots et des parcelles en propriétés individuelles s'oppose à leur notion de partage du territoire communal.

Contrairement au reste de la population québécoise, la population innue est « jeune » et en forte croissance (Charron et Boudreault, 1994; Dickason, 1992). Cela dit, les autochtones font face à plusieurs problèmes sociaux dont un fort taux de dépendance à l'assistance sociale et de suicide chez les jeunes, parmi les plus élevés au monde (Dickason, 1992 : 418). Néanmoins, l'accroissement de l'activisme politique dans les dernières décennies fournit aux autochtones une voix au chapitre des décisions en matière de planification territoriale. Avec une capacité d'adaptation pérenne, les autochtones affirment de plus en plus leur présence et leur identité, notamment à travers la reconnaissance internationale de leur art

Mission et objectifs du projet

Développer des solutions architecturales culturellement adaptées aux communautés. Le projet dans son ensemble vise à étudier le potentiel de transformabilité des 2 réserves (en étroite collaboration avec l'atelier de Design urbain) et à élaborer des propositions viables et adaptées pour 2 types de projets.

Description du projet

Suite à des rencontres avec des représentants du milieu, certains besoins sont mis en lumière.

À l'échelle architecturale (atelier *Habitats et cultures*) :

- L'élaboration de **prototypes d'habitation** mieux adaptés aux nouvelles réalités des usagers, notamment les personnes seules (âgées ou dans la force de l'âge) et pour les mères célibataires;
- La conception de **maisons de jeunes** pour desservir cet important segment de la population;

À l'échelle urbaine (atelier *Design urbain*)

- L'aménagement d'un **espace festivalier** pour la tenue d'un important festival de musique annuel;
- La conception de **plans de design urbain** pour les 2 communautés, en fonction d'une analyse exhaustive du potentiel de « transformabilité » des lieux. Ces plans doivent prévoir le **développement résidentiel** (en forte demande), dont l'implantation de maisons pour personnes seules et la construction d'immeubles d'habitation de plus forte densité;
- L'agrandissement des galeries Montagnaises et le potentiel de requalification du secteur commercial de Uashat.

La démarche de l'atelier se fonde sur une collaboration étroite avec les Innus, de même que sur des analyses sur le terrain. Ces dernières seront effectuées lors de 2 séjours à Sept-Îles, à l'occasion desquels nous viserons à valider les orientations, objectifs et programmes qui sous-tendent l'élaboration de propositions.

Déroulement de l'atelier

Dans sa pratique professionnelle, l'architecte est appelé à composer avec l'expertise de plusieurs intervenants locaux pour arriver à concevoir des milieux de qualité qui répondent adéquatement aux besoins et aux attentes des communautés qui y vivent. Dans cet esprit, toutes les activités qui se dérouleront dans le cadre de l'atelier sont organisées sur une base de travail en équipe.

Au-delà du travail en atelier, plusieurs activités consisteront en des réunions, des tables-rondes et, si le contexte le permet, des sessions intensives de design participatif en compagnie de professeurs, d'invités experts s'intéressant à la problématique abordée, de même que de résidants et d'intervenants du milieu d'intervention. Les participants à l'atelier devront contribuer très activement à la préparation et au déroulement de ces sessions périodiques au cours desquelles seront discutées les orientations du projet et les propositions d'aménagement.

La journée du mercredi sera consacrée au suivi des travaux des équipes en atelier, avec ou sans invités. Le professeur sera présent durant cette journée. La présence ponctuelle des participants à l'atelier, le mercredi, est obligatoire. Il est clair que chaque étudiant devra réserver du temps supplémentaire durant la semaine pour poursuivre ses travaux, en fonction du nombre de crédits alloués au cours (6 crédits = 18 heures de travail individuel par semaine, durant 15 semaines).

Association à l'atelier de Design urbain

Les participants à l'atelier de *Habitats et cultures* seront directement associés à leurs collègues de l'atelier *Design urbain*. Dans ce contexte, ils partageront plusieurs travaux d'analyse et seront appelés à s'impliquer dans l'évaluation des travaux de leurs collègues (et réciproquement).

Les détails concernant les deux courts séjours d'étude au sein des communautés de Uashat et de Mani-Utenam (voir calendrier) seront élaborés en collaboration avec les étudiants : les tâches, rencontres et présentations prévues, de même que les coûts et préparations qui y sont rattachés.

PHASE D'ANALYSE - du 4 septembre au 9 octobre (4 semaines)

1- Prise de connaissance du problème : cueillette de données et analyse critique

La cueillette des données menant à une position éclairée du problème constitue une somme de travail considérable que l'atelier se partagera. À cette fin, plusieurs thèmes d'étude sont identifiés et investigués par des équipes responsables. Les sous-thèmes proposés ne sont que des pistes et ne sont absolument pas exhaustifs:

Thème 1

Histoire des communautés Innues (avant et après la colonisation)

- Origines, implantation, migrations, sédentarisation
- Organisation sociale et gouvernance locale
- Traditions, valeurs
- Événements ou périodes dans l'histoire, etc.

Thème 2

Les relations entre les gouvernements et les communautés autochtones

- Traités, ententes, lois, politiques, ministères, regroupements de bandes, etc.
- Avènement et développement des réserves
- Programmes (construction, communautaire, emploi, etc.) et orientations
- Revendications territoriales (dossier de presse), etc.

Thème 3

La transformation du territoire des Innus : Morphogenèse

- Histoire du développement de la Côte-Nord : routes, établissements, industries, population, etc.
- Histoire du développement des 2 réserves (dans le contexte de la transformation de Sept-Îles) : rues, découpages, bâti de base et spécialisé, aires naturelles, parcs, etc.
- Portrait du cadre physique local : climat, topographie, ensoleillement, faune et flore, sols, etc.
- Travail d'archives (photos, cartes, etc.) et de reconstitution graphique du processus de transformation – permanences structurales, etc.

Thème 4

Portrait démographique et socio-économique des Innus : Enjeux et besoins

- Données du recensement sur la population locale (âge, sexe, ménages, scolarisation, etc.)
- Évolution des structures familiales, rapports entre les générations, etc.
- Comparaisons avec autres communautés (Blanche, autochtones)
- Emploi et services à la communauté
- Études, rapports, tendances, etc.

Thème 5

Interventions architecturales et urbaines au sein des communautés autochtones : Philosophie, valeurs, précédents

- Projets d'architecture ou d'aménagement dans différentes communautés : analyse de précédents (avec focus sur maisons de jeunes, habitation, espaces festivaliers); valeurs des designers
- Programmes et méthodes d'intervention (implantation, construction, subvention, etc.)

Thème 6

L'habitat traditionnel des autochtones et des Innus

- Habitat nomade, habitat sédentaire
- Typologie des maisons des réserves : implantation, distribution, styles et construction
- Modes d'occupation de l'espace, significations, symbolique
- Équipement (culturel, communautaire, institutionnel, etc.) et commerces

* Présentation (Powerpoint) des résultats de l'analyse : 25 septembre 2002

2- Cueillette de données sur le terrain : séjour à Uashat et Mani-Utenam

- Entrevues et cartes mentales
- Archives locales (Institut culturel et éducatif Montaganis (ICEM), Musée Shaputuan, Ville de Sept-îles, etc.)
- Relevés (bâtiments, maisons, rues, etc.)
- Observation
- Tables-rondes et rencontres

3- Position du problème et orientations des projets

Au retour de Sept-Îles, les participants devront sans doute effectuer des mises au point concernant :

- Dimensions de la problématique et enjeux
- Mission des projets
- Limites de l'intervention

4- Analyse urbaine et architecturale

Au moyen des données recueillies à Uashat et à Mani-Utenam, les équipes procèdent à une analyse détaillée du cadre spatial des communautés à l'étude (groupe Design urbain) et de son parc de logement (groupe Habitats et cultures). La grille d'analyse de Bentley *et al* (1985) suggère quelques pistes :

Perméabilité et structure morphologique

- Système des voies, connexions, interfaces
- Barrières
- Découpage des îlots et des parcelles
- Unités morphologiques
- Modularités, hiérarchies, polarités

Variété

- Occupation du sol, zonage, tenures
- Typologies (maisons, commerces, parcs, etc.)
- Densités
- Espaces vacants, zones *non aedificandi*
- Distances de marche

Lisibilité et justesse visuelle

- Repères
- Perspectives et percées visuelles
- Caractère approprié
- Parois construites (élévations, hauteurs, gabarits, etc.)

Robustesse

- Flexibilité et adaptabilité des bâtiments (habitation)
- Adaptabilité des structures urbaines

Personnalisation et richesse

- Potentiel de transformation des maisons et autres structures par les usagers
- Expression constructive et stylistique significative (assemblages, matériaux, juxtapositions, etc.)

5- Évaluation du potentiel de « transformabilité » des 2 réserves

- Définition des contraintes et des potentiels
- Évaluation du potentiel de transformation : développement, requalification, etc.
- Programmation des usages
- Identification de sites potentiels et de stratégies pour l'implantation de :
 - Résidences pour personnes seules
 - Maisons de jeunes
 - Place du festival Innu-Nikamu (Mani-Utenam); etc.

6- Élaboration des objectifs et critères de design

Il s'agit ici d'opérationnaliser les résultats des analyses au moyen de stratégies (objectifs) et de mesures d'impact des interventions (critères).

* Présentation (Powerpoint) sur l'analyse urbaine, la transformabilité, les objectifs et critères de design : 9 octobre 2002 (évaluation formative)

PHASE DE CONCEPTION - du 9 octobre au 27 novembre (8 semaines)

ÉTAPE 1 : du 9 au 23 octobre

Hypothèses de design

- Toujours en travaillant en symbiose avec leurs collègues de l'atelier de design urbain, surtout en ce qui concerne le site des projets à développer, les étudiants de l'atelier Habitats et Cultures entameront le travail de conception de prototypes de maisons pour personnes seules et maisons de jeunes.
- L'un des principaux objectifs de cette étape est de concevoir des hypothèses (un dossier préliminaire) suffisamment développées pour en discuter le contenu lors du deuxième séjour d'étude à Sept-Îles.

* Critique préliminaire (Powerpoint et planches) sur les hypothèses de design :
23 octobre 2002

ÉTAPE 2 : du 26 au 30 octobre – **Deuxième séjour d'étude à Sept-Îles**

Présentation des hypothèses de design et discussion

- Il s'agit ici de présenter les hypothèses élaborées à l'Étape 1 à des représentants des deux communautés innues pour discussion et réorientation si nécessaire.
- On peut envisager l'organisation d'ateliers de discussion ou de design participatif en petits comités multidisciplinaires ou composés d'une variété d'intervenants locaux.
- L'un des principaux objectifs de cette étape est de construire un processus de consultation (voire de participation) menant à un consensus sur les orientations à prendre.

ÉTAPE 3 : du 30 octobre au 20 novembre

Développement des prototypes

- À cette étape, il faut poursuivre l'élaboration des prototypes pour les 2 thèmes choisis (maisons pour personnes seules et maisons de jeunes), en fonction du consensus ou des commentaires émis lors de la 2^e visite.
- Il faut procéder, en ce qui concerne le projet de maisons pour personnes seules, à des aménagements d'ensemble plus détaillés, et ce, en lien étroit avec le groupe de design urbain qui préparera des aménagements plus globaux à l'échelle des deux réserves

* Critique intermédiaire (Powerpoint et planches) sur les plans d'aménagement:
20 novembre 2002

ÉTAPE 4 : du 20 novembre au 4 décembre

Mise au point finale et mise en forme des propositions & documents de présentation

- Après évaluation, il faut apporter les dernières mises au point aux différents prototypes et illustrer les propositions au moyen des outils usuels : plans d'ensemble, plans, coupes, élévations, perspectives et croquis de chaque prototypes, etc.
- C'est également à cette étape qu'il faut définir les paramètres d'organisation du rapport et de la présentation finale. La mise en page des documents graphiques pour le rapport comme pour la présentation, devra être homogène pour les 2 ateliers.

ÉTAPE 5 : du 4 au 20 décembre

Préparation du rapport et présentation finale

- Tous les participants à l'atelier doivent activement contribuer à la conception et à la réalisation de rapport collectif. Ce dernier devra rassembler l'ensemble des résultats d'analyse et l'ensemble des propositions. Des textes explicatifs sur la démarche et les intentions devront accompagner le contenu graphique.

* Critique finale (Powerpoint et planches) sur les propositions finales d'aménagement: semaine du 16 décembre 2002

* Remise du rapport pour publication : 20 décembre 2002

INVITÉS et PERSONNES-RESSOURCES

Outre les intervenants locaux des communautés de Uashat et de Mami-Utenam, nous pourrons faire appel à des consultants experts en provenance de diverses disciplines, dont le design urbain, l'architecture, l'aménagement ou même la sociologie. Ces personnes-ressources seront invitées à participer, de façon ponctuelle et au gré de leur disponibilité, au processus de recherche, de design et d'évaluation (critiques). Leur présence sera confirmée en temps utile.

Évaluation

Critères généraux

- Rapport « efforts – effets», ou rapport entre travail investi et résultats obtenus;
- Rigueur de la démarche, jugement et cohérence des choix;
- Contribution des interventions proposées à l'amélioration des milieux et de la qualité de la vie des citoyens des 2 communautés innues;
- Qualité des aménagements proposés relativement à la notion de développement durable et responsable;
- Lien entre identité du lieu (existante et rétablie) et inscription du projet dans une continuité historique;
- Qualité des interventions relativement aux besoins et aux dimensions qui caractérisent l'identité innue;
- Qualité de la communication verbale, écrite, graphique (les textes et les dessins devront être publiables et exposables);
- Participation, jugement, originalité et autonomie

Des critères spécifiques pourront s'ajouter à cette liste, en fonction du contenu des travaux évalués. Les critères d'évaluation seront définis lors de la présentation de chacune des phases du projet. La répartition des points est la suivante :

Répartition des points

Phase d'analyse du contexte d'intervention (travail d'équipe)

- Constitution du dossier d'analyse et présentation des résultats 10%

Phase de conception (travail d'équipe et individuel)

- Présentation préliminaire (hypothèses de design) 20%
- Présentation intermédiaire 15%
- Présentation finale (incluant la mise en forme du rapport) 40%

Participation, originalité, jugement, autonomie (individuel) 15%

Total 100%

Barème d'évaluation

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	E
4.33	4.00	3.67	3.33	3.00	2.67	2.33	2.00	0

Selon cette échelle, les lettres ont la signification suivante:

- A : Atteinte convaincante de l'ensemble des objectifs visés
- B : Atteinte satisfaisante de la majorité des objectifs visés
- C : Plusieurs des objectifs n'ont pas été atteints de manière concluante
- E : Trop d'objectifs n'ont pas été atteints de manière concluante

Le professeur se réserve le droit de refuser d'évaluer un projet dont il n'aurait pas supervisé la démarche de conception et d'élaboration en atelier. La présence et la participation à l'atelier et à toutes les activités sont donc requises. En cas de non-présence ou de non-participation à l'atelier, le professeur se réserve le droit de procéder à une évaluation négative.

CALENDRIER

	SEMAINE	ACTIVITÉS
1	4 septembre	Phase analyse <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du plan de cours • Présentation d'un court vidéo sur les communautés • Organisation des activités d'analyse en équipes • Coordination des horaires des séjours à Sept-Îles
	5 septembre	Cueillette et analyse des données sur le contexte et le problème
2	11 septembre	• Rapport des équipes sur l'avancement des analyses
	12 septembre	Cueillette et analyse des données sur le contexte et le problème
3	18 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Brainstorming sur les méthodes d'investigation sur le terrain, en préparation du séjour à Sept-Îles • Rapport des équipes sur l'avancement des analyses
	19 septembre	Cueillette et analyse des données sur le contexte et le problème

4	25 septembre		<ul style="list-style-type: none"> AM : préparation de la visite à Sept-Îles PM : *Présentations Powerpoint - synthèse de la cueillette et des analyses
	26 septembre		Mises au point et préparation de la visite à Sept-Îles
			Premier séjour à Sept-Îles Départ 28 septembre et retour 1^{er} octobre
5	2 octobre		<ul style="list-style-type: none"> Mise au point : Problématique, enjeux, mission, orientations Discussion sur le contenu des analyses urbaine et architecturale Discussion sur le potentiel de « transformabilité », les objectifs et les critères de design
	3 octobre		Travaux en équipes : Analyse urbaine, évaluation du potentiel de transformabilité, objectifs et critères de design
6	9 octobre	Phase conception	AM - *Présentations Powerpoint : analyses urbaine et architecturale, transformabilité, objectifs, critères (évaluation formative) Étape 1 : Développement d'hypothèses de design en équipes (session intensive en atelier)
	10 octobre		Travaux d'équipes : développement d'hypothèses de design
7	16 octobre		Étape 1 (suite): Hypothèses de design <ul style="list-style-type: none"> Rapport d'avancement de toutes les équipes
	17 octobre		Travaux d'équipes : développement d'hypothèses de design
8	23 octobre		*Critique préliminaire : Présentations Powerpoint (avec planches) devant invités Coordination de la présentation et de la visite à Sept-Îles
	24 octobre		Préparation de la présentation et de la visite à Sept-Îles
9	28 oct.– 1 nov.	SEMAINE DE LECTURE	Deuxième séjour à Sept-Îles (Étape 2) Départ 26 octobre et retour 30 octobre
10	6 novembre		Étape 3 : Développement des prototypes
	7 novembre		Travaux d'équipe
11	13 novembre		Étape 3 : Développement des prototypes
	14 novembre		Travaux d'équipes
12	20 novembre		*Critique intermédiaire : Présentation Powerpoint (avec planches) devant invités
	21 novembre		Mise au point et corrections
13	27 novembre	Phase rendu	Étape 4 : Mise au point finale et mise en forme des propositions <ul style="list-style-type: none"> Coordination du rapport final à remettre aux communautés
	28 novembre		Travaux d'équipes
14	4 décembre		Étape 4 : Mise au point finale et mise en forme des propositions
	5 décembre		Travaux d'équipes
15	11 décembre	Phase présentation	Étape 5 : Préparation du rapport et de la présentation finale <ul style="list-style-type: none"> Remise d'un canevas de rapport
	12 décembre		Préparation du rapport final et de la présentation
	18 décembre		*Critique finale à l'École d'architecture (Powerpoint et planches) <ul style="list-style-type: none"> Date exacte à confirmer
	20 décembre		*Remise du rapport pour publication Bonnes vacances !!

Bibliographie

A- Cette partie de la liste de références comporte des ouvrages traitant plus précisément de questions autochtones. Cette liste de références devra être complétée par les participants à l'atelier, puis ajoutée en annexe au rapport final.

Gouvernement du Québec (n. d.). *Montagnais - Naskapi*, Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine.

Gouvernement du Québec (1988). *Pour parler des Amérindiens et des Inuits*, Guide à l'usage des professeurs du secondaire, Histoire et géographie, Bibliographie sélective commentée.

Gouvernement du Québec (1992). *Vers une perception plus juste des Amérindiens et des Inuits*, Guide à l'usage des enseignants et des enseignantes du primaire et du secondaire, filmographie sélective commentée, juin.

FORTIN, Jean (1980). *Coup d'oeil sur le monde merveilleux des Montagnais de la côte nord, 1954 - 1980*.

Gouvernement du Canada (1997). *Les premières nations*. Ottawa : Affaires indiennes et du nord.

McLUHAN, T.C. (1976). *Pieds nus sur la terre sacrée*, Paris : Denoël/Gonthier.

SAVARD, Rémy (1977). *Le rire précolombien dans le Québec d'aujourd'hui*, Montréal : Hexagone. (E 99 M87 S265 1977)

SAVARD, Rémy (1970). *Contes indiens de la basse Côte-Nord du Saint-Laurent*, Ottawa : Musée national de l'homme, collection Mercure, Le service canadien d'ethnologie, dossier No. 51 (E 78 C213 M9863 51).

SAVARD, Rémy (1979). *Destins d'Amérique: les Autochtones et nous*, Montréal : Hexagone (E78 C213 S265 1979).

SAVARD, Rémy (1974). *Carcajou et le sens du monde: récits montagnais-naskapi*, Québec : ministère des Affaires culturelles (FC 2919 C582 3 1974).

AIGLE BLEU (2002) *L'héritage spirituel des Amérindiens*. Boucherville : Mortagne.

ASSINIWI, Bernard (1998). *Windigo et la naissance du monde*. Hull : Vents d'Ouest, Collection « Critiques ».

BEAULIEU, A. (1997). *Les autochtones du Québec*. Québec : Musée de la civilisation/Fides.

CHARRON, D, et BOUDREAULT, R. (1994). *Sept-Îles et Malioténam*. Sept-Îles : Institut culturel et éducatif montagnais.

DELAGE, Denys, Jean-Pierre Sawaya (2001). *Les traités des Sept-Feux avec les Britanniques : droits et pièges d'un héritage colonial*. Genre : Amérindiens/Histoire du Québec et du Canada.

DELAGE, Denys (1985). *Le pays renversé. Amérindiens et européens en Amérique du nord-est 1600-1664*. Montréal : Boréal.

- DICKASON, O. P. (1992 [1996]). *Les premières nations du Canada : Depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours*. Québec : Septentrion.
- DICKASON, O. P. (1993). *Le mythe du sauvage*. Québec : Septentrion.
- DUPONT, Jean-Claude (1992). *Légendes amérindiennes*. Éditions J.-C. Dupont.
- DUPUIS, Renée (1991). *La question indienne au Canada*. Montréal : Boréal.
- DUPUIS, Renée (2001). *Quel Canada pour les Autochtones? La fin de l'exclusion*.
- DUPUIS, Renée (1997). *Tribus, Peuples et Nations. Les nouveaux enjeux des revendications autochtones au Canada*. Montréal : Boréal.
- KAPESH, An Antane (1979). *Qu'as-tu fait de mon pays ?* Ottawa : Éd. Impossibles.
- VACHON, Daniel (1985). *L'histoire montagnaise de Sept-Îles*. Gouvernement du Québec/Édition innu.
- GOVERNEMENT DU Canada (1997). *Les premières nations au Canada*. Ottawa : Affaires indiennes et du Nord Canada.
- SAVARD, Rémi (1979). *Destins d'Amérique : les Autochtones et nous*. Montréal : Hexagone.

Quelques sites Web à consulter et les nombreux sites qui y sont reliés :

- www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/fnc/index_f.html (affaires indiennes du Canada)
- www.itum.net
- www.ckau.com (radio communautaire de Mani-Utenam)
- www.innunikamu.fr.st/ (festival de musique annuel)
- www.icem.ca (institut culturel et éducatif montagnais)
- www.statcan (Statistique Canada)

La Revue d'histoire de la Côte-Nord (1984 -). Baie Comeau : La Société historique de la Côte-Nord,

Gouvernement du Québec (1984). *La Basse-Côte-Nord*. Québec : Ministère des affaires culturelles

CHAREST, P. (1968?). *Histoire, démographie et généalogie des premières populations permanentes de la Basse Côte-Nord (De Kegashka à Blanc-Sablon), 1820-1900*. Québec : s.n.

GENDRON, G. et CHAREST, P. (1982?). *Les villages de la Basse-Côte-Nord : origine et peuplement*. Québec : Ministère des affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction des communications.

MAK, Andras (1982). *Présence historique et contemporaine des Montagnais sur la Basse-Côte-Nord*. Québec: Ministère des affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction des communications.

FRENETTE, Pierre (1996). ?? *Côte-Nord*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

URBEC, Inc. (1972). Schéma d'aménagement, zone Sept-Iles-Port-Cartier. Comité directeur: O.P.D.Q./M.E.E.R. ; assistance technique: Mission interministérielle de développement économique (M.I.D.E.R.). Montréal : Urbec, inc.

LACHANCE, Denise (1968). *L'acculturation des indiens de Sept-Îles et Malioténam*. Thèse de maîtrise, Université Laval.

PORLIER FORBES, P. (1984). *Sept-Îles : d'hier à aujourd'hui*. Sept-Îles: Édition Porlier.

LA HAYE, J,-C. (1964). *Cité des Sept-Îles*. Montréal : [s.n.].

RODRIGUE, J. (2001). *Pratiques religieuses contemporaines des Innus de Uashat et Mani-Utenam dans le cadre du pèlerinage de Sainte-Anne-de-Beaupré*. Thèse de maîtrise, Université Laval.

JOURDAIN, M. (1973). *La vieille réserve* [enregistrement vidéo] / Les Productions Premières Nations ; [réalisé par] Les Ateliers audio-visuels du Québec, Outremont.

GARDETTE, J. (2001). *Les Montagnais-Naskapis et les Euro-canadiens : dialogue des cultures et rapport à l'autre à travers le temps (XVIIe-XXe siècle)*. Thèse de sociologie (M.A.), Université Laval.

FORTIN, G. (2000). *Tshakapesh et moi : brève exploration à l'intérieur d'un blanc ensauvagé*. Thèse (Ph. D.) en histoire, 2000.

Le Québec amérindien et inuit. (1997). Québec : Éditions Sylvain Harvey.

BOUCHARD, R. (1995). *Le dernier des Montagnais : de la préhistoire au début du XVIIIe siècle* / Russel Bouchard. Chicoutimi: R. Bouchard.

O. N. F. (1992). *La Conquête de l'Amérique I* [enregistrement vidéo] / Office national du film du Canada. Montréal : O.N.F.

VIZENOR, Gerald, *Manifest Manners* (surtout d'un angle post-modern et littéraire, criticisme). Son point de vue est contre l'identité de la victimisation à laquelle certains font parfois référence.

FRAZIER, Ian. *On the Rez* (fiction/documentation qui porte sur la vie quotidien)

NABAKOV, Peter, *Native American Architecture*, (un survol des différents types d'habitations améindiens)

KRINSKY, Carol. *Contemporary Native American Architecture*_ (plus ou moins la suite de Nabakov qui s'arrête vers 1970, parle des architectes blancs qui ont travaillé pour des bandes ainsi des architectes "Indiens")

Note de Tanis Martin : Dans la veine historique il y a Francis Pruha, *The Great Father*, James Milloy, *A National Crime*_ (je crois c'est le titre?), James Miller, *Shinghawk's Vision* (les deux dernier traitent surtout l'expérience des écoles résidentielles)

B- Cette partie de la bibliographie contient des titres traitant plus généralement d'Habitats et cultures et d'analyse, de conception, de recherche interculturelles (à compléter).

ADLER, Nancy J., *Comportement organisationnel: une approche multiculturelle*, Éd. Reynald Goulet in. 1994.

ALTMAN, Irwin and LOW, Setha, *Place attachment*, Plenum Press, New York, 1992. BF 353 H918 12

BENNETT, Milton, *Education for the Intercultural Experience*, Ed. R. Michael Paige, Yarmouth, ME : Intercultural Press, 1993.

BORGOR, Peter et Thomas LUCKMAN, *La Construction sociale de la réalité*, Paris, Klincksieck et cie, 1986.

BOURDIER, Jean-Paul. et ALSAYYAD, Nezar. (édité par) *Dwellings, settlements, and tradition: cross-cultural perspectives*, International Association for the Study of Traditional Environments, University Press of America, Berkeley, CA., 1989, 540 p. : ill., cartes ; 24 cm.. Architecture vernaculaire--Études transculturelles. GN 413 D989 1989.

FERNANDEZ, Dominique et ZHU, Cun Ming. *La beauté*, Éd. Desclée de Brouwer et les Presses littéraires de Sahngai, Paris 2000.

GRENIER, Louise, *Connaissances indigènes et recherche, un guide à l'intention des chercheurs*, Publié par le Centre de recherches pour le développement international, Ottawa 1998.

HALL, Edward T., *La danse de la vie*, Paris, Seuil, 1984.

HALL, Edward T., *Le langage silencieux*, Paris, Seuil, 1984.

JACQUARD, Albert. *L'Éloge de la différence*, Éditions du Seuil (Points), Paris 1978.

JACQUARD, Albert. *De l'angoisse à l'espoir*, Éditions Calmann-Lévy Paris 2002.

JACQUARD, Albert. *Moi et les autres*, Éditions Du Seuil, Paris 1983.

LE BIHAN, Christine. *Les grands problèmes éthiques*, Editions du Seuil, Paris, mars 1997.

NEZAR AlSayyad (Ed.), *Hybrid Urbanism – On the Identity Discourse and the Built Environment*, Greenwood Publishing Group, West port, CT, 2002.

NEZAR AlSayyad (Ed.), *Consuming Tradition – Manufacturing Heritage (Global Norms and Urban Forms in the Age of Tourism)*, Taylor and Francis, ITP Book, Florence, KY, 2002.

RAPOPORT, Amos. *Pour une Anthropologie de la Maison*, Dunod, Paris, 1972. (pour la traduction française). GN 414 A1 R219 1969 (salle de lecture)

RAPOPORT, Amos. Priorities for Environment Design Research - *The Environment as an Enculturating Medium*, EDRA, Washington, 1978. LB 1125 R219 1978

RAPOPORT, Amos. *History and precedent in environmental design*, Plenum Press, New York, 1990. TA 170 R219 1990.

SURCHAMPS, Dom Angéline et YANG Xin. *L'Architecture*, Éd. Desclée de Brouwer et les Presses littéraires de Sahngai, Paris 2000.

Une revue : *Traditional Dwelling and settlements Review*, Journal of the International Association for the Study of Traditional environments, Center For Environmental Design Research, University of California, Berkeley.

C- Dans la troisième partie de la liste de références, les ouvrages de base qui sont sélectionnés présentent les résultats de recherches sur le processus d'élaboration de projets de design urbain — développement d'outils cognitifs et méthodologiques. Cette bibliographie est plus complète dans le plan de l'atelier Design urbain.

Alexander, C. (1988). *A New Theory of Urban Design*. New York: Oxford University Press.

Arendt, R. (1996). *Conservation design for subdivisions. A practical guide to creating open space networks*. Washington, DC: Island Press.

Arendt, R. et al. (1994). *Rural by design :Maintainig small town character*. Chicago: Planners Press.

Barnett, J. (1982). *An Introduction to Urban Design*. New York: Harper & Row.

Bentley, I., Alcock, A., Murrain, P., McGlynn, S., Smith, G.(1985). *Responsive Environments*. London: Architectural Press

Calthorpe, P. (1993). *The next American metropolis. Ecology, community and the American dream*. Princeton: Princeton Architectural Press.

CERTU (1990). *Savoir-faire et techniques : ville plus sûre, quartiers sans accidents*. Lyon : CERTU.

Duplay, M., Duplay, C. (1982). *Méthode illustrée de création architecturale*. Paris: Editions du Moniteur.

Ellin, N. (1996). *Postmodern urbanism*, Cambridge, Mass. : Blackwell. (avec une annexe intéressante des grandes dates de l'urbanisme postmoderne depuis 1945).

GIUM (1989). *La pratique du design urbain en Amérique du Nord. Technique de design urbain et processus de contrôle*. Montréal: GIUM.

Habraken, N. J. (1998). *The Structure of the Ordinary: Form and Control in the Built Environment*. Cambridge, Ma: MIT Press

Hamdi, N., Goethert, R. (1997). *Action planning for cities: A guide to community practice*. New York: Wiley.

Hedman, R., Jaszewski, A. (1985). *The Fundamentals of Urban Design*. Washington, D.C.: Planners Press.

Hough, M (1995). *Cities and Natural Process*. New York: Routledge.

Kelbaugh, D. (1997). *Common place: Toward neighborhood and regional design*. Seattle, Wash. : University of Washington Press.

Krier, Rob. (1980). *L'espace de la ville : théorie et pratique*. Bruxelles : Archives d'architecture moderne.

Lévy, A. (1992). *La qualité de la forme urbaine, 2 volumes*. Paris: Plan urbain.

Lynch, K. (1976). *Voir et planifier l'espace: l'aménagement qualitatif de l'espace*. Paris, Dunod 1985.

Lynch, K. (1984). *A Theory of Good City Form*. Cambridge, Mass.: M.I.T. Press.

Lynch, K. et Hack, G. (1984). *Site Planning*. Cambridge, Mass.: M.I.T. Press.

Madanipour A. (1996). *Design of Urban Space. An Inquiry into a Socio-spatial Process*. NewYork: Wiley

Mangin, D., Panerai, P. (1999). *Projet urbain*. Marseille : Parenthèses. (édition revue Le temps de la ville)

McHarg, I. (1969). *Design with Nature*. New York: Natural History Press, traduit en français sous le titre *Composer avec la nature*. Paris: Cahiers de l'AURIF.

Panerai, P., Depaule, J.-C., Demorgon, M. (1999). *Analyse urbaine. Marseille: Parenthèses*. (édition revue de Éléments d'analyse urbaine).

Pinon, P. (1991). *Lire et composer l'espace urbain*. Paris: Ministère de l'équipement.

Pinon, P. (1992). *Composition urbaine. I Repères*. Paris: Editions du STU/ DAU/MELT.

Pinon, P. (1992). *Composition urbaine. II Projets*. Paris: Editions du STU/ DAU/MELT.

Rapoport, A., Kaplan, R. McLaughlin, D. (1998). *Placemaking: innovation and individuality*. Gloucester: Rockport.

Rogers, Richard (1997). *Cities for a small planet*. London Faber & Faber.

Rowe, P. G. (1997). *Civic Realism*. Cambridge: MIT Press

Scheer, B.C. et Preiser, W. (eds) (1994). *Design Review. Challenging Urban Aesthetic Control*. NY Chapman & Hall (Critique de Battery Park)

Shirvani, H. (1985). *The Urban Design Process*. N.Y.: Van Nostrand Reinhold.

Southworth, M. & Ben-Joseph, E. (1996). *Streets and the shaping of towns and cities*. New York: McGraw-Hill.

Spirn, A.W. (1985). *Granite Garden: Urban Nature and Human Design*. New York: Basic Books.

Sucher, D. (1996). *City comfort. How to build an urban village*. Seattle, Wash.: City Comforts.

Trancik, R. (1986). *Finding Lost Space: Theories of Urban Design*. New York: Van Nostrand Reinhold.

Vernez Moudon, A. (1992?). "A catholic approach to organizing what urban designers should know." *Journal of Planning Literature*, 4, 331-349. (traduction française en photocopie).

Castex, J., Celeste, P., Panerai, P. (1977). *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*. Paris : Bordas.

Castex, J., Depaule, J.C., Panerai, P. (1980). *Lecture d'une ville : Versailles*. Paris : Éditions Moniteur

Vernez Moudon, Anne (1994). "Getting to Know the Built Landscape : Typomorphology ", in : Franck, K. et Schneekloth, L. (1994). *Ordering Space : Types in Architecture and Design*. New York : Van Nostrand Reinhold.

Guay, P. Y. (1987). *Introduction à l'urbanisme: approches théoriques, instruments et critères*. Montréal: Modulo.

Pilette, D. (1986). *L'urbanisme au Québec: organisation, législation, perspectives politiques*. Montréal: Agence d'ARC

Québec, Ministère des Affaires municipales (1995). *La prise de décision en urbanisme*, 2e édition revue et augmentée. Québec: Les publications du Québec.

Quelques revues

Annales de la recherche urbaine, Cities, Built Environment, Environment By Design, Environment and planning B., Espaces et sociétés, Journal of architectural and planning research, Journal of planning education and research, Journal of the American Planning Association, Journal of urban history, Journal of urban design, Landscape Journal, Landscape and urban planning, Metropolis, Municipalité, Paysage et aménagement, Places, Plan Canada, Revue d'histoire urbaine, Town planning review, Urban Design, Urbanisme , Urbaniste (L').

SOURCES PHOTOGRAPHIQUES

Les étudiantes et étudiants des ateliers Design urbain et Habitats et cultures
Photos aériennes: Ministère des Ressources naturelles Québec

PAGE COUVERTURE

Rémi Jr. Hovington, avec la collaboration de
Louis-Alexandre Langlois pour les photos



